REVUE DU MONDE MUSULMAN

111 DS 36 R4 t. 4 no 1

LIBRARY JUN 22 1943 UNIVERSITY OF TORONTO

Publiée par

LA MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

VOLUME IV — JANVIER 1908 — NUMÉRO 1

Voyage de Tanger à la Mecque par El Ḥasan ben Mohammed el R'Assâl . . . . . AHMED REZZOÛK 1

Les « Moros » de Soulou et de Mindanao. . . . A. CABATON 21

Notes et Documents. MOHAMMED DJINGUIZ. — GHILAN. — L. BOUVAT. — ISMAËL HAMET. — CL. HUART. 75

L'Islam en Australie et en Polynésie. — La Décomposition du corps social en Perse. — La Révolte du Yémen ou les Événements infernaux. — Le Congrès musulman universel. — « La Vierge de Denchawaï ». — Les Arts musulmans.

Autour du Monde Musulman. A. LE CHATELIER. — L. M. — L. B. — J. R. — C. D. — R. — M. R. — A. L. M. N. 128

Maroc. — Échos marocains. — Algérie. — Tunisie. — Égypte. — Intervention égyptienne au quinzième siècle sur la côte Zendj. — L'Islam à Djibouti. — Les Asiatiques dans l'Afrique du Sud. — Nigeria. — Angleterre. — En Russie. — Turquie. — Arabie. — Sur la côte d'Arabie. — En Perse. — Un service funèbre à Tauris. — Aux Indes. — Afghanistan.

La Presse Musulmane. I. H. — M. B. — L. BOUVAT. — K. J. B. . 181

Bahloûl. — La Presse musulmane de Russie. — Un Deuil national. — La Résurrection de l'*Irchâd*. — *Ed-Din vè'l-Edeb*. — Un Arbitrage. — La Collection du *Mozaffert*. — La Presse clandestine en Turquie. — *Stamboul*. — *Le Monde Musulman*. — Journaux égyptiens. — Un nouveau journal. — Une Revue religieuse dans l'Inde. — La Presse arménienne en Turquie. — Vie de Mohammed Houssein Khan (Fouroughi) Zoka el Moulk.

Les Livres et les Revues. L. BOUVAT. — A. F. — I. H. — A. L. C. 205

Aristide Marre. — Deux ouvrages de M. Margoliouth. — Une grammaire d'arabe littéral. — Un traité d'An-Nakchbandî. — Le livre de la création de l'histoire — Bibliographie arabe. — La Parure, les vêtements et le voile. — Les Manuscrits de la Médersa de Tlemcen. — La Mutualité indigène en Algérie. — Petite histoire de France et de l'Afrique du Nord. — Une publication allemande sur le Maroc. — Bibliographie égyptienne — La Guinée française. — Littérature arabico-malgache. — L'Action française en Orient. — Notes de bibliographie ottomane. — La librairie du *Terdjumân*. — Néologismes tartares. — Notes de bibliographie persane. — Exégèse musulmane. — Un nouveau Manuel persan. — Un livre persan édité au Caire. — La littérature védique. — Un dictionnaire anglais-guzerati. — Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, VI, 3-4. — Les manuscrits de l'Université de Leyde. — Société asiatique. — Columbia University Oriental Studies. — L'Itinéraire de Benjamin de Tudèle. — Le Messianisme dans le Talmud et le Midraschin. — Le Juif tunisien. — Church Missionary Society. — All about Philippine.

41505 2 C
3.9.43

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

PRIX DU NUMÉRO MENSUEL : 2 FR. 50; FRANCO PAR POSTE : 3 FRANCS.

ABONNEMENT : PARIS, 20 FRANCS; UNION POSTALE, 25 FRANCS.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

REVUE DU MONDE MUSULMAN

Publiée sous la direction de : A. Le CHATELIER

COMITÉ DE DIRECTION :

MM. H. CORDIER — O. HOUDAS. — Cl. HUART.
Julien VINSON. — VISSIÈRE.

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. L. BOUVAT. — A. CABATON. — A. FEVRET. — F. FARJENEL
N. SLOUSCH.

BUREAU DE LA REVUE :

28, RUE BONAPARTE, 28

ARCHIVES MAROCAINES

Vol. XI, Fle I

Les Musulmans d'Algérie au Maroc, par Ed. Michaux-Bellaire.
Une fetoua de Cheikh Sidia —

Vol. XI, Fle II

L'organisation des Finances au Maroc —
Description de la ville de Fès —

Vol. XI, Fle III

Internement au Maroc de Si Sliman Ben Qaddour et des Oulad Sidi Cheikh R'araba de sa famille en 1876.
L'industrie à Tétouan.
Fetoua du Faqih Sidi Ali Et-Tsouli (*suite*).
Khorâfa d''Ali Ch-Châtar.
Traduction : Histoire d'Ali Ch-Châtar.
Traduction d'une note en arabe sur l'alchimie.
Ouvrages entrés à la Bibliothèque.

Ernest LEROUX, Éditeur, 28, rue Bonaparte

Revue du Monde Musulman

2e Année. JANVIER N° 1.

VOYAGE DE TANGER A LA MECQUE PAR EL ḤASAN BEN MOḤAMMED EL R'ASSÂL

L'auteur du voyage, dont nous donnons ci-dessous le résumé, est un Tangérois qui a déjà écrit plusieurs ouvrages du même genre. Son père était chef de la douane à Tanger; lui-même fut *amîn*, et le Sultan le sollicita plusieurs fois, sans succès, de reprendre les fonctions de son père.

Ce voyage qu'il fit à la Mecque nous intéresse surtout au point de vue de l'étude des relations qui existent entre les musulmans du Maroc et ceux d'Égypte et d'Arabie. Le lecteur y trouvera les noms de quelques personnages marocains établis soit au Caire, soit à la Mecque ou Médine, et dont la principale mission est de prélever sur les successions de ceux de leurs compatriotes qui viennent à mourir en ces pays, la part du *Makhzen*. Ils ont, en second lieu, la charge de diminuer, autant que possible, aux pèlerins les difficultés du voyage, car, comme le dit l'auteur, tout voyageur est en quelque sorte un aveugle, bien heureux de rencontrer sur sa route des amis pour lui venir en aide.

Quelques impressions de l'auteur, notamment celles sur

la quarantaine qu'on lui fit subir au mont Sinaï, ne manquent pas d'un intérêt assez piquant.

Louange a Dieu, qui transforme le pèlerinage en un acte de réparation des péchés et promet aux pèlerins l'accomplissement de leurs vœux.

Tourmenté du désir ardent de me rendre en pèlerinage aux lieux saints, pour y visiter les tombeaux du Prophète et des *Anṣâr*, je m'empressai de mettre ce projet à exécution, en me conformant aux traditions du Prophète.

Mon départ de Tanger eut lieu le jeudi 7 du mois de chaouâl de l'année 1315 (1897), à 10 heures du matin.

J'avais pris place à bord d'un bateau anglais qui devait se diriger sur Alexandrie. Ce bateau quitta Tanger après la prière du *Ḍhour*, se rendant d'abord à Alger, où nous arrivâmes le samedi. Cette ville, bâtie sur le versant d'une montagne, offre un aspect magnifique. J'y descendis. Je remarquai une place près de laquelle se trouvaient une mosquée, des constructions diverses et d'immenses magasins contenant de riches marchandises. Je fis ensuite ma visite au célèbre marabout Sîdi ʿAbd Errahmân Eth Thaʿaliby, dont le tombeau est situé sur une éminence en dehors de la ville. Cette visite terminée, je repris le bateau, qui repartait le jour même après la prière du *Ḍhour*.

Le lundi soir, après la prière du *ʿAchâ*, le bateau fit escale à Malte, où nous descendîmes le lendemain matin. C'est une des plus grandes villes de la Mer Blanche; elle possède de nombreuses fortifications. Située sur une montagne, la plupart de ses rues sont en escaliers. Quelques-unes sont pavées en bois, pour éviter le bruit du roulement des voitures. On y trouve d'importants marchés

et des magasins de tout genre. Parmi les marchés, celui aux légumes est remarquablement bien édifié ; on l'entretient soigneusement. Fruits et légumes y sont classés par catégorie. C'est là que nous fîmes nos provisions. Mais le palais du gouverneur est sans contredit ce qu'il y a de plus intéressant à voir. C'est un superbe édifice, où on peut admirer des armes anciennes, des flèches, et des canons du dernier modèle qui mesurent 8 empans de long.

En dehors de la ville, on rencontre le cimetière musulman entouré d'un mur.

C'est en raison du grand nombre de passagers musulmans, tant commerçants que pèlerins, venant d'Orient ou d'Occident, que le gouvernement ottoman avait fait bâtir ce cimetière, près duquel se trouve une mosquée dirigée par un imam chargé des inhumations. L'entretien du cimetière et de la mosquée est à la charge du gouvernement ottoman.

Le soir de ce même jour, à 5 heures, nous remontâmes à bord du bateau, qui nous emmena directement à Alexandrie, où nous arrivâmes le samedi, au coucher du soleil, en dépit d'une assez grosse tempête, qui avait plongé les pèlerins dans l'inquiétude, quelques heures avant d'atteindre cette ville.

Le port d'Alexandrie est un des plus grands de la Mer Blanche, aussi le nombre des bateaux qui y stationnent est-il très considérable.

Parmi les visites que nous fîmes dans cette ville, citons celle au tombeau de l'un des prophètes de Dieu, Daniel. Ce tombeau est situé dans un caveau où l'on descend par un escalier. Nous visitâmes ensuite le tombeau de l'imam El Boûçîry, celui du cheikh Aboû El 'Abbâs et ceux d'autres pieux personnages.

La ville d'Alexandrie renferme de nombreuses mosquées, dont la plus célèbre est celle de l'imam El Boûçîry.

Elle est entourée de fortifications et possède de nombreuses casernes. Le palais du khédive, situé près du port, a une façade splendide donnant sur la mer. A l'extrémité de la ville se trouve un superbe jardin, connu sous le nom de Maḥmoûdia. C'est un lieu très fréquenté, surtout l'après-midi, où on peut entendre de la musique orientale. Il renferme des arbres de haute futaie et une grande variété de fleurs. Au centre, on a installé de très jolis bassins de marbre, ornés de lions également en marbre; du milieu de ces bassins partent des jets d'eau alimentés par le Nil.

La plupart des rues sont larges, pavées en pierre à la mode européenne. Partout on rencontre de nombreuses places et des magasins bien fournis. Les bains maures sont également très nombreux et d'une grande propreté.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est une colonne en marbre d'une hauteur d'environ 30 mètres.

Nous séjournâmes quelques jours dans cette ville fondée par Alexandre.

Avant de la quitter définitivement, j'eus soin de me débarrasser de mes bagages en les expédiant à Suez.

Le samedi, à 4 heures de l'après-midi, je pris le chemin de fer pour me rendre au Caire. Le train ne s'arrêta que dans quelques villages. Sur tout le parcours, le paysage était d'une beauté et d'une gaîté sans pareilles. Les plantes et les cultures étaient si belles, qu'il ne fallut pas moins que le déclin du jour pour m'arracher à ce magnifique spectacle.

Le train entra à 8 heures en gare du Caire, où m'attendait El Ḥâdj Moḥammed Lahlou El Fâsy, représentant des Marocains dans cette ville (1). Il me reçut avec une grande

(1) Les Marocains du Caire sont relativement assez nombreux. Selon leur habitude, dès qu'ils se trouvent en assez grand nombre dans une ville, ils se sont réunis dans le même quartier; puis, obéissant aux

cordialité. A la sortie de la gare, sa voiture m'attendait pour me conduire à la demeure de son père.

Durant tout mon séjour au Caire, je fus l'objet des égards et de la générosité intarissable de Sidi El Ḥâdj Moḥammed.

La capitale de l'Égypte est située sur le Nil. On y remarque de nombreux appareils à vapeur, qui servent à purifier l'eau du Nil avant qu'elle ne soit distribuée aux fontaines et maisons de la ville. Non loin du Caire s'élève une grande montagne, au sommet de laquelle on a bâti des forts, munis de canons modernes. Du centre de cette citadelle émerge le minaret d'une grande mosquée, d'où on domine toute la ville. Cette mosquée rappelle le souvenir du pacha Moḥammed ʿAli El Maghreby.

La ville du Caire contient les traces mémorables de prophètes et des tombeaux de marabouts et savants tels que l'imam Ech Châfiʿ.

Parmi tant de célèbres monuments, il est important de citer la fameuse mosquée de Sidi El Ḥosein, celles de El Mouayyed, d'El ʿAtîq et de Moḥammed ben El Âcy.

Dans cette énumération, il ne faut pas oublier la mosquée d'El Azhar, connue du monde entier. On y enseigne les doctrines des quatre rites. Elle comprend plusieurs salles, où les étudiants se répartissent en groupes pour suivre les différents cours qui leur sont professés.

Le commerce du Caire a pris une très grande extension.

Les rues sont assez larges et bien entretenues comme en Europe, à l'exception de quelques-unes, très anciennes, où les voitures ne peuvent circuler. En outre des

usages du Rif et du Soûs, dont la plupart d'entre eux sont originaires, ils se sont choisi un chef ou moqaddem.

Ce moqaddem fut, il y a quelques années, ʿAbd El R'any; ʿAbd El Ouâḥid, de la famille des Oulâd Et Tâzi, lui succéda. La famille de ce dernier arriva presque à monopoliser cette fonction. L'un de ses membres alla même à Constantinople demander au Sultan la reconnaissance officielle du titre de représentant des Marocains au Caire. On lui opposa un refus.

monuments que nous avons cités plus haut, il y a de magnifiques jardins botaniques où l'eau du Nil vient jaillir en de superbes bassins de marbre.

A quelque distance de la ville s'élève un groupe de pyramides, que je n'ai pu voir en raison du peu de temps qui me restait pour me rendre à la Mecque. D'ailleurs, la ville du Caire est tellement grande que celui même qui y ferait un long séjour ne pourrait arriver à en faire une description complète.

Au bout de quelques jours, je repris le chemin de fer, le mercredi soir, pour Ismaïlia, où nous passâmes la nuit. Le lendemain matin, de bonne heure, le train reprit sa marche. Nous atteignîmes ainsi Suez en huit heures.

A la gare, j'étais attendu par Sîdi ʿAbd El Fattâh (1), représentant des Marocains, qui devait me mener à sa propre maison. Cette ville possède un port industriel, tout près du canal qui sépare la Mer Blanche de la Mer Rouge. Elle est aussi agrémentée d'arbres nombreux et de jardins particuliers. Je pris soin de faire la visite du tombeau du célèbre marabout Sidi R'arîb, dont la qoubba se trouve au centre de la ville.

Après avoir fait les achats dont j'avais besoin pour le voyage, je pris place sur un vapeur égyptien battant pavillon musulman. Nul ne pouvait y monter s'il n'avait obtenu

Mais il arriva qu'un des membres de la famille des Oulâd El Tâzi fut un jour jeté en prison à la suite d'un délit. La famille entière retourna alors au Maroc, où elle habite maintenant Fès. Elle possède d'ailleurs toujours quelques maisons au Caire.

El Ḥâdj Moḥammed Lahlou El Fâsy est le moqaddem actuel des Marocains au Caire ; il rend de grands services à ceux d'entre ses compatriotes qui sont de passage dans cette ville. Il y a fort longtemps qu'il est établi en Égypte, où il possède une importante maison de commerce. Son fils retourne souvent à Fès ; c'est un homme très instruit en études arabes ; il est en relations assez suivies avec le Makhzen.

(1) Il est, à Suez, le représentant du chargé d'affaires marocain au Caire.

auparavant une autorisation spéciale qui devait se joindre au billet de passage.

Le grand nombre de passagers tant hommes que femmes m'avait fait regretter de continuer mon voyage à bord de ce bateau. Aussi, pour y remédier dans la mesure du possible, me suis-je empressé de prendre une cabine de première classe. Mes regrets, cependant, firent bientôt place à la joie quand j'observai que tous les passagers se trouvaient dans la plus grande allégresse. J'eus également le plaisir de causer avec quelques lettrés syriens et de faire régulièrement avec eux les cinq prières. De sorte qu'en leur compagnie, le temps se passa à prier et à chanter des poésies à l'éloge du Prophète.

Nous arrivâmes le samedi, à la tombée de la nuit, à Yambo. Ce port est le plus rapproché de Médine. Les caravanes peuvent l'atteindre en trois jours. Le climat y est très mauvais, l'eau saumâtre, ce qui ne contribua pas peu à me rendre malade.

Je descendis chez le vieillard, oncle d'Ismâ'il, à qui j'avais été recommandé par le représentant des Marocains au Caire. Il prit soin de mes bagages.

La lettre de recommandation que j'avais pour lui me fut très utile, car le voyageur qui n'a à compter que sur lui-même est un véritable aveugle.

Peu à peu ma maladie disparut et les forces me revinrent dès le départ de Yambo.

A une petite distance de cette ville, sur le rivage de la mer, se trouve le tombeau de Sidi Zâra'a, dont je visitai la qoubba. Pour me rendre à Médine, j'avais loué deux chameaux, dont l'un me servait de monture, tandis que l'autre portait mes bagages.

Notre départ de Yambo eut lieu un samedi après la prière du *Dhour*. La caravane dont je faisais partie était

très importante. Nous suivîmes la route d'El Khâmsia, continuant notre marche l'après-midi et la nuit selon l'habitude des gens de ce pays. Pendant la marche on allumait de grands feux au bord du chemin en se servant de buissons de lotus. Ces feux donnaient en pleine nuit l'illusion du jour. Le dimanche matin la caravane fit halte à un endroit surnommé l'étape de Sîdi Sa'îd. Nous quittâmes cet endroit vers les 10 heures du même jour. A moitié chemin, à l'endroit nommé El Hamda, nous remarquâmes la fertilité du sol ; de nombreux palmiers y poussaient et l'eau y était en abondance. Nous continuâmes notre marche jusqu'à minuit, heure à laquelle nous arrivâmes à Qariat El Djidâ où nous fîmes halte. Nous passâmes toute la journée du lundi soit à nous reposer, soit à faire d'amples provisions de viandes et de pastèques. Ce village est alimenté par un oued abondant. C'est là que se trouve la qoubba du célèbre marabout Sîdi 'Abd Errahîm El Bour''yi.

Nous reprîmes la marche le mardi matin et nous arrivâmes vers une heure dans la vallée de El 'Arich, non loin de Bir 'Abbâs.

Après une légère collation, nous quittâmes cette vallée le lendemain même, c'est-à-dire le mercredi matin, de sorte que nous pûmes arriver à Médine à l'heure de la prière de l'*'Achâ*, sans difficulté ni fatigue.

Grande fut notre joie quand nous aperçûmes de loin cette sainte ville. Quelques minutes avant d'y arriver, nous entamâmes des chants à la gloire du Prophète. Devant la porte de la ville, je fus reçu fraternellement par Sîdi 'Ali El Machriq El Madany, qui me conduisit dans sa propre maison (1).

Le lendemain jeudi je pris un bain maure pour me débarrasser de toute impureté. L'établissement de bains était

(1) C'est un مزور, c'est-à-dire un guide chargé de conduire les pèlerins.

propre et luxueux. Je remis ensuite mes vêtements, que j'avais préalablement parfumés.

Dès ma sortie du bain, je me dirigeai vers la grande mosquée par la porte de Raḥma, où je fis ma prière (2 rik'a) entre le tombeau du Prophète et le minbar ; puis je visitai les tombeaux du Prophète et des deux cheikhs.

J'allai ensuite voir les tombeaux de quelques autres saints de la ville et me dirigeai vers le Djebel Aḥad. Sur le versant de ce Djebel, je rendis visite aux tombeaux des Mouchâhidîn et au *maqâm* de Sîdi Ḥamza, l'oncle du Prophète. Entre autres lieux saints, je vis encore la mosquée de Djâma' El Qoubba qui se trouve au sud de la ville, séparée de celle-ci par une route et un endroit assez vaste où sont plantés de nombreux palmiers. Non loin de là ont été bâties la mosquée d'El Qiblateïn et celle au milieu de laquelle se trouve le *Mabrak*, c'est-à-dire l'emplacement où la chamelle du Prophète s'était affaissée au moment où elle portait sur son dos l'envoyé de Dieu. Là encore a été creusé le puits connu sous le nom de puits de la Bague.

Les eaux de ce puits vont former un peu plus loin la source bleue, dont l'abondance est telle qu'elle permet d'alimenter toute la ville.

On trouve encore de nombreux puits, tels que celui de Zemzem, au centre de la cour du *Maqâm En Nabaoui* (Station du Prophète). J'eus aussi l'occasion de retrouver sur une pierre la trace des doigts du Prophète et de rencontrer une partie du moulin dont s'était servie Fâṭma, sa fille chérie.

Médine est située par 25° 20' de latitude. Elle est entourée d'une forte muraille et possède plusieurs marchés, de nombreuses *medersas* pour les émigrés et des écoles fondées à l'aide de legs pieux. Les habitants sont très doux de caractère.

Le personnel du *Mesjid* se compose d'Abyssins et d'autres jeunes gens, tous très proprement vêtus. Le chef

de ce personnel porte le titre d'Agha. Les personnes désireuses de lire la description de Médine peuvent consulter l'ouvrage intitulé : خلاصة الوفاء فى اخبار دار المصطفي لسيدى السمهودى

Avant de quitter Médine pour me rendre à la Mecque, je fis une visite au tombeau du Prophète en passant par la porte de Bâb Es Salâm, et fis la prière (2 rikʿa) entre le tombeau du Prophète et le *minbar*. Je visitai également le tombeau d'Aboû Bekr Eç Caddîq et celui d'Aboû Ḥafç ʿOmar El Fârouq.

Ce fut les larmes aux yeux que je quittai ces lieux vénérés, avec l'espoir d'y revenir encore une fois. Après un repos de plusieurs jours, notre caravane se mit en marche, un lundi matin, par la route d'El ʿAchâria.

A l'heure de la prière de l'*ʿAçr*, nous fîmes halte à Beni Khalîfa qui est le *Mir'âth* du Prophète.

Après avoir fait mes ablutions, je fis ma prière (2 *rikʿa*). Comme, pour des raisons valables, j'avais été obligé de revêtir mes habits, alors que les pèlerins ne doivent porter qu'une *foûta* et aller tête nue, je payai la somme nécessaire pour avoir le droit de déroger à cette règle.

Notre départ eut lieu le lendemain matin. A une heure, le matin suivant, nous fîmes halte au lieu dit Thaniet Akhliç, sur le bord d'un oued ombragé de hauts palmiers. Départ de Thaniet Akhliç le mercredi, au lever du soleil, et continuation de la marche pendant toute la journée. Arrivée à 2 heures du matin à Bir Ibn El Ḥasani.

Départ de Bir ibn El Ḥasani le jeudi matin. Arrivée à 10 heures du soir du même jour au lieu dit Bir Ech Cheikh. Départ de Bir Ech Cheikh le vendredi matin. Arrivée à 10 heures du soir au milieu d'une tribu où nous achetâmes nos provisions de bouche. Départ le samedi, au lever du soleil. Arrivée à une heure du matin au caravansérail de

Rûbir', qui n'offre rien de particulier. Sur notre route, nous rencontrons de grands marchés fréquentés par les habitants des environs qui vendent aux pèlerins les produits du pays. Ils arrivent avec de grandes quantités de melons très gros et doux, des dattes, du lait caillé et d'autres produits.

Départ à 10 heures, le dimanche matin, et continuation de notre marche toute la nuit. Repos au caravansérail de Kaḍhma, depuis l'aurore de la journée du lundi jusqu'à 10 heures du matin, heure du départ.

Après la prière de l'*'Achâ*, nous fûmes surpris par un vent très violent, comme je n'en avais jamais vu de semblable. A mesure que nous avancions, le vent cessait graduellement jusqu'à ce que nous arrivâmes à Qariat 'Asafân le mardi matin. de bonne heure. Ce lieu, appelé par les Arabes Bîr Et Tefla بير التفلة, est celui où le Prophète avait craché; pour cette raison, l'eau y est excellente.

Départ à midi; arrivée à Oued Fâṭma au lever du soleil de la journée du mercredi. Départ à 9 heures du matin. Une pluie assez forte qui nous accompagnait, ne cessa de tomber qu'à notre arrivée en vue de la Mecque. Arrivée à la Mecque au moment de la prière de l'*'Açr*. Entrée par la porte haute, qui est une des trois principales. Je fus reçu là par le *ṭaouâf* طواف (1) bien connu, Sîdi Moḥammed Ḥafiḍh, chez lequel je devais passer la première nuit en attendant de trouver un gîte.

Après la prière du *Maghreb*, je me dirigeai vers la mosquée où j'entrai par la porte Beni Chîba, d'où l'on aperçoit la pierre noire.

Je visitai ce lieu sacré comme il le fallait et conformément aux traditions. Après avoir vu la pierre noire ainsi

(1) C'est le nom spécial à la Mecque, donné aux guides des pèlerins.

que le *Maqâm* d'Abraham, j'allai boire de l'eau du puits de Zemzem, qui se trouve en face et à quelques mètres seulement de la pierre noire. Je sortis par la porte de Çafa, comme il est recommandé de le faire dans les prescriptions concernant le pèlerinage. Je montai ensuite sur le sommet de Çafa.

Retour de Çafa pour aller au Maroua, où je fis la même chose qu'au Çafa.

A la fin de ces visites, je trouvai un logement près du marché des Syriens. A partir de ce moment, je consacrai les nuits, jusqu'à l'aurore, au طوف ou tournées obligatoires, en raison de l'accablante chaleur des premiers jours de dhoû-l-ḥiddja. Le septième jour de ce même mois est appelé يوم الزينة (journée de l'embellissement). Ce jour-là, tous les pèlerins se groupent autour du *Mesdjid* El Ḥaram, au moment de la prière du *Ḍhour*. Le *minbar* est placé à main droite en entrant. Après la prière, l'imam prononce une *khoṭba* sur les devoirs envers Dieu.

Le lendemain 8, jour de la « terouïa » تروية ou abreuvement, nous sortîmes pour aller à Mina. Dès la fin de la prière du vendredi, j'envoyai mes amis à ʿArafa retenir nos places, qui devaient être près de celle de l'imam. Pour que, le moment venu, nous puissions mieux les reconnaître, je leur avais confié un objet à poser sur la qoubba; l'emplacement choisi serait ainsi plus facilement reconnaissable.

Je partis, à dos d'âne, le même jour, après la prière du *Maghreb*, pour gagner Mina, où j'arrivai après une heure et demie de marche. J'avais loué une maison, à cette occasion, moyennant un demi-douro.

Je quittai cet endroit à 10 heures du soir, malgré la coutume qu'on a d'y passer la nuit entière; et, reprenant

ma marche, j'arrivai à Mouzdalifa à minuit. De là, je gagnai la mosquée de Thamra et enfin la qoubba, lieu du rendez-vous avec mes amis, près de la place de l'imam. J'atteignis cette place dès le point du jour.

Après la prière de midi, l'imam devait prononcer deux *khoṭba* pour faire connaître au public les cérémonies qui restaient à accomplir, puis nous devions faire les deux prières du *Ḍhour* et de l'*Açr* en même temps, et nous réunir à 'Arafa pour nous conformer aux obligations du pèlerinage (1).

A ce moment, toute la foule était tournée vers l'imam.

Ce jour d''Arafa était un samedi.

A chaque instant, la foule devait répondre par la تلبية.

Les pèlerins que leur éloignement de l'imam empêchait d'entendre, devaient répondre chaque fois que ce dernier faisait un signe.

La *khoṭba* se termina une demi-heure après le coucher du soleil, au milieu d'une foule considérable. Les pèlerins durent reprendre le chemin qui passait entre les deux montagnes pour descendre à Mouzdalifa, où j'arrivai quelque temps après la prière de l'*Achâ* et d'où je devais repartir le lendemain matin, après la prière.

J'achevai la marche d'Oued En Nâr à Mina, en deux heures de temps.

Pour pouvoir me reposer, je repris à Mina la maison que j'y avais louée auparavant. De Mina, j'envoyai faire égorger un mouton, bien qu'il eût dû être égorgé par moi-même, conformément à la tradition. Ordre avait été donné de mettre toutes les bêtes égorgées dans un trou contenant de la chaux.

Le jour suivant, qui est celui du نحر (2), je me rendis à la

1) Cette réunion porte le nom de يوم الوقيف.

2) C'est le jour de l'immolation des victimes.

Mecque pour accomplir la tournée complémentaire; puis je retournai de nouveau à Mina, comme il est de coutume de le faire. Le soir du troisième jour de l'ʿaïd, après avoir encore fait quelques dévotions, je me rendis à la Mecque pour faire la prière du vendredi et entendre la *khoṭba* que l'imam adresse aux pèlerins repartant pour leur pays.

La prière du *Maghreb* terminée, je changeai d'habits pour aller à ʿAmra, en compagnie du ṭaouâf (طواف) qui montait un âne ; moi-même, j'avais comme monture le cheval de notre ami le cheikh El Yamani. Arrivé à destination après la prière de l'ʿ*Achâ*, ma première visite fut pour le tombeau de ʿAïcha. Retour à la Mecque ; visite de la pierre noire, du tombeau du Prophète et de la station d'Abraham, etc. Nouvelle visite au Çafâ et au Meroua. En un mot, renouvellement des mêmes cérémonies déjà accomplies une fois.

La Mecque est située par 21° 30′ de latitude et 77° de longitude. Les maisons sont très entassées les unes sur les autres.

Les fruits de toutes sortes y sont de première qualité. Il y a des marchés, de grands magasins avec des marchandises provenant de tous pays, notamment de l'Inde, dont de nombreux commerçants ont établi leur résidence dans cette ville, et des jardins privés en grand nombre, dans la banlieue.

La mosquée de la Mecque présente 19 portes et 7 minarets. Les serviteurs, originaires d'Abyssinie et d'autres pays, sont placés par ordre de mérite sous la direction de l'Agha, leur chef.

Parmi les choses qui méritent d'être visitées, il faut citer le Djebel Qabîs, d'où l'on voit la mosquée. Sur cette montagne se trouve une petite mosquée.

Le cimetière de la Mecque se trouve loin de la ville; on

y remarque les tombeaux des compagnons de Mohammed, des adeptes, des ʿoulamâ et des saints. Parmi les tombeaux célèbres, citons celui de Khadîdja El Kobra.

Les gens de la Mecque sont d'une très grande propreté; ils portent des vêtements blancs et ont beaucoup de goût pour les parfums. Ils se nettoient les dents avec le bois d'un arbre nommé Arak et boivent l'eau de la source de Zobeida.

Le 8 et le 9, de grandes fêtes ont lieu, on tire des feux d'artifice de couleurs différentes, entre Mina et ʿArafa. Le matin du deuxième jour de fête, grande réception à Mina; les Syriens, les Égyptiens, tous les chefs de la garnison et les notables, en tenue officielle, se groupent, selon leur rang de dignité, autour du chérif de la Mecque. A ce moment, le chef de la caravane de Syrie se présente à lui, pour lui remettre le cadeau annuel du sultan de Turquie. Ce cadeau est une robe noire (1). Puis des coups de canons se font entendre et les assistants se séparent joyeusement.

Au bout de vingt jours de séjour à la Mecque, je devais me rendre avec la caravane à Djedda. Après avoir donc fait ma dernière visite à la Kaʿba, je sortis par la porte des adieux. Nous marchâmes toute la nuit et fîmes halte, dès la pointe du jour, dans une tribu nommée Ḥadda. Le pays est très dénudé. Nous y trouvâmes cependant quelques sources d'excellente eau et des palmiers; des nattes étaient étendues pour les personnes qui désiraient se reposer. Toute la journée du mercredi fut consacrée au repos. Départ avant le *Maghreb*. Arrivée à Djedda le jeudi matin. Le voyage de la Mecque à Djedda s'effectue très rapidement et à dos d'âne, il y a peu de chameaux; on peut faire ce voyage en neuf heures.

1) C'est une robe noire, longue, appelée *djoubba soûdâ* جبة سودا.

Djedda est, sur la Mer Rouge, le port du Ḥidjaz où débarquent et se rembarquent les pèlerins de la Mecque. On y fait du commerce avec tous les pays. Les habitants sont Arabes, Hindous et Maghrebins.

Il y a plusieurs mosquées, quelques fortifications et des casernes, ainsi que de jolies maisons appartenant à des commerçants musulmans et d'autres religions. La plupart de ses rues sont larges ; on les arrose une fois par jour.

Après la prière du vendredi, je sortis à dos d'âne pour visiter le lieu que l'on dit être celui du tombeau d'Ève. Ce tombeau est situé dans un cimetière hors de la ville ; il est d'une longueur de 300 coudées. Parmi ceux qui prétendent qu'il est bien authentique, il faut citer Ibn Khallikàn.

Notre séjour à Djedda ne fut que de quelques jours.

Départ le dimanche 24 de dhoû-l-ḥiddja par un bateau allant à Beyrouth avec 500 pèlerins. Arrivée au mont Sinaï le mercredi matin.

Le médecin de la quarantaine se présenta dès que le bateau fut ancré, pour examiner l'état des pèlerins. Il nous avisa que nous ne pourrions quitter le bateau qu'au bout de sept jours, puis il se retira. Le peu d'espace disponible força les pèlerins à s'entasser les uns sur les autres. Une fois par jour, une barque nous apportait une très mauvaise nourriture qui nous était vendue à un prix déraisonnable. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on arrivait, au milieu de cette foule grouillante, à se procurer le strict nécessaire.

Au bout des sept jours, on nous fit débarquer pour passer à la désinfection. Un remorqueur amena jusqu'au rivage les barcasses des pèlerins. Il ne nous fut permis d'emporter du bateau que quelques vêtements et ce qui était indispensable pour dormir. Le reste de nos effets

devait demeurer à bord et être désinfecté par les soins des autorités de la quarantaine.

Une fois arrivés aux appareils à désinfecter, on n'accepta que ceux d'entre nous qui étaient en mesure de payer une demi-livre. Ceux qui ne purent satisfaire à cette exigence durent attendre, pendant deux ou trois jours, exposés durant la journée aux ardeurs du soleil, que ceux qui avaient pu payer eussent tous passé.

Pour se soumettre à l'opération de la désinfection, les pèlerins devaient se déshabiller complètement. On remettait à chacun d'eux une chemise bleue. Leurs vêtements étaient alors jetés dans les machines à désinfecter; puis le médecin leur ordonnait de s'aligner, pour qu'il pût les examiner et les arroser d'une eau d'odeur désagréable; après quoi, on leur faisait prendre un bain. Leur sortie s'effectuait par une porte autre que celle par laquelle ils étaient entrés, et au delà de laquelle ils retrouvaient leurs bagages jetés pêle-mêle sur le sol. La désinfection avait brûlé quelques-uns de ces bagages, les autres étaient encore tout mouillés d'une eau dont l'odeur nous prenait à la gorge. A ce moment, on entendait des cris de tous côtés; les uns pleuraient la perte de leurs vêtements brûlés, les autres se lamentaient sur la disparition de leurs affaires.

La désinfection terminée, les pèlerins, hommes, femmes et enfants, durent se rendre à pied, en dépit d'une chaleur torride, dans un endroit pierreux que gardaient des soldats. Là se dressaient des tentes entourées de fils de fer à la façon d'une cage. Le prix des aliments était tellement élevé qu'on n'achetait que juste de quoi ne pas mourir de faim.

Le médecin venait tous les jours faire sa visite. S'il trouvait quelque pèlerin dont l'état de santé l'inquiétait, il l'envoyait bon gré mal gré à l'hôpital pour le séparer de ses collègues. Ma plume se refuse à décrire la façon dont ces malades étaient traités. C'était à en faire fondre le cœur.

Trois jours avant la fin de la quarantaine, le médecin autorisa les pèlerins à assister à la désinfection de leurs caisses d'effets, qui auparavant étaient à la merci des flammes et de la fumée.

A la vue d'un tel désordre, je m'empressai de remettre quelques pourboires aux employés de service ; je sauvai ainsi d'une perte certaine les objets et effets que contenaient mes caisses.

Tel est le tableau, bien modérément esquissé, des souffrances auxquelles sont exposés les pèlerins au mont Sinaï ; et ceci avait duré vingt jours.

Départ le mardi à midi, arrivée à Suez le soir. Départ le jeudi, arrivée dans le détroit qui sépare la Mer Rouge de la Mer Blanche et porte le nom de الترعة العريضة (1).

Arrivée à Ismaïlia, où l'on resta mouillé toute la nuit. Arrivée à Port-Saïd à 2 heures de l'après-midi ; arrêt de deux heures, sans aucun débarquement de pèlerins, par ordre du gouvernement égyptien.

Arrivée à Beyrouth le samedi dans l'après-midi, où nous subissons une quarantaine de cinq jours dans de bonnes conditions. Après la quarantaine, je fus reçu d'une façon chaleureuse par Sîdi El Ḥâdj Moḥammed ben Abi Ṭâleb et ses amis.

Parmi les savants, jurisconsultes et personnages de marque que je vis, je citerai : le cheikh Yoûsef ibn Ismâ'îl En Neba'ouy ; le mufti des Ḥanéfites, le cheikh 'Abd El Bâsiṭ El Fakhoûry ; le savant soufiste Moḥammed Mourtaḍa ibn Ṭâleb El Ḥasany, d'origine algérienne ; le cousin de ce dernier, Aboû 'Abd Allâh Sîdi El Ḥâdj Moḥammed ibn Aboû Ṭâleb, conservateur du rite malékite ; l'écrivain Moustafa Nâdja Efendi. Quant aux personnages officiels,

(1) Ce qui veut dire « la large porte ».

j'eus l'occasion de voir : ʿAbd El Qâder Qabbani Efendi, directeur du journal ثمرة الجنون ; son collaborateur, le cheikh Ahmed Ṭabbarah Ḥasan Efendi ; Moḥammed Pacha, de Constantinople, etc.

Beyrouth est un port important de Syrie, bâti sur le versant d'une montagne. Derrière Beyrouth se trouve le mont Liban ; l'ensemble offre un panorama superbe. Parmi les mosquées, la plus importante est celle de Sîdi Yaḥia. Il y a aussi plusieurs médersas.

Départ le mardi, premier jour de çafar, par un bateau français se rendant à Marseille par Port-Saïd et Alexandrie. Arrivée à Marseille, le samedi. Départ pour Alger, où je fus reçu par Sîdi Moḥammed Dâdi [1], originaire de Fès.

Départ pour Oran par terre. D'Oran départ pour Melilla, où je fus reçu par Sîdi El Ḥâdj ʿAli Es Sousy El Mesfiouy.

Melilla, colonie espagnole, est la ville des prisonniers, tous gens ayant commis des crimes ou des assassinats. Ces prisonniers sont employés au service de la voirie et des travaux publics les plus pénibles ; des soldats en armes les surveillent. Ils portent un costume spécial qui les fait distinguer du reste de la population ; leur tête est couverte d'un chapeau de paille, leur barbe et leurs moustaches sont rasées.

De Melilla, départ pour Gibraltar, où je fus reçu par le représentant de notre Maître, Sîdi ʿAbdessalâm Bouziane [2], qui a le titre de consul.

1. C'est un notable commerçant algérois de la rue de la Lyre. Il a fait, en 1905, un long voyage, pendant lequel il a parcouru la France, l'Egypte, la Syrie, la Turquie et visité la Mecque et Médine. Ce fut lui, qui, il y a quelques années, fut chargé de recevoir Si El Guebbas, envoyé par le gouvernement marocain pour faire partie de la commission de délimitation de la frontière franco-marocaine.

2. Gibraltar est en effet actuellement le seul endroit où le gouvernement

Dès mon arrivée, ce consul avait avisé télégraphiquement le représentant de notre Maître, Sidi El Ḥâdj Moḥammed Ṭorrès, lequel nous avait fait répondre de passer par Ceuta.

Départ pour Ceuta après trois jours passés à Gibraltar. Départ en voiture jusqu'à la frontière, où nous passâmes la nuit chez notre ami le caïd ʿAbdessalâm Es Saʿîdi (1).

Retour à Tanger par la route de l'Andjera, à la fin de çafar de l'an 1316.

Ahmed Rezzouk.

marocain ait une représentation consulaire. Cet état de choses est motivé par le nombre relativement considérable de Marocains qui habitent cette ville et forment une colonie, parmi laquelle on peut distinguer deux catégories principales : celle des petits commerçants, qui vendent des œufs, de la volaille, etc., et dont le marché spécial est situé à l'entrée de la ville, et, en second lieu, celle des gros commerçants, qui vendent des tissus, des soieries, des babouches de Tétouan, des broderies sur cuir, des articles d'Orient, de la parfumerie, etc..., et dont les magasins sont situés sur la rue principale.

Sidi ʿAbdessalâm Bouziane, à qui le Sultan du Maroc avait confié, depuis de longues années, la charge des intérêts de cette colonie, fut révoqué, il y a quelques mois, à la suite, dit-on, d'une plainte du gouvernement anglais qui l'aurait accusé de faire de la contrebande d'armes. Les gens du Rif se servent, en effet, des Marocains de Gibraltar comme intermédiaires pour leur procurer des fusils et des munitions de guerre. (Voir *Archives marocaines*, vol. VI, nos 3 et 4. Notes sur le Rif, p. 402, § 3.) Quoi qu'il en soit, Bouziane était un homme intelligent, ouvert aux idées modernes, tout en restant très fidèle à sa religion. Grâce à sa position, il était en rapports avec nombre de personnages influents de l'Islam que leurs occupations faisaient passer par Gibraltar. Si Moḥammed Torrès, représentant du Sultan à Tanger, était son ami et compatriote: il avait fait ses études avec lui à Tétouan.

Bouziane fut remplacé provisoirement dans ses fonctions par un commerçant de Tétouan.

Chose particulière, le consul marocain de Gibraltar, reconnu par le gouvernement anglais, ne l'est pas par les consuls des autres puissances. Quant à la maison consulaire, elle comprend, au premier étage, des locaux occupés par le consul, et, au rez-de-chaussée, une salle transformée en mosquée, qui, la nuit, sert de refuge à quelques musulmans pauvres et aux Marocains de passage à Gibraltar.

(1) Ce caïd fut assassiné par les Andjeras, il y a environ deux ans.

LES « MOROS » DE SOULOU ET DE MINDANAO

NOTES SUR L'ISLAM AUX PHILIPPINES

L'Islam, qui eut une si triomphante carrière dans la péninsule et les grandes îles malaises, faillit obtenir même fortune, par des moyens et grâce à des races identiques, aux Philippines. S'il n'y réussit pas, en suite de sa rivalité inopinée avec le christianisme et la civilisation occidentale, il s'y maintint en toute indépendance jusqu'à nos jours, malgré une lutte de trois siècles contre l'Espagne. Ce fait seul suffit à caractériser l'intérêt qui s'attache à l'étude des populations musulmanes de l'Archipel.

Il est certain que les Philippines, découvertes par Magellan en 1520, décrites avec admiration par tous ceux qui ont pu y aborder, depuis trois cents ans, sous la domination, d'ailleurs plus nominale qu'effective, de l'Espagne, disputées à cette Espagne tour à tour par le Portugal, la Hollande et l'Angleterre, sont encore aujourd'hui un des pays les moins connus, tant au point de vue de la géographie physique que des conditions de la vie sociale, politique et économique.

La configuration essentiellement maritime du pays facilitait pourtant la pénétration sur les côtes, si les hauteurs

boisées la rendaient plus difficile vers le centre ; l'obstacle réel vint des hommes plus que des choses : jusqu'au dix-neuvième siècle, le sol philippin a été véritablement défendu contre la civilisation occidentale moins par l'administration méfiante de l'Espagne que par la piraterie, dans laquelle les « Moros » (1) ou musulmans malais ont joué un rôle actif.

Encore aujourd'hui, l'histoire demeure fort obscure, après la cession des Iles Philippines aux Américains en 1899, après la méthodique et savante exploration de l'Archipel entreprise par le gouvernement des États-Unis et la publication, en 1905, de l'énorme masse de documents du *Census*. Cette intéressante publication permet beaucoup plus de se rendre compte des erreurs passées que de donner des évaluations définitives.

On sait du moins que les Philippines, situées entre 4° 40 et 21°10′ de latitude nord, se composent de nombreuses îles, de dimensions et d'importance très variables, fixées provisoirement à 3.141 par le *Census*, et dont les plus vastes, Luçon et Manille, atteignent environ 100.000 kilomètres carrés.

Situé tout entier dans la zone torride, l'Archipel philippin est soumis au climat tropical, chaud et humide, avec les variations inévitables que peuvent entraîner les diverses altitudes et la direction des versants. Fleuves, montagnes, flore, faune, n'ont pu être encore l'objet que de recherches individuelles et locales, sans aboutir à une vue d'ensemble sûre, à une classification arrêtée (2).

(1) « La généralité des auteurs [espagnols], dit l'écrivain et bibliographe E.-W. Retana, désignent sous le nom de Moros les mahométans de race malaise plus ou moins pure, dont la civilisation a conservé des restes d'ancienne barbarie. » Retana, *Apendice* A, p. 9* de son édition de l'*Estadismo* de Martinez de Zúñiga.

(2) L'*Official Handbook of the Philippines* pour 1903, I, pp. 77-85, donne, sous la signature de M. Elmer-D. Merril, un bon chapitre de géographie botanique de ces régions.

Les chiffres donnés pour la population de l'Archipel sont encore flottants. Les Espagnols l'estimaient à moins de 7 millions d'habitants, en 1876; les Américains la portent à 7 millions et demi seulement.

On évalue ordinairement à un demi-million le nombre des indigènes qui habitaient les Philippines quand Magellan y aborda ; en près de quatre cents ans de domination espagnole, la population aurait donc plus que décuplé : mais c'est peu, eu égard à la beauté, à l'étendue et à la richesse du sol, surtout quand on met en parallèle l'accroissement si rapide de la Malaisie insulaire et péninsulaire, depuis l'établissement des Hollandais et des Anglais.

Ces millions d'individus, si l'on écarte d'abord le faible nombre des Européens (13 à 15.000) fonctionnaires, soldats ou colons, et l'élément chinois, plus considérable (40 à 50.000 individus), très actif mais localisé par son négoce dans certains centres, se rattachent à quelques grands groupes, trois d'après Montano et les documents publiés par les Jésuites sous les auspices du gouvernement américain en 1900 : le négroïde, l'indonésien et le malais ; deux seulement, d'après le *Census :* le négroïde et le malais. La question sur ce point peut encore prêter à la controverse.

L'élément négroïde est représenté par les misérables *Négritos* qui vivent, craintifs ou féroces, au centre de l'Archipel et qui en furent sans doute les autochtones, à coup sûr les premiers possesseurs connus.

L'élément malais paraît provenir d'une double invasion maritime, partie, selon toute vraisemblance, de Bornéo ou de Sumatra. La première eut lieu, pense-t-on, au treizième siècle, la deuxième sans doute au quinzième. Elles évincèrent partout les Négritos pour occuper les côtes et même l'intérieur dans nombre d'îles de l'Archipel.

Dans ces groupes ethniques, les indigènes chrétiens, au

moins de nom, entrent pour 6.987.686 d'après le *Census;* les païens ou « infieles » (1) pour environ 1.300.000; et les Moros ou Musulmans, seulement 277.547. Les Espagnols, désireux de justifier par le nombre de ces derniers la pénible lutte séculaire soutenue contre eux, l'avaient porté autrefois, avec une exagération manifeste, jusqu'à 400.000.

Ces Moros occupent tout l'archipel Soulouan, une grande partie de l'île de Palawan et s'échelonnent au nord-est, au sud-ouest de Mindanao, particulièrement sur le Rio Grande de cette île.

Sans tenter ici une étude historique qui se rattacherait trop indirectement à notre sujet, il est permis de se demander comment les Moros sont venus implanter l'Islam dans les Philippines et par quel moyen, en dépit de leur faiblesse numérique, ils les ont si longtemps disputées au Christianisme et à l'Espagne.

I

La première difficulté pour écrire l'histoire des Moros, tant à Mindanao qu'à Soulou, est l'absence totale de données historiques. Ces peuples essentiellement guerriers songeaient peu à écrire, et les Espagnols bien longtemps furent plus soucieux de les combattre que de les étudier. D'ailleurs il est à penser, que si quelque chronique more leur était tombée en mains, ils auraient agi avec elle comme avec les manuscrits indigènes tagalogs ou bisayas, qui furent l'occasion de tant d'auto-da-fé.

Encore aujourd'hui, ne peut-on obtenir d'eux que des

(1) Les Espagnols donnaient le nom d'*infieles* « infidèles, gentils » à tous les Philippins idolâtres.

récits légendaires et des généalogies interminables, nommées *tarsila* ou *sarsila* (1), que le moindre chef sait par cœur, pensant établir ainsi ses droits au titre de *datu* et faire remonter sa lignée à Adam et au Prophète. Elles constituent de sommaires et sèches chroniques qui ne le cèdent en rien en vanité naïve et en incohérence à celles des Chams et, comme elles, ne renferment guère que des noms et des dates. Ces *tarsila* sont écrites dans la langue du pays et en caractères arabes.

L'histoire qui a précédé la période de l'établissement de l'Islam, tant à Mindanao qu'à Soulou, est toute traditionnelle et mythologique. Cette mythologie dans l'un et l'autre pays débute par un déluge universel, à la suite duquel les hommes vivaient en paix aux sommets des montagnes quand les puissances surnaturelles, sans doute jalouses de leur prospérité, les envoient décimer par des monstres extraordinaires. Le grand mérite de ces récits, d'une incohérence souvent puérile, est de nous permettre de conjecturer dans l'histoire des Moros une période préislamique à caractère hindouïste.

Voici la légende qui a cours à Mindanao (2):

« Il y a bien longtemps, avant la venue de Kabungsuwan (3), Mindanao était couverte d'eau et la mer s'étendait sur toutes les plaines, les montagnes seules émergeaient. Les hommes s'y étaient réfugiés, fondant de nombreux villages heureux et prospères. Ce bonheur fut court. Bientôt apparurent des monstres terribles, qui dévoraient les hu-

(1) De l'arabe سلسلة *silsilat* « généalogie ».

(2) On peut la lire plus développée dans N. M. Saleeby, *Studies in Moro history*, pp. 16-20, mais je n'ai omis, en l'abrégeant, aucun détail essentiel. Les notes empruntées à Saleeby, dont l'ouvrage est fort riche en documents indigènes, sont suivies de l'initiale [S] entre crochets.

(3) L'introducteur présumé de l'Islam aux Philippines.

mains qui tombaient en leur pouvoir. Un de ces terribles animaux s'appelait *Kurīta* (1), avait de nombreux membres et vivait aussi facilement sur la terre que dans la mer. Il hantait le mont Kabalalan et en extirpait toute vie.

« Le deuxième, dénommé *Tarabūsaw* (2), avait la forme d'un homme gigantesque ; très vorace, il terrifiait tout le mont Matutun, où il avait élu domicile.

« Le troisième était un oiseau démesuré, appelé *Pah*, si large que ses ailes ouvertes cachaient le soleil et produisaient l'obscurité sur la terre ; son œuf avait la dimension d'une maison ; son refuge était le mont Bīta (3) et la région orientale du Ranao (4) qu'il ravageait et dont il dévorait les habitants. Les hommes désespérés s'enfuyaient dans les cavernes des montagnes, à son approche.

« Le quatrième était un oiseau encore, mais pourvu de sept têtes, et qui s'était donné la tâche de dévaster le mont Guraẏn (5) et les contrées avoisinantes.

« Toute la terre de Mindanao était dans le deuil et bientôt les terres lointaines souffrirent du mal qui lui arrivait. Or ces nouvelles parvinrent un jour aux oreilles du raja de Mantapuli, Indarapatra, qui en fut profondément attristé. Il résolut de venir en aide aux gens de Mindanao, appela son frère Raja Sulaẏman et le chargea d'aller délivrer le pays de ces monstres destructeurs. Raja Sulaẏman, ému lui-même de compassion, se résolut à partir, plein d'enthousiasme pour une telle entreprise, après avoir reçu de son frère une bague et un kriss nommé *Juru*

(1) Le *Kurīta* paraît avoir quelque ressemblance avec le *Crocodilus biporcatus* qui abonde dans le Rio Grande [S].

(2) *Tarabūsaw* peut désigner une grande variété de singe [S].

(3) Le plus haut pic de la chaîne nord de Parang et au-dessus de Barīra est peut-être le Mont Bīta [S].

(4) *Ranao* signifie lac. C'est le nom que les Moros donnent au lac du haut plateau situé à mi-chemin entre Malabang et Iligan et à la région entourant le lac [S].

(5) La plus haute cime ouest de Ranao, à la base de laquelle se trouve le « settlement » de Bacolod ou Bakulud [S].

Pakal (1) qui devait lui être d'un grand secours. Avant son départ, Indarapatra prit un jeune arbre et le planta devant sa fenêtre en disant à Sulayman : « Tant que « cet arbre vivra, je serai sûr que vous-même êtes en « vie ; s'il meurt, je serai averti que vous avez eu le même sort (2). »

« Raja Sulayman quitta Mantapuli et alla par les airs à Mindanao. Il ne marchait jamais et ne se servait pas de bateau. Il s'arrêta d'abord sur le mont Kabalalan, et voyant le pays désert sans trace d'êtres humains, il fut saisi de douleur et s'écria : « Hélas ! combien pitoyable et funeste est « cette dévastation ! » Ces paroles semblèrent émouvoir la montagne tout entière qui trembla, et soudain jaillit de ses entrailles le terrible *Kurita :* il se précipita sur Sulayman et imprima ses griffes dans sa chair. Mais celui-ci de son glaive tailla le monstre en pièces.

« De Kabalalan, Sulayman passa à Matutun qui ne lui parut pas moins désert, et soudain la forêt frémit et il en sortit *Tarabūsaw* qui poussa un furieux hurlement en menaçant Sulayman de le dévorer. Sulayman, à son tour, menaça l'animal de le tuer ; celui-ci répondit : « Si vous me « tuez, je succomberai comme un martyr ! » et s'étant armé d'une grosse branche d'arbre, il assaillit son adversaire. Après une longue et périlleuse lutte, *Tarabūsaw* épuisé s'abattit et Sulayman de son kriss le tua. Mourante, la bête félicita de son succès Sulayman, qui lui répartit : « Ce sont « vos actions antérieures qui ont appelé la mort sur vous. »

(1) C'est l'arabe ذو الفقار *ẕū 'l-fiḳār* « le seigneur de l'épine dorsale », nom du fameux glaive donné à 'Alī par Mahomet.

(2) Dans un conte indien du Bengale, un fils de roi, au moment de partir en aventure, donne une plante à sa mère. « Mère, dit-il, ayez soin de cette plante et regardez-y chaque jour ; si vous la voyez se flétrir, vous connaîtrez par là qu'il me sera arrivé quelque malheur ; si elle meurt, ce sera signe que moi aussi je serai mort ; si elle est bien fleurie, vous pourrez être sûre que je serai en bonne santé. — Même affabulation se retrouve dans plusieurs autres contes d'origine nettement indienne. Cf. Cosquin, *Contes de Lorraine*, I, pp. 71 et 221.

« Le vainqueur se rendit ensuite sur le mont Bita. Là la dévastation était encore pire ; la vue des maisons ruinées remplit Sulayman de pitié : « Hélas ! s'exclama-t-il, quelle « infortune s'est abattue sur cette contrée !... » A peine achevait-il, qu'à sa grande surprise le soleil fut voilé et l'obscurité se fit sur le pays. Comme il en cherchait la cause, en l'air, il aperçut un extraordinaire et gigantesque oiseau qui fondait du ciel sur lui. Il le reconnut aussitôt et, devinant son dessein, aussitôt que l'oiseau fut près de lui, du tranchant de son arme il lui coupa l'aile. L'oiseau s'abattit mort, mais du choc de son aile, dans sa chute, il tua aussi Sulayman.

« A cet instant, Raja Indarapatra, qui était assis à sa fenêtre regardant, vit l'arbuste se flétrir et mourir : « Hélas ! s'écria-t-il, Raja Sulayman est mort ! » et il se prit à pleurer. Puis, le cœur triste mais plein du désir de la revanche, il s'arma de son glaive et de son baudrier, et partit pour aller jusqu'à Mindanao rechercher son frère. A travers les airs, avec une merveilleuse rapidité, il se transporte d'abord à Kabalalan : il y vit les os du *Kurīta* et conclut que son frère, après avoir passé par là, en était reparti. A Matutun, il aperçut les os de *Tarabūsaw*, mais Sulayman n'était pas davantage là. Alors il passa sur le mont Bita reprendre ses recherches et il trouva là l'oiseau merveilleux étendu mort et privé de son aile ; auprès gisait la dépouille de Sulayman, reconnaissable au kriss qui était encore à son côté.

« A la vue de l'arme et de ces ossements, Raja Indarapatra se sentit pénétré de douleur et versa d'abondantes larmes. Mais, levant la tête, il aperçut non loin de lui une petite jarre d'eau et devina qu'elle avait été envoyée du ciel sur la terre ; il la prit et en versa l'eau sur ce qui avait été son frère. Aussitôt celui-ci revint à la vie. Sulayman se leva, salua son frère qui lui apprit comment il avait eu connaissance de sa mort. Sulayman lui assura qu'il n'avait jamais été privé de vie, mais qu'il était tombé seulement dans un

profond sommeil. Raja Indarapatra se réjouit fort de ces événements.

« Raja Sulayman reprit la route de Mantapuli, mais Raja Indarapatra continua sa marche vers le mont Gurayn. Là il rencontra le terrible oiseau à sept têtes et le tua d'un coup de son kriss *Juru Pakal*.

« Ayant détruit tous ces monstres nuisibles et pacifié tout le pays, Raja Indarapatra se mit à la recherche des habitants qui vivaient encore, et qui, il en était persuadé, s'étaient réfugiés nombreux dans des cavernes ou des grottes souterraines et sauvés ainsi. Après une longue journée de recherches, il aperçut à quelque distance de là une très belle femme, qui disparut au fond d'une caverne au moment où il pensait l'atteindre.

« Fatigué et tiraillé par la faim, Raja Indarapatra s'assit alors sur un rocher. Tandis qu'il regardait autour de lui, en quête de nourriture, il aperçut un pot rempli de riz cru et un grand feu à terre devant lui ; allant au feu, il le plaça entre ses jambes et mit le pot sur ses genoux pour cuire le riz. Étant ainsi occupé, il entendit quelqu'un rire et s'exclamer : « Oh ! que cet homme est puissant ! » Il se retourna : une vieille femme se tenait debout près de lui, admirant comment il pouvait cuire son riz à un feu placé entre ses jambes. La vieille femme se rapprocha et s'entretint avec Raja Indarapatra pendant qu'il mangeait son riz. Il lui demanda comment elle avait échappé au désastre et combien d'habitants du pays avec elle.

« Elle lui apprit que la majeure partie des habitants avait été dévorée par les redoutables monstres ; un très petit nombre seulement avait su préserver sa vie. Elle et son vieux mari s'étaient cachés dans le creux d'un arbre ; ils n'osèrent sortir de leur cachette que lorsque Raja Sulayman eut tué le terrible oiseau *Pah*. Le reste du peuple et le datu, continua-t-elle, se cachent encore dans une caverne dont ils craignent de sortir. Raja Indarapatra la pressa de

le conduire à cette caverne parler au peuple : l'excavation était très vaste ; une de ses anfractuosités servait d'appartement au datu et à sa famille.

« Introduit en présence du datu et entouré de tous les gens réfugiés dans la caverne, Raja Indarapatra leur raconta sa mission, ce qu'il avait accompli et les convia à sortir pour habiter à nouveau le pays. Il vit de nouveau là la belle fille qu'il avait auparavant remarquée à l'entrée de la caverne : c'était la fille du datu, qui la lui donna en mariage pour le récompenser de les avoir tous sauvés et d'avoir rendu la sécurité au pays. Le peuple sortit de la caverne et retourna à ses foyers qu'il habita désormais en paix et joie. C'est à ce moment que la mer se retira du pays et que les terres basses apparurent.

« Un jour que Raja Indarapatra songeait à retourner dans son pays, il se souvint de la bague de Sulayman et se mit à sa recherche. Tandis qu'il y était occupé, il trouva un filet au bord de l'eau et s'arrêta pour pêcher afin de renforcer ses provisions de route ; il attrapa quantité de poissons *buganga* et mangea l'un d'eux. Dans son ventre il retrouva la bague, ce qui lui mit le cœur en grande joie (1). Alors il prit congé de son beau-père, dit adieu à sa femme et s'en retourna tout heureux à Mantapuli.

« Mais la femme de Raja Indarapatra était enceinte au moment où son mari la quitta, et, quelques mois après, elle donna le jour à deux jumeaux : un garçon et une fille. Le garçon reçut le nom de Rinamuntaw et la fille celui de Rinayung; tous deux sont considérés comme les ancêtres de certaines tribus du Ranao et de quelques datus. »

M. N. M. Saleeby, à la suite de cette curieuse légende, fait remarquer le rapprochement qui pourrait être établi

(1) Le trait d'une bague retrouvée dans le corps d'un poisson se rencontre fréquemment dans les contes khmèrs et chams et dans bien d'autres sans doute.

entre le monstre Kurīta et les grands crocodiles qui abondent dans le Rio Grande, entre Tarabūsaw et certaines variétés de singes redoutables ; il rappelle encore que les Tirurays et les Manobos des montagnes au nord de Cotabato révèrent encore aujourd'hui un horrible oiseau, et que tous les Moros eux-mêmes croient au mauvais génie *Balbal* figuré par un oiseau nocturne. Alors même que le monstre Pah serait un ressouvenir du *rokh* (رخ) des légendes arabes, en dépit de quelques noms musulmans, ce qui est peut-être le plus symptomatique dans ce récit purement indigène, c'est sa couleur malaise teintée d'hindouïsme.

Les folk-loristes trouveront sans peine quelques récits de l'Inde présentant des épisodes analogues. Mais, d'ores et déjà, le nom de Mantapuli, la ville si lointaine que l'imagination des Moros se représente splendide vers le pays du coucher du soleil, et celui de Raja Indarapatra, le héros par excellence des légendes de Mindanao et auquel sont attribués maints prodiges dans d'autres récits, ainsi que celui de Paramisuli, la princesse qui, dans une autre légende relative à l'établissement de l'Islam à Mindanao, est donnée pour femme au père ou à l'oncle de Kabungsuwan, l'apôtre de la foi mahométane en ces régions, ont une physionomie tout à fait indienne. Indarapatra est sans doute le sanscrit *indraputra* « fils d'Indra, roi du ciel ».

On sait que plusieurs noms de lieux aux environs de Manille et ailleurs dénotent même origine et qu'il existe dans les dialectes, tant tagalocs et bisayas que moros, une notable proportion de termes sanscrits. Le titre même de *ràja*, qui dans ces récits n'a pas été supplanté par celui de *sultan*, l'étrange réplique de Sulayman au monstre Tarabūsaw : « Ce sont vos actions antérieures qui ont causé votre mort » n'ont rien de musulman.

Comme il est impossible, d'autre part, de relever jusqu'à présent aux Philippines la moindre trace d'une colonie hin-

doue (1), il y a lieu de se demander si, avant de passer de Bornéo dans l'Archipel philippin, ces Malais, au moins dans la génération précédente, n'avaient pas vécu dans une région de l'Insulinde ayant subi avec plus de force que Bornéo l'influence de l'Inde; peut-être venaient-ils de beaucoup plus loin, de la Péninsule malaise elle-même.

II

En ce qui concerne la période historique de l'introduction de l'Islam aux Philippines, les documents, très rares encore et qui jusqu'ici appartiennent à peu près tous à l'histoire de Mindanao, sont d'un caractère toutefois moins légendaire. Il est avéré qu'il y a précédé le christianisme et s'est installé d'abord dans la partie méridionale de Mindanao et à Soulou. Les chroniques indigènes enveloppent bien entendu cet événement important d'une couleur légendaire (2).

En des temps lointains, dit l'une d'elles, vivait à Johore un sultan musulman très renommé, Iskander Zū' l-Ḳarnain. Il accueillit un jour à sa cour un noble arabe descendant de Mahomet, Sharīf ʿAlī Zainu 'l-Ȧbidiîn, émigré du Ḥaḍramaut, et lui donna en mariage sa fille Jūsul Assiḳin (= ar. *Jawẓul ʿAshiḳin*). De cette union naquirent trois fils, dont le dernier, Sharīf Mohammed Kabungsuwan, eut

(1) On sait cependant qu'au moment de l'arrivée des Espagnols aux Philippines, les indigènes possédaient une écriture dérivée des alphabets indiens ; de plus, le docteur Kern a constaté la présence de mots sanscrits en bisaya et en tagal. Voir T.-H. Pardo de Tavera, *Contribucion para el estudio de los antiguos alfabetos filipinos*, Lausanne, 1880, in-8. — H. Kern, *Sanskritische Woorden in het Bisaya*, La Haye, 1881, in-8; *Sanskritische Woorden in het Tagala*, La Haye, 1881, in-8 : *Bijdrage tot de kennis van het oude Philippijnsche letterschrift*, La Haye, 1885, in-8. Ces trois brochures sont des Extraits des *Bijdrage tot de taal- land- en Volk. v. Nederl.-Indië*, 1880, p. 535-564 ; 1881, p. 128-135 ; 1885, p. 246-253.

(2) C'est d'ailleurs ce qui s'est passé à Java.

la gloire d'apporter l'Islam à Mindanao, dont il devint le premier et le plus grand sultan. Les *tarsila* ne disent mot de ses deux frères aînés, mais les traditions, qui aiment unir le merveilleux à la simplification des événements, les appelant tantôt Ahmad et Alawi, tantôt Mohammad et Ahmad, content que l'aîné fut sultan de Bruney et le cadet sultan de Soulou, mettant ainsi la conversion et l'organisation de ces trois pays aux mains d'une seule famille.

Kabungsuwan, métis d'Arabe et de Malaise, paraît avoir été un homme de première valeur, ayant de la race paternelle l'énergie, la noblesse et l'ardeur du prosélytisme, tenant de sa mère la ruse et l'humeur implacable et cette langue malaise qui devaient lui faciliter l'abord de ses compatriotes installés aux Philippines. Il partit de Johore avec quelques compagnons aussi aventureux que lui, cherchant moins une voie commerciale, une expédition glorieuse qu'une terre riche et fertile où s'établir, lui et les siens, et faire régner sa foi.

Il débarqua à l'endroit appelé Tinundan « le lieu de la remorque », parce que là son praw fût tiré à terre par les indigènes et qu'il y commença sa première prédication. La conversion de Mindanao à l'Islam paraît s'être accomplie sans lutte ardente, et soit qu'il l'ait supplanté après avoir épousé sa fille, suivant la coutume des premiers apôtres de l'Islam en Malaisie, soit qu'il en ait eu raison par la conquête, l'apôtre remplaça le chef de Mindanao qui était alors Tabunaway.

L'œuvre de Kabungsuwan fut facilitée par ce fait que les Malais des Philippines, comme ceux de l'Insulinde, étaient déjà accoutumés à considérer tout Arabe comme de race noble et apparenté au Prophète, que celui-ci parlait en même temps leur langue, que des marchands musulmans, dès 1512, venus sur les côtes, les avaient déjà familiarisés avec la nouvelle religion. Les traditions et certains manuscrits indigènes donnent même deux précurseurs remarquables à

Kabungsuwan : le premier, Sharīf Awliya, passait pour un de ses parents et son histoire est remplie de merveilleux. Il serait venu à Mindanao, par les airs, à la recherche de la terre du Paradis ; il eut la joie d'en retrouver une parcelle que les anges avaient apportée dans la colline de Cotabato ; il y trouva en même temps une houri envoyée du ciel à son intention, qu'il épousa et dont il eut une fille qui reçut le nom de Paramisuli. Plus tard, il regagna les pays de l'ouest, laissant sa femme et sa fille à Mindanao ainsi que la fameuse « terre blanche » du Paradis, dont aucun indigène ne met l'existence en doute à Cotabato. Il était même d'usage, autrefois, au couronnement du Sultan, d'aller prendre de cette poussière sacrée pour la répandre devant lui en signe de confirmation de son pouvoir. Si cette cérémonie était omise, le règne n'aurait aucune prospérité. Après l'occupation de Cotabato par les Espagnols, les trois derniers sultans de Mindanao mirent cette coutume en oubli et de là vint, aux yeux du peuple et des datus, l'abaissement de leur puissance. Le secret de l'endroit où est cachée la terre du Paradis n'est connu que de quelques familles de dumatus (1), qui se marient entre eux et vivent à l'écart dans la seule compagnie de leurs enfants.

Le deuxième précurseur de Kabungsuwan à Mindanao fut Sharīf Maraja (= skt. Mahārāja), qui épousa Paramisuli et passe pour avoir eu d'elle Tabunaway et Mamālu au moment de la conversion de l'île à l'Islam. Certaines *tarsila* ajoutent que Sharīf Maraja avait un frère, Sharīf Hasan, qui l'accompagna à Basilan et de là alla fonder le sultanat de Soulou. Les traditions populaires se bornent à croire les Soulouans originaires de Bohol (2); qu'ils furent jetés dans leur habitat actuel par un naufrage et qu'au seizième siècle, le sultan Sharīf, Arabe d'origine et venu de la Mecque sur un grand navire avec des hommes, leur apporta

(1) Familles nobles d'avant l'introduction de l'Islam. (Voir plus loin.)
(2) Actuellement Baclayan.

l'Islam et la civilisation musulmane et, après avoir distribué les petites îles de l'archipel Soulouan à ses compagnons, devint lui-même sultan de Soulou (1). Il était étroitement apparenté aux sultans de Bruney et de Mindanao.

A Mindanao, tous les datus se piquent bien entendu de descendre de Kabungsuwan ; c'est là le grand titre de noblesse qui donne pour ancêtre, à la fois, un descendant du Prophète, un Arabe et un grand sultan. Les descendants de Tabunaway qui représentent le parti évincé, ont naturellement cherché à se procurer une généalogie aussi fastueuse : ils forment une classe spéciale et, à certains égards, privilégiée à Mindanao, sous le nom de *dumatu* (2), à quoi s'ajoute souvent, en vertu d'un mariage ou d'une conduite guerrière éclatante, le titre honorifique de *datu*. Ces *dumatus* prétendent que Tabunaway, qui gouvernait lors de l'arrivée de Tabungsuwan, était cousin germain de celui-ci, donc aussi descendant de Mahomet et comme lui converti à l'Islam ainsi que sa famille, mais sans avoir cherché à faire partager sa foi à ses sujets. Il abdiqua en faveur de Kabungsuwan, réservant toutefois à ses descendants le privilège de ne jamais payer de tribut et de pouvoir suivre le datu de leur choix.

Il demeure certain qu'une des causes de la réussite de Kabungsuwan est que lui et ses compagnons étaient très supérieurs aux Malais païens qu'ils convertirent. L'Islam apporta aux Philippines une civilisation plus développée, et qui se serait peut-être étendue bien plus à l'ouest, sans sa rapide rivalité avec le christianisme et avec les Européens.

On ignore en quelle année Kabungsuwan quitta Johore et quand il aborda aux Philippines : l'on a vu combien les chroniques indigènes sont brèves et dépourvues de dates. Il

(1) Cf. [illegible], *passim*.

(2) « Qui peut devenir » ou « Qui deviendra *datu* ». — [illegible] dérivé [illegible] du terme *datu* « seigneur [illegible] ».

est probable que ce fut à la fin du quinzième siècle, peut-être au début du seizième.

Le nom de Kabungsuwan, en dépit des légendes, symbolise plus l'expansion que l'introduction de l'Islam. Il est indubitable que la loi de Mahomet a dû être connue dans l'Archipel bien plus tôt, mais sans aboutir aux conversions en masse des quinzième et seizième siècles.

Dès le treizième siècle, des aventuriers malais islamisés fondaient au nord-ouest de Bornéo, en face de l'île de Labouan, la colonie de Bruney qui donna son nom à toute l'île. De là, ils portèrent leurs armes et leur religion dans l'archipel de Soulou, à Mindanao, à Mindoro et dans la baie de Manille. La conquête musulmane avait donc jeté de solides fondements quand apparut Magellan en 1521, mais elle demeurait circonscrite et sporadique. D'après Pigafetta, historiographe des Espagnols, les chefs des îles Visayas avec lesquels la flotte entra d'abord en relations, le petit roi de Cebú qui demande le baptême avec sa famille pour obtenir l'appui des étrangers contre un rival, sont notoirement « infieles », celui de Cebú et son peuple adorent une divinité appelée *Abba*. Ils se donnent encore le titre hindou de « râjas » et non de « sultans ».

Avec une tolérance ou une ignorance que n'auraient pas eue des mahométans, ils permettent à Magellan de faire célébrer avec pompe, sur la plage de Butuan, la messe le jour des Rameaux et leurs sujets témoignent grand respect à la croix comme à une idole inconnue. Mais à cette époque Cébú était déjà un port très fréquenté, rendez-vous de nombreux navires chargés d'or et d'esclaves, une jonque siamoise venait de le quitter quand les Espagnols y entrèrent, et Pigafetta y note en passant la rencontre d'un marchand musulman.

Sur le côté nord-ouest de Mindanao où ils atterrirent ensuite, le râja est encore un païen, mais son peuple est en grande partie passé à l'Islam; enfin à Paragua ou Palawan,

Pigafetta note que l'île est habitée par 25.000 familles musulmanes.

Kabungsuwan est donc plus un aboutissement qu'un point de départ. Sous ses descendants et surtout son arrière-petit-fils Buhisan, le premier sur lequel on ait des données historiques positives, puisqu'on sait qu'il vivait en 1597, l'Islam put se propager aux Philippines grâce à la jalousie des Portugais, qui empêcha trois nouvelles expéditions des Espagnols vers ce pays, d'y parvenir.

C'est seulement en 1564, qu'une cinquième expédition, conduite par le fameux Legazpi, aborda Mindanao par le nord et en prit possession au nom du roi d'Espagne. Alors se produisit le premier choc entre les Espagnols et les Musulmans des Philippines, ou Moros, ainsi que les appelèrent les premiers par rapprochement avec leurs vieux ennemis les Moros d'Espagne. Cette lutte nouvelle entre le Christianisme et l'Islam est une guerre de religion et d'ambition de part et d'autre, où le goût de l'aventure le dispute chez les uns à l'amour de la piraterie chez les autres. Les Espagnols, quoique très peu nombreux, sont les plus forts parce que bien armés ; ils ont pour eux l'alliance de certaines populations indigènes, païennes, lassées des razzias continuelles des Moros ; telle est entre toutes la fidèle « nación Dapitana », qui s'allia, dès sa venue, avec Legazpi contre un roi de Bornéo, se convertit en partie et ne cessa de témoigner aux « Castillas » l'amitié la plus dévouée. Elle les aida à conquérir Manille ; à soumettre dans Luçon le petit royaume more de Tondo, qui ne fit d'ailleurs pas grande résistance ; contribua avec eux à huit expéditions contre les musulmans des îles de Mindanao et de Soulou (1). Elle eut même

(1) Les Espagnols écrivent *Joló*, mais *Soulou*, ou plutôt *Solo*, est le nom indigène. On trouve encore ce nom sous les formes suivantes : *Hulu*, *Sollok*, *Sulu*, *Solou*, etc. Le P. Francisco Colin, S. J., in *Labor evangelica*, MADRID, 1653, donne, en ces termes, l'étymologie de ce nom : « Sulu, nombre de una isla sujeta al Sultan de Joló, proviene de *sulug*, que en langua de Joló, que es dialecto *bisayo*, significa corriente de aguas. »

la gloire de repousser une attaque de Buhisan, le père du fameux Corralat (1), le plus grand sultan de Mindanao qui, lui, tint pendant plus de vingt ans l'Espagne en échec.

Mais l'Espagne a contre elle l'avidité inquiétante de la Hollande et de l'Angleterre, dont elle a presque autant à se défendre, au dix-septième et au dix-huitième siècles, aux Philippines, que des Musulmans, le zèle souvent intempérant des religieux de tous ordres qui ont porté son pavillon dans l'Archipel, le manque d'appui d'une métropole lointaine, obérée et qui a déjà fort à faire pour maintenir péniblement en Europe son prestige politique, et surtout la bravoure acharnée, l'organisation purement guerrière et le fanatisme des Moros.

Jamais en effet l'Espagne ne parvint à gagner ceux-ci : elle les brisa parfois, ne les convertit jamais. Le pompeux baptême du sultan de Soulou Mohammed Alimuddin à Manille, le 20 janvier 1749, ne fut qu'une comédie jouée par un astucieux prince malais pour reprendre le trône à un neveu plus populaire que lui. A l'heure même où il embrassait le catholicisme, le faux néophyte désavouait sa conversion et prêchait la résistance aux Moros dans une lettre en arabe destinée, aux yeux des Espagnols, à amener ses anciens sujets à la paix et au christianisme. Son double jeu réussit juste à le faire emprisonner par les Espagnols et mépriser par les Moros pour son apostasie, même feinte.

La déception fut grande pour l'Espagne, qui avait beaucoup espéré de son exemple et mené grand bruit autour de sa conversion, ainsi qu'en témoigne la curieuse et rarissime *Relacion de la entrada del Sultan Rey de Iolo Mohamad Alimuddin en esta Ciudad de Manila : y del honor, y*

(1) Son vrai nom était sultan Dipatuan Kudrat (ar. قدرة). — *Dipatuan* est formé des mots malais *adipati*, abrégé souvent en *dipati* (skt. *adhipati* « roi, seigneur ») et *tuman* « maître, seigneur », « gouverneur, chef ».

regocijos, con que le recibió en 20 de Henero de 1749. el Illmo, Rmo Señor Doctor, y Mro D. Fr. Ioan de Arechederra del Orden de Predicadores del Conçejo de su MG. Obispo Electo de Nueva Segovia, Governador, y Capitan Gral de estas Islas, y Presidente de su Real Chancilleria. Su estacion, y progressos hasta la conversion de dicho Sultan à la Fee de Iesuchristo, declarada el dia 1. de Diziembre del mismo año. Su Bautismo executado en la Iglesia de Santa Rosa del Pueblo de Paniqui Provincia de Pangasinan de la Diocesis de Nueva Segovia á los 28 de Abril de este año de 50, administrado por el R. P. Fr. Enrique Martin de dicho Orden de Predicadores, y substituyendo en nombre de dicho Illmo, y Rmo Señor Governador por Padrino el General D. Ignacio Martinez de Faura Theniente de Capitan General destinado por dicho Señor Governador para conducir, y reducir la persona de dicho Señor Sultan á esta Capital. Reales festejos, y publicos regocijos, que en la celebridad de esta Conversion, y Bautismo se hán executado en esta Ciudad con las Solemnes gracias, que coronaron estas fiestas en la Iglesia del Señor Santo Domingo con Misa, y Sermon, y asistencia de la Real Audiencia, Cuidad, y Sagradas Religiones el dia 30 de Mayo dedicado al Señor San Fernando Rey de España, cuyo nombre en su obsequio, y por afecto á nuestro Rey, y Señor Don Fernando VI. reygnante, tomó dicho Señor Sultan, que oy se dice D. Fernando I, Rey de Iolo [1].

Si les Moros avaient su se grouper autour d'une individualité puissante, ils auraient eu probablement raison des Espagnols et établi leur domination sur les Philippines entières. L'homme leur manqua et plus encore l'aptitude à réfréner leurs instincts oligarchiques ; de sorte que, dès

[1] S. l. n. d. Manille, impr. du couvent de Sant Thomas, [illegible] 20 p.

la seconde moitié du seizième siècle, l'Islam est arrêté dans son expansion aux Philippines et limité à l'île de Palawan ou Paragua, à la côte méridionale de Mindanao et à l'archipel de Soulou tout entier, concentrant l'éclat de sa puissance sur le Rio Grande de Mindanao, à Cotabato et à Jolo ou Soulou, dans l'île du même nom. Ces deux capitales, ou plutôt ces deux repaires, passèrent pour des retraites inexpugnables jusqu'au dix-neuvième siècle. La création du camp retranché de Zamboanga, due aux Jésuites au dix-septième siècle, permit toute une série d'expéditions qui forcèrent les Moros dans leurs dernières retraites. L'occupation de Cotabato (1832) et de Soulou (1876) marqua le recul définitif de l'Islam devant la civilisation occidentale et chrétienne (1).

La reconnaïssance officielle par l'Europe des droits de l'Espagne sur les Philippines et la fin des compétitions occidentales déclarées contre elle, l'énergie indomptable de quelques officiers espagnols, l'extension des navires à vapeur qui porte un coup à la piraterie des Moros dont les praws à voiles défiaient jusqu'alors toute poursuite dans leurs constantes incursions, l'organisation oligarchique et peu cohérente de ces derniers, ont assuré la défaite de l'Islam. Le profit ne fut pas mince pour l'Espagne et les indigènes chrétiens ou païens des Philippines, si l'on songe que les Moros paralysaient tout commerce et toute vie stable sur toute la côte de Mindanao et même de Luçon et des Bisayas, que leurs dévastations périodiques s'y marquaient par la ruine et la dépopulation, et que certaines années, dans leurs razzias, ils n'enlevaient pas moins de 4.000 personnes, vendues aussitôt comme esclaves au loin.

Il est juste d'ajouter que ces résultats désastreux étaient dus en grande partie à la mollesse et au manque absolu d'or-

(1) Sur l'histoire des Philippines et des Moros, voir J. Foreman, *The Philippine Islands* (Cf. A. Le Chatelier, *les Musulmans des Philippines*, in *R. D. M. M.*, déc. 1906).

ganisation des autres tribus indigènes qui, d'apparence physique plus vigoureuses que les Moros, suffisamment développées au point de vue intellectuel, n'eurent cependant jamais assez d'énergie, de bravoure et d'initiative pour lutter en masse contre ces écumeurs de mer.

A présent, il n'est plus un seul des râjas ou sultans moros qui puisse se proclamer indépendant, et des forteresses, espagnoles il y a quelques années, aujourd'hui américaines, sont là pour les tenir en respect. Il s'en faut toutefois que les Moros soient soumis; courbés par la force, ils restent nettement hostiles ; réduits à une impuissance partielle, ils n'en continuent pas moins leurs pirateries, de façon plus limitée, plus sournoise, et leurs *juramentados* (1) viennent jusque dans l'intérieur des citadelles européennes rappeler au chrétien que le musulman n'a pas renoncé à la guerre sainte. Leurs assauts, connus d'avance, sauf l'heure et le jour, se renouvellent de façon périodique et troublent constamment la vie des chrétiens et de leurs protégés indigènes dans l'archipel soulouan.

Ces *juramentados*, que l'on pourrait rapprocher des *amok*, qui ont un moment terrorisé la Péninsule malaise et l'Insulinde, et des fakirs meurtriers des Afghans (2), sont presque tous des débiteurs insolvables, prêts à passer comme esclaves avec toute leur famille aux mains de leur débiteur. Pour racheter leur famille, on leur offre souvent de sacrifier leur vie en tuant le plus de chrétiens possible. Le pacte est juré de part et d'autre et le débiteur devient *juramentado*. Voué à une mort certaine, car, une fois entré dans la ville

(1) En espagnol « Ceux qui se sont engagés par serment ». Le nom que leur donnent les Moros est *sabil*, abréviation évidente de *sabilu 'llāh* « la voie de Dieu ». On sait que « combattre dans la voie de Dieu » équivaut pour les musulmans à faire la guerre sainte pour la cause de Dieu. (Cf. *Koran*, II, 149 et 268 ; 186-187, 212-215, et *Koran*, trad. Kasimirski, p. 38, note 2.)

(2) Voir A. Foucher, *la Frontière indo-afghane*. Paris, Hachette, 1897, in-12, p. 150.

des chrétiens, il sait qu'il n'en peut sortir vivant, le juramentado s'y entraîne avec 10 à 40 compagnons, sous la conduite de *panditas* experts qui les exaltent par des jeûnes, des promenades nocturnes en forêt ou aux tombeaux des saints musulmans et les descriptions les plus enivrantes du Paradis de Mahomet qui les attend. Il est probable que l'opium doit jouer aussi un rôle dans cette préparation au meurtre. Les panditas fixent seuls les heures de l'attaque, les juramentados s'introduisent par ruse dans la citadelle, tirent leur kriss et tuent tout ce qui se présente à leur vue, jusqu'à ce qu'ils soient abattus eux-mêmes comme des bêtes enragées (1).

Aujourd'hui, ces juramentados, comme l'esprit de résistance, paraissent s'être concentrés surtout à Soulou : Mindanao est plus pacifié. Il y a lieu d'espérer la fin de ces accès de fanatisme meurtrier sous la domination des Américains.

III

Les Moros, tant à Mindanao qu'à Soulou, ont conservé le type classique de leur race, type plus atténué chez les autres indigènes non négritos des Philippines. Ils sont, en général, de moyenne stature, larges d'épaules, minces de taille ; leurs jambes, disgracieusement arquées, ont gardé cette déformation, selon certains observateurs, de l'habitude qu'ont les mères de porter leurs enfants sur la hanche (2).

(1) Cf. Dr J. Montano, *Voyage aux Philippines et en Malaisie*, pp. 141-144. — Cf. aussi le récit du docteur Montano avec celui du roman malais intitulé *Hikayat Hang Tuah*, p. 10 sqq. de l'édition de G.-K. Niemann et de la trad. de Brandstetter.

(2) Cette habitude est d'ailleurs commune à toutes les mères d'Extrême-Orient, et même de plusieurs contrées de l'Afrique, mais ne communique nécessairement pas l'attitude vicieuse observée chez les Moros à tous les enfants de ces pays, au moins de manière sensible.

Ils ont la face osseuse, presque aussi large que longue, les yeux bruns très foncés et fendus horizontalement. Leur front est aplati, leur nez large à la base, les cheveux noirs et rudes, la mâchoire supérieure fortement avancée, les lèvres minces, les sourcils et la barbe peu fournis. Leurs dents, larges et droites, sont presque toujours limées et teintes en noir. Leur teint olivâtre est assez clair et peut être affecté d'une pâleur qui le rend verdâtre. Leur aspect est méfiant et farouche, ce qui provient sans doute aussi de ce que, de même que tous les Malais de race encore pure, ils ont le visage d'une maigreur excessive, la peau collant littéralement aux os, laissant, pour ainsi dire, transparaître le squelette (1). Bien musclés, d'une vigueur et d'une endurance peu communes malgré leur aspect un peu grêle, ils sont très supérieurs en résistance physique aux autres indigènes des Philippines : Tagals, Bisayas, etc., qui sont souvent plus grands, plus beaux, de physionomie beaucoup plus attirante.

On trouve encore à Soulou, chez quelques datus ou dans certaines familles de prêtres, le type arabe pur : preuve soutenable que la propagation, sinon l'introduction de l'Islam aux Philippines, a dû beaucoup aux Arabes. Pareille observation serait presque impossible à Mindanao, soit que le métissage ait été plus accentué, soit que l'émigration musulmane y ait été plus strictement malaise.

On a pu s'étonner de voir les Moros si distincts des autres Philippins, non seulement par leur vie, mais par leur aspect physique, alors que le grand nombre de captives, amenées des îles voisines chez eux à la suite de leurs razzias continuelles, aurait dû le noyer ou le modifier. Il est bon de rappeler que ces captives étaient immédiatement ven-

(1) « Ce qui caractérise le plus le visage malais, c'est le prognathisme sous-nasal et une maigreur constante, en quelque sorte simiesque... » Docteur Reynaud, *les Islams* (Paris, [illegible]), p. [illegible].

dues au loin, sauf quelques-unes que leur visage agréable faisait réserver au harem du Sultan et des principaux datus. C'est grâce à cette âpreté mercantile que le type des Moros a subi si peu de modifications au cours de trois siècles.

Les Moros sont vêtus d'un pantalon serré au mollet, large à la taille, où une ceinture, presque toujours richement brodée, le retient : c'est donc presque le *serwâl* arabe. Dans cette ceinture, est passé en travers le kriss, l'arme dont le Moro ne se sépare jamais, et dont la finesse et la richesse suffisent seules à dénoter le rang de son propriétaire. Au pantalon s'ajoute une veste serrée aux manches, un mouchoir noué en turban sert de coiffure. Les femmes portent aussi un pantalon plus large ; elles tordent leurs cheveux en chignon sur l'occiput. Elles ne sont jamais voilées malgré les prescriptions coraniques (1) et circulent librement partout. Le voile serait d'ailleurs parfaitement insupportable en un climat tropical chaud et humide. Toutefois, à la vue d'un Européen, elles ramènent sur leur bouche un coin de leur vêtement comme pour se voiler (2).

Ils habitent des cases en bambou ou en bois élevées sur pilotis et couvertes en *nipah* (Nipa fructicans L.). Ces habitations sont plus ou moins vastes suivant la fortune du propriétaire, mais toujours fort rustiques. On y accède par une échelle ; la première pièce, la plus importante, sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de salle de réception. Le foyer est formé d'un grossier cadre de bois rempli de terre battue ou de pierres plates ; faute de cheminée, la fumée s'échappe à sa guise. Les cases sont divisées intérieurement en plusieurs compartiments, par des cloisons de bambou

(1) Cf. *Koran*, II, 59.

(2) Dans le même cas, les femmes cambodgiennes allant la poitrine découverte s'empressent de s'envelopper de l'écharpe qu'elles portent sur l'épaule ou à la ceinture.

tressé. Sous la maison, dans un bourbier immonde, sont attachés les chevaux, les buffles et les animaux domestiques (1). Une haute palissade entoure la case des chefs.

Le mobilier, chez tous, est fort rudimentaire. Le sultan de Mindanao et même celui de Soulou, le plus grand personnage d'entre les Moros, ne sont guère mieux logés, ni avec plus de luxe que leurs sujets ; leurs cases sont seulement plus vastes. Chez le sultan de Soulou, à Maibun, si l'on accède au soi-disant palais par une grossière échelle, un long couloir régnant sur toute la face de la construction dessert les divers compartiments : le plus grand sert de salle d'audience au maître ; le harem et la cuisine-salle à manger en sont distincts, tandis qu'à Cotabato, chez le sultan de Mindanao, moins grand seigneur, le tout se confond.

Des coussins de soies précieuses, des vêtements de brocart enrichis de pierreries, des tentures rares, des armes aussi riches que variées, une collection de gongs marquent seuls le rang de ces souverains et des datus.

Les villages sont formés d'un certain nombre de cases de particuliers, groupées autour de la case d'un chef, sous la protection et le commandement duquel il se sont placés.

Médiocrement soucieux de confortable dans l'édification de leurs demeures, les Moros montrent même dédain pour les joies de la table. Leur sobriété est renommée dans ces pays où les indigènes, par insouciance ou misère, ne mangent presque jamais à leur faim. Le riz, la patate douce, forment le fond de leur alimentation ; ils y ajoutent du poisson, très peu de viande, et s'abstiennent soigneusement de chair de porc et de sanglier. Ils ne pratiquent pas toujours — de même que les Chams de l'Annam — l'abstention des

(1) Cette description s'applique assez bien à l'habitation des peuplades demi-civilisées de l'Indo-Chine, connues chez nous sous le nom générique de *Moïs*, *Khas* ou de *Pnongs*, et à la case malaise en général.

liqueurs fortes et le *tuba* (1) est leur boisson habituelle. Là où ils sont en faibles agglomérations, plus noyés au milieu des indigènes catholiques et païens, ils ne se font pas faute de boire du rhum ou de l'eau-de-vie. A Soulou même, la défense du Prophète à l'égard des boissons fermentées est bien mieux observée. Les Moros de Soulou ne mangent que la chair des animaux tués rituellement par un imam, qui les met à mort en leur enfonçant à trois reprises un pieu dans la gorge de façon que le sang de la bête s'écoule dans un trou creusé en terre.

Hommes et femmes fument le tabac ; le bétel, d'un usage moins courant, tend cependant à se généraliser. L'opium reste encore le vice des chefs.

Les Moros ont l'abord réservé et grave : un masque d'impassibilité indifférente semble attaché à leur visage à l'encontre de la mine éveillée, rusée, féroce ou craintive des autres Philippins. Leurs villages sont fort silencieux. Presque toujours oisifs et muets dans l'intérieur de leurs demeures, ils semblent ne s'intéresser à rien, sinon à fumer et à paresser. Quand on les connaît mieux, on les voit passionnés, sensuels, violents ; ils sont capables d'une activité et d'une endurance extrêmes lorsque leurs intérêts sont en jeu. Cupides et prompts à toute expédition qui peut leur rapporter du butin, ils sont comme presque tous les Extrême-Orientaux, insouciants, imprévoyants et sans défense surtout contre leur amour du jeu. Que ce soient combats de coqs, de buffles, ou jeux de cartes ou de hasard, le datu y laisse souvent toutes ses richesses ; le simple particulier y perd ses biens, sa femme, ses enfants qu'il n'hésite pas à vendre pour aller jusqu'au bout de sa chance, et souvent sa propre personne qu'il engage comme esclave à son partenaire.

(1) Ce mot désigne une boisson faite du jus fermenté de la canne à sucre en tagal : *tubo, tubú*. Cf. bat. *tŏba*, jav., mal. *tebu* ; cham *labau*, jarai *tŏbău*, etc. — L'auteur chinois cité par Groeneveldt, *Notes on the Malay Archipelago*, p. 105, mentionne cette boisson en ces termes : « Ils [les Soulouans] font du vin par la fermentation du jus de canne à sucre. »

S'ils portent avec légèreté la reconnaissance des services rendus, ils sont extrêmement susceptibles et vindicatifs : chez eux c'est un devoir sacré que de venger les offenses. Si l'offensé a été tué, ce devoir passe à ses proches, qui doivent laver l'injure dans le sang ; d'où d'incessantes vendettas qui dévastent les villages pendant des années entières.

Leurs instincts de sociabilité ne se manifestent que par leur goût pour les récits soit poétiques, soit historiques, que certains lettrés d'entre eux vont faire aux fêtes ou dans les maisons et qui sont mimés autant que contés. Autour d'eux se forme un cercle compact d'auditeurs, qui suivent avec une curiosité intense et les expressions les plus diverses de joie, de colère ou de pitié, les péripéties du drame qu'on déroule à leurs yeux [1].

Il serait injuste de ne pas noter encore à l'actif des Moros leur bravoure extrême, leur mépris absolu de la mort et leur grand respect de la femme libre. Chez ces gens sensuels, cupides et sans scrupules, la femme non mariée et riche peut vivre sans rien craindre pour son honneur et ses biens : elle est protégée par tous. Il y a là comme une réminiscence de l'esprit chevaleresque des Arabes du désert, et c'est peut-être à Soulou que le légendaire Antar aurait chance de trouver, le cas échéant, le plus d'imitateurs.

Méprisants des travaux manuels, qu'ils considèrent comme le fait des esclaves seuls, les Moros aisés vivent, sauf leurs expéditions de pêche ou de pillage, dans une oisiveté absolue. Aussi leur sol, malgré son extraordinaire fertilité, est, en général, peu ou mal cultivé, les disettes fréquentes chez eux. Les abords de leurs villages, presque

[1] « Parmi les basses classes javanaises, spécialement dans la « dessa » [campagne], les dongengs [récits, contes] sont... en honneur... le soir un grand cercle s'assemble autour du kaki (vieux) ou de la nenek (vieille) qui sait bien raconter : et ce ne sont pas seulement les enfants qui écoutent avec avidité... » De G.-A.-J. Hazeu, *Contes javanais*, in *Hommage au Congrès des Orientalistes de Hanoï, de la part du Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen* (Batavia, 1902, in-8), p. 18.

toujours repoussants de malpropreté, trahissent leur incurie et leur mépris de l'hygiène. Sans le cocotier, le mangoustan, le bananier, diverses cucurbitacées et plusieurs tubercules qui poussent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes, dans ces terres riches, ils souffriraient souvent de la faim.

Leur industrie est un peu moins rudimentaire que leur agriculture. Ils tissent des étoffes de coton et de chanvre assez fines, qu'ils teignent à l'aide du rocou ou du curcuma; forgent le fer pour fabriquer leurs instruments de travail et surtout leurs armes très renommées, fondent et cisèlent assez adroitement l'argent. Ils fabriquent encore du sucre de canne assez pur. Mais ils excellent particulièrement dans la construction des barques; leurs praws, d'une légèreté et d'une solidité rares, sont admirés et redoutés dans toutes les Philippines. Ils sont en effet nés marins et vivent surtout de la mer ; de la pêche — très abondante sur ces côtes, particulièrement celle des requins — et de la piraterie.

Les femmes des Moros ne sont pas astreintes à de rudes travaux, qui retombent sur les esclaves de la maison : il est rare qu'une expédition n'en ait pas procuré au moins quelques-uns à tout homme libre des Moros. Ce sont eux qui assurent la culture de la terre, le décortiquage du riz, les soins du ménage et la meurtrière pêche des huîtres perlières, qui est encore une source de richesse pour Soulou.

La femme Moro passe sa journée à allaiter ses enfants, à fumer, à tisser des étoffes ou à broder au tambour de magnifiques turbans et ceintures pour son mari.

L'organisation politique des Moros est en théorie une monarchie absolue, en fait une oligarchie féodale, à la tête de laquelle est placé un sultan, maître, juge et chef suprême. A lui, comme au roi de Siam, du Cambodge et de l'Annam, et à presque tous les souverains d'Extrême-Orient, appartiennent légalement toutes les terres du royaume. En réalité, la majeure partie en est possédée à titre héréditaire par

des chefs ou datus, qui rappellent assez les comtes et les ducs de notre ancienne France.

A côté de ces datus vivent des seigneurs moindres : les *tao marahay*, « hommes libres *ou* vaillants ». Au-dessous, les *sacopes* ou vassaux, qui, protégés par le chef, marchent sous ses ordres en temps de guerre, lui payent un tribut, lui laissent dans les expéditions une plus grande part de butin et subiraient les caprices les plus absurdes de son despotisme s'ils ne gardaient le droit de renoncer à sa protection pour choisir un autre suzerain. Comme le pouvoir d'un chef dépend surtout du nombre de lances qu'il peut grouper sous son commandement, son intérêt le plus strict est de retenir autour de lui, tant qu'il pourra, les *sacopes :* cette nécessité et l'appel souvent peu efficace au sultan sont la seule limite de la tyrannie des datus.

Au bas de l'échelle se placent les esclaves, qui nourrissent de leur travail manuel cette valeureuse et oisive oligarchie. L'esclave peut être né de parents esclaves ; ou bien il peut avoir été capturé à la guerre, ou encore être réduit en servitude faute de n'avoir pu payer une dette. Il est la chose de son maître, sauf la possibilité de se racheter avec le fruit de ses épargnes, ou d'être affranchi en considération de certains services exceptionnels qu'il lui a rendus.

Théoriquement, le Sultan est le maître absolu, bien que, dans les grandes questions de paix et de guerre, il soit obligé de prendre avis d'un conseil des chefs, qui peut l'amener à revenir sur sa décision et lui imposer sa volonté : les cas de conflit sont d'ailleurs rares, le plus faible des deux partis étant d'avance sagement disposé à céder. Le Sultan devrait pouvoir déposséder ou dégrader tout datu insoumis : dans la pratique, son pouvoir vaut ce qu'il vaut lui-même, ce que valent le trésor et les domaines privés qu'il possède. Ce qui a toujours amorti le despotisme des sultans, c'est leur nombre ; grâce au goût des Moros pour le morcellement, à leur individualisme à outrance, grâce aussi à la con-

figuration du pays, Mindanao et Soulou ont eu rarement un seul sultan chacun. Quand les Espagnols attaquèrent les musulmans à Mindanao, la grande île ne comptait pas moins de trois sultans, dont le plus renommé avait sa capitale à Cotabato. Le fameux Corralat n'a jamais tenu le pays tout entier sous sa domination, et ce fut justement cette impossibilité d'unifier et de concentrer les forces dans une seule main qui causa la défaite des Moros. Aujourd'hui où les guerres malheureuses ont appauvri les sultans, tant de Mindanao que de Soulou, et les ont réduits à devenir vassaux de l'Espagne puis des États-Unis, leur puissance est plus nominale qu'effective. Ils ne sont, en réalité, obéis que sur leurs domaines privés, par les datus les plus proches de leur résidence ou qui leur sont unis étroitement d'intérêt et de parenté. Les autres chefs agissent avec la plus complète indépendance. Toutefois, le Sultan, surtout à Soulou, où il demeure plus redoutable que le pauvre roitelet conservé à Mindanao, plus environné de prestige surtout au point de vue religieux, est l'objet de très grands respects de tous ceux qui l'approchent, et on ne saurait rallumer en grand la guerre sainte sans l'appoint de son nom. Il vit de la rente que lui servent les Américains, du produit de ses domaines privés, du dixième du butin qui lui est attribué dans toutes les expéditions militaires, et du tribut qu'il parvient encore à extorquer à certains districts de son royaume, plus rapprochés de lui ou plus faibles que les autres.

La dignité du Sultan est héréditaire, mais après approbation, par le conseil des datus, de l'héritier désigné par le souverain défunt, et qui est généralement son fils aîné. Si le Sultan est mort sans avoir pu désigner ce successeur, ou si son héritier présomptif s'est aliéné l'esprit des chefs, il peut arriver que ce dernier soit éliminé du trône par l'opposition des datus. Souvent aussi, les datus se partagent entre le frère et le fils ou les deux fils du défunt, d'où d'interminables guerres civiles dont s'accommode à merveille l'esprit in-

discipliné des nobles. Ce sont des compétitions semblables qui ont rendu les derniers sultans de Mindanao incapables de lutter avec succès contre les Espagnols et considérablement affaibli ceux de Soulou Les femmes ne peuvent régner ; toutefois, en cas d'extinction des mâles, le pouvoir est remis, à Soulou, à une sultane, pour sept jours, laps de temps accordé aux datus pour choisir un souverain apparenté à l'ancienne famille régnante.

Le sultanat constitue chez les Moros une monarchie héréditaire, mais soumise à l'approbation des datus, absolue mais tempérée dans les affaires importantes par les décisions d'un conseil de ces mêmes datus.

Quel qu'il soit, le Sultan, bien entendu, par une généalogie aussi détaillée qu'hypothétique, peut prouver qu'il est de sang arabe et descend de Mahomet en ligne directe ; tous les datus de même, à un degré moindre. C'est la seule noblesse existant à Soulou et à Mindanao ; les Moros y tiennent passionnément, et ils peuvent réciter sans défaillance les interminables généalogies qui l'établissent ; en douter serait leur faire la plus grande injure.

En dépit de la théorie qui fait du Sultan le possesseur de toutes les terres à Soulou comme à Mindanao, la propriété individuelle existe chez les Moros, et toute atteinte contre elle est sévèrement réprimée. La punition varie suivant l'objet enlevé et le rang du volé.

« Quiconque, dit le Code de Soulou (1), enlève l'enfant d'un homme libre et sera pris, devra payer une amende de trente pièces de calicot et restituer l'enfant. Jusqu'à cette restitution, il devra fournir, en outre, une caution égale à la valeur de l'enfant enlevé.

« Si le ravisseur d'une personne libre est un esclave, le maître de l'esclave sera interrogé pour reconnaître s'il a consenti au rapt. Dans le cas négatif, il devra jurer sur le Co-

(1) Cf. SALETTA, *Study in Moro history, Sulu Codes*, pp. 50-65.

ran et sera toutefois rendu responsable de la restitution de la personne enlevée. S'il ne parvient pas à la restituer, lui et les siens peuvent être pris comme paiement par la personne lésée.

« Si le maître de l'esclave ne veut pas prêter serment qu'il n'a pas consenti au rapt, il sera regardé comme complice de ce rapt, qui deviendra donc commis par un homme libre et sans que la permission laissée jusqu'alors à l'esclave de vivre ou non indépendant puisse atténuer cette responsabilité.

« Si quelqu'un dérobe une chose, si petite soit-elle, au Sultan, il sera passible d'une amende de cinquante pièces de cotonnade.

« Si la chose volée appartient à des datus possédant un titre officiel ou celui de Sarip Usman (= Sharīf ʿOṣmān), le voleur devra payer une amende de trente-cinq pièces de cotonnade.

« Si elle appartient à des datus sans titre officiel, à des descendants de Sarip ou de Panglima Adaḳ, il devra en payer trente. »

[Etc. : l'amende décroissant comme il a été dit plus haut.]

« Le vol des objets de faible valeur, de nourriture ou ne dépassant pas la valeur d'une demi-pièce ou de la moitié d'un *kusta* (sarong ou pagne), ne sera pas puni d'amende, le voleur sera seulement tenu de remplacer deux fois ces objets à leur possesseur et recevoir cinquante coups de rotin ; en cas de récidive de sa part, le vol sera considéré comme important.

« Le vol d'un objet de la valeur de plus d'un *kusta* (sarong) est considéré comme un grand larcin et puni des amendes prévues plus haut : en outre, le voleur devra restituer les objets volés et recevoir cent coups de rotin. L'amende sera divisée entre la personne volée et le gouverneur en chef faisant office de juge de la manière suivante :

Si aucun jugement n'a été rendu, la partie lésée recevra sept parts et le gouverneur trois ; s'il y a eu jugement, l'amende sera partagée également entre la partie lésée et le gouverneur.

« Si le voleur est un grand, un notable ou un gouverneur, son amende sera doublée. Tout voleur, qu'il soit homme ou femme, est passible de la même pénalité. Dans tous les cas de vol, le bien volé doit être restitué à son propriétaire. L'acheteur d'un objet volé sera tenu pour complice du vol, à moins qu'il ne puisse démontrer devant le gouverneur sa bonne foi dans le marché qu'il a conclu. S'il n'est pas en mesure de faire amener et interroger devant le gouverneur son vendeur, il sera considéré comme de complicité avec lui.

« Toute fausse revendication de propriété ou de créance sera tenue comme vol et jugée en conséquence.

« Quiconque exige par la force qu'on lui fasse droit sans la permission ou l'ordre du gouverneur devra restituer tout ce qu'il a exigé et sera déchu de ses prétentions ; dans le cas où sa réclamation ne serait pas fondée, il devrait restituer l'objet extorqué et payer une amende de deux pièces de cotonnade, à partager entre le gouverneur et la partie lésée.

« Les plaignants qui ne sont pas d'accord sur l'autorité devant laquelle ils doivent comparaître, devront aller au *panglima* (1). Au cas où ils ne voudraient pas d'un *panglima*, ils peuvent s'adresser au Sultan. Mais dans le cas où ils seraient d'accord, il est préférable qu'ils comparaissent devant le gouverneur ou l'autorité locale. »

La vie des personnes a été, dans le Code déjà cité, l'objet d'évaluations aussi précises, qui établissent ainsi un véritable *Wehrgeld :*

« Quiconque tente de tuer et tue un homme libre doit

(1) Dignitaire. — Voir *R. du M. M.*, déc. [illegible]

payer à ses héritiers une amende de cinquante pièces de cotonnade, comme prix du sang, et une amende de vingt pièces au gouverneur.

« Quiconque tente de tuer un homme libre, sans y parvenir, doit lui payer une amende de vingt pièces de cotonnade, plus dix pièces au gouverneur.

« Le cas d'homicide involontaire ou accidentel et de meurtre commis sur une personne non identifiée rentre dans la catégorie précédente, sauf que le prix du sang, cette fois, est de trente pièces de cotonnade.

« Si un meurtre est commis dans un village sans que le meurtrier puisse être découvert, le prix du sang sera payé par les habitants. Toutefois, s'ils peuvent jurer qu'ils ne furent pour rien dans ce meurtre, leur amende collective sera réduite de moitié. »

Dans la pratique, tout Moro d'un certain rang ne prend guère souci des amendes ou du prix du sang, et se fait justice à soi-même sans attendre la décision du gouverneur ou du Sultan ; la loi de vengeance, d'obligation, pour ainsi dire, pour tous les Soulouans, est plus forte que tous les codes, et il leur paraît infiniment plus simple de se débarrasser d'un adversaire que de le compenser. L'autorité essaie, dans la mesure de son faible pouvoir, de réagir contre ces pratiques barbares, beaucoup moins parce qu'elle les considère comme telles que parce qu'elle y perd de fructueuses amendes.

A Soulou, la justice est rendue en premier lieu par le gouverneur ou juge ; les plaignants peuvent aller ensuite en appel auprès du panglima et, s'ils demeurent mécontents de sa sentence, jusqu'au Sultan lui-même, juge suprême et pouvant casser tous les arrêts. Des lois prévoient des peines sévères contre les juges prévaricateurs, ignorants ou trop négligents pour étudier une cause : il ne semble pas qu'elles suffisent à donner confiance aux Soulouans dans l'équité ou l'intelligence des tribunaux.

Tout Moro libre est, par définition, guerrier : les industries nationales par excellence sont la guerre et la piraterie. A seize ans, le Moro commence à porter les armes; désormais, il prendra part à toutes les expéditions de son datu, jusqu'à ce que l'âge ou les infirmités l'en rendent incapable.

S'il est datu lui-même, en cas de guerre, il convoque tous ses vassaux, serviteurs et esclaves. Ces vassaux, à leur tour, amènent leurs propres esclaves, qu'ils doivent, comme eux-mêmes, armer et entretenir à leurs frais. Le partage du butin se fait proportionnellement au rang et à la valeur des guerriers, après prélèvement d'un dixième pour le Sultan s'il s'agit d'une expédition guerrière générale et de la plus grosse part pour le datu qui a conduit la razzia. Tout objet très rare ou très riche doit être remis, par les vassaux qui l'ont trouvé, à leur suzerain direct.

Les Moros sont assez médiocres stratégistes et préfèrent procéder par petites bandes, à l'improviste ou en embuscade, que de livrer des batailles rangées ; ils détestent attaquer en terrain découvert et quand ils sont attendus. D'une bravoure extraordinaire en guerre, ils n'y apportent pourtant pas de témérité déraisonnable ; quand ils se sentent les moins forts, arrêtés dans leur entreprise, ils ne croient en rien se déshonorer, soit en battant en retraite, soit en prenant la fuite individuellement. Nul ne songerait à les en blâmer, mais celui qui serait convaincu de couardise habituelle ne saurait vivre, par suite du profond mépris qui l'accablerait. Le fait ne se produit pour ainsi dire jamais et le Moro a, par-dessus tout, le mépris de la mort. Cerné, il se bat en désespéré et ne demande pas plus qu'il ne fait quartier. Mourir ne lui coûte guère plus que tuer, et dans ces pays d'Extrême-Orient où la vie d'un homme compte si peu, nul n'en a poussé plus loin le dédain que les Moros. Ils s'en font gloire pour eux et pour les autres.

Ils portent avec eux dans toutes leurs courses leurs vivres

et leurs tentes, et leur manière toute primitive de faire la guerre rappelle à la fois les Arabes et les sauvages.

Leurs armes favorites et nationales sont le kriss bien connu, le *bolo*, sorte de coutelas ou de *coupe-coupe* à large lame et terminé en pointe affilée, un javelot assez long qu'ils jettent sur l'ennemi, et une lance de 2 mètres dont ils immobilisent leurs adversaires avant de les poignarder. Depuis plus d'un siècle, ils ont des armes à feu et s'en servent habilement.

Le Moro ne sort jamais sans ses armes : en être privé est la marque de la servitude, et le marchand qui vous vend au marché de Maibun quelques mangoustans, vous les offre, le kriss ou le *bolo* à la ceinture.

Ces habitudes exclusivement guerrières développent fortement l'instinct de cruauté et de paresse chez les Moros. Ils paraissent tenir de race celui de déloyauté, car ils se considèrent rarement liés par leur parole, dès qu'ils ne l'ont pas donnée à des coreligionnaires.

Il s'en faut cependant que les Moros transportent dans leur intérieur cette humeur farouche ; ils s'y montrent peu démonstratifs, mais souvent très affectueux, sinon débonnaires pour leur famille, et bons maîtres pour leurs esclaves. Quoique la loi religieuse leur permette quatre femmes légitimes, ils n'en ont qu'une, épousée avec toutes les cérémonies du mariage. Ils y ajoutent un certain nombre de concubines libres ou esclaves proportionné à leurs ressources. Tous les enfants, quel que soit l'état social de leur mère, sont légitimes du moment que la paternité en est indéniable.

Les esclaves vivent de la vie familiale, ne sont ni affamés ni maltraités. Ils sont bien chargés des plus rudes travaux, mais ces travaux sont toujours limités à l'indispensable dans la vie indigène ; leur sort n'est véritablement dur que lorsqu'ils sont loués à des bateliers pour pêcher les huîtres perlières. Les lois ne les laissent pas sans défense, ainsi que

nous permettront de le voir quelques extraits du Code de Soulou, devant l'arbitraire du maître, et celui-ci presque toujours leur est humain ; toute sa férocité semble se dépenser au dehors.

L'âge de la puberté pour les garçons (quatorze à seize ans) et de la nubilité pour les femmes (onze à treize ans) marque celui du mariage chez les Moros. L'union doit toujours être précédée par la circoncision du garçon : c'en est la condition formelle. La cérémonie a lieu indifféremment entre six et seize ans.

Quand il s'agit de prendre une femme légitime, le mariage revêt le caractère d'une cérémonie à la fois religieuse et familiale.

Le prétendu charge un ami de faire la demande aux parents de la fille et de discuter avec eux la dot qu'il doit leur remettre comme prix de la fiancée. Cette dot est à Soulou généralement payée en onces d'or (*basing*), en pièces de cotonnade (*gajahilaw*) ou en esclaves. Quand le consentement des parents est obtenu et la date de la cérémonie fixée, le fiancé, vêtu de beaux habits, va d'abord requérir la présence de l'imâm, puis, suivi de toute sa parenté et de ses amis, il se rend à la maison de la jeune fille, chargé de menus présents pour les notables invités, ou parents respectables qui assisteront celle-ci dans la solennité. A la porte, il y a entre eux et le cortège du fiancé simulacre de lutte, comme si le prétendu voulait enlever la jeune fille. On le laisse enfin pénétrer, en compagnie de l'imâm, dans la maison, où la future épouse en riches atours est assise sur un coussin. L'imâm la relève, la fait tourner sur elle-même, demande aux deux familles et aux deux fiancés leur consentement, puis il incline le front de la jeune fille vers la main du jeune homme : à ce contact elle est tenue de se voiler la face et quand le marié s'approche pour l'embrasser, de se débattre, en cherchant à mordre son prétendu ravis-

seur. Quelques prières, quelques conseils du prêtre et trois jours pleins de festins et de réjouissances complètent la cérémonie. C'est seulement au bout de ces trois jours, que les amis du mari obtiendront de la mère de l'épouse que celle-ci commence la vie conjugale dans sa nouvelle demeure.

Quand le Moro prend une concubine, il n'y a ni demande aux parents, ni cadeaux de fiançailles, ni prières de l'imâm. L'amoureux envoie un ami de même rang que la jeune fille porter chez elle son kriss : les parents sont ainsi avertis du choix ; ils reçoivent un douaire déterminé et toujours moindre que pour l'épouse légitime ; la mère donne son assentiment au départ de sa fille et un banquet termine l'affaire. Le rang de la concubine vis-à-vis de l'épouse est toujours celui de servante à maîtresse : il ne prend d'importance que si elle inspire une vive passion à son maître, mais se relève seulement après la naissance d'un enfant et surtout d'un fils.

De toute manière, on voit que le mariage proprement dit comporte demande aux parents, douaire constitué à la fille, simulacre d'enlèvement et intervention religieuse.

Le rapt, le mariage par contrainte, la séduction sont prévus et punis de façon assez forte par le code de Soulou :

« L'amende encourue pour le mariage par rapt sera de six pièces de cotonnade et la dot de la femme sera doublée. Dans le cas où la dot serait clairement évaluée en esclaves, la valeur de l'esclave sera considérée comme égale à quatre pièces de cotonnade. Le prix de la fiancée, ordinairement payé aux parents de la fille en onces d'or, peut être évalué à raison de quatre pièces de cotonnade pour une once. La part d'une amende revenant au gouverneur sera de quatre pièces de cotonnade.

« L'amende en cas de fuite (du consentement de la femme) sera de quatre pièces de cotonnade et la dot ne sera pas doublée. Le prix d'un esclave d'échange sera évalué à quatre pièces de cotonnade, en cas où la coutume

de la famille de la femme serait de recevoir des esclaves effectifs comme dot. »

« En cas de séduction, admise ou déguisée, le mariage peut être conclu si la femme le requiert. L'homme sera passible d'une amende de deux pièces de cotonnade et la femme sera traitée comme si elle s'était enfuie. Dans le cas où la dot serait fournie en esclaves effectifs, le prix de l'esclave serait de deux pièces de cotonnade et celui de l'once d'or, d'une pièce. En cas de dot en esclaves nominaux, on donnera trois pièces de cotonnade pour un esclave et l'once d'or sera évaluée à un sarong ordinaire [1]. »

Le couple adultère pris en flagrant délit devrait, d'après la loi religieuse, être puni de la peine capitale. Il en est de même pour l'époux adultère, pour l'esclave infidèle et la fornication d'une fille libre. Mais les mœurs sensuelles du pays, plus fortes que les lois, ont amené un relâchement considérable sur ce dernier point ; à moins de scandale trop avéré et de dénonciation trop éclatante, on ne s'en occupe pas et l'inconduite de la femme mariée est souvent traitée avec bénignité.

L'adultère même, hors le cas de flagrant délit, se termine généralement par une réparation pécuniaire, où l'amant est passible d'une amende d'une quarantaine de francs. La femme, moins heureuse, peut avoir l'oreille coupée par son mari, un côté de la tête rasé et être mise au rang des esclaves.

La punition et la valeur de l'amende varient avec la condition des coupables. Voici ce que dit à ce sujet le code de Soulou :

« Si l'adultère est commis avec la femme d'un panglima, son complice devra payer une amende de cinquante pièces de cotonnade, qui ne pourra être remplacée par rien

1 Cf. Saleeby, *op. cit.*, p. 92.

d'autre, excepté l'or, l'argent, les gongs de bronze. S'il est dans l'impossibilité de payer, il devient l'esclave du débiteur. »

« Si l'adultère a été commis avec la femme d'un mahārāja, l'amant doit payer quarante pièces de cotonnade, qui ne peuvent être remplacées que comme ci-dessus. »

« Etc. L'amende va diminuant avec le rang du mari offensé. »

« Si une femme commet l'adultère de son propre consentement, elle devient esclave ; mais si elle y a été contrainte par la force, elle ne sera pas réduite en esclavage ; son devoir est alors d'avertir son mari ou ses plus proches parents aussitôt que possible, dès le matin si le fait s'est passé dans la nuit. »

« Si un esclave commet l'adultère avec une femme mariée libre il devient la propriété du mari de la femme. »

« Si un esclave commet l'adultère avec une esclave mariée sans qu'elle y soit consentante, il devient la propriété du maître de l'esclave mariée ; mais si le crime est commis avec son consentement, elle devient la propriété du maître de son mari. Le maître paie l'amende due au gouverneur »

« Si un homme libre commet l'adultère avec une esclave mariée, la décision sera la même que si le crime avait été commis avec une femme mariée libre. »

« Si un homme commet l'adultère avec la sœur de sa femme, sa femme ne peut divorcer, mais il sera jugé comme s'il avait commis l'adultère avec la femme d'un autre homme. »

La cupidité est venue encore ici tempérer la cruauté et la sensualité naturelles des Moros ; certains propriétaires d'esclaves ou maris trompés préfèrent constamment une fructueuse amende, qui entraîne presque toujours l'insolvabilité et la réduction en esclavage de l'amant, à une courte vengeance. De son côté, l'amant, qui risque non seulement sa vie mais sa liberté, et quelquefois, si la dette est trop

forte, celle de toute sa famille, doit hésiter avant de commettre un tel délit. Le gouverneur tient d'autant plus à la conciliation pécuniaire qu'il a part chaque fois à l'amende. Toutefois ces accommodements, si peu conformes à la sévérité de la loi religieuse, n'ont pas toujours cours chez les Moros, et, dans le voisinage du Sultan, on applique, avec rigueur les vieilles coutumes, pour peu que le mari offensé réclame et que le rang du complice n'oblige pas trop à le ménager.

C'est alors une grande fête dans Maibun, fête de sang et de cruauté, à laquelle prend part toute la population. L'amant, attaché solidement, est tué tantôt à coups de kriss, chacun, en commençant par le mari offensé, ayant le droit de lui donner un seul coup, jusqu'à ce qu'il soit réduit en lambeaux, tantôt à coups de revolver détraqué.

Le supplice de la femme qui se livre à un homme hors du mariage est encore plus horrible. Les dames de la cour se chargent de le lui infliger ; elles attachent la coupable sur un tréteau, lui brûlent les parties génitales avec de l'eau bouillante, les lui tordent avec une pince de fer et les lui frottent de piment rouge. Il est rare que sa vie résiste à cet atroce traitement.

Le viol n'existe pour ainsi dire pas chez les Moros.

Le divorce, assez fréquent, peut être prononcé à la demande de l'un des deux époux, mais sans que l'adultère du mari puisse servir de grief à la femme. Les enfants restent toujours avec le père, sauf si celui-ci leur permet d'accompagner la mère, ou s'ils sont assez grands pour choisir eux-mêmes. La femme divorcée garde le douaire que l'époux lui a constitué lors de son mariage et, si le divorce est prononcé à son profit, peut obtenir une partie des biens du mari.

Répudiée, elle est obligée de retourner vivre chez ses parents, ou, si elle n'en a plus, de se créer des ressources par son travail.

A la mort de ses parents, sa part est moitié moindre que

celle de ses frères; toutefois si un homme meurt sans laisser d'enfants, sa femme hérite de préférence à ses parents.

Menant une vie oisive et assurée, la femme moro n'est généralement pas à plaindre au point de vue matériel, mais sa situation morale, au milieu d'un troupeau de concubines, sous le joug d'un maître redouté, reste très médiocre jusqu'à ce que la maternité la relève.

Il est à remarquer cependant que la paresse d'élever des enfants ou la crainte de se déformer est souvent plus forte que le désir d'affermir sa situation dans la famille, et, malgré les remontrances et les menaces de son mari, les manœuvres abortives sont fréquentes chez elle (1).

L'accouchement, chez les Moros, se fait avec une extrême facilité : la femme est aidée par une matrone de village, et, le surlendemain de sa délivrance, en général, peut vaquer à ses occupations habituelles, hâte qui entraîne, de façon presque invariable, des affections qui réduisent très fort la fécondité des unions. L'imâm est appelé dès les premières douleurs de l'enfantement, pour prononcer des prières préservatrices sur la patiente. C'est encore lui qui procède, dès la naissance, au *gunlin*, sorte de baptême de l'enfant qui consiste à réciter sur le nouveau-né quelques versets du Coran, à lui couper une mèche de cheveux et à la jeter dans l'eau d'une noix de coco qu'on vient d'ouvrir.

Toute naissance, et particulièrement celle d'un garçon, est chez les Moros l'occasion de grandes réjouissances, qui peuvent donner lieu à la cérémonie religieuse nommée *maulud*, dont nous parlons plus loin.

L'éducation des enfants est des plus sommaires. Elle consiste, pour les filles, à s'initier aux soins du ménage dans l'intérieur de la maison ; pour les garçons, à apprendre par cœur quelques versets du Coran, les principes généraux de leur foi et un peu de malais.

(1) Même observation est à faire pour une population infiniment plus douce, mais aussi sensuelle : les Laotiens.

* * *

Les Moros de Soulou parlent un dialecte malayo-polynésien, proche parent du bisaya et un peu éloigné du malais (1). On en jugera par le vocabulaire ci-dessous, où nous avons essayé de montrer l'affinité de ce dialecte peu connu avec deux autres de la même famille : le malais et le cham parlés dans notre Indo-Chine (2).

FRANÇAIS	SOULOUAN	MALAIS	CHAM
Arbre	*kahōi*	*pōhon kayu*	*phun kayău*
Aveugle	*būta*	*būta*	*taqlauḥ*
Blanc	*ma-pūtih*	*pūtih*	*patiḥ*
Boire	*hinom, minom*	*minum*	*mănuṃ*
Bois	*kahoi*	*kayau*	*kayau*
Bon	*maraiau*	*baik*	[illegible]
Brûler	*sūnog*	*būkar*	*ćuh*
Cendre	*abū*	*hābu*	*habau*
Cheveu	*būhōk*	*pambut*	*ḅuk*
Chien	*erok*	*anjiṅ*	*asau*
Couper	*hoyah*	*pūtuṅ, potoṅ*	*ćah, kauh*
Courir	*dāg-an*	*lāri*	[illegible]
Couteau	*lading*	*pisau*	*tauv, sauṅ*
Demeurer, être assis	*lingkūd*	*duduk*	*dauk, likuk*
Dormir	*ma-toj*	*tidor*	*dih, [illegible]*
Eau	*tūbij*	*ayer*	*ia*
Eclair	*kilat*	*kilat*	*kadal, ralap*
Enfant	*batah, anak*	*anak*	*anak*
Entendre	*dūngag*	*dengar*	*khan, [illegible]*
Femme	*babai*	*perampūan*	[illegible]
Feu	*kayu*	*api*	[illegible]
Firmament	*langit*	*langit*	*laṅit*

(1) Il s'écrit avec des caractères arabes comme le malais, mais les textes sont toujours vocalisés.

(2) Dans la transcription du malais et du cham, noter que *ṅ* = *ng*, *ć* = à peu près *ti* dans *tiare* : *ḥ* marque un arrêt brusque de la voix après l'émission de la voyelle. — Les mots soulous ont été empruntés à l'ouvrage suivant : ANSON COWIE, *English-Sulu-Malay Vocabulary, with useful Sentences, Tables*, etc., London, 1893, in-8.

FRANÇAIS	SOULOUAN	MALAIS	CHAM
Fruit	*būnga-kāhōi*	*būah*	*bauḥ*. Cf. *buṅa* « fruit ».
Fumée	*aso*	*asap*	*asap*
Grand	*dakolah*	*besar*	*prauṅ*
Homme	*tau*	*ōraṅ*	*uraṅ*
Ici	*dī, di-ha-īni*	*sini*	*ni*
Je, moi	*aku*	*aku*	*kau*
Jour	*adlau*	*hāri*	*harei*
Là	*ha ietu, dūn*	*di-situ, di-sana*	*möni*
Lune	*būlan*	*būlan*	*būlan*
Main	*līma*	*taṅan*	*taṅan*
Manger	*ka-aun*	*makan*	*hwak, böṅ*
Marcher, aller	*panau*	*ber-jalan*	*nau*
Mauvais	*mang-i, ngi*	*jahat*	*jhak*
Mère	*inah*	*ibu*	*inö*
Mortier à riz	*lūsong*	*lesūṅ*	*lasuṅ*
Mourir	*matāi*	*mati*	*mötai*
Nez	*idong*	*hiduṅ*	*hiduṅ*
Noir	*ītam*	*hītam*	*hitaṃ*
Non	*wāi, di*	*tidak*	*o, dī*
Nuit	*dūm*	*malam*	*mölaṃ*
Œil	*mata*	*mata*	*möta*
Ongle	*kūkū*	*kūku*	*kakau, kukur*
Oreille	*tāīnga*	*teliṅa*	*taṅi*
Os	*būkog*	*tūlaṅ*	*talaṅ*
Parler	*nūg-pamong*	*berkāta*	*ḍöṃ*
Père	*amah*	*bapa*	*amö*
Petit	*asiit*	*kećil*	*asit*
Pied	*sīki*	*kāki*	*takai*
Pierre	*bata*	*batu*	*batău*
Pluie	*ūlan*	*hūjan*	*hajan*
Porc	*baboi*	*babi*	*pabuei*
Pou	*kūtu*	*kūtu*	*katău*
Poulet	*anak-manok*	*anak ayam*	*anök-mönuk*
Rivière	*sōbah*	*sūṅei*	*kruṅ*
Riz (paddy)	*pai*	*padi*	*padai*
Riz (bouilli)	*k'aun-an*	*nasi*	*lasei*
Rouge	*pūla, lūg*	*abaṅ, merah*	*bhaṅ, meraḥ*
Sang	*dūgūh*	*dārah*	*darah*
Sauterelle	*ampan*	*bilaṅ*	*katauk*
Sel	*asin*	*garam*	*sra*. Cf. *masin*

FRANÇAIS	SOULOUAN	MALAIS	CHAM
Singe	*amok*	*munñet, kera*	*krā, swā*
Soleil	*mata-súga*	*mata-hāri*	*mata hare'i*
Terre	*lopah*	*tānah*	*tanöh*
Tete	*o*	*kapāla*	*akauk*
Toi	*ēkau*	*aŋkav*	*hö*
Tremblement de terre	*linog*	*gumpah tanah*	*tajwēi tanöh*
Tuer	*bunoh*	*būnuh*	*pamotai, luk*
Venir	*mārī*	*māri*	*mörai*
Vent	*hangin*	*āŋin*	*aŋin*
Voler	*takaw*	*menćūri*	*klaik*
Un	*isa*	*sātu, sa*	*sa*
Deux	*rūa, dūa*	*dūa*	*dwai*
Trois	*to*	*tiga*	*klau*
Quatre	*opat*	*ampat*	*pak*
Cinq	*lima*	*lima*	*limö*
Six	*ūnom*	*anam*	*nam*
Sept	*pelo*	*tūjuh*	*tijuh*
Huit	*walu*	*dulāpan*	*dalapan, salapan*
Neuf	*siam*	*sambīlan*	*samilan*
Dix	*hangpho*	*sa-pūloh*	*sa pluh*

Vigoureux, entraînés à tous les exercices physiques et préservés en général des travaux pénibles des champs, les Moros auraient sans doute une santé et une longévité extrêmes, n'étaient leur malpropreté, qui n'a d'égale que celle des Chinois, le passage trop brusque, chez ceux qui sont aisés, d'une vie active à une oisiveté absolue, l'abus des plaisirs sexuels et la simplicité par trop grande de leur médecine.

Leurs médecins sont surtout des sorciers ayant quelques connaissances des simples et ayant appris par cœur certains textes magiques malais, donnant le moyen de deviner la présence des mauvais esprits auxquels sont attribuées toutes les maladies et de les chasser par des exorcismes. Ils vendent plus d'amulettes que de drogues et prédisent en outre la bonne aventure, s'appuyant sur l'astrologie et la chiro-

mancie. Aussi les vieillards de soixante à soixante-dix ans sont rares chez les Moros.

A la mort d'un Moro, la famille va aussitôt en avertir l'imâm, qui est chargé du soin de laver le cadavre, que ses proches revêtent de blanc et mettent ensuite dans un cercueil. Le défunt est conduit au cimetière au milieu de ses parents et amis en grand costume, les uns et les autres cherchant à égayer les proches du mort. Les funérailles sont accompagnées de grands repas, proportionnés à la fortunedu défunt, mais qui, l'ivresse et la bonne chère aidant, finissent par prendre l'aspect de réjouissances. Une part d'aliments est prélevée sur chaque repas et déposée sur la tombe du défunt; des services commémoratifs ont lieu pendant une année; chacun est marqué par une prière de l'imâm au lieu de la sépulture, une offrande de mets au mort et un banquet chez ses héritiers. Cette pratique extra-musulmane s'accorde très bien dans l'esprit des Moros avec l'horreur religieuse que leur foi leur a transmise au sujet de la privation de sépulture et des mauvais traitements à infliger à un cadavre. Nombre de « juramentados » faibliraient dans leur tâche s'ils n'avaient connu le scrupule religieux des Espagnols à abandonner leurs cadavres à la mer, au lieu de les enterrer à des endroits déterminés qui deviennent ainsi sacrés aux yeux des Moros et objet de pieux pèlerinages.

Il ne faudrait pas juger la religion des Moros d'après ce mélange curieux d'islamisme et de pratiques païennes. Les Moros sont musulmans avec fanatisme et croient n'être pas autre chose : dans leurs luttes séculaires contre l'Espagne, ils n'apportèrent pas seulement l'âpreté de gens luttant pour une belle proie, mais l'ardeur des fidèles à la guerre sainte. Les excès des « juramentados » prouvent que cette ardeur n'est pas encore complètement éteinte. Ils ont le mépris et l'horreur de toute autre religion que la leur, adhèrent avec la plus entière conviction à la profession de foi musulmane.

Ils pratiquent la circoncision, les ablutions prescrites et l'aumône légale, ont des mosquées, consacrent le vendredi à la prière. Ce jour-là, le Sultan lui-même doit, sous peine d'une amende, participer au culte public ou *sambahan* (1), tout comme le Commandeur des Croyants à Constantinople.

Ces mosquées sont, même à Maibun, de simples cases, aussi peu luxueuses et mal entretenues que les habitations des particuliers : elles évoquent le souvenir des pauvres *mösangit* (2) des Chams musulmans de l'Annam. Ceux du Cambodge, ainsi que les Malais et les Javanais, ont des édifices un peu mieux soignés.

Les fidèles sont appelés à la mosquée par les coups frappés sur un grand tambour ou *gandang*. Ils y procèdent à leurs ablutions au moyen d'eau contenue dans un vase de métal que chacun apporte avec soi, puis l'imâm lit les prières d'usage et fait la *khuṭbah* (خطبة) ou sermon. Elle est suivie, si l'assistance est au complet, de la lecture d'une section du Coran ou *musṭa* (مسطى), après quoi les fidèles mangent et reprennent leurs occupations.

La lecture dite *musṭa* ne peut s'effectuer que dans la mosquée du Sultan, la seule, à vrai dire, digne de ce nom dans l'archipel soulouan, les autres Moros, n'ayant comme lieux de prières que des cases très modestes appelées *langal* (3).

Le jeûne du Ramaḍân ou *puwasa* (= skt. *upavasa*) est rigoureusement observé par les Moros qui se privent du lever au coucher du soleil, de manger, boire, fumer. Presque tous poussent l'esprit de pénitence jusqu'à s'abstenir de tous rapports sexuels avec leurs femmes et même de caresses à leurs enfants.

1) Cf. le malais *sambahyang* « prière, culte, cérémonie religieuse ».
2) Mosquées.
3) A Java *langgar*. Voir *R. du M. M.*, décembre 1910, p. 240.

Il n'est pas rare non plus de voir célébrer des *maulud* à Soulou, tantôt aux frais du Sultan et durant un jour et une nuit, tantôt aux frais des particuliers et réduits alors à une nuit. Ces *maulud* (1) sont destinés, soit à commémorer la naissance de Mahomet, soit un heureux retour de voyage, le succès d'une expédition guerrière, la réussite d'une affaire, la naissance ou même la mort d'un enfant.

Nous avons déjà vu que les Moros avaient en aversion la chair de porc et ne mangeaient à Soulou que des animaux tués rituellement.

Le clergé Moro est nommé par le Sultan et comporte les divisions que nous avons déjà vues chez les Malais et les Chams du Cambodge : le *kaali* (*ḳāḍi*, l'*alip* (*lebi* [?]), l'*imâm*, le *khalipa* (*khalifah*), le *khatip* (*khaṭib*), le *katip* (*kātib*) et le *bilal* (*bilāl*). Ils portent tous le nom général de *pandita* (= skt. *paṇḍita* « savant, sage, habile ») et veillent au maintien des maximes d'administration et de jurisprudence autant que des prescriptions religieuses du Coran parmi les Moros, dont ils sont presque toujours les plus lettrés et les plus fanatiques. Ils sont reconnaissables à leur turban noué sur le côté gauche. Faute d'un caractère sacerdotal inconnu au clergé musulman et parce que leur puissance aurait porté ombrage au Sultan et aux datus, les panditas n'ont aux Philippines qu'une influence médiocre et toute individuelle. Cependant ceux qui se vantent de descendre de Mahomet, qui appartiennent à des familles de datus, et surtout ceux qui ont le titre de *ḥāji*, sont très respectés. Le Sultan de Soulou en a presque toujours un de ce genre dans son entourage immédiat, et qui n'est pas le moins acharné à le brouiller avec les Occidentaux.

(1) Peut-être l'arabe مولد *maulid* « jour de naissance d'un prophète ou d'un saint. Le *maulidu 'n-nabî* « jour de naissance du Prophète », célébré le 12 du mois de Rebî' Ier, est l'occasion de prières particulières dites *ẕikr* (ذكر) et d'aumônes abondantes.

Le pèlerinage de la Mecque reste pour les Moros l'acte pieux par excellence, mais celui auquel ils se soumettent le moins volontiers, par négligence ou par frayeur de l'éloignement. Ils s'y conforment moins bien que les Malais de l'Insulinde ou même du Cambodge ; pour calmer leurs scrupules de conscience à ce sujet, les dévots imaginent d'ailleurs d'en parler toujours, de paraître s'y préparer tous les ans et de le remettre, de prétexte en prétexte, jusqu'à la mort.

IV

Il semble d'après les pratiques des Moros qu'ils aient tout droit au titre de musulman dont ils sont si fiers : il est bon toutefois de remarquer que ces pratiques sont surtout observées à Soulou, considéré de tout temps comme un centre religieux et qu'on a pu appeler la Mecque de l'Extrême-Orient. Strict dans la ville même du Sultan, plus relâché loin de lui, l'islamisme se présente déjà à Mindanao comme flottant et adultéré de pratiques païennes, surtout dans les faibles agglomérations des côtes. Mais en aucun point des Philippines, il n'échappe à la contamination des cultes voisins ou à la reviviscence des cultes anciens des Moros.

Les Moros de Davao et ceux de l'île de Samal, moins fanatiques, bornent leur islamisme à la circoncision, à l'ébauche du Ramaḍân, aux noms d'Allah et de Mahomet, ne possèdent pas de traductions indigènes du Coran comme leurs voisins, ignorent l'arabe et presque autant le malais, et sont au bout de leurs connaissances théologiques quand ils ont récité, et sans les comprendre, quelques sourates du livre sacré ; même à Soulou, on remarque une série de croyances étrangères à l'Islam. Même fait a d'ailleurs été

déjà observé chez les Malais, les Javanais, les Chams et nombre de peuples malayo-polynésiens, à moins qu'il n'y faille voir simplement des traits communs aux races en état de demi-civilisation.

C'est ainsi que tous les Moros musulmans redoutent également *Balbal* et les génies malfaisants, qui se manifestent dans une pierre, un arbre, une montagne ou dans les phénomènes naturels (tonnerre, tempête, vent, etc.), afin de troubler et perdre l'homme. Le plus brave tremble devant ces puissances mauvaises, comme n'importe quel Bagobo ou Igorot idolâtre.

Les Moros pratiquent la circoncision, devenue un rite fondamental de l'Islamisme, mais ils administrent à leurs enfants une sorte de baptême qui est sans doute purement indigène. L'imâm accompagne bien chez eux le défunt à sa dernière demeure, mais les parents viennent pendant un an, en général, déposer sur la tombe et à intervalles réguliers des offrandes de mets comme les Indo-Chinois, les habitants de l'Insulinde et les indigènes non chrétiens — et parfois même chrétiens — des Philippines ; ils observent le Ramaḍân, mais un jeûne rigoureux n'est pas spécial à l'Islam; ils ont des mosquées, combien misérables, mal entretenues et peu fréquentées ; ils prônent le pèlerinage de la Mecque et ne le font jamais.

Ils paraissent avoir surtout un extrême orgueil de leur religion : c'est un symptôme assez sûr qu'ils n'en changeront pas, sans impliquer qu'ils la comprennent bien et se la sont complètement assimilée. Ils lui sont redevables, il faut le reconnaître, de beaucoup. C'est probablement à cette doctrine simple, active et profondément individualiste, qu'ils doivent la conservation de leur tempérament énergique, alors que les Tagals et les Bisayas se sont affadis dans un christianisme pompeux et enfantin. Ils doivent encore à l'Islam un essai d'organisation sociale basée sur des préceptes moraux, une lueur de haute civilisation, tandis que

leurs voisins les Bagobos païens, aussi braves et pillards qu'eux, se débattent encore dans une barbarie incohérente et plus cruelle.

C'est enfin l'Islam qui a soutenu de son enthousiasme leur ambition et leur cupidité, quand ils ont tenté la conquête des Philippines, et peut-être les aurait-il portés au but, grâce aux obstacles que l'Europe suscita pendant deux siècles à l'Espagne, si la ferveur du temps des Kabungsuwan avait duré davantage, pénétré plus profondément ces caractères indisciplinables.

Est-ce à dire que l'Islam des Moros s'opposera tant qu'ils demeurent encore debout à l'établissement de la civilisation occidentale ? La chose est heureusement douteuse. D'abord, les Moros ne représentent plus une force suffisante pour s'y opposer. Ensuite, tout porte à croire que, depuis qu'ils ont senti l'inéluctable nécessité de ne plus vivre uniquement de brigandages et de piraterie, les datus meneurs de la masse s'accommoderont d'une entente qui respecte leur situation bien ou mal acquise, sans violenter leur conscience. Ils ont détesté dans l'Espagne une intransigeance religieuse égale à la leur et le premier coup mortel porté par elle à leur fructueuse existence de premiers conquérants et d'écumeurs des mers philippines. Entre les Moros et les Américains ne subsiste aucun souvenir de guerres religieuses; le prosélytisme officiel de ces derniers se fait discret et persuasif quand il se montre et, les nouveaux occupants sont plus soucieux de mettre en valeur la colonie que de la convertir.

Ils ont su montrer, ce qui était non moins utile, qu'ils avaient les armes pour eux; les expéditions du général Wood et du major Scott contre le panglima Hasan, puis le datu Pala, à Soulou (1905), celle contre le datu 'Ali, à Cotabato (1905), l'occupation permanente de l'île de Soulou par un corps de 4.839 hommes et 294 officiers, ne peuvent

plus laisser de doutes à ce sujet aux Moros. Sultans et nobles sont assez avisés pour comprendre, quelle que soit leur rancune, qu'il faudra désormais se contenter de la demi-indépendance que leur laisse la « Moro Province ». Les conditions leur en sont assez honorables et assez larges au point de vue pécuniaire pour que, appliquées avec tact, elles adoucissent un peu leurs regrets et tournent doucement leur activité vers un autre but. Quelques-uns comme Datu Mundi, rajamuda des Moros Samal, l'ont si bien compris qu'alliés hier de l'Espagne, ils le sont aujourd'hui des États-Unis, par simple intelligence politique de l'avenir nouveau qui s'ouvre devant les Philippines.

Les Moros ont été de grands pirates, pourquoi ne demanderaient-ils pas à la mer des ressources plus nobles et plus sûres, comme autrefois les Wikings normands en Europe? Pourquoi ne centraliseraient-ils pas en leurs mains le commerce de toutes leurs côtes et ne deviendraient-ils pas les courtiers maritimes des Philippines, de la mer des Célèbes à celle de Chine et au Pacifique?

Antoine Cabaton.

BIBLIOGRAPHIE

Studies in Moro history, law, and religion, by Najeeb M. Saleeby. Manila, 1905, in-4.

Census of the Philippine Islands taken under the Direction of the Philippine Commission in the year 1903. Director: Gen. J.-P., Sanger, U. S. A.; Assistant Directors: Henry Gannett, Victor-K. Olmsted. Washington, 1905, 4 vol. in-8. [T. Ier, Géographie, Histoire, Peuplement; t. II, Population (statistique, cartes, tableaux); t. III, Mortalité, Éducation; t. IV, Statistiques économiques (agriculture, industrie et commerce). Washington, 1905, 4 vol. in-8.

El Archipiélago Filipino. Colección de datos geográficos, estadísticos, cronológicos y científicos, relativos al mismo, entresacados de anteriores obras ú obtenidos con la propria observación y estudio, por algunos padres de la misión de la Compañia de Jesús en estas islas. Washington, 1900, 2 vol. in-8.

Labor Evangélica de los Obreros de la Compañía de Jesús en las Islas Filipinas, por el P. Francisco Colín, de la misma Compañía. *Nueva edición ilustrada con copia de notas y documentos para la crítica de la historia general de la soberanía de España en Filipinas.* Por el Padre Pablo Pastello, S. J., Barcelone, imprenta y litografía de Henrich y Compañía, 1900-1902, vol. I à III.

Official Handbook of the Philippines, 1900-1903.

Estadismo de las islas Filipinas ó mis viajes por este país, por el Padre Fr. Joaquín Martinez de Zúñiga... Publica esta obra por primera vez extensamente anotada W.-E. Retana... Madrid, impr. de M. Minnesa de los Ríos, 1893, 2 vol. in-8.

Apuntes para hacer un libro sobre Joló. Entresacados de lo escrito por Barrantes, Bernaldez, Escosura, Francia, Girandior, Gonzalez, Parrado, Pazos y otros varios. Por D. M. A. Espina, Manila, 1888, gr. in-8.

Historia de la piratería malayo-mahometana en Mindanao, Joló y Borneo, por D. José Montero y Vidal. *Comprende desde el descubrimiento de dichas Islas hasta junio de* 1888, Madrid, impr. de Manuel Tello, 1888, 2 vol. in-4.

Memoria sobre el Archipiélago de Joló, por el coronel teniente de navio de primera clase Don Arturo Garin (*Boletin de la sociedad geográfica de Madrid*, X, 1881, pp. 110-133, 161-214, 214-216). [Trad. fran-

çaise dans le *Bulletin de la Société académique indo-chinoise*, 1882, p. 170 sqq.].

Archipel de Solou ou Description des groupes de Basilan, de Solou et de Tawwi..., par J. Mallat,... Paris, 1843, in-8.

Sollok en de Solloksche zeerovers door A. J. F. Jansen. Batavia, 1858, in-8.

Disertacion historico-politica, en que se trata de la extension de el Mahometanismo en las Islas Philipinas : grandes estragos que han hecha los Mindanaos, Jolos, Camucones, y confederados de esta Secta en nuestros pueblos Christianos, medio con que se han contenido, y uno congruente para su perfecto establecimiento. Escrita en forma de dialogo por el Padre Juan Joseph Torrubia, misionero apostolico... En Madrid, 1736, en la Imprenta de Adolfo Balvós, in-4.

Historia de las Islas de Mindanao, Iolo, y sus adyacentes, progresos de la religion y armas catolicas. Compuesto por el Padre Francisco Combes... Madrid, L. de Harra, 1667, in-fol. — *Même ouvrage*, éd. Retana, Madrid, 1897, in-fol.

A. C.

NOTES ET DOCUMENTS

L'Islam en Australie et en Polynésie.

I

AUSTRALIE

§ 1. — *Immigration et état social des Musulmans australiens.*

Vers 1860, une maison de commerce de l'Australie méridionale, « Elder, Smith and C°, Ltd. », demanda au gouvernement de l'Inde l envoi, dans l'Australie méridionale, de quelques Indiens, qu'elle désirait employer comme bergers. Les autorités de Karachi (province du Sind) firent part de cette requête à deux Afghans, Murad Khan et Moussa Khan, deux frères connus et considérés de tous les habitants de Karachi. Ceux-ci se chargèrent de trouver le nombre de bergers nécessaires et l'on réunit en effet vingt-trois hommes, avec contrat de trois ans. La plupart étaient Afghans et les autres Béloutches. Ils s'embarquèrent à Karachi, sur un bateau à voiles, et arrivèrent, deux mois après, à Adélaïde (Australie du Sud). Au bout de leurs trois ans, la compagnie les renvoya à Karachi et les remplaça par le même nombre des rengagés, toujours avec l'aide des frères Murad et Moussa Khan. Le même bateau, *The Black Wall*, emmenait aussi un certain nombre de chameaux, des ânes sauvages, des chèvres et d'autres animaux de l'Inde.

Les relèves se succédèrent de trois ans en trois ans, jusqu'en 1875, époque de la mort de Murad Khan à Karachi (son frère Moussa était mort à la Mecque, en 1865). Les communications par bateaux à vapeur entre l'Inde et l'Australie étant devenues plus régulières, un plus grand nombre d'Indiens, d'Afghans, de Béloutches et d'autres Asiatiques, at-

tirés par des offres avantageuses, allèrent ainsi s'installer çà et là dans l'Australie du Sud, y formant de petites colonies.

Après 1880, le commerce des chameaux devint florissant, dans cette partie de l'Australie. On en fit venir plusieurs centaines de Karachi ; plus tard, on en importa aussi dans l'Australie occidentale, et ce mouvement continua jusqu'en 1897. Mais, cette année-là, l'importation de ces animaux et l'immigration des Asiatiques furent l'une et l'autre interdites.

Cependant un certain nombre de chameliers avaient, avec leurs bêtes, gagné par terre le New-South-Wales et le Queensland, où ils s'étaient installés. D'autres, venus de Calcutta, s'étaient aussi rendus, vers 1888, dans l'Australie occidentale, pour y chercher de l'or et d'autres métaux. Leur concours y fut précieux ; mais, en 1895, l'achèvement de la ligne de chemin de fer « Perth-Coolgardie », qui se raccordait à certaines petites lignes précédemment construites et reliait la région minière à la capitale de l'Australie occidentale, rendit tous ces chameliers inutiles et les amena à se répartir sur des points divers. Au début, le prix du chameau variait entre 30 et 60 £ ; il n'est plus que de 10 £ aujourd'hui. En revanche, le salaire mensuel du conducteur, qui oscillait autrefois entre 3 et 5 £, atteint actuellement de 8 à 10 £, par suite des mesures prises en 1897.

L'immigration musulmane en Australie dépend en partie des conditions d'existence du chameau lui-même, dans cette île. Un Européen ne saurait faire un bon chamelier; les Indiens, qu'ils soient Hindous ou Musulmans, ne s'occupent guère de cet animal ; on engage donc des Afghans et des Béloutches, qui sont excellents à ce point de vue. Or, les uns et les autres sont Musulmans, ils appartiennent au rite Hanéfite.

De nos jours, les principaux centres du commerce des chameaux sont :

a) Dans l'Australie occidentale : 1° Coolgardie ; 2° Cue ; 3° Lawlers ; 4° Leonora ; 5° Mount Morgan ; 6° Mount Sir Samuel ; 7° Peak Hill ; 8° Port Hedland ;

b) Dans l'Australie du Sud : 1° Hergott ; 2° Port Augusta ;

c) Dans la Nouvelle Galles du Sud : 1° Bourke ; 2° Broken Hill ;

d) Dans le Queensland, les chameliers sont en petit nombre ; ils sont pour la plupart Afghans.

En dehors des marchands et conducteurs de chameaux, l'Australie compte d'autres Musulmans encore, principalement Indiens. Ce sont de petits commerçants, des colporteurs, des ouvriers, qu'ont attirés le gain et les salaires élevés, ou encore des matelots, fixés dans les différents ports. Les Musulmans malais, venus des Indes néerlandaises et

répandus partout, sont d'ordinaire marins ou pêcheurs de perles ; on trouve ces derniers dans les ports du Nord-Ouest et le Queensland.

On ne rencontre guère de Musulmans agriculteurs ; on n'en voit aucun dans les grandes entreprises industrielles ou commerciales. Ignorants et illettrés pour la plupart, ils n'ont pas eu l'idée de s'unir pour la protection de leurs droits et la défense de leurs intérêts. Toutefois, nous citerons, comme exceptionnellement instruits et éclairés : à Perth, Hassan Moussa Khan, 150, Brisbane Street, et Hafiz Mohammed Hayat, James Street ; à Melbourne, Miyan Abdoullah, 218, Cardigan Street, Carlton, et Seth Khoda Buksh, Exhibition Street ; à Sydney. Eshber Nassour Juridini Effendi, consul honoraire de Turquie, et Abdul Wahid Khan, 9, Hamilton Street ; enfin, à Brisbane, Abdul Ghiass Khan.

§ 2. — *Statistiques.*

Il n'existe aucune statistique rigoureusement précise touchant la

question qui nous occupe. Cependant les chiffres qui vont suivre peuvent être considérés comme peu éloignés de la vérité. Les Musulmans

d'Australie sont au nombre de 4.400, répartis en trois races principales :

Afghans	650
Malais	2.200
Indiens	1.086

On compte en outre :

Turcs	105
Béloutches	127
Arabes	138
Chinois	30
Persans	30
Africains	25

Si l'on prend chaque province en particulier, on arrive aux résultats approximatifs suivants :

A. — Australie de l'Ouest :

1.500	Malais
300	Afghans.
100	Indiens.
50	Béloutches.
30	Séids (Arabes).
30	Persans et divers.
TOTAL : 2.010	Musulmans.

D'après Jansen, il n'y aurait eu, en 1897, que 25 Musulmans dans cette contrée, ce qui est inexact. Le dénombrement officiel indique 1.191 personnes, dont 15 femmes. Voici quels sont les principaux centres musulmans de l'Australie occidentale : *Perth* (Afghans, Indiens du Bengale et du Pendjab, Radjepoutes, Malais, Béloutches, Cinghalais et Persans) ; *Coolgardie* (Afghans, Béloutches, Malais, Indiens du Pendjab et Sikhs) ; Port-Hedland (Afghans, Béloutches, Malais et Sikhs) ; *Cue, Laverton* (Afghans, Indiens du Pendjab) ; *Freemantle, Geralton* (Indiens du Pendjab et du Bengale) ; *Bummerscreek, Carnarvon, Leonora, Northam, Yerilla* (Afghans) ; *Dongara, Moora,* (Arabes) ; *York* (Béloutches) ; *Lawlers* (Indiens).

B. — Australie du Sud :

300 Malais, la plupart dans la partie la plus septentrionale
150 Afghans.
150 Indiens.
100 Druses du Mont Liban.
40 Béloutches.
30 Chinois, Persans et divers.
20 Séids.

TOTAL : 790 Musulmans.

Jansen indique ici 100 Musulmans. Les statistiques officielles portent 449, dont 15 femmes. Principaux centres : *Hergott* et *Port Augusta*.

C. — Nouvelle Galles du Sud :

300 Indiens.
250 Malais.
100 Afghans.
30 Arabes et divers.
10 Béloutches.

TOTAL : 690 Musulmans.

Jansen, 1.236 ; statistiques officielles, 1.072, dont 10 femmes. Une statistique privée porte 400 seulement, ce qui n'est pas impossible. Le total ne dépasse certainement pas 700.

D. — Victoria :

300 Indiens.
50 Afghans.
20 Malais.
20 Séids.
10 Béloutches et divers.

TOTAL : 400 Musulmans.

Jansen, 2.380, très exagéré ; recensement officiel, 467, dont 11 femmes

E. — Queensland :

200 Indiens.
130 Malais.
100 Afghans.
20 Béloutches.
15 Arabes et divers.
35 Turcs.

TOTAL : 500 Musulmans.

Jansen, 14.000, sans doute par erreur; statistiques officielles, 500. Dans le recensement de 1901, les Musulmans sont rangés parmi les païens, dont le nombre atteint 19.128. Il ne saurait donc être ici question de plusieurs milliers de Musulmans ; leur nombre ne dépasse certainement pas 600.

F. — Tasmanie :

20 Indiens.
10 Arabes et divers.

TOTAL : 30 Musulmans.

G. — Nouvelle Zélande : 16 Musulmans.

On n'en compte aucun parmi les Maoris.

§ 3. — *Rites, conversions ; femmes, mariages.*

Tous les Afghans, la plupart des Indiens, des Séids et des Béloutches sont des Sunnites du rite Hanéfi.

Tous les Malais et la plupart des Indiens du Bengale (environ 60) sont des Sunnites du rite des Chafii.

Il y a peu de Malékites ou de Hanbalites.

Les Persans et quelques Indiens sont Chiites (60 environ).

Les autres nationalités sont formées de Sunnites appartenant au rite des Hanéfi ou à celui des Chafii.

Durant ce demi-siècle de pénétration musulmane en Australie, peu d'efforts ont été faits en vue de convertir les non-Musulmans. Six Chrétiens seulement ont embrassé l'islamisme, de leur plein gré ; une orga-

nisation faite dans ce but mènerait à de meilleurs résultats, plusieurs centaines de Chrétiens étant bien disposés en faveur de la religion musulmane. Il n'est naturellement pas question d'assimilation de Musulmans aux non-Musulmans, la différence de races, de couleurs, de langues, d'éducation et de coutumes s'y oppose : jusqu'ici, on ne connaît pas d'exemple de Musulmans s'étant fondus dans le reste de la population. Voici d'ailleurs, sur ce sujet, quelques réflexions dues à un Afghan éclairé : « La seule façon d'unir les Musulmans à ceux qui ne le sont pas consiste à propager les doctrines islamiques, et ainsi à provoquer et à accroître les sympathies pour les Mahométans. La propagande chrétienne parmi nous est impossible; un Musulman ne se soumettra jamais à une autre religion, car il la considérera toujours comme inférieure à la sienne. Il faudra ensuite répandre parmi les non-Musulmans les œuvres de la littérature islamique et démontrer aux Chrétiens l'impossibilité de la Trinité. Cest ainsi qu'on amènera doucement toutes les races vers l'Islam, vers l'Unité. »

Les populations chrétiennes de l'Australie ignorant l'Islamisme, les Musulmans zélés seraient heureux de voir une organisation d'hommes éclairés se fonder dans le but de faire connaître leur religion, de la propager et de l'appuyer dans cette partie du monde comme dans les autres.

Aujourd'hui on compte à peine six Indiennes musulmanes résidant provisoirement en Australie. Aucune Musulmane afghane ou béloutche n'a habité seule ce pays, dans lequel vivent, au contraire, d'une façon indépendante, des centaines de Japonaises, de Chinoises et de Syriennes. Il n'y a eu que quatre-vingts mariages en cinquante ans. Les Musulmans indiens ou afghans épousent des Européennes, chrétiennes ou israélites. Quelques-unes d'entres elles, mariées en Asie, accompagnent leur mari en Australie et y finissent leur existence. Une quarantaine environ se sont converties à l'islamisme ; l'une d'elles a accompagné son mari à la Mecque, elle a fait le pèlerinage de Médine et de Bagdad, et s'est ensuite fixée en Afghanistan.

§ 4. — *Fondations.*

Partout où se sont installés les Afghans et les Béloutches, ils n'ont pas manqué de construire des mosquées, même provisoires. On en compte deux à Hergott, une à Port-Augusta ; une à Bourke, une à Broken-hill ; deux à Coolgardie, et une à Menzies, Leonora, Mount-Magnet, Port-Hedland. Toutes ces mosquées sont de tôles galvanisées et de planches ; elles sont démontables et peuvent par conséquent être transportées, suivant les besoins du moment.

Grâce aux efforts déployés et aux cotisations fournies principalement par des Afghans et des Béloutches, on a bâti deux mosquées permanentes, l'une à Adélaïde, en 1888, l'autre à Perth, en 1907. Ces mosquées sont dénuées de tout ornement; elles servent aux Musulmans résidant et aux voyageurs, qui peuvent loger dans les deux petites maisons dépendant de la mosquée.

La mosquée d'Adélaïde est située dans la Little Gilbert Street; elle est connue sous le nom de « Afghan Chapel ». Simple d'apparence, elle consiste en une grande salle, de 24 pieds sur 13, avec une véranda profonde de 10 pieds, à laquelle est réunie une grande citerne, de 15 pieds carrés et 3 pieds de profondeur, avec une fontaine au milieu, pour les ablutions. A chaque coin de la mosquée se trouve une colonne en briques, assez haute. Un terrain étendu, couvert de jolis jardins et planté de vignes, se rattache à l'édifice. On n'a publié sur cette mosquée, la première qui ait été construite en Australie, aucune espèce de documents. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que l'idée en est due à un religieux afghan, Hadji Mulla Mihraban, de la tribu des Tarreen. Ce fut lui qui recueillit les souscriptions, mais au cours des travaux on constata que l'argent versé était insuffisant. La somme de 400 £, alors réclamée par le créancier hypothécaire, fut payée plus tard par Abdul Wahid Khan, Afghan de la tribu des Shinwarie, et par quelques chameliers de la Nouvelle-Galles du Sud. Un certain Gunny Khan, Afghan de la tribu des Ghilji, fit élever à ses frais deux des quatre colonnes; les autres sont dues à la générosité de Bacha Gool, Afghan-Pishori. Le bruit court que cette mosquée a été érigée par la maison chrétienne bien connue « Elder, Smith and C°, Ltd ». Il n'en est rien, et cette fausse nouvelle provient sans doute de ce que ladite maison a eu à son service un grand nombre de Musulmans.

La mosquée de Perth fut construite par les soins d'un Afghan éclairé, Hassan Moussa Khan, immigré en 1894. Ce fut lui qui convoqua les Musulmans à leur premier meeting, en 1904. Il a publié depuis deux rapports, où l'on trouvera tous les renseignements désirables sur la mosquée en question (1). L'œuvre, inachevée encore, semble appelée à un grand avenir.

(1) *The proposed Mohammedan Mosque of Perth*, Western Australia. Report. The Land Purchase and Building Fund, with an account of Receipts and Expenditure from June 5, 1904, to July 31, 1905, 12 pages, in-8. Au 31 juillet 1905, la souscription se montait à £ 702.14.2.

The Mohammedan Mosque of Perth, Western Australia. The Annual Report n° 2. For the Year 1905-06. The Land Purchase and Building Fund, with an account of Receipts and Expenditure from August 1st, 1905, to November 30th, 1906. 1 + 29 + 2 pages, in-8.

Les Musulmans ne possèdent en Australie ni hôtels, ni hôpitaux, ni bibliothèques, ni écoles. On projette de construire une mosquée à Brisbane, sous les auspices de l'Afghan Abdul Ghiass Khan, et à Broome, avec le concours des Musulmans malais, qui se livrent au trafic des perles.

Des questions religieuses, industrielles et commerciales, rendues aiguës par les chrétiens, amenèrent les États d'Australie à interdire, à partir de 1897, l'immigration des peuples asiatiques, et, lors de la réunion de ces divers États en un Commonwealt Government, le Parlement fédéral approuva ladite loi. Le préjudice ainsi causé à l'islamisme australien est évident. Le nombre des Musulmans fixés dans ces contrées a considérablement diminué, durant ces dernières années, et il se restreindra de plus en plus, si les Musulmans australiens, pour la plupart sujets anglais, n'obtiennent pas l'abrogation de mesures qui portent atteinte à la fois à leur commerce, à leur crédit et à leurs droits d'hommes libres dans un pays libre.

II

POLYNÉSIE

En Polynésie, l'islamisme se heurte à deux obstacles : d'une part, la loi restrictive visant l'immigration des peuples asiatiques, loi qui est presque partout en vigueur ; de l'autre, la propagande chrétienne, faite par un grand nombre de Missions, dont les principales sont : Mission londonienne (L. M. S.); Mission Wesléienne ; Mission mormone (Latter Day Saints) ; Foreign Mission Board (Sevent Day Adventists) ; Apostolisches Vikarat der Schiffer-Inseln (Gesellschaft Mariae). L'islamisme, n'étant pas organisé dans ce sens, ne saurait entrer en lutte avec les missions chrétiennes ; les Musulmans sont donc très peu nombreux en Polynésie. Nous donnons ci-dessous la liste des îles où l'on rencontre des habitants musulmans ; celles qui n'ont pas été mentionnées en sont totalement dépourvues. La Nouvelle-Guinée hollandaise a été omise à dessein, comme devant faire partie d'un prochain article sur les colonies hollandaises.

§ 1. — *Colonies allemandes.*

A. — Nouvelle-Guinée allemande (Kaiser Wilhelmsland) :

Environ 128.000 habitants, dont 475 sont des Musulmans sunnites. Sur ce nombre, 460 sont Malais ; ils travaillent, pour la plupart, près de Stephansort, au service d'une compagnie de planteurs allemands. Les 15 autres se répartissent ainsi : 12 Chinois, 2 Tagales, 1 Indien.

B. — Samoa :

On y compte 5 Chinois Musulmans-Sunnites, cuisiniers et ouvriers Le gouvernement allemand défend aux Chinois en général de faire le commerce et d'acheter des terres ; il est donc impossible que le chiffre des Musulmans augmente dans ces parages, car, à l'exception de quelques Indiens, aucun autre peuple musulman ne fréquente ces îles.

C. — Iles Marshall :

15.000 habitants ; environ 50 Musulmans malais, tous Sunnites :

D. — Carolines :

On trouve, à Ponapé, 11 Musulmans de Makassar (Célèbes), comme agents de police à la solde du gouvernement allemand. Ces mêmes Malais de Makassar formèrent aussi, de 1893 à 1903, deux corps de police de 11 hommes chacun, l'un à Yap, l'autre à Saipan; tous ont quitté définitivement le pays.

E. — Mariannes :

2.400 habitants ; 10 Malais Musulmans-Sunnites.

Total des Musulmans en territoire allemand : 551, tous Sunnites, dont 531 Malais, 17 Chinois, 2 Tagales et 1 Indien.

§ 2. — *Colonies britanniques.*

A. — Nouvelle-Guinée britannique :

Siège de la Mission londonienne. La population est d'environ 400.000 habitants ; on n'y compte que 50 Musulmans, tous Sunnites et Malais.

B. — Iles Fidji :

La colonie manquant de bras pour les plantations, le gouvernement appela un grand nombre d'Indiens et de Polynésiens. Le nombre des Indiens s'élève à 13.500 environ, dont 3.000 appartiennent à la religion musulmane.

C. — Iles Tonga :

21.800 habitants, parmi lesquels 400 Européens. Environ 20 Indiens musulmans sont au service des Européens comme domestiques.

Total des Musulmans en territoire anglais : 3.070, en majeure partie Sunnites, dont 3.020 Indiens et 50 Malais.

§ 3. *Colonies françaises.*

La Polynésie française est habitée par plusieurs centaines de Chinois, mais tous sont Cantonnais, fervents disciples du bouddhisme. On ne rencontre, dans les îles françaises, aucun Indien ou Malais. Il y a de fréquents mouvements d'insulaires venant des archipels voisins (Archipel Cook, Sandwich, etc.) ; ces insulaires forment le noyau de la population flottante de couleur. Les îles françaises de la Polynésie ne comptent donc aucun Musulman, en dehors des condamnés Algériens de la Nouvelle-Calédonie.

Mohammed Djinguiz.

La Décomposition du corps social en Perse.

Loin de moi l'idée de fouiller d'un regard indiscret les replis de la conscience persane et d'étaler au grand jour les ulcères qui rongent le corps du Lion de l'Iran.

Je laisse ce soin aux moralistes ou aux historiens qui voudront se rendre un compte exact des raisons profondes et intimes de deux phénomènes qui se sont produits en Perse, à cinquante ans d'intervalle, sans qu'aucun autre lien — soit direct, soit indirect — les rattache l'un à l'autre : je veux dire la manifestation prophétique de Seyyed Ali Mohammed dit le Bab, et l'octroi ou, — si l'on préfère, — la conquête de la constitution.

Cependant, je ne puis laisser passer, sans le signaler, un article qui vient de paraître dans le *Habl oul Matine* de Téhéran (n° 152) et qui,

n'attaquant la concussion et la corruption des plus hauts fonctionnaires de la Perse qu'en général, peut servir d'exemple de ce qu'on trouverait si on voulait fouiller les détails.

L'article du *Habl oul Matine* est intitulé : « A quel nombre se montent les purifications », faisant plaisamment allusion à la religion musulmane chiite et à ses minuties infinies en la matière, et il en nomme trois nouvelles, dont l'une au moins, — le Club, — est tout à fait imprévue. Mais laissons-lui la parole :

***

« Les matières purificatrices sont en nombre considérable, et leur foule augmente de jour en jour. Nous allons en citer quelques-unes d'inédites, afin de pourvoir à la clairvoyance des personnes qui se soumettent aux strictes règles de la religion.

« Et, tout d'abord, la première de ces purifications nouvelles, c'est « Téhéran ! »

« Les savants « fin de siècle », après de mûres réflexions, après des vérifications approfondies et nombreuses, ont conclu que : quiconque est pur et sain et devient dans une province, dans un district de la Perse, — à cause de la prédominance, en son être intime, de la violence de ses appétits, du besoin d'entasser de l'or sur de l'or, — une source abondante d'actions honteuses et d'œuvres déshonorantes — comme, par exemple, massacrer cent êtres humains, piller les biens et les propriétés de ses concitoyens, faire prisonnières les jeunes filles, rendre les femmes veuves et les enfants orphelins, incendier les maisons de ses voisins, détruire leurs propriétés, abandonner lâchement la frontière, forcer de vrais et loyaux Persans à embrasser une nationalité voisine, signer et reconnaître la pièce établissant la sujétion nouvelle de ces anciens Persans, aux bains (1), par l'entremise de fonctionnaires de haut parage, orner un papier du sceau impérial, etc., si, dis-je, par ces voies et moyens, la poussière de la honte et de la turpitude — ou bien, Dieu ne le voulant, — celle de l'impureté et de la souillure — se dépose sur le pan de la robe de la haute splendeur d'un tel personnage, si l'esprit mauvais de quelque intrigant mal intentionné se révolte contre ces actes et s'en détourne, offensé; si, dans des assemblées de libertins, livrés à leurs passions sensuelles, à l'instar des Européens, s'élève la voix de la conscience pour flétrir et châtier un si illustre personnage : si l'on réclame des centres officiels la cessation de ses tyrannies et la fin de ses oppressions ; si une

(1) Je ne sais à quoi veut faire allusion l'auteur de l'article.

poignée d'individus sans aveu, invoquant la constitution (!), fait passer les tourbillons de son audace autour de la magnificence de notre homme ; si l'on crie de tous côtés contre lui, et, si l'on profite de l'impureté et des souillures de cet « Unique de son siècle » pour déchirer les voiles sacrés de sa pudeur, et pour porter une main criminelle sur son crédit et sur son honneur ; si donc cet homme se veut purifier, s'il se veut blanchir, s'il veut débarrasser sa conscience de ces souillures et de ces saletés, il lui faut aussitôt dévorer l'espace, et, avec les ailes de la fougue et de la hâte, se précipiter vers la glorieuse capitale : il faut que, vertigineux comme l'éclair, impétueux comme un typhon, il arrive à Téhéran, *Réserve* pleine d'une eau claire et limpide, pure et purifiante.

« Cette eau, sans qu'il soit besoin que les dernières gouttes de la partie qui a servi à la purification soient complètement séparées du corps (1), purifie absolument toutes les souillures. Donc, sitôt que les pas de notre personnage, — pas qui attirent fatalement le bonheur, — foulent le seuil de la porte de Téhéran, sitôt qu'il pose son pied pour la première fois dans l'intérieur de la ville, sans plus attendre, ses péchés, les capitaux et les véniels, tombent autour de lui, comme tombent les feuilles sèches sous le vent d'automne. Il devient pur et sans tache comme un enfant qui vient de naître, et il entre, dès lors, dans la ville de Téhéran.

« Évidemment, le monde a les yeux perspicaces et l'esprit éprouvé : dès qu'il le verra en cet état, il témoignera de son innocence, il affirmera, par mille protestations, par mille serments, par mille paroles d'honneur, sa parfaite candeur, il la soutiendra et la scellera de son sceau, il le déclarera absolument étranger à ses fautes et à ses péchés.

« Les anciennes accusations, les plaintes d'autrefois, tout sera oublié ; on n'ouvrira plus les lèvres que pour le louer, la langue ne s'agitera plus que pour le couvrir de félicitations. Son être même deviendra le signe palpable de la miséricorde divine, il sera la consolation des yeux de ceux qui aiment leur patrie. Les nombreux événements qui se sont passés depuis six mois peuvent servir à illustrer et à prouver les magnifiques vertus purificatrices de cette noble ville et ses qualités éminentes.

« Eh oui ! parmi toutes ces personnes nouvellement arrivées, le Moutévelli Bachi fut le seul à qui il ne suffit pas d'entrer dans cette réserve d'eau limpide : il eut besoin d'attendre que les eaux de lavage se fussent écoulées de son corps. Mais, gloire à Dieu ! quand il mit son pied hors du bassin, les rites prescrits eurent lieu et il devint parfaitement pur et candide.

1 : L'eau dont le corps est mouillé à la suite du bain est impure et la purification n'est complète que quand elle s'est écoulée en gouttelettes.

« Et d'autres encore, même Djehan Chah Khan (1)! Le Kour (2) d'eau de Téhéran le purifia à tel point, celui-là, que vingt jours ne s'étaient pas écoulés, depuis son arrivée, qu'il reçut la permission de retourner chez lui, en même temps qu'on l'autorisait à tuer de nouveau et à piller encore.

« Cependant, un point, difficile à pénétrer, a longtemps exercé la perspicacité et l'intellect des savants, et ce point, le voici : Téhéran purifie-t-il par lui-même ? Suffit-il, à lui seul, à rendre candide et pur ? ou bien faut-il lui adjoindre des adjuvants et des ingrédients divers ?

« Après de nombreuses expériences, après des analyses chimiques minutieuses et des examens répétés, il semble prouvé que Téhéran jouisse des mêmes prérogatives que l'eau de la Réserve, les ingrédients jouant le rôle de henné, de savon, de lotus, qui augmentent la beauté du corps et son brillant, et le rendent blanc et poli. Ces adjuvants, en outre de la pureté, donnent la beauté et l'élégance.

« Donc, oh mon frère ! si tu veux seulement être débarrassé des souillures de l'impureté, viens à Téhéran ! mais si tu veux, en plus de la pureté, acquérir la capacité de rendre des services, de délivrer des ordres, n'oublie pas les cadeaux précieux ! Apporte avec toi les riches présents, distribue-les à ceux qui y ont droit, distribue-les, et, sans retard, tu deviendras apte à tous les grands emplois, à tous les grades élevés. Dieu garde que tu arrives, les mains vides, ce serait aller aux bains sans henné ou sans savon !

« Et, venu aux bains d'un pas sincère et franc, il t'y faut transpirer et te faire masser. Sers-t'y d'un savon odorant, c'est indispensable.

***

« La deuxième purification nouvelle, c'est le « Club ».

« En effet, c'est là une purification qui est la résultante des intelligences et des sentiments de ceux dont l'esprit est vaste et la compréhension vive. C'est une purification extrêmement active et dont les effets sont merveilleusement énergiques.

« Donc, si tu as passé une grande partie de ta vie, occupé aux emplois de l'État, si tu l'as trahi autant que le peuvent permettre la force et la puissance humaine, si tu as dilapidé tant les finances du gouvernement que celles des particuliers, si tu as accumulé à la banque des

(1) Chef zendjani appelé à Téhéran pour y répondre à des accusations de meurtres et de pillages, et renvoyé indemne à Zendban, où il a recommencé ses déprédations précédentes.

(2) Quantité d'eau toujours pure. Si un chien s'approche de cette quantité d'eau et en boit, ne fût-ce qu'une goutte, elle devient impure; si le même animal, au lieu de diminuer la quantité d'eau, l'augmente, elle reste pure.

quantités de comptes courants, si tu as acheté des propriétés et des villages en grand nombre, si tu as mis le feu aux impôts et fabriqué mille faux firmans que tu as fait passer au « Sceau » et dans les chancelleries, si tu as ce qu'il te faut comme calèches, coupés, meubles, parcs, si tu as en abondance les cent mille choses indispensables à l'existence, si tu t'es emparé, de tous les côtés, des propriétés de tes voisins, si tu t'es créé mille individus qui protestent contre toi et qui s'en plaignent, si tu vois que les choses commencent à mal tourner pour toi et que tu es, des pieds à la tête, noyé dans des difficultés inextricables ayant rendu, toi-même, une solution honorable impossible, aussitôt sans plus réfléchir, sans plus penser, sans plus attendre, envoie chercher un de ces gaillards éprouvés, que les vicissitudes de la fortune ont emporté dans tous les sens, un de ces hommes qui sont à tu et à toi avec tout le monde, et savent, d'une façon experte, le chemin conduisant au remède que tu cherches ; chante-lui, au creux de l'oreille, une antienne argentine, et dis-lui secrètement ton désir de faire partie d'un club. Puis, ne t'occupe plus de rien, ne t'inquiète plus, ne te trouble plus, car, demain matin, « le tour sera joué ».

« C'est demain que te parviendra le billet d'invitation pour assister aux séances. Couds ensemble quelques paroles dévoilant la beauté de tes desseins, celle de tes croyances, et prononce-les véhémentement, enregistre ton nom dans les registres de l'association, réclame un bulletin établissant ta qualité de membre, et porte-le comme une amulette. C'est alors que tes péchés sont effacés, car il faut que le club protège un de ses respectables membres.

« Que si, à cause de la multiplicité de tes fautes et par le trop d'évidence de tes crimes, on ne veut de toi dans aucun club, que si l'on te repousse du poing dans la poitrine, ne te désespère pas, rentre tranquillement chez toi, et envoie quelques billets d'invitation chez tes parents, chez tes semblables, chez tes voisins. Quand ils seront assemblés, dis-leur : « Je vous ai réunis dans le but de fonder un club, en voici « les statuts, et voici le montant de la liste de souscription. » Fais descendre un nom du ciel de la pensée, et donne-le à ton club. Alors, personne n'a plus rien à te dire. Qui donc aurait l'audace de commettre un acte inconvenant à l'égard de la splendeur de ta sainteté ? Qui oserait en mal parler ?

* * *

« La troisième Purification est l'argent. L'effet produit par cette purification est tel qu'elle attire comme un aimant des pays les plus lointains. Elle purifie instantanément : en plus de la pureté, elle donne à l'être le titre de « seuil des bergers du ciel », d' « Al-

tesse », etc., etc. Elle fait parvenir qui que ce soit, à quelque fonction que ce soit, et le poète a bien dit, qui s'écriait: « Oh ! s'il n'y avait pas

A Enzéli (1).

de crime de lèse-divinité, je dirais que « c'est toi, oh ! argent, qui es Dieu ! »

GHILAN.

(1) Cette caricature, que nous extrayons du dernier numéro de l'*Azerbaidjan*, est singulièrement en retard. Elle représente le « Bon Belge » quittant la Perse, par voie d'Enzéli, en emportant deux valises contenant chacune 10 millions.

La Révolte du Yémen.

Depuis dix-sept ans, le Yémen lutte pour s'affranchir de la domination ottomane. Celle-ci, après des alternatives de succès et de revers, se trouve maintenant fort menacée, et San'à vient, pour la seconde fois, de lui être ravie. Le problème politique se complique, ici, d'un problème religieux, et, comme on le verra plus loin, l'Émir des Croyants de Constantinople a, dans le chef des Zeïdié, un rival revendiquant le même titre, dans sa province.

L'histoire de cette révolte est encore à faire. Nous nous contenterons d'en esquisser un chapitre, dont quelques éléments curieux sont empruntés à une publication anonyme et mystérieuse L'auteur n'en est pas connu, mais le ton de l'ouvrage et les détails qu'il renferme, permettent de l'attribuer à quelque haute personnalité de l'armée turque, peut-être à un acteur des luttes sanglantes qui se sont déroulées autour de San'à.

* * *

Quelques détails sur la géographie, l'histoire et la vie religieuse du Yémen sont nécessaires pour la clarté du récit. Nous les glanons çà et là dans les travaux de 'Omâra Al-Hakamî, d'Ibn Khaldoûn et d'Al-Djanadî, publiés, traduits et annotés par M. Henry Kassels Kay (1) ; dans *l'Arabie contemporaine* (2) de M. Adolphe d'Avril, livre déjà ancien, mais contenant des renseignements utiles et pris à bonne source ; et enfin dans l'étude plus récente de M. Eugène Jung publiée sous ce titre : *Les Puissances devant la révolte arabe, la crise mondiale de demain* (3), sans oublier le savant ouvrage de Wüstenfeld sur le Yémen au onzième (dix-septième) siècle.

* * *

Malgré son climat brûlant et le manque de rivières, par suite du déboisement des montagnes (seules les montagnes des environs de San'à sont pourvues de forêts), le Yémen a de grandes richesses actuelles. Mais ces richesses demeurent inexploitées, à cause de l'ignorance et de l'incurie des populations. Le commerce avec l'extérieur, en dépit du manque

(1) *Yaman, its early medieval history*. London, Edward Arnld, 1892, in-8.
(2) Paris, E. Maillet et Challamel aîné, 1868, in-8.
(3) Paris, Hachette, 1906, in-16.

de routes, est cependant important, et le développement économique de cette région semble appelé à un grand avenir, quand le chemin de fer San'â-Aden sera construit (1).

Au point de vue administratif, le Yémen, réuni à l''Asîr, forme un vilayet ottoman divisé en quatre mutesarrifats: 1° du Taïzz; 2° de San'â; 3° de Ibhat (pour le 'Asîr); 4° de Hodeïda. C'était à San'â que résidait le gouverneur général du vilayet. Chaque mutesarrifat comprend un certain nombre de cazas : cinq pour Taïzz, huit pour San'â, cinq pour Ibhat, huit pour Hodeïda. On a évalué la population totale à quatre millions d'habitants.

Avant la fin du dix-neuvième siècle, un corps d'armée occupait en permanence le Yémen. Ce fut le septième corps recruté en Syrie et en Mésopotamie,mais il a ensuite été supprimé. Au moment de la révolte, on comptait dans la province 32 bataillons d'infanterie de ligne, 2 de chasseurs, 2 escadrons de cavalerie, 1 régiment d'artillerie de campagne, 1 bataillon d'artillerie à pied, avec 18 pièces, et un autre d'artillerie de montagne, avec 24 pièces, et 1 compagnie du génie ; soit 12.000 hommes répartis dans diverses garnisons; celle de San'â, de beaucoup la plus forte, en avait de 3 à 4.000. Pas de troupes de réserve, en raison de la situation spéciale du pays ; mais il fallait ajouter aux effectifs ci-dessus un régiment de gendarmerie, un corps sanitaire et les autres services accessoires.

* * *

L'histoire du Yémen est longue et mouvementée ; nous ne pouvons en retracer, ici, que les traits essentiels.

Après l'apparition de l'Islam, la première dynastie indépendante qui régna dans ce pays fut celle des Ziyâdites, ainsi nommée de son fondateur, Ibn Ziyâd, qui s'empara de la région des Tihamas en 203 de l'hégire et fonda Zabîd l'année suivante. Ses descendants régnèrent longtemps dans le Yémen.

Une autre dynastie fut fondée en 429 (1037-1038) par le *dâ'î* sunnite Alî ibn Mohammed, celle des Soulaihites. Au bout de vingt-six ans de luttes, le *dâ'î* avait soumis le Yémen à son autorité. Il résidait à San'â et avait partagé ses États en trois provinces. Après bien des luttes, notamment contre les Abyssins, il fut assassiné en 479 (1086-1087).

On vit ensuite les règnes du prince himyarite de Ta'kar, Al-Moufaddal ibn Abî'l-Barakât, et d'Ibn Nadjîb ad-Daoula, ancien bibliothécaire d'Al-Afdal au Caire, qui, tombé en disgrâce, fut noyé sur l'ordre du

(1) Jung, *opere citato*, pp.176-177.

khalife. Un prince d'Aden appartenant à la tribu de Yâm, Az-Zouraïc, fonda la famille des Zouraï'tes, à laquelle succédèrent des princes abyssins, les Banoû Nadjâh, dans la seconde moitié du sixième siècle de l'hégire. Ceux-ci furent chassés du pouvoir par la révolte d'un descendant d'Himyar, le hanébite 'Alî ibn Mahdî.

Reconnaissant plus ou moins l'autorité des Fatimites d'Égypte, le Yémen était resté à peu près indépendant jusqu'au seizième siècle. Les Turcs eux-mêmes, qui avaient reconnu le chérif de la Mecque, n'intervenaient pas dans le pays. Tout changea lors de l'apparition des Portugais dans la mer Rouge. Le sultan Kansoûh Al-Ghoûrî envoya une flotte contre les Portugais, qui cessèrent d'inquiéter le Yémen. Après la conquête de l'Égypte par les Turcs, les sultans de Constantinople voulurent établir leur autorité sur les deux villes saintes. Après plusieurs expéditions plus ou moins heureuses, le sultan Sélim décida la conquête du Yémen. Malgré des révoltes continuelles, l'autorité turque put s'y maintenir jusqu'en 1635. Le pays n'était plus qu'une province de l'empire ottoman, gouvernée par un pacha. Les Imams, dont le premier fut Al-Kâsim ibn Mohammed, leur succédèrent. Le second, Mohammed ibn Al-Kâsim, porta le dernier coup à la domination turque qui, en réalité, n'avait guère duré plus de soixante ans dans le pays, de 1570 à 1630.

Les Imams de San'â furent longtemps les véritables souverains du Yémen. Ce pays, où les Carmathes eurent jadis de l'autorité, qui a pour voisin l'Asîr, où, croyait-on, s'étaient maintenues des croyances antérieures à l'Islamisme, a toujours été plus ou moins soumis à des autorités religieuses. L'Imam de San'â est le chef de la secte des Zeïdites, sorte de transition entre les croyances des Sunnites et celles des Chiites, que quelques-uns regardent comme un cinquième rite orthodoxe. D'après les uns, elle aurait pour fondateur un Alide nommé Zeïd, fils de Zeïn Al-'Abidîn, tué à Koufa en 121 (738-739) par ordre du khalife Hichâm ; selon d'autres, elle se rattacherait à un descendant d'Al-Hasan nommé Yahyâ ibn Al-Hosaïn, qui, adversaire à la fois des Abbasides et des Carmathes, aurait été empoisonné à Sada, à l'âge de cinquante-trois ans, en 298 (910-911). Les doctrines zeïdites ne semblent pas être sorties de l'Arabie ; on a prétendu que beaucoup de chérifs de la Mecque les professaient en secret (1).

Chefs politiques et religieux à la fois, les Imams de San'â, dont le pouvoir est héréditaire, prenaient le titre d'Émir des Croyants ; mais leur autorité religieuse ne dépassait pas les limites de leurs États. Ils frappaient des monnaies à leur coin et avaient un pavillon rouge avec l'épée de 'Alî, *dhoû'l-fikar*. Mais, avec le temps, leur autorité s'affaiblit. Dès

(1) D'Avril, *L'Arabie contemporaine*, pp. 90-91.

1728, le sultan de Laheï s'en affranchit, et beaucoup de leurs vassaux suivirent cet exemple, les chérifs d'Aboû 'Arîch en particulier. Ceux-ci, toutefois, après avoir subi le joug des Wahabites, maîtres du Hedjaz et du 'Asîr, redevinrent les suzerains de l'Imam de San'â, après que le chérif Hamoûd, qui venait de reprendre pour eux les villes de Loheiya et de Hodeïda, eut défait l'armée du 'Asîr et tué son chef, le Wahabite Abou Nokta.

* * *

Vainqueur des Wahabites, Méhémet-Ali fit, avec des alternatives de succès et de revers, plusieurs expéditions en Arabie ; mais, au bout de plus de vingt ans de luttes, les Égyptiens n'avaient pu pénétrer encore dans l'intérieur. En 1840, ils durent évacuer le Yémen. Hodeïda tomba aux mains des 'Asîrites ; toutefois, le chérif d'Aboû 'Arîch, Hosaïn, réussit à se fixer à Moka et à se faire reconnaître gouverneur de la région des Tihamas, moyennant un tribut annuel de 80.000 talaris payé à l'Egypte. Une autre partie du Yémen appartenait au chekh 'Alî Homeïda, de la montagne Badjel. Depuis trois ans déjà, les Anglais occupaient Aden, et leur venue favorisait considérablement les intérêts de la Turquie. Le chérif Hosaïn ne conserva sa situation qu'en arborant le pavillon anglais et en payant tribut à l'Angleterre ; on le plaça, en outre, sous l'autorité du grand-chérif de la Mecque.

L'Imam de San'â essaya de reprendre les territoires que Hosaïn lui avait ravis. Vainqueur d'abord, il obtint de son adversaire, devenu son prisonnier, tout ce qu'il voulut ; mais, à peine libre, celui-ci reprit la lutte.

Alors les Turcs intervinrent. En 1849, une armée de 4 à 5.000 hommes, dont le chef, Tevfiyè Pacha, était accompagné du grand-chérif de la Mecque, prit Hodeïda. Hosaïn se soumit. Une pension lui fut promise ; mais jamais il ne la toucha et, comme il se disposait à aller à Constantinople en réclamer le payement, il mourut dans des circonstances assez mystérieuses.

La soumission de l'Imam de San'â suivit de près celle de Hosaïn. Une garnison turque fut établie dans la ville, en juillet 1849 ; mais la population, furieuse, déposa l'Imam et refusa de reconnaître son fils, Ghâlib. Celui-ci ne put prendre possession du pouvoir qu'après huit années d'anarchie, qui ruinèrent une région longtemps prospère. Seule la partie du Yémen gouvernée par le cheikh 'Alî Homeïda, de la montagne Badjel, qui avait accepté de payer tribut, avait conservé la tranquillité (1).

(1) Voir D'Apvril, *L'Arabie contemporaine*, chapitre V de la première partie.

Jusqu'en 1872, la Turquie n'eut guère d'autorité dans la région. A cette date, le général Mokhtâr-Pacha et le colonel Echref-Bey, profitant des dissensions des Imams de San'â, d'Aboû 'Arîch et du 'Asîr, leur offrirent à chacun le concours de la Turquie; c'était là une tactique renouvelée des Égyptiens, et ils s'installèrent chez eux. Mais il fallut la présence d'un corps d'armée pour assurer aux fonctionnaires turcs quelque influence. Ceux-ci, avides et mal payés, pressuraient les populations; les soldats, qui manquaient de tout, faisaient de même. Trente années de ce régime eurent pour résultat de faire oublier aux chefs yéménites leurs anciennes querelles.

S'unissant contre l'ennemi commun, ils prirent pour chef l'émir Yahyâ, fils d'un Imam de San'â, qui reprit l'ancien titre d'Émir des Croyants et conduisit les opérations avec beaucoup d'habileté. N'imposant pas d'autres conditions à ses alliés que de le reconnaître comme suzerain et de lui envoyer la vingtième partie de leurs récoltes pendant la guerre, la dixième après la paix, il recommanda de prendre les garnisons turques par la famine. Lui-même, il bloqua San'â avec les Zohaïr, les Benî Djabir et les Benî Bahloûl, tandis que d'autres tribus cernaient Ta'izz, Kattaba, Menacha et Badjel. Toutes ces places furent bientôt prises (1).

Cette première partie du soulèvement du Yémen eut lieu en 1904 et en 1905. C'est à cette époque que se rapporte la relation curieuse et détaillée, fort exacte au dire de personnes compétentes, dont nous avons parlé plus haut.

* * *

LES ÉVÈNEMENTS INFERNAUX

entre les révoltés yéménites et les troupes ottomanes,

ou

prise de San'â du Yémen par l'Imam surnommé Émir des Croyants de son nom Yahyâ Al-Mansoûr Al-Moutawakkil 'alâ'llâh.

Tel est le titre de l'opuscule dont voici seulement quelques extraits:

* * *

Éprouvées par deux années de disette, les populations n'étaient pas en état de payer l'impôt, dont on réclamait le versement par la force,

(1) Jesu. *Les Puissances devant la revolte arabe*, pp. 70-72.

avec intervention des troupes. Elles demandèrent un délai d'un an, promettant de payer après la récolte suivante. Mais celle-ci ne fut pas meilleure que celles qui avaient précédé, et l'on eut une troisième année de famine.

La situation se compliqua de la nécessité de fournir aux troupes les vivres nécessaires. Ceux-ci, jusqu'alors, avaient été envoyés de Constantinople ; ils n'arrivaient pas toujours en temps utile et le transport en était très onéreux. Par économie, le ministre de la Guerre, Rizâ Pacha, qui ignorait la situation du Yémen, décida que les vivres seraient achetés sur place. Obligés de se dépouiller, en faveur des troupes, de ressources déjà insuffisantes pour eux, les habitants furent exaspérés par les mesures décidées par le commandant du corps d'armée, le Tcherkesse 'Abdullâh Pacha. L'Imam Hamîd ed-Dîn comprit que le moment était favorable à une révolte ; mais la mort l'empêcha de donner suite à ses projets.

Son fils Yahyâ les reprit. S'étant donné le titre d'Al-Mansoûr « le Victorieux », il se vit bientôt à la tête d'un nombre considérable de mécontents qui le proclamèrent Émir des Croyants, et s'engagèrent à le suivre dans sa révolte. Il patienta toutefois, attendant qu'une nouvelle réquisition des vivres eût porté à son comble le mécontentement des habitants de San'â.

Bientôt, sous la conduite de cet agitateur, la guerre sainte fut proclamée contre le gouvernement ottoman. 'Abdullâh Pacha réclama au ministre de la Guerre l'envoi de renforts importants au Yémen ; il ne pouvait rien avec les troupes placées sous ses ordres ; celles-ci comprenaient beaucoup de soldats qui, ayant fini leur temps, réclamaient leur libération. Le corps d'armée du Yémen n'existait plus que sur le papier. Plus d'argent, plus de vivres ; on donnait aux officiers, en place de solde, des rations qui leur permettaient, à eux et à leur familles, de ne pas mourir de faim. 'Abdullâh Pacha, désespéré, voulut se démettre de ses fonctions.

A ce moment Yahyâ Al-Mansoûr vint assiéger San'â. Les révoltés qui l'avaient pris pour souverain étaient commandés par un émir nommé Al-Mokaddamî ; ils recevaient une solde mensuelle de 60 francs et faisaient l'exercice avec des fusils Gras. Le 5 de ramadan, le blocus devenait effectif ; les fils télégraphiques étaient coupés. Les autorités de la ville firent sortir, de nuit, quelques hommes dévoués chargés de faire parvenir, là où il serait possible de l'expédier, un télégramme informant le gouvernement de ce qui se passait.

Dans la ville, où l'agitation était à son comble, la famine se faisait cruellement sentir. Les denrées atteignaient des prix extravagants, et le caïd Tevfîk Pacha ordonna d'abattre les mulets, dont on distribua la

chair. Une épidémie de dyssenterie s'était déclarée ; elle faisait chaque jour une dizaine de victimes. Après les mulets, on mangea les ânes et les chiens, dont la chair se vendait 1 réal 1/4 l'oque. Le nombre des décès augmenta dans une forte proportion ; on comptait par jour, en moyenne, 30 personnes mortes de maladie ou de misère, et 60 de mort violente, au moins.

Sur ces entrefaites, Ghâlib Pacha arriva de Médine, *viâ* Hodeïda, avec trois bataillons, et pénétra dans la place de San'â. Les habitants étaient transportés de joie, pensant que la famine allait cesser. Cette joie dura peu, car Ghâlib Pacha n'apportait guère de vivres avec lui, et bientôt les souffrances de la ville redoublèrent.

Les révoltés donnèrent l'assaut à une maison dont la situation commandait San'â. Ils trouvèrent contre eux Ghâlib Pacha et Tewfik Pacha, à la tête du quatrième régiment d'infanterie, renforcé par un bataillon de chasseurs, qui les repoussèrent jusqu'à Raouda, à une heure de San'â. Un peu plus loin, à l'ancienne San'â, eut lieu un combat acharné, qui dura trois jours. On se battit à l'arme blanche, une fois les munitions épuisées ; on n'aurait pu former qu'un seul bataillon avec les survivants des quatre qui furent engagés, et les révoltés refoulèrent les Ottomans dans la ville.

Dans San'â, la situation devenait intolérable. Plusieurs postes avancés se rendirent à l'ennemi, qui entra ainsi en possession de 22 pièces de montagne, 5 de siège, et de 1.800 fusils Martini. Les secours que devait amener Rizâ Pacha n'arrivant pas, la population décida d'envoyer à celui-ci des émissaires, afin de le prévenir qu'elle ne pouvait plus tenir que huit jours. Le gouverneur et le commandant militaire consentirent à cela. Les émissaires partirent de nuit, séparément et par des chemins différents, pour plus de sûreté.

Bientôt après, la nouvelle de l'arrivée des secours se répandit dans la ville ; elle y excita une joie facile à comprendre. Les assiégés, hommes, femmes et enfants, se tenaient sur les lieux élevés pour les voir venir. Mais, hélas! leur joie fut courte. Les troupes envoyées pour leur délivrance furent, après un combat acharné, mises en déroute et massacrées. La nuit vint mettre un terme à ce spectacle « infernal ». Le pillage suivit la victoire ; les officiers furent dépouillés de leurs vêtements et maltraités. San'â perdait son dernier espoir.

Rizâ Pacha avait sous ses ordres douze bataillons, plus de l'artillerie. Après la bataille, il se dirigea sur Beït El-Mahdi, où il reçut deux envoyés de la tribu de Yâm, fidèle à la Turquie, qui lui fournirent des porteurs pour le matériel de guerre qu'il avait avec lui. Grâce à leur secours, il gagna Soûk El-Khemîs, où il laissa un détachement sous les ordres d'un major. Après un nouveau combat, ses troupes

gagnèrent Boûghân, trop faibles pour prendre désormais l'offensive. Rizâ Pacha avait mal agi en laissant, à Soûk El-Khemîs, une garnison trop exposée et, en même temps, en diminuant d'autant ses troupes. On campe à Boûghân, non sans avoir essuyé quelques pertes en route, et le lendemain, nouveau combat avec les révoltés; ceux-ci sont repoussés d'abord, mais, sur un autre point, remportent un succès. Le convoi de vivres qui devait rejoindre Rizâ Pacha avait été confié à un incapable, le lieutenant-colonel Suleïmân Bey, qui, trompé par les Yéménites, laissa approcher ceux-ci, coiffés de fez et revêtus d'uniformes militaires. Le résultat de cette ruse fut la perte d'une bonne partie du convoi.

D'autres combats suivirent, toujours au désavantage des troupes ottomanes. Rizâ Pacha ne songeait plus qu'à éviter l'ennemi, qui s'empara du reste du convoi. L'intervention des Arabes avait été funeste. Le jour suivant, on traversa El-Masâdjid. Les pertes, en officiers et en soldats, avaient été énormes et les révoltés s'étaient retranchés dans des fortins. Le maréchal donna l'ordre au colonel 'Izzet Bey d'attaquer l'un de ceux-ci; l'assaut échoua et le colonel fut tué. Ses soldats se sauvèrent, abandonnant son corps; ce fut en vain que Rizâ Pacha promit deux livres ottomanes à qui le rapporterait. Celui-ci resta encore deux jours à El-Masâdjid, pour attendre le colonel Moustafâ Bey qui venait de Hodeïda avec sept bataillons. Le moral des troupes était déplorable.

A 'Akaba, les Ottomans sont surpris par des Yéménites embusqués au fond d'une vallée; nouveau désastre. Moustafâ Bey n'est pas plus heureux; à Soûk El-Khemîs il est battu à plate couture, et ses troupes prennent la fuite. Plus de discipline : quand les officiers faisaient des remontrances à leurs hommes, ceux-ci leur imposaient silence, les menaçant de leurs fusils.

La famine et la dyssenterie exerçaient aussi leurs ravages. On distribuait aux trois bataillons la chair d'un seul mulet; les médicaments faisaient complètement défaut.

Le gouverneur et les fonctionnaires de San'â tinrent conseil. La résistance n'étant plus possible, on décida d'envoyer, pour traiter de la capitulation avec l'Imam, une députation ayant à sa tête le secrétaire du vilayet, Redjeb Efendi. On traita sur les bases suivantes :

L'armée turque évacuerait San'â, en quatre colonnes, dans le délai de deux semaines, abandonnant l'artillerie et tout le matériel de guerre, consistant en 20 canons, 8.000 fusils Martini, 3.000 Mauser.

Tous les prisonniers seraient libérés; les chérifs arabes exilés à Rhodes rappelés.

Les conventions furent mises par écrit, comme d'usage, et l'évacua-

tion commença aussitôt. La famine cessa avec le blocus, les vivres affluant de tous les côtés et les marchés étant rouverts.

* * *

La principale cause de ces désastres, dit l'auteur anonyme, fut la présence, dans l'armée ottomane, d'un grand nombre d'officiers ignorants et incapables. Les révoltés, bien que ne connaissant pas les règles de la guerre, avaient beau jeu contre eux. Beaucoup d'officiers, aussi, étaient trop vieux et hors d'état de faire campagne. De plus, le favoritisme a fait un mal énorme. Combien d'officiers ne doivent le haut grade auquel ils sont parvenus qu'à des intrigues ou à des relations mondaines !

* * *

En attendant que la suite de cette intéressante publication nous donne une histoire complète du soulèvement des Yéménites, disons quelques mots des événements postérieurs.

La Turquie, dit M. Jung (1), fit un effort considérable pour reprendre San'â et quelques autres places. Le maréchal Feïzî Pacha put reprendre la première de ces villes en septembre 1905, les Arabes ne voulant pas accepter de bataille rangée ; mais, aussitôt après, le blocus recommença. Il voulut alors poursuivre l'émir Yahyâ, qui, après l'avoir éloigné de sa base d'opérations, attaqua, avec des forces supérieures, l'armée ottomane très affaiblie, et la mit complètement en déroute.

Grâce à des renforts demandés au Sultan, les débris des troupes de Feïzî Pacha purent rentrer à San'â, non sans peine et sans avoir perdu la plus grande partie de leur effectif. Un troisième blocus commença alors, et, de nouveau, les insurgés finirent par reprendre possession de la capitale du Yémen, après un combat sanglant où six bataillons furent anéantis.

Manquant de tout, ne pouvant, faute de ressources nécessaires, aller de l'avant, les troupes ottomanes, constamment battues, témoignent leur mécontentement.

Plusieurs mutineries ont eu lieu, en particulier à Hodeïda, où la garnison aurait menacé de bombarder la ville si satisfaction ne lui était pas donnée ; certains corps de troupes auraient refusé de marcher sur San'â. Solde, vivres, munitions, moyens de transport, tout manque aux malheureuses troupes du Yémen.

(1) *Op. cit.*, p. 72.

Une situation pareille explique les tentatives du gouvernement turc, qui a essayé de la conciliation. La presse musulmane d'Égypte et des Indes annonçait naguère qu'une commission, ayant à sa tête le général de division Sâbit Pacha, avait été envoyée au Yémen pour mettre fin aux hostilités; elle apportait aux rebelles des cadeaux et de l'argent. Mais l'émir Yahyâ réclamait l'autonomie pour ses États. C'est au même ordre d'idées que se rattache le voyage des cheikhs du Yémen à Constantinople, l'été dernier; il ne semble pas avoir donné de résultats appréciables. On assure, enfin, que le gouvernement turc aurait essayé de semer la discorde parmi les révoltés, et fait des ouvertures à un nouvel imam qui, après avoir combattu quelque temps Yahyâ, aurait fini par faire cause commune avec lui, privant ainsi les Turcs du concours de 12.000 hommes.

L. Bouvat.

Le Congrès musulman universel.

Le Congrès général islamique projeté par Ismaïl Bey Gasprinsky, et dont la lettre de M. Arminius Vambéry au *Times* atteste le but et la portée, a provoqué, dans les classes cultivées du monde musulman, un grand mouvement d'idées. Ce mouvement des esprits, dont la presse arabe nous apporte l'écho, est d'autant plus digne de retenir l'attention, qu'il envisage, en toute connaissance de cause, les difficultés de tous ordres qui, dans le sein même de l'Islam, pourraient faire échec à la colossale entreprise d'Ismaïl Bey. Il n'est pas sans intérêt, enfin, de mettre les opinions des Musulmans sur les maux dont ils souffrent, en face des opinions professées par les non-Musulmans, au même endroit.

Le *Mouayyad* du Caire (1) estime que le Congrès imposera au monde deux grandes obligations : 1° celle de guérir l'organisme social musulman de vices réels mais illicitement introduits sous le couvert de la religion, et d'autres maux encore, dus à des conditions de temps et de lieu, singulièrement déchues, aujourd'hui, de leur influence passée; 2° celle d'extirper, de l'opinion des nations occidentales, les erreurs accréditées sur les Musulmans, erreurs qui, à ce jour, n'ont pas cessé de nuire à leur organisation sociale.

Le même organe (2), après avoir donné *in extenso* la traduction du discours prononcé en turc par Ismaïl Bey, dit qu'il a posé, dans ce discours, les données du grand problème de l'accès des Musulmans au

(1) 29. 10. 1907.
(2) 2. 11. 1907.

progrès, en montrant, d'abord, à quelles causes fondamentales il faut attribuer l'arrêt qu'ils ont subi et ensuite, par voie de conséquence, la direction qu'il convient désormais de leur donner. Cet arrêt, il l'attribue à deux causes : l'égoïsme et l'aveuglement des classes dirigeantes, d'une part, et la déchéance de la culture intellectuelle, d'autre part. C'est ce qui a inspiré aux Musulmans russes le merveilleux désintéressement qu'ils montrent, vis-à-vis du peuple, et la haute sagesse dont ils font preuve dans la diffusion des lumières, sans laquelle aucune régénération n'est possible. Le Congrès est appelé à vulgariser ces principes dans le reste du monde musulman et à y susciter de nombreux imitateurs aux progressistes russes.

L'auteur de cet article fait un chaleureux appel à tous les Musulmans. Beaucoup, parmi eux, se rappelleront sans doute que feu Cheïkh Abderrahman El Kouakby avait autrefois fait le rêve d'un pareil Congrès et qu'il avait, à ce sujet, ouvert un « referendum » dans les Etats musulmans. Les résultats de cette vaste consultation ont été réunis dans un ouvrage très connu en Égypte et qui sera, dans les circonstances présentes, très utile à consulter; Sid El Bekry en fait grand cas dans son livre intitulé *El Mostaqbal lil Islâm* (L'avenir de l'Islam).

Le *Liwa* (1) considère que l'état actuel du monde musulman est une transition entre l'abaissement et la faiblesse passés et l'ère de relèvement et de progrès à venir ; mais, s'il faut reconnaître que toutes les nations ne sont pas au même stade de l'évolution, que toutes ne marchent pas dans la voie du progrès d'une même allure, il n'en est pas moins vrai que le mouvement est général, et que c'est à la Russie musulmane qu'appartient l'honneur d'en tenir la tête.

Il faut, à l'ensemble de ces peuples, qui poursuivent un même idéal, un centre d'attraction et une force impulsive capables d'agir à la fois sur toutes les masses, de reserrer leurs rangs et d'éveiller fortement, parmi elles, le sentiment de l'union. Ce dernier point est capital, puisque c'est l'effacement, sinon la mort de ce sentiment de l'union, qui a consommé la ruine sociale des Musulmans, en divisant leurs groupements, à un tel point, que le mal, aujourd'hui, s'est étendu des peuples aux tribus, et, dans le sein de celles-ci, aux familles elles-mêmes.

Le devoir s'impose, désormais, aux classes dirigeantes, de remédier énergiquement à ces maux, en escomptant le succès, sinon à bref délai, du moins à une échéance plus ou moins rapprochée. Bien mieux, tout homme conscient des devoirs de solidarité humaine, qu'il soit ou non musulman, ne saurait refuser, à Ismaïl Bey Gasprinsky, ses suf-

frages pour le but élevé qu'il se propose et son assistance dans la noble tâche qu'il assume vis-à-vis de l'humanité tout entière, afin d'y susciter le choc des idées d'où sortira la lumière qui orientera les foules musulmanes.

Le Congrès projeté peut ainsi devenir une source féconde d'heureux résultats, et la pensée de le réunir au Caire, sous les auspices de cette université d'Elazhar, si vénérée dans le monde de l'Islam, dont elle marque le centre géographique, est heureuse en tous points. Dans l'esprit où l'a conçu son auteur, ce Congrès ne peut éveiller aucune susceptibilité chez les peuples chrétiens ou leurs dirigeants. Il s'agit, en effet, d'un vrai Congrès de la paix, dont l'ordre du jour unique sera l'étude des moyens les mieux appropriés pour ouvrir aux Musulmans des voies d'accès vers le progrès et les doter d'une organisation sociale en harmonie avec notre époque.

Deux articles du *Mouayyad* (1) mettent le lecteur en présence des grosses difficultés pratiques qu'auront à vaincre les organisateurs du Congrès général. Il s'agit d'en appeler au monde musulman tout entier, avec ses divergences d'opinions, de rites et de coutumes, sur des questions dont la controverse a, autrefois, donné lieu aux plus graves conflits que l'Histoire ait enregistrés. L'éminent écrivain musulman qui aborde ce sujet délicat, ne s'en dissimule pas l'exceptionnelle gravité, et s'efforce, avec son habituel talent, de concilier toutes les exigences.

Il considère que l'initiative de l'homme n'est nullement limitée à la lettre des textes sacrés; en fait, les nations qui professent une religion révélée, tout en s'inspirant des principes généraux fixés par leurs textes, sont forcément dans la nécessité de faire appel au raisonnement, pour suppléer à ce qui n'est pas explicitement formulé dans ces textes. Les seules qualités requises de ceux qui sont appelés à décider sur des questions de droit divin et à rendre des sentences, c'est l'intelligence approfondie de ces textes et l'entière possession de la langue dans laquelle ils sont écrits. Quand la règle est précise, elle est simplement appliquée, sinon le cas est tranché par l'accord entre les doctrines de la loi, ou par un congrès. Telle est d'ailleurs la procédure suivie par toutes les assemblées : conseils, chambres de députés, sénats, etc., où, en fin de discussion, c'est la majorité des voix qui l'emporte.

Et telle est aussi celle qu'ont enseignée les plus grands hommes de l'Islam, et dont le principe a été posé par le Khalife 'Omar lorsque, désignant quatre des « compagnons », pour faire élire son successeur il leur dit : « En cas de divergence entre vous, la décision appartiendra à la majorité. »

(1) 20. II. 1907 et 23. II. 1907.

Il convient d'établir la différence qu'il faut faire entre un congrès de jurisconsultes, ayant qualité pour interpréter le Qoran et la loi traditionnelle, et qui ont à connaître d'un point de droit divin, et les membres d'un congrès moderne, comme ceux des congrès européens, qui traitent des questions d'intérêt général. Dans le premier cas, l'assemblée ne peut comprendre que des docteurs de la loi, et leur accord, sur les questions posées, doit être complet. Il est clair qu'il ne peut en être de même dans le second cas, puisqu'alors il suffit, s'il y a divergences, de s'en rapporter à la majorité des suffrages exprimés.

Si donc les Musulmans devaient réclamer la solution désirée d'un congrès composé de légistes, avec la condition expresse de leur accord entier sur les questions agitées, il faudrait, d'ores et déjà, renoncer à l'entreprise. Bien mieux, en décidant de confier la discussion des intérêts en jeu à des légistes de tous les pays musulmans, on ne risquerait rien moins que de provoquer la faillite des quatre doctrines orthodoxes dont les bases fondamentales sont le Qias (la règle) et l'Idjma' (l'unanimité des doctrines).

Il en résulte péremptoirement que le moyen d'aboutir consistera à trouver, dans les différents groupes musulmans, des membres éclairés sur les lois de l'Islam, dont on recueillera les décisions, qu'elles soient émises d'un commun accord, ou qu'elles soient exprimées par une majorité. De toute autre manière on s'exposerait à trouver, dans chaque centre de population, une école de docteurs faisant échec à sa voisine et d'ouvrir ainsi la porte à la discorde. En un mot, toute décision particulariste serait néfaste, toute décision obtenue en assemblée générale serait une garantie de succès.

Il importe, puisqu'il s'agit d'un congrès islamique, de l'organiser de telle sorte qu'il puisse émettre des avis unanimement acceptés de tous. Or ils ne peuvent l'être que s'ils s'appuient sur des principes religieux ayant force de loi dans tous les pays musulmans. Le seul et unique moyen de remplir ces conditions, c'est de se conformer aux règles de l' « Idjma' » (l'unanimité des voix), qui constitue, avec le « Qoran », la « Sounna » et le « Qias », les quatre sources de la loi. L' « Idjma' » se propose précisément l'objet habituel des congrès modernes, avec une différence sans importance, à laquelle il est facile d'obvier, en s'inspirant du principe admis que « l'opinion contraire à la majorité ne sera pas exprimée ». Et cela, afin de laisser cette majorité aboutir à une décision unanime, ce qui, en langue juridique, s'appelle l' « Idjma' Sakouty » (accord muet), ou accord par le silence.

Voici maintenant, d'après le journal *Al-Ahram*, une intéressante « interview » du célèbre Cheikh El Bekry, du Caire. Ce personnage

a d'ailleurs été choisi comme délégué au futur congrès et il a présidé à plusieurs réunions déjà, dans sa propre maison. D'après lui, le Congrès général islamique sera un congrès d'études sociologiques sans aucune tendance ni couleur politique, car il ne se propose rien autre que la recherche des mesures les plus propres à remédier aux vices de l'état social actuel des musulmans. On n'en attendra, par suite, que ce que l'on attend des congrès scientifiques, médicaux, agricoles et autres.

« Nous ne prétendons pas ajoute Sid El Bekry, obtenir ce que nos devanciers, et même nos contemporains, n'ont pu réaliser ; nous nous efforcerons seulement de découvrir les causes de l'affaiblissement de la communauté musulmane après son élévation et de sa déchéance, après une ère de grandeur, et d'en tirer les meilleurs enseignements pour le relèvement de cette société. Le projet de congrès lui-même n'est-il pas, d'ailleurs, un signe caractéristique d'acheminement vers ce relèvement ? Nous sommes dans le cas de tous les peuples affaiblis, telle la Chine, qui a compris qu'elle ne peut renaître à la vie des nations, tant que sa langue exigera cinq cents caractères d'écriture et que l'opium décimera ses nationaux ; tels les brahmanes hindous éveillés à l'idée qu'ils ne se développeront jamais en un corps de nation, tant que subsistera leur division en castes fermées. Or, ces peuples sont tombés plus bas que nous et vivent plus loin que nous des centres de rayonnement de la civilisation moderne.

« La communauté islamique, dans les circonstances présentes, ne se contente pas des seules lumières du raisonnement, comme beaucoup d'Occidentaux, car elle trouve, dans sa loi religieuse, un guide sûr, qui dicte le devoir impérieux de progresser dans les voies de la civilisation. Cette loi constitue elle-même une civilisation, puisqu'elle unifia un peuple profondément divisé, qu'elle l'instruisit alors qu'il croupissait dans l'ignorance, qu'elle l'enrichit, alors qu'il était pauvre entre tous, qu'elle lui donna le gouvernement d'un vaste empire, alors qu'il avait été des plus faibles, parmi les nations. Il faut attribuer sa déchéance à des causes accidentelles intervenues frauduleusement sous le couvert de la religion, car on ne saurait admettre que ce qui fut une source de progrès et de grandeur soit devenu une cause d'abaissement et de faiblesse. Ce sont ces causes accidentelles, dont il faut effacer l'influence néfaste, ce sont les obstacles à la marche du progrès que leur intrusion a semés sur notre route qu'il faut mettre à bas ; et ce but magnifique fera, sans doute, surgir du monde de l'Islam, des hommes nouveaux, tels que ceux qui, dans les temps passés, rêvèrent d'un Congrès islamique régénérant le monde musulman tout entier.

« La communauté musulmane peut être considérée sous deux aspects : religieux et politique ; c'est ce dernier aspect que l'Europe traduit par

le mot de « panislamisme ». Ce qui constitue la communauté religieuse, ce sont les liens moraux qui relient entre eux les Croyants, soit : la foi musulmane, la fraternité islamique et la « qibla » ou le point du monde vers lequel tous s'orientent pour prier.

« Quant à la communauté politique, quoi qu'en pense l'Europe, elle n'est pas constituée, on ne la trouve pas, on ne peut pas la trouver. En effet, aucun lien politique ne rattache entre eux les Musulmans ; et cela est particulièrement intéressant pour nous, puisqu'il s'ensuit que partout où un groupe des nôtres cherche à constituer une communauté politique, il voit se dresser, à côté de lui, une communauté politique non musulmane, plus puissante. Si nous prétendions, ainsi divisés, nous grouper politiquement, nous nous mettrions partout, à la fois, en état d'infériorité manifeste. Napoléon III ne fit pas autre chose, lorsqu'il pensa fonder en Europe la fédération par races, et qu'il songea à annexer la Belgique. Il n'y réussit pas, tandis que l'Allemagne réalisait son unité et, en 1870, infligeait à la France ce que l'on sait. »

Ces dernières considérations politiques de Sid El Bekry trouvent une certaine confirmation dans le fait cité par le journal *Al-Ahram* (1), à savoir, que le gouvernement ottoman a fait comprendre à Ismaïl Bey Gasprinsky, lors de son récent passage à Constantinople, que la Sublime-Porte était contraire à son projet de congrès ; elle redoutait que, dans ce congrès, des voix ne s'élèvent pour émettre des conceptions opposées aux principes politiques ou gouvernementaux qui régissent l'Empire ottoman. Ismaïl Bey a affirmé qu'aucune vue politique de ce genre ne serait discutée au congrès.

La revue *El Manar* (2) donne un long commentaire sur l'entreprise d'Ismaïl Bey ; elle fait remonter la paternité du projet de congrès, appelant les Musulmans à s'unir et à s'entraider pour s'élever au rang des peuples avancés, aux deux savants feu Sid Djamal Eddîne et feu Cheïkh Mohammed Abdou, et dit que « ces deux savants ont donné une conception du « Djihad » à laquelle aucune autre, à notre époque, ne saurait être comparée ».

Leur projet consistait à fixer la Mekke comme centre de réunion et à utiliser le pèlerinage annuel aux lieux saints, où chaque commission d'études, fonctionnant dans les différents groupes du monde musulman, aurait délégué quelques membres. Ce projet, qui a donné lieu à de nombreux écrits, discours et consultations, remonte à l'année 1893 ;

(1) Septembre-novembre 1907.
(2) Septembre-novembre 1907.

à cette époque, les deux savants se trouvaient à Paris, où ils créèrent leur journal *El'orouat el ouatqa* (La protection sûre), dans lequel ils développèrent leurs vues.

El Manar rappelle qu'en 1898 elle a repris et développé la même idée et qu'à son tour feu Ibrahim Bey Nadjib en a fait l'objet de ses articles parus dans le *Liwa*, sous le titre « Homat el Islam » (les protecteurs de l'Islam). « Actuellement, ajoute-t-elle, deux opinions sont en présence ; d'après l'une, la réunion du congrès, selon l'aveu même d'Ismaïl Bey, dépend de l'assentiment et de l'assistance du gouvernement égyptien. Mais ce gouvernement ne saurait intervenir, en égard à l'ingérence possible d'hommes de l'opposition, tels que fonctionnaires révoqués ou mis à la retraite, qui ne sauraient que développer des idées politiques intempestives. Or, si le gouvernement égyptien ne reconnaissait pas officiellement le congrès, les autres gouvernements ne sauraient autoriser leurs nationaux à se rendre en Égypte avec un mandat ; enfin les délégués eux-mêmes, en gens prudents et réfléchis, se garderaient, par crainte de la suspicion qu'ils encourraient, de quitter leur pays en délégués au congrès. Selon l'autre opinion, le congrès, librement ouvert, restera étranger à toute intervention officielle, alors même qu'il est avéré que cette intervention ne pourrait qu'ajouter aux chances de succès. En tous cas, il serait facile au gouvernement d'empêcher, s'il le voulait, la réunion du congrès ; mais il est fort probable qu'il ne le ferait que contraint par la menace de troubles graves, contre lesquels tout gouvernement a le devoir de sévir, quelque respect qu'il ait pour le principe de la liberté.

« Enfin, tout le monde est d'accord sur l'opinion du Sultan et son vif désir d'empêcher le congrès de se réunir : les journaux de Constantinople en donnent la confirmation la plus ferme. Le Sultan doit en écrire au Khédive et au ministre du gouvernement égyptien, Mokhtâr Pacha Elghazy ; il a prescrit d'empêcher les pèlerins de s'arrêter au Caire, et le Khédive serait déjà invité à prendre les mesures nécessaires. Cette attitude du Sultan pourrait entraîner, chez beaucoup de Musulmans, un sentiment d'opposition au Congrès, par la crainte que sa réunion soit plus nuisible que profitable. »

La question ainsi posée est examinée sous quelques-unes de ses faces, non des moins intéressantes ; il est permis de se demander ce qu'il peut advenir du Congrès. Un fait semble se dégager nettement, c'est que le lien politique entre les musulmans ne saurait exister présentement et qu'il est peu susceptible de se nouer jamais. Le lien religieux seul existe réellement, encore qu'il ne soit pas exempt de causes de divergences ou de rivalités, sur lesquelles il serait dangereux d'engager une tentative de conciliation. Aussi, les partisans du Congrès

entendent-ils se réfugier dans les grands principes de l'Islam les plus intangibles, aux yeux de tous, pour grouper toutes les doctrines.

Ils sont prudemment résolus, s'ils y réussissent, à ne discuter que des questions d'organisation sociale et de progrès matériel et intellectuel. Et, dans cet ordre d'idées même, ils n'auront pas affaire à des peuples disposant également de leur liberté d'action. En effet, on trouverait difficilement deux peuples musulmans relevant d'un état politique ou social identique, qu'ils dépendent d'un gouvernement musulman autonome, comme les Turcs et les Persans, ou d'une domination étrangère comme les Hindous et les Malais.

On est amené, par suite, à penser que le Congrès, dirigé par les Musulmans les plus avancés, ne saurait être, pour les diffférents groupes qui formentla masse du monde musulman,qu'une école de culture moderne et de progrès,ouverte à tous,et qui donnerait,annuellement,des réunions où les délégués viendraient puiser les exemples, les conseils, l'assistance, les méthodes et le feu sacré, enfin, dont ils feraient bénéficier ensuite les milieux à cultiver. Il serait, de la sorte, permis à chaque nation musulmane d'évoluer selon les formes de son état actuel et les exigences inhérentes au sol et au milieu où elle vit.

Sans aucun doute,le projet d'Ismaïl Bey est grandiose, et, par cela même il soulève de grosses difficultés de tous ordres. Elles ne sont pas insurmontables, mais elles réclament impérieusement l'entremise d'hommes éminents par l'intelligence et le savoir et doués, par-dessus tout, d'un doigté diplomatique impeccable. Nulle diplomatie, en effet, n'apparaît plus subtile que celle qu'il faut attendre des personnalités qui assumeront la responsabilité de réunir et de présider le congrès ; qui accepteront la mission de fixer la procédure selon laquelle il sera possible de grouper, sur un même programme, les suffrages de délégués appartenant à toutes les races, à tous les climats, à toutes les doctrines religieuses, inféodés aux politiques les plus diverses et représentant des intérêts matériels différents. On conçoit, dès lors, que le succès d'une pareille entreprise serait sans précédent et qu'il inscrirait les noms de son auteur et de ses collaborateurs à côté de ceux des plus grands hommes d'État.

Ismaël Hamet.

« La Vierge de Denchawaï. »

La libération des prisonniers de Denchawaï enlève en partie son actualité à ce nouveau spécimen de la littérature populaire, suscitée par cette cruelle « affaire ». L'intérêt documentaire n'en subsiste pas moins. Après la pièce de théâtre, le roman.

La brochure que nous avons sous les yeux a deux titres : l'un arabe, l'autre français ; nous reproduisons le premier :

MAHMOUD TAHER HACKY

—o—

La Vierge de Denchawaï

—o—

Roman traitant en grandes lignes les péripéties de la rixe sanglante qui eut lieu, le 13 juin 1906, entre les villageois de Denchawaï et les officiers de la division des Dragons de l'armée anglaise d'occupation.

—o—

Dédié au sympathique Achmaoui,
Grand Exécuteur des hautes œuvres près le Gouvernement Égyptien.

—o—

Récemment publié en feuilleton dans le journal quotidien *Al-Minbar* (La Tribune).

—o—

PREMIÈRE ÉDITION

PRIX : 1 FRANC

—o—

TOUS DROITS RÉSERVÉS

L'ouvrage a une longue préface, très littéraire, dans laquelle l'auteur invoque Allâh, Dieu clément, mais aussi Dieu vengeur, *Al-Kâhir*, et, après avoir demandé son indulgence, aborde l'affaire de Denchawaï, chose capitale dans l'histoire de l'Égypte. Il flétrit ceux, qui, à un titre quelconque, prirent part à la répression, les comparant aux inquisiteurs et à Néron. Il déclare que, si la plupart des faits que l'on va lire sont de pure imagination, ils n'en ont pas moins une base très réelle. *Facit*

indignatio versum ; c'est pour protester contre des actes abominables qu'il a pris la plume.

Les brises du soir, voilà le titre du premier chapitre, qui débute par la description de la vierge de Denchawaï. On nous la montre par un coucher de soleil, portant un panier de farine sur sa tête. Agée d'une vingtaine d'années, elle est grande, vigoureuse, bien découplée ; sur sa lèvre est un tatouage vert représentant un petit arbre. Après une conversation avec son fiancé Mohammed, elle rentre chez ses parents. On est au soir du 1er juin 1906.

Du second chapitre *Le récit alarmant*, passons au troisième,où nous entrons tout à fait dans l'action. Nous voilà au 13 juin ; les officiers sont à Denchawaï, nous entendons leurs conversations et nous assistons au drame. — La chasse. — Une femme blessée.

Les conséquences de cet « accident » : la fuite éperdue des officiers, les arrestations, le procès et ses débats sont les objets des autres chapitres. Impliqué dans les poursuites, Mohammed est condamné à mort ; sa fiancée tombe sans connaissance au prononcé du jugement.

Un discours pathétique, adressé à la petite localité où s'est déroulé le drame du 13 juin, sert de conclusion à l'ouvrage ; nos lecteurs en ont déjà lu la traduction (1); il est suivi d'une *kasîda* d'Al-Bakîr Hâfidh Efendi Ibrâhîm. Le roman de Mahoumd Taher Hacky est rédigé dans une langue très littéraire, avec des passages en prose rimée ; mais les nombreux dialogues qui, à chaque instant, coupent le récit, sont en langage populaire : ce mélange donne au roman une physionomie des plus originales.

L. B.

Les Arts musulmans.

MM. H. Saladin et G. Migeon viennent de faire paraître, sous le titre de *Manuel d'art musulman*, deux forts volumes (2) consacrés, le premier à l'architecture, le second aux arts plastiques et industriels. L'exposition des arts musulmans qui s'est tenue au pavillon de Marsan en 1903, celle qui a coïncidé avec le congrès international des orientalistes à Alger en 1905, ont déjà attiré l'attention du public, sur des œuvres fort négligées jusqu'ici, sauf par un petit nombre d'amateurs, possesseurs de vraies merveilles dans leurs collections. C'est, par cette étude,

(1) Novembre-décembre 1907, pp. 508-509.

(2) *Manuel d'art musulman* ; vol. I, *l'Architecture*, par H. Saladin, XXIII-594 pages; vol. II, *les Arts plastiques et industriels*, par G. Migeon. LXXXIII-476 pages ; nombreuses illustrations, Paris, A. Picard et fils, 1907,

tout le moyen âge d'Orient qui va revivre devant nous. Aujourd'hui on a cessé de croire que l'antiquité classique méritait seule l'admiration des artistes et des amateurs; le développement extraordinaire de l'archéologie, grâce aux découvertes étonnantes de ces dernières années, et d'autre part les recherches relatives au moyen âge byzantin et occidental se partagent l'attention des esprits cultivés : il faut qu'une large place soit faite au moyen âge musulman, qui forme l'une des plus belles périodes dont puisse se glorifier l'humanité. Par les centres de civilisation qu'il a créés dans l'Asie antérieure, il nous fournit le chaînon indispensable qui rattache l'Europe à l'Orient, les temps modernes à la haute antiquité, la culture méditerranéenne à la civilisation de la haute Asie.

L'étude des monuments figurés est aujourd'hui un complément indispensable de l'histoire, comme le fut et l'est encore la géographie ; plus encore que pour l'antiquité, avec laquelle nous sommes familiarisés dès les jeunes années, elle l'est pour le moyen âge, dont l'étude est récente, et surtout pour l'Orient, objet des dernières recherches, avant lesquelles il n'y avait rien ou presque rien. La photographie a été mise avec raison à contribution par les avisés auteurs du manuel, le premier de son genre ; aussi ces deux volumes valent-ils un album et permettent-ils, en le feuilletant, de se représenter les monuments et les choses de l'Orient, si on ne les a point vues, de se les remémorer, si on les a rencontrées sur son chemin. Aujourd'hui que les moyens de locomotion se sont faits plus accessibles, Constantinople, le Caire, l'Inde sont aisément abordables ; Téhéran et Ispahan le seront peut-être bientôt : le moment était venu de présenter au public, sous forme de manuel compact, un résumé de ce que l'on sait sur le développement des arts musulmans et la classification des monuments de l'Islam.

I

Tant que l'Islamisme naissant, au début de sa brillante carrière, se confinait dans les bornes de la péninsule arabe et n'avait pas encore essayé de déborder sur les territoires voisins, aucun art ne pouvait naître dans ces espaces déserts parcourus par des tribus nomades, parsemés de rares bourgades et villes où la vie des marchands devait être quelque chose de fort simple. Un cube de pierre sans ornements d'aucune sorte, qui avait été longtemps sans toit et que le hasard du naufrage

d'un navire grec avait permis de couvrir d'une charpente grâce à l'industrie d'un ouvrier copte que des circonstances inconnues avaient attiré à la Mecque, était le grand temple du Hedjaz ; les caravanes revenant de Syrie, qui avaient vu les grandioses monuments de l'époque impériale, rapportaient de merveilleux récits qui, transformés par l'imagination populaire, conduisirent à placer dans les déserts du nord du Yémen, comme un Eldorado, le fabuleux Irem aux colonnes, dont le prototype était probablement Damas, Palmyre ou Baalbek. Les tombeaux taillés dans le roc à Médaïn-Saleh par une colonie araméenne établie en plein cœur de l'Arabie passaient, aux yeux des nomades, pour les maisons des Thamoudites, que Mahomet montrait frappés par la vengeance céleste pour avoir méconnu le caractère sacré de la chamelle du prophète Saleh. Les monuments laissés par les anciennes populations disparues étaient attribués aux 'Adites, évanouis sans laisser d'autres traces que leurs œuvres, qui confondaient l'imagination des pauvres Bédouins

Qu'on se représente maintenant les conquérants parcourant la Syrie, l'Égypte, la Perse, l'Afrique du Nord, l'Espagne, tous pays civilisés, couverts de chefs-d'œuvre d'architecture ! Que de grands yeux devait ouvrir le nomade, qui n'avait connu jusque-là que sa tente noire ou brune de poil de chèvre, et pour qui les maisons à trois étages de Médine et de la Mecque paraissaient des forteresses ! En même temps, l'islamisme poursuivait son évolution, se transformait, avait de nouveaux besoins. La mosquée si simple qui suffisait au prophète et à ses compagnons, une simple cahute de pisé et de troncs de palmiers, qui n'avait même pas un lit de cailloux sur son sol de terre battue, parut bien vite insuffisante pour contenir les foules converties à la nouvelle religion, bien peu digne d'être la maison du Dieu unique, d'autant plus que les vainqueurs pouvaient voir les belles églises élevées par la piété des chrétiens et en comparer le luxe à leur misère d'habitants du désert. Les premiers Khalifes, comme les premiers empereurs de Rome, s'étaient contentés d'habiter leur propre maison, car la mosquée leur servait de forum, de tribunal et de salle d'audience : à partir de Mo'âwiya, ils voulurent des palais pour abriter leur indolence et leur vie fastueuse.

C'est donc par l'architecture que débute la floraison spéciale des arts due à la conquête musulmane. Les Arabes n'avaient pas d'art propre : ils ont, de prime abord, utilisé le personnel d'architectes et d'artistes que leur offraient les pays conquis. « A l'origine, le style musulman est syrien en Syrie, copte en Egypte, byzantin en Asie Mineure, romano-berbère en Afrique, romano-ibère en Espagne, parthe et sassanide en Perse et en Mésopotamie (1). » L'Orient ayant été tout

(1) H. Saladin, *Manuel*, I, p. 9.

d'abord la proie des vainqueurs, ce sont des formules asiatiques que nous voyons transportées à travers le domaine conquis C'est ainsi que les plus anciens monuments du Maghreb, la grande mosquée de Cordoue et celle de Sidi-'Oqba à Kairouan se ressentent, dans leur ornementation sculptée ou peinte, d'influences orientales apportées par des ouvriers entraînés à la suite des armées d'expédition ou par l'imitation d'étoffes, de broderies ou de tapis apportés de l'Orient.

Un des traits caractéristiques de l'architecture musulmane, c'est la coupole ovoïde : or celle-ci est incontestablement d'origine mésopotamienne, c'est-à-dire assyro-babylonienne, puisqu'on en a un spécimen sur un bas-relief de Koyoundjik; elle s'est maintenue sous les Sassanides, comme on peut le voir par le tracé des arcs de Ctésiphon, de Sarvistan et de Firouzabad. Elle a donc derrière elle un passé considérable; la civilisation musulmane en a renouvelé l'emploi. De même quand les minarets des mosquées de Sâmarrâ, et d'Ibn-Touloun au Caire, sont des tours à escalier héliçoïdal extérieur, il n'est pas possible de ne pas reconnaître, dans cette disposition une survivance des temples-observatoires chaldéens (*Ziggurat*), dont l'exemple le plus fameux est la Tour de Babel.

En Syrie et en Égypte, les Arabes se trouvèrent en contact avec l'art byzantin, « déformation asiatique de l'art gréco-romain », dont le chef-d'œuvre est Sainte-Sophie à Constantinople. A partir des conquêtes d'Alexandre, l'hellénisme se transforme ; il continua de le faire lorsque Constantin eut imaginé de transporter la capitale de l'empire sur les bords du Bosphore. On sait combien vite les éléments latins et la langue du Latium furent submergés par l'hellénisme : les traditions militaires, juridiques et administratives seules survécurent au bout d'un temps relativement court; les relations fréquentes de Byzance avec l'empire perse transformèrent les arts sous des influences asiatiques, qui firent de tels progrès que le costume, la décoration intérieure des édifices, la cour même des empereurs et leur luxe n'avaient plus rien de romain.

Plusieurs monuments nous restent des débuts de l'architecture musulmane. Le plus merveilleux est la mosquée d'Omar à Jérusalem, la *Qoubbèt eç-Çakhra* « coupole de la roche », pour lui donner son véritable nom. En réalité, ce n'est point une mosquée, car ce genre d'édifices, nous le connaissons par le plan de la mosquée d''Amr-ebn-el-'Aç au Vieux-Caire, qui est de 642 : un mur de fond avec un ou plusieurs *miḥrâbs* fixant la direction de la *qibla*, point vers lequel on se dirige pour faire la prière, qui fut d'abord Jérusalem et qui, depuis treize cent vingt-cinq ans, est la Ka'ba, puis des alignements de colonnes et une place carrée à ciel ouvert avec la fontaine des ablutions au milieu. Au

contraire, comme l'indique son nom, la *Qoubbé* de la Roche est une coupole qui, comme l'on sait, occupe l'emplacement du Temple; ce type est local et provient de l'église de la Vierge à Antioche, en forme de rotonde, que Mas'oûdî considérait encore comme une des merveilles du monde; cette forme se retrouve aussi dans la Syrie centrale, le Hauran et l'Asie Mineure. L'édifice a été fondé par le khalife omèyyade 'Abd-el-Mèlik ben Marwân, en 687; quand el-Walid, en 707, y fit faire des réparations, il fit exécuter des mosaïques à l'extérieur par des artistes byzantins que lui fournit l'empereur de Constantinople; ces mosaïques ont été remplacées par des faïences émaillées sous le règne du sultan Suléïman le Législateur. La coupole est le reliquaire du rocher sacré, la véritable mosquée est celle qui surplombe les murs de l'enceinte au sud, et qu'on appelle *el-Mesdjid el-Aqçâ*, d'une expression coranique désignant le Temple de Salomon.

Le type de la mosquée d''Amr a envahi le Maghreb; la Djâma' Zitoûna de Tunis, de 732, est aussi formé de nefs parallèles au mur du mihrab, avec une nef centrale plus large que les autres; les colonnades sont formées d'éléments antiques ou byzantins provenant de la Carthage romaine. La grande mosquée de Cordoue, fondée en 785, est encore du même plan; mais ici l'ornementation est totalement différente. Les nombreux fragments visigoths utilisés dans la construction nous montrent que les monuments chrétiens d'Espagne antérieurs au huitième siècle eurent la plus grande part dans la formation du style arabe primitif.

L'étude de l'architecture en Perse est particulièrement intéressante. Ce pays nous a conservé d'antiques traditions architectoniques qu'il a su mettre en œuvre, développer et perfectionner. La construction voûtée a été le système choisi de préférence, à cause du manque absolu de bois de charpente dans la plus grande partie du pays; aussi les Persans sont-ils arrivés à une habileté remarquable : « Ils semblent jouer avec les difficultés, et dans aucun pays on n'a su inventer des dispositions plus ingénieuses et plus variées de voûtes sur plans irréguliers »; la France seule, au moyen âge, fait exception. C'est à eux qu'il faut faire remonter l'invention des stalactites, artifice ingénieux et décoratif qui voile la lourdeur des encorbellements. Mais là où la Perse triomphe, c'est dans la décoration des édifices en plaques de faïence, décoration éclatante et fragile, joie des yeux tant que dure le mortier qui les rattache à l'édifice, aspect de mort dès que, faute d'entretien, les intempéries l'ont précipitée sur le sol. Cet art est bien ancien sur le sol iranien : déjà les Achéménides avaient revêtu leurs palais de ce merveilleux décor, un peu éteint dans les sombres salles du Louvre, et qui regrette la claire atmosphère et le soleil ruisselant des plaines de Perse. A l'épo-

que musulmane, on voit d'abord l'emploi de la faïence commencer par la brique émaillée sur la tranche et se détachant sur le fond de briques cuites ou de stuc, puis on constate l'emploi d'une marqueterie formée de petits fragments découpés et juxtaposés, comme l'est en Italie la marqueterie de marbre ou de bois, pour aboutir au beau et vaste décor de plaques de faïence revêtant de vastes surfaces. De bonne heure on y remarque des reliefs : les fonds sont bleu turquoise ou blanc ivoire ; les reflets métalliques ne sont pas rares, comme à l'Imam-zadè Yahya de Véramine qui date du treizième siècle. Les édifices d'Ispahan, élevés sous Châh-'Abbâs Ier, sont le chef-d'œuvre de cette décoration merveilleuse et l'aboutissement d'un long développement artistique dont on peut suivre les étapes par les monuments seldjoukides de Konia, qui sont du treizième siècle, et les deux monuments de style iranien de Brousse, la Mosquée Verte et le tombeau de Mohammed Ier, qui sont du quinzième siècle.

Les mosquées bâties à Constantinople par les sultans Ottomans sont toutes du type de Sainte-Sophie, et ce type a été copié à outrance dans toutes les mosquées élevées dans l'Empire ottoman à partir du seizième siècle. Le plan général de ces édifices est donc byzantin, mais le style persan réapparaît dans certains détails d'ornementation, comme par exemple dans les portes et les niches à stalactites. L'exemple le plus ancien de ce type est la mosquée de Bayézid, construite par l'architecte Khéïr-ed-dîn ; celle de Mohammed II le Conquérant, élevée par l'architecte Christodoulos sur l'emplacement de l'église des Saints-Apôtres, a été détruite en partie par le tremblement de terre de 1763 et remaniée par le sultan Moustafa III, de sorte qu'on ne peut se flatter d'en retrouver l'aspect primitif.

Dans l'Inde, les plus anciens monuments musulmans, la mosquée de Delhi et celle d'Adjmir, bâties au treizième siècle, sont encore des monuments de style djaïna, comme l'a établi Fergusson; le plan général appartient à cette école indoue; mais déjà les influences iraniennes et occidentales se manifestent, et la décoration des tympans des arcs, en rinceaux stylisés, rappelle celle du palais de Machitta, qui est sassanide, ou certaines parties de Sainte-Sophie.

Le premier sultan de Bidjapour était un fils du sultan ottoman Mourad II, qui, d'officier des gardes du corps, s'éleva au rang de souverain et fonda une dynastie : son arrière-petit-fils 'Adil-Châh construisit les plus beaux monuments de cette ville. Ces constructions sont de style occidental, ce qui a fait penser à Fergusson que cette dynastie, se ressouvenant de ses origines, avait eu recours à des artistes persans ou turcs.

La conquête de Baber et la fondation de l'empire des Grands-Mogols introduisit dans l'Inde la civilisation iranienne et l'architecture persane. Sous Akbar, le style indou prend à la fois « une énergie et une splendeur remarquables, tout en gardant une grande originalité »; il sait allier, en des monuments d'un caractère particulier, la grâce et l'élégance persanes à la fermeté du style djaïna et des Afghans qui, selon l'historien de l'architecture de l'Inde, « construisaient comme des géants et sculptaient comme des orfèvres ». Il faut remarquer ce fait, que l'emploi généralisé de la faïence disparaît : l'Inde construit en pierre et en marbre, ce qui est plus architectural, plus solide, plus grandiose, tandis que l'ornementation persane, si élégante, laisse malheureusement l'impression d'un décor de théâtre, qu'un coup de sifflet du machiniste fait évanouir. De quelle nationalité était l'architecte du splendide Tâdj-Mahall d'Agra ? On l'ignore, mais on sait en revanche que le sultan Mohammed IV envoya à Châh-Djéhân un architecte pour construire à Ahmed-Abad la coupole du Noûr-Mahall. Il ne faut plus s'étonner de voir, à partir de cette époque, les formes persanes appliquées à la construction en marbre, c'est-à-dire en grand appareil. D'un autre côté, un Français de Bordeaux, Austin ou Augustin, auquel on avait donné le titre de *Nâdir el-'Açr* (l'homme rare du siècle), aurait, dit-on, dirigé l'exécution de toutes les incrustations de pierres précieuses qui décorent le Tâdj-Mahall à l'intérieur et à l'extérieur. Aussi M. Saladin est-il fondé à dire « qu'il semble que la main d'un architecte européen a tracé les symétries exactes et les profils peut-être trop réguliers de ce monument ». Il y a peut-être là la trace d'influences occidentales.

En Chine, l'architecture des mosquées est purement chinoise ; il n'y a aucun emprunt aux pays de langue arabe, à la Perse ni à l'Inde.

II

La peinture ne joue, à côté de l'architecture, qu'un rôle bien effacé. Laissons de côté son emploi décoratif, sur lequel nous n'avons que de faibles données. Les murs de Qoçéïr 'Amra sont bien recouverts de peintures, mais celles-ci sont byzantines. Les souverains fatimites faisaient décorer leurs palais du Caire de représentations animées, pour lesquelles nous sommes obligés d'en croire sur parole Maqrizi. El-Yazoûrî, ministre d'el-Mostancir-billah, avait attiré en Egypte deux peintres célèbres, Ibn-el-Aziz et Qaçîr, le premier de Bassora, le second de

l'Irâq. Leurs œuvres représentaient des danseuses, ou des scènes tirées des histoires bibliques, telles qu'elles sont défigurées dans le Qorân. Il n'en reste rien.

Pour se rendre compte de ce que peut avoir été la peinture chez les Arabes, il faut avoir recours à l'enluminure des manuscrits et surtout à la miniature où le style des figures animées peut servir de guide. Les plus anciens manuscrits arabes de ce genre remontent à Saladin ou plutôt à la dynastie des Eyyoubites, et ils sont franchement d'inspiration byzantine. Une des œuvres les plus importantes en ce genre est le manuscrit des *Séances* de Hariri qui a appartenu à Schefer et qui est entré dans les collections de la Bibliothèque nationale. L'artiste a signé de son nom au dernier feuillet; il s'appelait Yahya ben Mahmoûd ben Yahya ben Abi'l-Hasan, et était originaire de Wâsit en Mésopotamie. Une page, entre autres, représente une troupe Abbaside, portant l'étendard noir et sonnant d'énormes trompettes d'origine persane. D'autres représentent des scènes de genre de toute nature. Dans toutes on retrouve « la trace bien visible de l'influence byzantine par leur exécution libre et large, analogue à celle des fresquistes de basiliques ».

Les Qorans calligraphiés en Égypte sont de merveilleux chefs-d'œuvre: ils apparaissent enrichis de titres enluminés et de médaillons marginaux de la plus extrême magnificence. Ils datent de l'époque des Mamlouks. Dans l'art de marier l'or aux couleurs, on ne sait trop ce qu'il faut admirer le plus, la finesse et la souplesse du dessin, ou l'intarissable fantaisie qui a créé les mille combinaisons du décor géométrique. Le tout est souverainement harmonieux.

C'est en Perse que la miniature s'est le plus développée. Les premiers livres illustrés apparaissent avec la dynastie des Mongols, fondée par Houlagou, petit-fils de Tchinguiz-Khan. Cette renaissance (car les Sassanides avaient eu des livres ornés de portraits sur lesquels nous n'avons qu'un pâle renseignement du *Modjmal et-Tawârîkh*) est probablement due à l'influence des arts chinois. Les récentes découvertes de Khotan, qui ne sont pas connues des auteurs (l'ouvrage de M. Stein est tout récemment paru), nous ont fourni des spécimens d'un art à la fois bouddhique et persan dans lequel il faut chercher le prototype des écoles de Perse; le Turkestan chinois serait ainsi la voie par laquelle l'influence de l'Asie orientale aurait pénétré dans l'Iran. Les rares renseignements que nous donnent les auteurs indigènes nous conduisent également dans le Turkestan. Quoi qu'il en soit des origines, il est positif que c'est à l'empire des Ilkhans que la Perse doit d'avoir eu des peintres miniaturistes. Trois écoles se laissent ainsi déterminer : l'école mongole, l'école timouride et l'école séfévide. De la première on peut

citer l'unique miniature que renferme le *Târikh Djihân-gochâï* d'Ala-eddin Djowéïni (à la Bibliothèque nationale), qui représente l'auteur offrant un manuscrit de sa chronique à Argoun. L'influence chinoise est bien marquée à partir de Timour, de sorte que l'on a pu se demander s'il y a eu des artistes persans formés dans les écoles chinoises, ou si ce ne furent pas plutôt des Chinois attirés en Perse. Il y a une différence considérable entre l'époque précédente et celle-ci, qui est une période de libre expansion artistique, coïncidant avec le moment où la Perse et le Turkestan se couvrent de merveilleux monuments. Bokhara, Khiva, Tachkend sont remplies d'artistes dont les œuvres peuplent les bibliothèques d'Europe. Enfin la brillante période des Séfévides vit fleurir un art élégant et merveilleux dont les maîtres avaient été formés à Samarcand et à Bokhara, et qui, transporté dans l'Inde avec les Grands-Mogols Humâyoun, Akbar, Djéhânguir, Aureng-zêb, y produisit ces chefs-d'œuvre du portrait et de la peinture de genre qu'on se dispute en Europe et qui sont des documents inestimables tant pour l'histoire que pour la connaissance des conditions sociales dans l'Inde des dix-septième et dix-huitième siècles. L'art des Séfévides est « souple, aisé, facile ; la recherche du sentiment tendre et délicat y est d'un charme tout à fait insinuant ». Les dessins au crayon eux-mêmes se font remarquer par la sûreté du trait et le serré de la forme.

Sous Châh-'Abbâs Ier, qui aimait le faste et qui du reste avait de grandes et larges idées, la peinture s'est transportée des manuscrits sur les murs des palais d'Ispahan ; il en reste encore des débris au palais d'Ali-Kapou et à celui des Quarante-colonnes. Le voyageur romain Pietro della Valle s'était fait accompagner d'un peintre dans son voyage à la cour de Perse ; il est possible que ce peintre ait été consulté par le souverain et, en lui parlant des grandes décorations murales italiennes, lui ait inspiré l'idée de décorer ainsi ses palais : mais ce n'est qu'une hypothèse ; Pietro, qui entre dans de grands détails sur tout ce qu'il a fait et vu, n'aurait pas manqué de nous en avertir. Cependant de nombreuses miniatures se ressentent de l'influence de l'art italien.

Les reliures sont souvent très belles, et il est dommage que les auteurs du *Manuel* ne soient pas entrés dans plus de détails à ce sujet. J'ai vu, à Constantinople, des amateurs faire des rafles de vieilles reliures pour des musées d'art industriel. Les reliures laquées des Persans sont très belles, et quelques-unes forment de véritables tableaux.

III

Quand on parle de sculpture chez les musulmans, il ne faut pas se laisser égarer par des expressions mal comprises, comme par exemple celle de *timthâl* « représentation » d'une figure animée, qui n'est pas forcément une sculpture, et quelquefois désigne tout autre chose. C'est avec surprise que l'on retrouve encore dans le *Manuel* l'indication inexacte de la statue d'un cavalier la lance en main sur la *qoubba* (coupole) d'une mosquée de Bagdad; ce que n'ajoute pas M. Migeon, c'est que ce cavalier marquait la contrée d'où venait le vent; c'était une girouette de tôle, découpée à jour de manière à représenter un cavalier la lance en main; une légende s'était même créée à ce propos, et le peuple croyait que ce cavalier, par le pouvoir d'un talisman, indiquait la région de l'empire des khalifes abbassides où venait d'éclater une révolte.

Chez les musulmans, la sculpture n'est que l'humble servante de l'architecture, comme la philosophie l'était de la théologie au moyen-âge. Les lions vus par Ibn-Batouta sont ces lions de marbre phrygiens dont l'Asie Mineure est couverte, et que les Seldjouqides avaient respectés au point de les encastrer dans leurs murailles. Les statues de bois commandées à des artistes indigènes par les Toulounides n'ont rien à faire avec les arts musulmans; c'est une branche tardive de l'art indigène.

En Egypte, la sculpture ornemaniste débute par l'emploi du stuc, non pas moulé mécaniquement, mais travaillé par des mains expertes. Les plus anciens motifs sont géométriques, mélangés de rinceaux fantastiques et gracieux. La pierre, comme matière décorative, ne se trouve guère que dans des mosquées du quatorzième siècle. En Espagne, au contraire, dès les débuts du khalifat oméyyade, nous trouvons cet art florissant, dont un témoin nous est au moins resté, la cuve à ablutions en marbre conservée au Musée archéologique de Madrid. La vasque de marbre et la fontaine des Lions de l'Alhambra sont universellement connus, mais la décoration des monuments ne se fit jamais qu'en plâtre moulé mécaniquement, ce qui donne une apparence mièvre aux plus beaux spécimens de l'architecture : l'Alhambra a beau être charmant, ce n'est qu'une « pâtisserie de plâtre ».

Il ne faut pas s'étonner que les Seldjouqides de l'Asie Mineure nous aient laissé des sculptures représentant la figure humaine. Bien que leurs architectes fussent syriens ou grecs, les idées dominantes à la cour

de Konia étaient d'inspiration iranienne, développée encore plus par l'influence des deux grands mystiques, Chems-eddin Tèbrizi et Djélâl-eddin Roûmi, le premier l'inspirateur et le second le fondateur de l'ordre religieux des derviches tourneurs. Ces sultans étaient tellement férus d'iranisme qu'ils donnaient à leurs enfants des noms tirés de l'épopée persane. L'art développé sous cette influence est spécial; il s'est cantonné en Asie Mineure et ne s'est pas répandu dans le reste du monde musulman.

La mosaïque avait été empruntée par les Arabes aux Byzantins. Pour décorer la mosquée de Cordoue, 'Abd-er-Rahman avait fait venir des ouvriers grecs de Constantinople; el-Walîd engagea des négociations avec l'*autocrator* pour obtenir les ouvriers et les matériaux nécessaires à la décoration de la mosquée des Oméyyades à Damas, l'ancienne église de Saint-Jean-Baptiste, agrandie et transformée; l'incendie de 1893 a fait disparaître ce qu'il en restait encore. Les mosaïques de la coupole de la Roche à Jérusalem ont été réparées en 418 (1027), ainsi que je le lis sur la photographie de la page 83, tome II, figure 73. Les monuments musulmans du Caire sont revêtus, à l'intérieur, de marqueteries de marbre de l'effet le plus fastueux.

IV

Les bois sculptés que l'on trouve en Égypte ne peuvent guère provenir que de la Syrie ou mieux de l'Asie Mineure. On sait qu'il y existe un art spécial, qui ne se rencontre pas ailleurs, le travail des *moucharabis*, treillages des fenêtres sur balcons en saillie ou miradors. Les fenêtres donnant sur la rue doivent être grillées, pour que des regards indiscrets ne pénètrent pas, même involontairement, à l'intérieur. On se sert pour cela de grillages en treillage de bois léger. En Égypte, on emploie le bois lourd, tourné au tour, et assemblé d'une façon très artistique.

Le musée arabe du Caire contient de fort beaux panneaux sculptés, entre autres les trois mihrâbs qui ont fait l'objet d'une étude spéciale de M. P. Ravaisse; ils sont de l'époque fatimite. Au treizième siècle, les panneaux sont plus petits, les lignes bien plus minces et les formes plus variées; les formules décoratives se sont émancipées. Des figures animées viennent s'y joindre dans les fameuses portes du Moristan de Qalaoun : on ne saurait trop signaler la différence énorme de style entre ces monuments et les panneaux de cénotaphe qu'on rapporte à la même

époque; dans ceux-ci, le dessin général est carré ; dans les portes de l'hôpital des fous, la ligne courbe est employée exclusivement. La différence saute aux yeux en comparant les vignettes des pages 100 et 101, placées vis-à-vis l'une de l'autre. Les panneaux sont de travail arabe d'Égypte, les portes de travail persan : d'où les figures animées. Évidemment il y a eu, à cette époque, au Caire, une école persane qui est venue se superposer aux écoles indigènes; ce n'est pas un développement de l'art local. M. Migeon le fait remarquer (p. 102), mais il me semble que son opinion n'est pas exprimée d'une manière suffisamment décisive, ou, si l'on aime mieux, incisive.

Le *minbar* est un meuble indispensable à la mosquée; il y en a en pierre, comme celui de la mosquée de Barqoûq au désert, près du Caire; mais il est plus généralement en bois, et on en connaît de beaux spécimens, comme celui de la mosquée d'Ibn-Touloun que fit faire le sultan mamlouk Lâdjîn, et dont les panneaux verticaux sont à Londres; comme celui de Qaït-bâï, de la mosquée d'Ala-eddin Ier Kaï-Qobâd à Konia, de la Zitoûna à Tunis, etc. Un autre meuble qui ne se rencontre guère que dans les mosquées égyptiennes, c'est le *koursi* ou armoire hexagonale, sur laquelle on posait le Qoran pour la lecture, et à l'intérieur de laquelle on le renfermait ensuite. Les panneaux étaient ornés de délicieuses incrustations d'ivoire et de bois de couleur. Dans les mosquées turques, le Qoran est exposé, ouvert ou fermé, sur un support pliant en forme d'X que l'on appelle *rahlé*. M. Migeon a négligé de signaler ce genre de meuble, qui se fait en bois de noyer plein incrusté de dessins en nacre et filets d'étain (travail damasquin) ou de marqueterie de bois et d'ivoire (travail de Constantinople), dans le genre des petites tables basses dites *skemlé*.

C'est en Espagne que l'on trouve les plus beaux spécimens de la sculpture sur ivoire, par héritage de l'Espagne des Visigoths. Sans pouvoir identifier les ateliers et les centres de production, on constate, en examinant les objets de ce genre conservés en aussi grand nombre, un art « très sûr de ses moyens d'expression, d'une suprême habileté technique ». Mais il a subi des influences très diverses, les unes orientales, les autres byzantines. Les deux merveilleuses plaques d'ivoire conservées dans la collection Carrand au Musée du Bargello à Florence, sont d'une provenance entièrement différente, sur laquelle nous avons peu de lumières; mais les griffons d'origine assyrienne qui figurent sur une de ces plaques, et qui y sont puissamment figurés, nous reportent aux cuivres de Mossoul et aux bords du Tigre, où les anciennes traditions artistiques ont survécu durant tout le moyen âge.

L'orfèvrerie a été poussée très loin. Au onzième siècle, le poète et voyageur persan Nassir-i Khosrau vit à Tyr des lustres d'or et d'argent,

à Jérusalem des portes revêtues de plaques de cuivre merveilleusement travaillées, au Caire le trône du sultan fatimite el-Mostancer, en pur métal d'or et d'argent, couvert d'inscriptions et de scènes de chasse. Le coffret d'ivoire de la cathédrale de Bayeux, avec monture en argent ciselé, ceux de la cathédrale de Coire, de Saint-Servais à Maestricht, de Saint-Marc à Venise, nous donnent une idée de ce qu'a été le splendide art des orfèvres au douzième siècle.

A la même époque remontent les beaux cuivres incrustés que l'on a conservés, mais il n'y a point de doute que la floraison de cet art ne soit antérieure, et que les délicieux objets que nous trouvons à cette date ne soient la résultante de longs siècles de recherches et d'efforts. On s'est demandé pourquoi la principale diffusion des cuivres gravés se rattache à la Mésopotamie, et, en particulier, à Mossoul. Il est possible qu'il faille l'attribuer à la proximité des mines d'Argana-Madèn et de Khapour ; près de cette dernière, la montagne de Magharat fournit en abondance du minerai de cuivre fondu sur place et exporté dans toute l'Asie antérieure.

Par le rapprochement des monuments, on arrive à la conclusion que l'ornement gravé et en relief, repoussé, est le plus ancien mode de décoration des objets de cuivre; l'incrustation d'argent ou d'or ne se présente que plus tard. A Mossoul, les figures d'hommes et d'animaux prédominent. C'est donc un art d'origine persane, dans lequel les Sassanides avaient conservé des traditions artistiques remontant, comme l'avait déjà observé Longpérier, aux bas-reliefs assyriens.

M. Max van Berchem a été conduit, par le déchiffrement et l'étude des inscriptions que portent les plus belles de ces œuvres, à un classement en deux groupes principaux, le groupe oriental qui s'est développé aussi bien dans le Khorassan qu'à Mossoul, et un groupe occidental syro-égyptien comprenant les cuivres ayyoubites du commencement du treizième siècle. L'invasion des Mongols marque une interruption de peu de durée ; les Mamlouks, aux deux siècles suivants, développent une production intense dont les œuvres nous sont connues, en nombre très considérable ; ici les artistes syro-égyptiens sont bien les élèves de ceux de Mossoul.

Dans l'étude du bronze, nous pouvons jeter un regard de distraite attention sur des monuments d'une esthétique plutôt inférieure, comme le griffon de Pise, rapporté d'Égypte au temps des croisades, le cerf d'art fatimite du Musée national de Munich, le cheval du musée de Cordoue, l'aquamanile en forme de paon et le perroquet brûle-parfums du musée du Louvre ; nous réserverons plutôt notre admiration pour les lampes de mosquée en bronze et en fer, comme celle du musée ar-

chéologique de Madrid, provenant de Grenade, celle du musée arabe du Caire, enlevée à la mosquée du sultan Hasan, et tant d'autres.

Pour les armes, aucun classement n'a encore été fait ; le *Manuel* ne peut nous fournir que des indications rudimentaires ; il faut espérer que M. H. Moser nous fera connaître un jour les données qu'il a réunies sur la technique de la fabrication de l'acier et nous permettra de mettre de l'ordre dans les renseignements confus que nous avons jusqu'ici. On parle toujours de l'acier de Damas comme offrant une trempe merveilleuse ; quand le sultan mamlouk Bêïbars envoya des présents diplomatiques à Baraka, souverain mongol du Turkestan, il lui fit tenir des armes de Damas, et quand Tamerlan s'empara de cette dernière ville, il fit emmener à Samarcande les ouvriers qui y travaillaient l'acier. Au Caire, il y avait, dans la rue en-Nahhâsîn actuelle, entre les deux châteaux, un marché d'armes fort achalandé ; mais nous ne savons rien de la provenance des armes qui y étaient vendues. Il ne semble pas y avoir eu de fabriques de lames d'acier en Égypte ; mais il se pourrait qu'on y fabriquât et adaptât des poignées et des fourreaux, travail entièrement différent. Il faudra donc distinguer, dans le classement futur, les usines de fabrication des lames des ateliers de montage ; le *Manuel* ne nous parle, et ne saurait nous parler actuellement, que des derniers. Toutefois, M. Buttin est arrivé à la conclusion, d'après l'examen comparatif des lames, que les *Damas*, qui sont toujours un mélange de fer et d'acier, sont plus souvent fondus en Perse, et que, dans l'Inde, s'ils ont été moirés par la fusion, ils furent frisés par le martelage. En Espagne, dès avant la conquête arabe, Tolède était fameuse par sa trempe : 'Abd-er-Rahman II fit restaurer sa manufacture (822-852) ; mais il ne subsiste aucune épée hispano-mauresque antérieure au quinzième siècle, et celles de cette époque qui nous sont restées proviennent de Grenade. Les renseignements les plus curieux sont donnés sur l'histoire des armes en Perse et en Turquie ; on les voudrait plus abondants, mais, comme je viens de le dire, l'histoire des armes est encore à faire. Les noms de *khandjar* et de *qama*, si familiers à ceux qui ont voyagé en Orient, ne figurent même pas dans l'énumération des armes turques et persanes. Rien non plus n'est dit sur le moment — ou le pays — où l'antique sabre droit a été remplacé par la lame courbe ; les pointes de lance, les fusils, les pistolets, le caparaçon du cheval si intéressant chez les Sassanides et les miniaturistes persans (une seule indication avec vignette, p. 252), autant de points laissés dans l'ombre, et sur lesquels on aurait aimé à avoir des détails, à cause de l'importance de ces objets pour l'histoire.

La céramique, en revanche, a été abondamment traitée, et, certes,

elle le méritait. Elle est persane, bien que M. Migeon ne le dise pas explicitement : les monuments achéménides de Suse sont là pour le montrer, et ceux-ci sont probablement héritiers d'un art assyrien.

Le *lustre* qui donne le reflet de l'or, mais qui se réduit à une mince pellicule d'un sel de cuivre, distingue les revêtements des mosquées de Véramine et d'Ispahan ; les carreaux à décor lustrés de la mosquée de Sidi 'Oqba à Kairouan ont été apportés de Bagdad (ville fondée sous des influences persanes par les Abbasides, qui devaient leur élévation aux Iraniens conduits par Abou-Moslim) par le fondateur de la dynastie des Aghlabites en 894. Les ateliers de Raqqa sur l'Euphrate ont fourni quelques pièces intactes et de nombreux débris de poterie. M. Wallis a consacré plusieurs monographies à l'étude de vases lustrés de Perse, provenant de Réï, l'ancienne Rhagès.

En cette matière, au moins, qui a été très étudiée, nous pouvons fixer des dates. M. Otto von Falke, dans son livre sur la majolique, a noté, entre autres, que les carreaux à reflets du treizième siècle en Perse portent une glaçure sur surfaces unies, et que les plaques avec grands motifs épigraphiques en relief n'apparaissent qu'au quatorzième. L'art de la décoration en reflets métalliques se poursuit pendant les trois siècles suivants et atteint un degré de technique vraiment surprenant. La cuisson de certaines pièces, poussée à une haute température, les a fait prendre pour de la porcelaine, dont elles ont l'apparence. Sous les Mongols, l'influence chinoise est manifeste ; le dragon, le phénix, la branche de pêcher en fleurs, tous motifs rebattus de la peinture chinoise, font leur apparition et se maintiennent.

En Égypte, les trouvailles de la plaine de Fostât ou Vieux-Caire nous ont révélé une céramique d'époque fatimite, donc persane, au moins par le décor, car la technique est différente, ou plutôt les matières premières fournies par le pays. Mais une constatation curieuse nous est fournie par Nassir-i Khosrau, qui admire au Caire la poterie à couleur changeante, ce qui est bien une des qualités de la faïence à reflets métalliques ; le persan Nassir n'en avait donc pas vu dans son pays et, en réalité, celles que l'on a trouvées à Réï ne remontent qu'à l'extrême fin du douzième siècle : or, Nassir voyageait au onzième. Il y a également, en ce genre, tout un art syro-égyptien.

Les mosquées des Seldjouqides à Konia, qui sont toutes du treizième siècle, nous offrent à l'intérieur de splendides décorations en carreaux de revêtement de faïence. Mohammed, fils d'Osman, le maître compagnon qui fit les revêtements en mosaïque de ce genre (faïence découpée) du medressé Syrtchalu, était de Toûs, dans le Khorasan, remplacée aujourd'hui par Méchehéd. Depuis lors, ce genre de décoration est resté en Turquie, à Brousse et à Constantinople.

Il y a longtemps qu'on a commencé à étudier les faïences hispano-mauresques. En 1844, Riocreux, conservateur du musée de Sèvres, les signalait pour la première fois. Aujourd'hui, l'historique en a été bien établi. Il semble que cette industrie soit venue de Bagdad ; peut-être est-ce indirectement, par la voie de Kairouan. Le vase de l'Alhambra est le chef-d'œuvre de la production de Malaga ; il paraît dater du quatorzième siècle, époque où Ibn-Batouta visita dans cette même ville les ateliers où l'on fabriquait « la belle poterie ou porcelaine dorée ». L'ornementation au moyen d'antilopes indique la persistance d'un type traditionnel ne pouvant provenir que de l'Orient.

L'industrie du verre émaillé ne pouvait être laissée de côté : elle est fort intéressante. Aux premiers temps de la domination arabe, on trouve ces étalons servant de poids, en forme de grosses pastilles, avec les dates, qui ont été étudiés par M. P. Casanova. Puis on rencontre des verres, irisés par un long séjour dans la terre, qui sont souvent confondus avec les verres antiques ; ceux qui ont reçu une décoration moulée seront particulièrement à rechercher, comme la petite coupe ornée de lions passants acquise récemment par le Musée du Louvre. Les vases émaillés et surtout les lampes de mosquée en verre, dont les traditions ont peut-être été transmises par Byzance, témoignent d'une habileté surprenante de la part des artisans, en même temps que la matière du verre, pleine de bulles et de défauts, prouve qu'elle n'est pas toujours de première qualité. Il y en a une soixantaine au musée arabe du Caire, et c'est la collection la plus complète qui existe. Il est probable que ces verres n'ont pas été fabriqués en Égypte, où pourtant le verre avait été inventé, au dire des voyageurs grecs. Les auteurs arabes parlent des verres de Tyr. Benjamin de Tudèle les mentionne également, en même temps qu'il raconte avoir vu dix verreries à Antioche ; Jacques de Vitry en signale à Saint-Jean-d'Acre. De Tyr, cette industrie fut transportée à Damas, où Poggibomi vit les verriers travailler, en 1346, le long de la mosquée des Oméyyades ; Tamerlan emmena les ouvriers à Samarcande, comme il l'avait fait pour l'acier. L'existence d'établissements du même genre à Alep et dans l'Iraq est attestée par les auteurs arabes et persans.

Les tissus arabes, à l'origine, réflètent des types sassanides, coptes et byzantins, ces deux derniers se réduisant à une seule et même tradition, comme l'ont montré les fouilles d'Antinoé. Mais l'impression sassanide est prédominante ; les sujets de guerre ou de chasse, les cavaliers au galop tirant de l'arc sur des fauves, sont d'inspiration perse. Les trésors de nos églises sont remplis de fragments d'étoffes d'origine

longtemps méconnue, qui ont été fabriquées en Orient au moyen âge. Plus tard la Perse s'illustre encore par la soie tissée et le velours coupé, animés de personnages au milieu d'une flore touffue. Kachan s'est fait connaître par la fabrication de ses brocarts et de ses taffetas. A la conquête de Tauris par le sultan Suléïman, des tisseurs de soie furent amenés en Turquie et y créèrent des ateliers qui fabriquèrent ces étoffes de soie et de velours étiquetées sous le nom de soie de Brousse. D'Asie Mineure, ces productions se répandirent à Venise, à Florence, à Gênes et en France. Les personnages en ont disparu, et les motifs de la décoration ne sont plus empruntés qu'à la flore, réduite, comme sur les plaques de céramique, à des interprétations conventionnelles. En Sicile, avant la conquête normande, il y avait, annexé au palais des émirs qui gouvernaient l'île pour les Fatimites, un hôtel du *tirâz* (broderie), ainsi que l'a montré Amari. Les expéditions de Roger II en Grèce lui fournirent l'occasion d'amener à Palerme des ouvriers en soie, et d'y développer la culture du mûrier et la production de la soie : le nom même de « magnanerie » nous reporte au sud du Péloponèse, le Magne, dont les habitants sont les Maïniotes ; en provençal, le *magnan* est le ver à soie (1).

Lorsque Chosroès II fut vaincu par Héraclius, l'armée romaine trouva dans le palais de Dastagerd (Daskarat el-Mélik) des tapis brodés à l'aiguille ; d'autres tramés d'or et d'argent et garnis de pierres précieuses tombèrent entre les mains des Arabes à la prise de Ctésiphon. Pour le tapis noué de haute lisse, on admet également que l'origine doit en être cherchée en Perse ; mais il ne reste rien de ces anciennes époques. Pour mettre de l'ordre dans la chronologie, on a adopté un classement par types, et les dates relatives sont fournies par l'étude des tapis représentés dans les tableaux des écoles de peinture flamande, hollandaise et italienne ; cette méthode excellente a été imaginée par M. Lessing, en 1877. En effet, l'Europe était alors inondée de ces tapis importés par Venise et par Bruges, et les peintres, séduits par l'harmonie des couleurs et l'intérêt de la décoration, s'empressèrent de les introduire dans leurs compositions. Un tapis archaïque à décor très stylisé, récemment acquis par le musée de l'Empereur-Frédéric à Berlin, et qui a préoccupé MM. Karabacek et Riegl, paraît décidément se rattacher à Konia et aux sultans seldjouqides qui y ont régné : il serait donc du XIII[e] siècle. Les tapis persans à sujets de chasse sont des chefs-d'œuvre de grands maîtres. Les tapis à grandes fleurs, à lampes de mosquées et à vases forment une série également admirable. Au

(1) Renseignement verbal que m'a donné naguère mon pauvre ami Emile Legrand.

contraire, les décors rigides et géométriques nous ramènent à l'Asie Mineure, où Guerudès et Ouchaq ont été de grands centres, encore vivants aujourd'hui, de fabrication de tapis.

V

Peut-on déterminer l'influence que l'art musulman a eue sur les arts de l'occident ? Certes, si par cette expression on entend le syncrétisme des arts antérieurs qui se produisit à l'occasion de la conquête des Arabes, comme il se produit toujours quand il se crée de grands et vastes empires. Cette conquête, en transformant l'Orient, fut le véhicule qui mit sur plusieurs points la haute Asie en contact avec l'Occident. Le motif décoratif appelé abusivement *hom*, l'arbre sacré ou de la vie des Assyriens, emprunté par les Sassanides, seul ou flanqué d'animaux affrontés ou adossés, se retrouve dans des monuments occidentaux du moyen âge, ainsi que le motif classique de la lutte des deux animaux. Dès l'époque carolingienne les navires arabes s'avançaient jusqu'à l'Atlantique ; le commerce a porté des monnaies des Oméyyades jusqu'en Russie, en Pologne, au Danemark, en Suède. Des frises formées d'inscriptions coufiques défigurées se trouvent à l'encadrement des portes de Notre-Dame du Puy-en-Velay, à l'église de la Voûte-Chilhac (Haute-Loire), et sur plusieurs autres monuments. Dans certains cas, comme à un chapiteau de la cathédrale de Chartres, les artistes ont même copié textuellement certains objets orientaux.

Faut-il en recommander l'étude à nos artistes ? M. Migeon n'hésite pas. « Par la puissante beauté de ses formules, par sa fantaisie toujours régie par les lois les plus rigoureusement logiques, par le rayonnant éclat de la couleur, il n'est pas d'art qui offre plus de richesse décorative et plus de souveraine harmonie. » D'heureuses tentatives ont été faites dans ce sens, et les coupoles d'angle du palais de l'Exposition Universelle de Paris en 1889, où l'armature de fer était rehaussée du vif éclat des plaques de faïence à décor persan, peuvent être considérées comme un essai réussi.

Le luxe des monarques musulmans a permis aux artisans de développer et de renouveler les méthodes qu'ils tenaient, par tradition orale, de leurs ancêtres. A côté de motifs antiques provenant les uns de Byzance, héritière de la Grèce et de Rome, les autres des Sassanides, successeurs des Achéménides et surtout (au point de vue artistique) des Assyriens et des Babyloniens, il s'est développé plusieurs branches

d'arts musulmans employant des motifs très variés qui ne sont plus ni byzantins, ni perses. Les uns préfèrent le décor géométrique et les arabesques, le seul style qui se soit réellement maintenu là où le Sunnisme avait pris racine ; d'autres y entremêlent des figures d'êtres animés, et il faut, dans la plupart des cas, les rattacher à l'influence persane. Par l'étude des arts plastiques, l'architecture d'un côté, les arts industriels de l'autre, tout le moyen âge oriental, toute sa civilisation particulière, dont l'origine est le genre de société créé par le Coran, paraissent à nos yeux d'une façon concrète et saisissante. Si l'on y joint les historiens et les géographes, on se rendra quelque peu compte de cette organisation sociale, par beaucoup d'endroits si différente de la nôtre, qui a pesé sur l'Europe de tout son poids et qui relie l'antiquité aux époques contemporaines.

Cl. Huart.

AUTOUR DU MONDE MUSULMAN

Maroc.

Un malentendu dangereux continue à fausser les rapports de l'Europe en général, de la France et de l'Espagne en particulier, avec le Maroc. La situation actuelle n'a rien d'imprévu pour quiconque a pris la peine d'étudier le milieu marocain, en lui-même, sans s'arrêter aux apparences occasionnelles. La connaissance détaillée des traditions musulmanes est nécessaire comme point de départ. Il faut aussi s'adresser à des informations variées, telles que les fournissent, par exemple, le *Roudh el Kartas*, le *Nozhat el Hadi*, le *Terdjuman el Moarib*, le *Kitab el Istiqça*, pour l'histoire ; la *Reconnaissance au Maroc*, de M. de Foucauld, pour l'exploration ; les *Archives Marocaines*, pour la sociologie. Certes, le travail ne laisse pas que d'être long et délicat. Du moins donne-t-il aux idées des directions durables.

On commence à voir où conduisent les méthodes inverses, celles qui s'en tiennent systématiquement aux circonstances, comme base du jugement, ou le subordonnent aux exigences d'un programme. Mais la série des mécomptes n'est pas close. Le chapitre ne pourra s'en achever tant qu'on ne fera pas le nécessaire pour en ouvrir un autre. Et en pareille matière, il n'y a qu'un critérium de sagesse et de vérité, le résultat.

***

L'erreur fondamentale de la civilisation occidentale, au moment où elle s'est adressée au vieux Maroc, a été d'oublier qu'il était resté lui-même. On a voulu le traiter comme s'il était prêt à évoluer sans plus de formalités, alors qu'aucun de ses éléments sociaux n'avait commencé à se modifier. Il n'existait pas un seul Marocain qui pût être comparé aux Égyptiens ou aux Tunisiens du milieu du dix-neuvième siècle, précurseurs de la génération qui a réalisé pour ces pays l'accord de la

pensée islamique et de la pensée européenne. Il n'y avait de contact entre l'Europe et le Maghreb que par le commerce et ses dérivés locaux, les associations. Et ces contacts restaient si distants que pas un seul Marocain sur 7 ou 8 millions n'avait encore éprouvé le besoin d'ajouter un rudiment de culture européenne à la culture indigène. On ne s'est pas arrêté à ces objections. On ne s'est soucié que des conjectures qu'on avait soi-même en tête, sans s'inquiéter de celles qui pouvaient s'agiter dans le cerveau d'un Maure ou d'un Chleuh.

On a espéré séduire en même temps l'hypocrisie urbaine et la sauvagerie montagnarde en les conviant à la moralisation des œuvres humanitaires. On a compté sur l'artifice d'une souveraineté fictive, comme s'il suffisait d'invoquer l'autorité pour la créer.

Il n'y avait qu'une voie de pénétration dans cette curieuse cité marocaine, du moment qu'on ne songeait pas à la détruire. Il fallait, en réduisant au minimum les causes d'irritation dans la foule berbère, porter au maximum les attractions du profit matériel, non pour l'étranger seul, mais pour le Marocain d'abord. Les dispositions prises autrement ont eu les résultats qu'elles avaient préparés.

***

Aujourd'hui, les décors et les figurants de l'antique tragi-comédie marocaine sont une fois de plus en scène. Les confréries, dont il convenait, il y a dix-huit mois à peine, de ne parler qu'en souriant, s'agitent et bourdonnent. Les Moudjahidin s'équipent. Les Oulémas passent d'une Fétoua à l'autre. Les Chorfa veillent pieusement à leur zakat. Le Makhzen multiplie ses intrigues. Les tribus se battent. Les sultans se font concurrence et un souffle de « Djehad » anime ce chaos.

Aujourd'hui comme hier, la civilisation occidentale est à pied-d'œuvre. Il dépend d'elle de choisir entre les possibles. Veut-elle détruire la cité marocaine pour en édifier quelque autre à la place : qu'elle persévère dans les méthodes qui conduisent à ce but. Se rend-elle compte, au contraire, qu'elle s'engage de plus en plus dans une entreprise sans issue, hormis la solution rejetée de la guerre et de la conquête : qu'elle change de méthodes, puisque celles qu'elles a suivies n'ont pas tenu leurs promesses. Non ? Alors ne demandez pas à l'avenir mieux que ne vous a donné le passé.

A. L. C.

Échos marocains.

« La population de Fès a nommé comme Khalifat, en attendant, Sidi Abd es Salam, El M'rani. C'est un chérif Filali de soixante-dix ans environ, intelligent, profondément sceptique et très intéressé. Son frère Sidi Mohammed avait épousé Lalla Oum Keltoum, la sœur préférée de Moulay el Hassan, qui est morte en 1889. C'est dans sa maison près de Souiquet ben Safi, à Fès, que Moulay Abd el Aziz a été circoncis. Sidi Abd es Salam el M'rani était souvent employé par Moulay Abd el Aziz, dans des missions délicates chez les tribus insoumises. Il ne paraît pas fanatique, mais, comme tous les grands personnages de la cour, il redoute l'établissement d'un régime qui ne lui permettrait plus de réaliser ses bénéfices habituels. »

* * *

« El Hadj Mohammed (un des huit ou dix personnages les plus importants du Maroc) considère Abd el Aziz comme perdu, et l'avènement de Moulay Hafid comme un fait accompli. Celui-ci, d'ailleurs, ne tenait pas du tout à se faire proclamer. Il y a été poussé par sa haine contre le Qaïd Méchouar, Driss ben Aïche. D'une rapacité proverbiale, ce dernier, suivant El Hadj Mohammed, aurait écrit de Fès à Moulay Hafid qu'il attendait un cadeau, comme part des perles et pierres précieuses trouvées au palais de Marrakech par le Khalifat. Moulay Hafid répondit en assurant qu'il n'avait rien trouvé et avertit son frère. Malgré cela, Driss ben Aïche serait revenu à la charge, et Moulay Hafid, indigné, lui aurait envoyé dans trois caisses tous les bijoux de sa mère en l'avisant, ainsi que Moulay Abd el Aziz, de la provenance de ces joyaux. Furieux du silence de son frère dans cette circonstance, profondément blessé d'être exploité par « ce hartani », comme il appelle Ben Aïche, et exaspéré de voir que le Sultan écoutait de préférence son Qaïd Méchouar, Moulay Hafid aurait profité de l'occasion pour se venger.

« El Hadj Mohammed affirmait que si Moulay Abd el Aziz envoyait Driss ben Aïche, prisonnier, à Moulay Hafid, celui-ci se déclarerait satisfait et abandonnerait toute prétention.

« Le premier soin de Moulay Hafid, s'il arrive à Rabat, ajoutait El Hadj Mohammed, sera de piler lui-même Driss ben Aïche dans un mortier. Peut-être, à la vérité, serait-ce surtout El Hadj Mohammed, qui, n'aimant pas Ben Aïche, songerait pour lui au mortier expiatoire. »

* * *

Ce Driss ben Aïche est le représentant de Mâ el Aïnine, auprès du Sultan. Il est intéressant de constater ainsi que, dans ce cas spécial, le parti d'une guerre sainte serait en même temps l'adversaire d'une autre, ce qui n'est pas pour mériter plus de confiance à l'une qu'à l'autre.

* * *

Se souvient-on encore de la comédie qui s'est jouée, il y a quelques semaines, à l'occasion d'El Hadj Torrès et d'El Guebbas.

Le premier, un peu compromis par ses relations « spirituelles » avec Raissouli, malgré ses bons rapports avec le corps diplomatique de Tanger, et arrivé à l'âge de la retraite, ne devait plus rester qu'en nom au Dar en Niaba, où il serait remplacé par El Guebbas, ancien délégué marocain en Algérie, et en dernier lieu ministre de la Guerre. Quel qu'eût été le point de départ de ce mouvement, il avait été considéré dans les milieux marocains comme un succès pour la politique française. On attachait d'autant plus d'importance à la mutation, que le premier vizir, Abd el Kerim ben Sliman, avait pris soin de faire annoncer l'envoi du fils de Guebbas, de Rabat à Tanger, pour porter la lettre chérifienne.

Le fils de Guebbas arriva bien, en effet, avec une missive officielle. Mais une nuance de rédaction donnait à la mesure prise un caractère et une portée exactement contraires à ce qu'on en attendait. Au lieu de remplacer Torrès, El Guebbas lui était simplement adjoint, en sous-ordre. Au lieu d'un triomphe, c'était une disgrâce pour Guebbas et, au lieu d'une disgrâce, un triomphe pour Torrès.

* * *

On peut rapprocher de cet épisode le souvenir des prétentions de Raissouli, au lendemain de la capture de Sir Mac Lean : il avait demandé qu'on lui livrât comme otages El Guebbas et Mokri, afin d'avoir des garanties suffisantes, s'il se dessaisissait de suite du gage que les négociations officielles engagées avec lui avaient mis entre ses mains.

On rappelait à cette occasion, dans les cercles indigènes, que le premier vizir Abd el Kerim ben Sliman, dont la fortune politique s'était heurtée d'abord aux influences des Tazi, des Mokri et de Guebbas, avait patiemment préparé l'éloignement des deux derniers de la cour, en leur

faisant confier des missions qui, les mettant en vue dans les milieux européens, les amoindrissaient dans les milieux marocains. Après Mokri et Guebbas, Tazi devait avoir son tour.

Il est à noter que, jusqu'ici, la famille de Ben Sliman, paraît avoir entièrement évacué Fès avant la révolution, tandis qu'aux dernières nouvelles (25 janvier) on signalait des parents de ses collègues moins avisés, comme menacés à Fès dans leurs personnes et leurs biens.

D'autre part, à la même date, Raissouli semblait ne pas encore prendre position contre Abd el Aziz. Il pouvait même paraître rallié aux réformes, puisque, d'après le correspondant du *Times*, il venait de faire un dépôt considérable à la Banque d'État.

Ce serait aller un peu loin que créer des relations de causalités entre ces coïncidences variées, qui n'en comportent pas nécessairement. Mais les réflexions suggérées par les détails répondraient bien aux réalités d'ensemble, si on en concluait seulement que le Maroc de l'an 1326 de l'hégire a une mentalité gouvernementale sur laquelle il est prudent de ne pas trop compter.

Algérie.

La situation de l'Algérie, au point de vue des examens universitaires, a donné lieu depuis longtemps au projet de la création d'une Université locale. Dans sa forme utilitaire, modeste et pratique, ce projet eût pû déjà aboutir, mais après l'avoir conçu, on l'a fait grandir un peu vite. D'une simple transformation administrative des écoles supérieures, se prêtant aux développements progressifs, on a voulu d'un seul bond aller jusqu'à l'Université de l'Afrique du Nord, avant qu'il y eut une Afrique du Nord le justifiant et des moyens matériels le permettant. Le résultat de cette première tentative n'a peut-être pas été très satisfaisant, puisqu'elle a mis en mouvement toutes les autorités gouvernementales, pour ne pas aboutir.

A défaut, et la nécessité d'une Université continuant à se faire sentir, on s'est demandé celle qui conviendrait le mieux.

« Le mot Université peut, en effet, désigner des institutions fort différentes. S'agit-il de créer un grand centre d'études musulmanes, ou une Université analogue à celles de France, ou des écoles où l'on enseignera ce que l'agriculture, la métallurgie, la sociologie, les législations, l'administration ont de spécial dans l'Afrique du Nord ? C'est ce qui n'est pas suffisamment éclairci. »

Nul doute que des écoles spéciales, rappelant, au mieux des conditions

du milieu, les types si vivants, si modernes dont l'Université de Grenoble donne l'utile exemple, rendraient à l'Algérie, et par conséquent à la métropole, de véritables services. Une organisation administrative facilitant l'accession des diplômes supérieurs aux candidats qui les rechercheraient, auraient aussi sa raison d'être.

En ce qui concerne la création d'un grand centre d'études musulmanes, la situation spéciale de l'Algérie se trouve clairement précisée par les manifestations auxquelles l'élément européen et l'élément indigène se sont livrés réciproquement, à l'occasion des recherches confiées à la Commission d'enquête sur le projet du service militaire des indigènes.

Il a été prononcé, de part et d'autre, des paroles graves et regrettables. On a vu une réunion d'agriculteurs français déclarer « irréductible le sentiment religieux d'hostilité » des sujets musulmans de la France à son égard, et les protestations de même nature se reproduire de tous côtés en termes analogues.

On a vu les indigènes protester, d'autre part, non moins vivement, et même un groupe de conseillers municipaux musulmans publier une lettre dans laquelle ils déclaraient que: « tout en rendant hommage aux bienfaits de la civilisation française et à ses excellentes institutions, ils ne pouvaient accepter pareille mesure et s'y refusaient formellement ».

Ce qu'il y a peut-être de plus surprenant dans ce résultat, c'est qu'il ait causé de véritables surprises, comme s'il devait être imprévu. Il montre, en tout cas, que la France se trouve encore en Algérie au début d'une tâche, dont l'équilibre réalisé en Tunisie entre Européens et Musulmans précise l'objectif.

L'élément français ne se rend pas assez compte des énormes avantages matériels que lui assurerait l'organisation systématique du progrès agricole et commercial de l'élément musulman. Il ne sent pas qu'une politique indigène de développement économique pourrait doubler en quelques années la productivité de l'Algérie à son propre profit. Et les Musulmans, dès qu'ils cessent d'être embrigadés dans le régime militaire ou civil du commandement, perdent de vue qu'ils trouveraient plus d'avantages à prendre place, au prix de quelques efforts d'instruction, dans la classe de la société musulmane cultivée, qu'à perpétuer l'opposition de café maure.

A la veille du Congrès universel de novembre 1908, qui va transformer d'un bout à l'autre du monde les rapports des Européens et des Mahométans, l'Algérie doit se proposer, avant tout, dans le domaine des questions musulmanes, de mettre fin à un conflit d'autant plus regrettable qu'il devient plus aigu. Au point où en sont les choses, cette « pacification » ne peut être obtenue que par une action gouver-

nementale directe et prolongée. On doit souhaiter que des projets plus ou moins vagues et lointains n'en fassent pas méconnaître l'urgence. La partie qui se jouera au Caire, dans dix mois, sera, pour toutes les puissances musulmanes, une grosse partie.

A. L. C.

Tunisie.

Quelques polémiques entre Européens et Musulmans donnent l'impression superficielle de désaccords auxquels on s'arrête plus qu'ils ne le comportent. La prospérité matérielle de la Tunisie assurant à tous les intérêts positifs une place satisfaisante, ces mésintelligences ne sauraient avoir un caractère profond. D'ailleurs, la Tunisie musulmane tend de plus en plus à se libérer des tutelles gênantes, par la meilleure méthode, en se plaçant elle-même sur un pied d'égalité vis-à-vis de l'élément non musulman, grâce au développement de l'instruction et de l'éducation des indigènes.

Il est bien évident que personne en France n'accepterait, dorénavant, d'autre programme de politique tunisienne, que celui d'une politique d'émancipation, progressive mais rapide, pour les indigènes, en présence de la démonstration fournie, notamment, par *le Tunisien* pendant sa première année d'existence. Un milieu social qui se représente ainsi lui-même devant l'opinion ne peut plus être traité ni en étranger, ni en paria, dans une démocratie.

Cela ne veut pas dire que les Musulmans tunisiens des tribus et des villes de l'intérieur ne comptent déjà plus parmi les *Natives*. On ne peut pas contester davantage que le parti conservateur et bien pensant des grandes villes ne justifie, dans une certaine mesure, les sévérités administratives et les mauvaises dispositions de quelques milieux non musulmans. Mais la voie est tracée et bien tracée. Il n'y a plus, pour ceux qui l'ont ouverte, et dont l'effort intelligent recevra toute sa consécration avant vingt ans, par la position sociale et morale qu'il leur prépare, qu'à continuer leur œuvre avec bonne humeur et confiance. Ils n'ont qu'un écueil devant eux : celui des mauvais conseils du dehors.

A. L. C.

Égypte.

Le Comité d'organisation du Congrès musulman universel a choisi pour président S. E. le Sayid Mohammed Tewfik el Bekri, Nâqîb des Chérifs et Cheikh des Cheikhs du Caire, chez lequel il se réunit. Nos

lecteurs musulmans connaissent tous la haute personnalité du Sayid el Bekri.

M. Lane, dans ses *Modern Egyptians*, nous apprend que le Cheikh el Bekri descend du Khalife Abou Bekr et est regardé comme le représentant de sa lignée. Nous comptons consacrer dans notre prochain numéro une étude détaillée à cette grande famille et à son chef actuel. Disons seulement, dès maintenant, que le président du Comité d'organisation du Congrès musulman universel n'est pas seulement un des membres les plus en vue de la haute aristocratie religieuse de l'Islam. Écrivain fécond, il a donné la mesure d'un esprit libéral et cultivé dans plusieurs publications qui présentent le plus grand intérêt. Citons d'abord le *Livre de la famille des Sayyid Wafâï*; *La Famille d'As-Siddik*, histoire détaillée de la famille de l'auteur, branche de la « grande famille », dont les trois sections sont les familles du Prophète, d'As-Siddik et d'Omar ; *Le Livre de l'enseignement et de la bonne voie compilé par plusieurs Soufis*, important ouvrage de 600 pages, qui, s'il n'a pas été écrit par Sayid el Bekri, a du moins été composé sous sa direction. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un ouvrage religieux représentant le mouvement d'idées des milieux congréganistes de l'Islam, aboutit à l'affirmation des idées libérales, en célébrant la nuit du 4 août 1789. — Ce qui, disons-le en passant, peut être une raison de plus pour les esprits avisés de notre pays, de regretter que des politiques antédiluviennes privent la France, par des erreurs sans profit, de toutes les sympathies musulmanes qui vont spontanément vers ses traditions de justice et de liberté.

Dans le *Livre des Citernes de Perles*, Sayid el Bekri, commenté par les Cheikhs Ahmed ibn Amîn ach Chankîti et Abou Bekr Mohammed Loufti al Misrî, promène ses lecteurs de Constantinople au Bois de Boulogne en les entretenant de Napoléon et de Saladin. Mais c'est surtout *l'Avenir à l'Islam* que nous avions à retenir ici. Il témoigne de lectures françaises, très vastes et d'une connaissance approfondie de la situation du monde musulman et de ses statistiques, qui aura été précieuse au Comité d'organisation du Congrès universel. Il confirme aussi des tendances libérales qu'on est heureux de mettre en lumière une fois de plus. En se demandant : « Quelles peuvent être les causes de la décadence de l'Islam? » Sayid el Bekri répond : « L'ignorance ». — D'où cette conclusion : « Quel est pour l'Islam le moyen de se relever ? » — « Le savoir ».

On devait s'attendre, du moment que le Congrès se recommandait des idées de liberté et de progrès, à constater des dissidences. La première

a été celle du gouvernement ottoman, ce qui n'avait rien d'imprévu. En même temps qu'il donnait l'ordre de terminer coûte que coûte le chemin de fer du Hedjaz, pour le prochain pèlerinage, jusqu'à Médine, le sultan faisait indiquer à M. Ismaïl Bey Gasprinski, de passage à Constantinople, au commencement de décembre, qu'on souhaiterait le voir renoncer à son projet. « Tout ce que l'on sait du sentiment des membres du gouvernement ottoman, disait à ce sujet *El Ahram*, c'est qu'ils sont opposés à la réunion d'un Congrès général islamique au Caire, pour la raison que, dans le sein de ce congrès, des hommes pourraient surgir qui se mettraient en opposition avec les principes politiques ou gouvernementaux qui régissent l'empire ottoman. » — L'éminent directeur du *Terdjuman* s'est excusé de ne pouvoir renoncer à son projet, en donnant d'ailleurs l'assurance qu'aucune parole pouvant désobliger la Porte ne serait prononcée au Congrès.

Nous croyons savoir que la date du premier congrès est déjà fixée. Il se tiendrait au Caire au mois de novembre 1908. Le Comité d'organisation a reçu des adhésions enthousiastes de toutes les parties du Monde Musulman, du Maroc aux Indes. Celles des pays malais et de la Chine doivent être en route et de nombreux sous-comités fonctionnent déjà, notamment en Russie.

Ajoutons que l'intention des promoteurs serait de cantonner la discussion dans le domaine des questions sociales et du progrès intellectuel, en invitant même quelques non-musulmans — en petit nombre — à prendre part aux travaux du Congrès, la première place parmi ces invités revenant naturellement à Arminius Vámbéry. Enfin les langues employées par les congressistes seraient l'arabe, le turc et le français. Depuis quelques années, en effet, l'enseignement de notre langue, qui avait subi une éclipse momentanée dans les pays de l'Orient de la Méditerranée, comme dans la Russie d'Europe et d'Asie, s'est de nouveau développé spontanément en faisant des progrès rapides. Raison de plus pour souhaiter que l'influence de la pensée française dans le Monde Musulman ne soit pas amoindrie par des politiques locales, dont la méthode n'a même pas pour elle des apparences de résultats.

***

Bien que le Congrès Universel des Musulmans se présente sous les auspices les plus favorables, on ne doit pas s'illusionner sur les divisions qui en diminueront l'importance. On peut déjà se rendre compte de ce qui en sera, par le spectacle que donnent, au Caire même, les antagonismes de groupes.

Le *Parti National* de Moustafa Kamel Pacha, auquel ses généreuses initiatives dans l'affaire de Denschawaï avaient donné une brillante popularité, a peut-être dépassé la mesure opportune, d'abord, dans une série de lettres ouvertes adressées au Khédive sur divers sujets et qui ne paraissent pas avoir eu les résultats attendus. Une campagne récente, très âpre, contre la mémoire de Cheikh Abdou, qui reste aux yeux de beaucoup de musulmans presque un émule de Syed Ahmed Khan, ne semble pas non plus avoir bien servi les intérêts du *Parti National*.

Cette évolution est rendue très sensible depuis quelques semaines par la formation d'un nouveau groupement, le *Parti de la Réforme*, dont le chef est Cheik Ali Youssef, le directeur du *Mouayyad*. La première réunion générale du Parti ainsi constitué et dont le programme a pour base le Régime constitutionnel, a eu lieu le 25 décembre, Cheikh Ali Youssef a prononcé à cette occasion un fort important discours, qui permet de prévoir que tous les partisans des idées de Cheikh Abdou se rallieront à lui.

Voilà donc déjà deux partis opposés, représentés par deux groupes de journaux. Il serait dommage que le bel élan dont témoigne le mouvement du Monde Musulman, n'aboutisse en fin de compte qu'à doter la Presse d'une nouvelle formule de réclame.

***

En se reportant aux idées mêmes, on a la satisfaction de constater qu'en réalité leur mouvement ne cesse de grandir. On en a la preuve en ce moment par une manifestation symptomatique.

Bien que l'Égypte doive en grande partie aux Syriens sa renaissance dans les domaines de la culture occidentale et de la culture arabe, puisque les premiers journaux ont été leur œuvre propre, beaucoup leur appartenant encore, ils avaient une « mauvaise presse ». On les appelait les *intrus*, on les excluait de l'Égypte aux Égyptiens.

« Dans un des derniers mémoires du *Hilal*, nous écrit à ce sujet M. Claude Désormeaux, Georges Efendi Zaïdan, l'éminent auteur de l'*Histoire de la civilisation musulmane*, dont M. Margoliouth vient de donner quelques extraits dans la collection du *Gibb's Memorial*, a montré qu'historiquement la Syrie et l'Égypte ont été deux sœurs s'entr'aidant mutuellement. Mais Zaïdan Efendi est Syrien et on ne l'eut pas entendu en Égypte. Hafiz Ibrahim, le poète illustre qui est à la tête de la renaissance littéraire arabe, est alors entré de nouveau dans la lice en sa qualité d'Égyptien, proclamant tout ce que l'Égypte intellectuelle doit à la Syrie.

« Les Syriens à leur tour ont voulu se montrer reconnaissants, et une liste de souscription ouverte dans le *Sarkis Magazine* pour offrir un souvenir à Hafiz Ibrahim a rapidement atteint le chiffre de 200 livres.

« On s'explique d'autant mieux qu'il en ait été ainsi, que Hafiz Ibrahim est le chef incontesté d'une nouvelle école qui exerce une profonde influence dans tous les milieux de langue arabe. Il a mis l'imagination brillante de sa muse au service de la cause politico-sociale avec un talent qui lui vaut une foule d'adeptes et de nombreux imitateurs. Un des derniers est le poète de l'Irak, Ma'rouf Efendi Ar-Rissafi, que M. Mohammed Kurd-Ali vient de présenter aux lecteurs du *Mouayyad* avec son talent habituel.

« Aussi bien, tout le mouvement égyptien présente-il en ce moment le plus vif intérêt sous tous ses aspects. Non seulement les wakfs deviennent les propagateurs de la culture occidentale par la création de l'Université à laquelle ils contribuent pour une première somme de 5.000 livres, mais leur administrateur Hussein Rouchdy Pacha vient de mettre à l'étude le projet d'une mission d'étudiants égyptiens en Europe, aux frais de ce fonds. — Déjà on devait au même personnage une intervention active dans la fondation du club des étudiants des Écoles supérieures, qui leur sert de lieu de réunion pour des conférences.

« Toutes les classes de la haute société égyptienne s'associent à cet élan, avec une spontanéité très remarquable. C'est ainsi qu'à la fin de décembre, M. Ahmed Bey Zaki, secrétaire du Khédive, s'est trouvé amené à fonder un prix de 7.575 francs pour la création d'une méthode de sténographie arabe, dans des conditions imprévues. Il venait de faire une conférence sur les rapports possibles des Arabes avec l'Amérique avant Colomb. Et, dans la discussion qui suivit, l'éminent directeur du *Moktabas* lui ayant demandé si les Arabes n'avaient pas jadis eu une sténographie, il s'enthousiasma pour l'idée et créa de suite son prix.

« On doit attacher d'autant plus d'importance à l'expansion des Égyptiens lettrés dans les autres pays musulmans, où on commence à les rechercher comme professeurs. On en a eu récemment la preuve, par l'arrivée au Caire de Othman Efendi Rafat, fondateur et directeur de l'École musulmane « Ikbal » de Singapour qui venait recruter trois professeurs dont deux pour l'arabe. »

A. L. C.

Intervention égyptienne au quinzième siècle sur la côte Zendj.

Avant le quinzième siècle, c'était l'influence omanienne qui dominait sur la côte Zendj. Les traditions des plus anciens Etats musulmans,

Maqdichou au nord et Kiloua au sud, font venir leurs fondateurs de l'Oman, déjà révolté contre le Khalifat sunnite.

En 1508, Tristão da Cunha rencontre les Égyptiens établis comme suzerains des « Chahs » locaux de Mombaz et d'Oja, anciens vassaux des vieux souverains de Quittau et Mélinde. Inaugurant une politique indigène, il se pose en soutien du vieux droit suzerain des cheikhs de Quittau et Mélinde, et s'empare en leur nom des « villes rebelles », ce qui lui permet d'en expulser le commerce égyptien.

Fait curieux, les Egyptiens n'avaient pas occupé Socotra, car Tristão da Cunha la conquiert en 1508 sur le cheikh de Kachim (Hadhramôt) (1).

Il semble que, là comme dans l'Inde, les Portugais aient eu affaire à une expansion récente de l'Égypte des sultans mamlouks.

Après eux, au dix-septième siècle, l'Oman reprit le premier rôle, comme avant l'intervention égyptienne, que nous signalons ici, en raison de manifestations pouvant rappeler jusque dans l'Afrique méridionale des traditions au premier abord imprévues, et sur lesquelles nous aurons occasion de revenir.

L'Islam à Djibouti.

Les éléments de la population musulmane de Djibouti sont assez variés. Le seul qui présente de l'activité est constitué par les Yéménites venus surtout de Hodeïda. On y trouve encore des Arabes de Mokalla en Hadramôt, des Somalis de Berbera et de Zeïla, et des Danakil de Tadjourah. Quant aux Issa de Hambouti, hommes turbulents et pillards, la police leur interdit le séjour de la ville, tant européenne qu'indigène.

Il y a, pour les Musulmans de Djibouti, quatre lieux de prière : 1° la Grande Mosquée, *Mesdjid El-Kebîr*, construction sans minaret, pourvue d'une enceinte crénelée, qui se détache nettement du milieu des paillottes; 2° la Mosquée Neuve, *Mesdjid El-Djedîd*, dite aussi Mosquée de la Lumière, *Mesdjid En-Noûr*, construite il y a deux ans sur un terrain concédé par le gouvernement français, aux frais et sur l'initiative d'un riche négociant arabe de la ville, El-Hammoûdî, originaire de Hodeïda, qui voulait de la sorte lutter contre l'influence de son rival, El-Kobeïch (littéralement : le petit mouton), influence devenue prépondérante depuis qu'El-Kobeïch avait remplacé, par des constructions

(1) Tristão da Cunha, *apud* Barros, trad. *apud* Walckenaer, *Recueil de voyages en Afrique*, t. I.

en pierres, les paillottes dans lesquelles étaient installés les *msids* du village indigène ; cette mosquée est pourvue d'un minaret ; 3° la mosquée de Seyyid Hasan (ainsi nommée d'un marchand mort à Djibouti) ; 4° le *makâm* ou lieu de pèlerinage de 'Abd Al-Kâdir Al-Djîlânî ; c'est,

La mosquée En-Noûr.

semble-t-il, le seul lieu de pèlerinage où les pillards Issa soient admis. L. M.

* * *

Le professeur Carl Meinhof étudie, dans l'*Evangelischen Missionsmagazin*, l'influence de l'Islam dans l'Afrique orientale. Il reconnaît

que les missionnaires ne peuvent pas combattre cette influence, dans les milieux fétichistes.

L'Islam a d ailleurs pour lui de ne pas connaître la haine des races. Blancs, jaunes, noirs, tous prient dans la même mosquée.

Pour obtenir un résultat, les missions doivent connaître l'Islam et la théologie musulmane, afin d'éviter les faux mouvements. Elles doivent en outre s'adresser de préférence aux femmes, pour atteindre l'enfant, plus malléable.

Le professeur Meinhof signale également l'échec de l'hôpital de Dar es Salam, en comparant l'abandon de la propagande médicale dans la colonie allemande avec les efforts des Anglais qui ont un hôpital musulman à Zanzibar, et un médecin à Mombaz.

Les Asiatiques dans l'Afrique du Sud.

L'Impérialisme britannique, qui a fait tant de sacrifices dans l'Afrique méridionale, y compris celui des intérêts étrangers engagés dans les industries locales, avait espéré qu'une fois les Boers domptés, ses domaines du Sud-Africain ne risqueraient plus de lui échapper. Il était en réalité engagé dans un cycle de problèmes d'une solution délicate.

L'évangélisation des noirs avait paru à la fois une œuvre pieusement humanitaire et un acte de bonne politique indigène. Tenus par les missions anglaises, les Cafres, Zulus et autres devaient devenir les clients naturels de l'Empire même. Or, ce programme a abouti, en fin de compte, à l'Éthiopianisme. Peut-être l'immigration des Asiatiques a-t-elle été favorisée d'autant plus largement au début. Mais, cette fois, c'est le protectionnisme colonial, étroit, dont la Nouvelle-Zélande et l'Australie fournissent déjà des exemples si caractéristiques, qui s'est mis en travers de l'idée impériale. Contre les Chinois, il y avait les préjugés de la main-d'œuvre blanche. Contre les Hindous, c'est le préjugé commercial qui s'est déchaîné.

On sait ce qui s'est passé. Déjà depuis plusieurs années, les Hindous comme les Chinois arrivant dans la colonie du Cap étaient astreints à une déclaration suivie d'enregistrement, qui n'avait rien d'anormal ; mais des campagnes de presse passionnées aboutirent en 1907 au vote, par le Parlement du Cap, d'un Acte d'amendement à la législation sur les Asiatiques et d'un Acte de restriction de l'immigration qui modifiaient la situation du tout au tout. A une politique favorable naguère à l'immigration succédait une politique ouvertement hostile. Une mesure d'application, qui entrait en vigueur à partir du 1er janvier devint

la cause occasionnelle de la crise. Les Asiatiques devaient désormais être enregistrés avec empreinte des doigts comme procédé signalétique. Cette obligation leur servit de prétexte pour une résistance qui allait plus loin que le cas de détail.

La Chambre de commerce de Johannesburg, des meetings à Heidelberg, Middelburg, Klerksdorp, approuvaient le gouvernement du Cap. En même temps, le gouvernement du Natal, quoique moins intéressé à la question, parce que, le climat rendant le peuplement européen moins important, l'immigration asiatique ne soulève pas les mêmes objections de la part des maîtres du pays, se solidarisait avec celui du Cap. Sans songer à modifier sa législation au sujet des Asiatiques, il fermait ses frontières aux expulsés du territoire voisin, sauf en cas de transit rapide vers un port d'embarquement.

De 15.000 environ, les Hindous se trouvaient déjà réduits à 7 ou 8.000, lorsque la nouvelle loi entra en vigueur. Ils ne pouvaient songer à résister par la force. On sait combien leur résistance passive et celle des Chinois résidents ont soulevé d'émotion en Angleterre.

On fit bien remarquer aux Chinois que naguère au Japon le Mikado signait les documents d'État en les marquant de son doigt trempé dans l'encre rouge, et que les passeports chinois devaient porter la marque du doigt de leur porteur. On rappella aux Hindous que sir William Herschell avait institué aux Indes, en 1860, un système d'identification par impression des doigts. Tout fut inutile.

Dès la fin de décembre, l'*Association Indienne de l'Afrique méridionale* avait exprimé les craintes causées par l'indifférence du gouvernement britannique, en câblant au congrès national indou de Surat. En même temps, un certain nombre d'Hindous de Londres faisaient part de leur mépris et de leur mécontentement aux grands journaux de Londres. Le moment n'en vint pas moins où la loi devenait applicable.

Quelques Hindous et Chinois s'y soumirent d'abord. Mais un meeting public d'Anglo-Indiens décidait presque aussitôt la résistance, à Johannesburg.

Le 3 janvier, deux Indiens qui s'étaient mis en avant sont condamnés à quitter le pays dans un délai de quinze jours pour refus d'enregistrement. L'un d'eux, musulman, avait servi trente ans dans l'armée indienne. L'autre, ancien soldat aussi, avait été blessé trois fois au service de l'Angleterre. Mr Gandhi, avocat connu, qui avait été un des organisateurs de l'agitation contre l'enregistrement, se fit alors arrêter avec cinq autres Indiens, qui, refusant de quitter le pays et de se faire enregistrer, se virent condamnés à deux mois de prison. Deux jours après, treize Hindous se font arrêter et condamner, puis trente-cinq autres le

14 janvier, parmi lesquels le président et le secrétaire de l'*Association Indo-Britannique*, puis le président et le secrétaire de la *Société Islamique* (1).

Chez les Chinois le mouvement avait été plus vif encore. Dès le début, un meeting spécial tenu par eux à Johannesburg s'associait aux protestations de Mr Gandhi, par l'organe du président de l'*Association Chinoise*, M. Quium. Quelques Chinois se laissent cependant enregistrer. Ils sont aussitôt boycottés. L'un d'eux est obligé de se suicider et trois autres de quitter le pays. Quinze membres influents de l'Association se font arrêter. Les autres câblent à Peking, puis au ministre de Chine, à Londres.

On aurait pu espérer, cependant, que l'agitation allait se calmer peu à peu : il n'en a rien été. Les contingents indiens de l'armée ont eux-mêmes refusé de se soumettre à l'humiliation de l'empreinte. Un récent télégramme apprenait que 116 d'entre eux ont demandé que le roi les envoyât à la mort sur un champ de bataille quelconque, plutôt que de les obliger à accepter l'enregistrement légal.

Comme il fallait s'y attendre, du Transvaal, la question n'a pas tardé à passer aux Indes, où elle est arrivée, juste à point, pour donner un nouvel aliment aux polémiques anti-anglaises des partis d'opposition. On doit noter, en outre, particulièrement le fait qu'une réunion des Musulmans de Lahore a voté une résolution exprimant le regret que le gouvernement impérial n'ait pas usé du *veto* à l'encontre de la loi malencontreuse, et invitant le gouvernement des Indes à intervenir en ce sens.

Mais le remarquable esprit de politique pratique qui peut trouver le chemin des conseils de l'impérialisme anglais a fini par l'emporter. Le gouvernement du Transvaal a renoncé, le 30 janvier, aux mesures édictées et a remis tous les prisonniers en liberté.

A. L. C.

Nigeria.

Les *Reports* annuels de la Nigeria sont d'un grand intérêt pour l'étude du mouvement musulman dans le bassin du Niger inférieur et de son grand affluent, la Benué. — Si, dans la colonie voisine de Lagos, l'Islam atteint le littoral, à Lagos même où il représente plus de 50 p. 100 de la population totale (22.080 Musulmans sur 41.847 habitants, pour

(1) London and China. T. 20, 1908, n° 8, p. 81.

la ville et les faubourgs. — St. Y. B. 1905), les communautés musulmanes de la Southern Nigeria ne dépassaient pas, il y a quelques années, la ville de Ida, à 75 kilomètres en aval de Lokodja. Dans la partie de la Northern Nigeria qui appartenait à l'ancien empire Peul, la population est au contraire en grande majorité musulmane.

***

Le *Report* de 1905-06 nous assure qu'il y eut de ces côtés une véritable floraison de Mahdis, pendant les dernières années, surtout dans les provinces de Bauchi, de Kontagara et de Sokoto. — Nul doute sur la réalité d'une effervescence se rattachant, comme origines religieuses, aux survivances du grand mouvement d'Othman Dan Fodio, à la fin du dix-huitième siècle. Mais, sans parler du contre-coup possible des luttes engagées par la conquête française à l'est du Tchad, les mesures prises en Nigeria, par le Protectorat, pour la réglementation des impôts, la libération progressive des esclaves et la suppression des apanages territoriaux, ont eu également leur influence comme causes occasionnelles des soulèvements.

Si le fait même des troubles n'est pas douteux, on reste un peu surpris du nombre des Mahdis. Sur la Côte d'Ivoire, tout traitant disposant de quelque crédit, devient le « King » de son village. Les marabouts de la Nigeria ont-ils imité cette mode, en se proclamant tous Mahdis ? S'agit-il seulement, au contraire, d'un qualificatif administratif ? On vit en tout cas une douzaine de Mahdis, de 1900 à 1905, dans le Sokoto et autant dans les autres provinces. En 1905, il y en eut simultanément à Saturu, à Banchi, à Kontagara.

Déjà, à Saturu, un premier Mahdi s'était proclamé en 1902, pour aller mourir en prison à Sokoto. Le Mahdi de 1905, Dan Makofo, réussit à tenir campagne jusqu'au commencement de 1906. De tous ses émules, le plus important a été le Mallam Isa, qui avait voulu entraîner le Sultan lui-même à sa suite. On trouve encore un Mahdi en 1907, celui de Bima, mais il est seul et le *Report* signale la situation générale comme satisfaisante. Il nous apprend même que le Seriki N' Muslimin, Sultan de Sokoto, a été promu compagnon de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, tout comme le Sultan de Zanzibar.

La politique indigène du Protectorat s'était montrée rigoureuse pour les Mahdis, jugés et exécutés pour la plupart. Devait-on à ses sévérités le rétablissement de l'ordre ? Un changement de direction dans le gouvernement du Protectorat n'y a-t-il pas aussi contribué comme il arrive parfois, lorsqu'une politique a fait son temps. Sir Lugard, qui avait si longtemps présidé aux destinées de la Nigeria, a

pris sa retraite en 1906 et les derniers temps de son administration n'ont pas vu seulement un Mahdisme sans imitation ailleurs, ils ont aussi ajouté un nouveau chapitre à l'histoire du Senoussisme.

* * *

Les souvenirs que Duveyrier mit jadis dans le domaine public, en y joignant ceux de Nachtigal, étaient anciens, lorsqu'il publia sa synthèse un peu amplifiante. Déjà, à ce moment, la formule grandiloquente et ouahabitique de Cheikh Senoussi : « Turcs et chrétiens, je les briserai d'un seul coup » avait cessé d'être complètement exacte, puisque le Pan-Islamisme rapprochait les Senoussiya des Turcs. Puis le Pan-Islamisme fit place à la politique moins rétrograde du Khalifat et les Senoussiya redevinrent pour les Turcs des voisins gênants, quoique respectés, en même temps qu'ils prenaient à la lisière du Soudan la position de premiers occupants, mal disposés envers les intrus européens. Des confusions auxquelles se prête une histoire, compliquée quand on néglige d'en suivre la chronologie, il est résulté une antithèse de romans pacifistes ou belliqueux, suivant les circonstances. Jusqu'ici, la politique anglaise s'en était méfiée. Dans son ouvrage sur le Mahdisme du Soudan égyptien, Sir Wingate avait donné toute l'attention utile au Senoussisme, sans en abuser. Le Protectorat de la Nigeria ne sut pas imiter cette sage réserve. On trouve, en effet, dans le *Report* de 1906-07, les résultats d'une curieuse enquête entreprise sur le Senoussisme dans le Sokoto et les provinces voisines, avec la base d'un rapport colonial français. Et comme tout arrive, on finit par découvrir quelques menées senoussistes, au moins dans le Mahdisme de Bima, au Bauchi.

C'est probablement à ce point de départ qu'il faut attribuer un autre choc en retour, beaucoup plus lointain, du Senoussisme, celui dont le *Muslim Patriot* de Madras fut le théâtre le 3 octobre 1907. Un article de M. le capitaine Wilson y appelait, en effet, l'attention de toute la chrétienté sur la puissance grandissante de la secte. Rendons cette justice au *Muslim Patriot* qu'il voulut bien cependant rassurer ses lecteurs européens, en contestant l'existence d'une « menace musulmane » pour l'Europe elle-même.

* * *

L'Inde aurait pu savoir mauvais gré à l'Afrique musulmane d'ajouter ainsi à ses préoccupations. Elle n'en est pas moins représentée dans le Protectorat de la Nigeria par une petite colonie d'Hindous, se-

crétaires, vétérinaires, mécaniciens et ouvriers d'art, qui y furent envoyés à titre d'essai en 1905. L'expérience rappelle celles qui ont été faites au Congo, avec les Sénégalais ; d'après le dernier « Report », elle aurait donné d'excellents résultats, sauf pour les secrétaires. Verra-t-on reprendre dans la Nigeria le programme de colonisation hindoue, abandonné aujourd'hui dans l'Afrique du Sud ? En tout cas, la transformation de la jeunesse indigène par l'éducation s'y poursuit suivant le même programme général qu'au Soudan égyptien. Le *Report* de 1905-06 dit qu'il avait été question d'envoyer quelques élèves au Gordon College de Khartoum. A défaut, on commençait à organiser l'enseignement local avec quatre spécialisations : écoles primaires; écoles secondaires, pour les enfants des fonctionnaires indigènes du gouvernement, secrétaires, ou autres; écoles des fils de chefs ; écoles des « Mallams » ou lettrés.

Il est à noter que, pour les Mallams et les fils de chefs, l'éducation ne respecte pas seulement avec soin les traditions musulmanes, elle tend aussi à développer un esprit de castes indigènes, propres à cantonner les enfants, devenus hommes, dans leur milieu familial, en les maintenant à l'écart des milieux européens. La note caractéristique de cette méthode, inverse de celle qui a naguère prévalu aux Indes, est qu'elle tend à exclure le costume européen pour les indigènes des hautes classes. Ils doivent progresser, évoluer, mais en restant indigènes d'habitudes et de traditions, malgré une éducation mixte.

Ces quelques extraits suffisent à montrer l'intérêt que présente le mouvement des idées et des faits dans la Nigeria. Si le « Mahdisme » et le « Senoussisme » des dernières années laissent un peu de scepticisme sur la politique musulmane de l'administration locale, raison de plus pour signaler l'activité intelligente de sa politique sociale.

A. L. C.

Angleterre.

La mort de Nawab Mohsin ul Mulk a donné lieu à de nombreuses manifestations de sympathie. Il s'est en particulier formé à Londres un comité pour coopérer à la construction du monument projeté à Aligarh en l'honneur du défunt (1).

L'opinion anglaise s'intéresse en effet de plus en plus aux questions musulmanes. On en a la preuve par le meeting des Musulmans de

(1) Président du Comité : Sir Charles Elliot; Membres : Sir James La Touche, MM. Syed Ameer Ali, Syed Husain Bilgrami, Théodore Morison; A. Latif, trésorier honoraire; Masih Uddin Ahmad, secrétaire honoraire.

Londres, qui, réunis le 7 décembre sous la présidence de Syed Ameer Ali, ont décidé à l'unanimité de modifier le titre de la Société Panislamique, en supprimant le terme de Pan, qui causait quelques inquiétudes.

***

La fête de la « Rupture du jeûne » avait été célébrée au commencement de novembre par un banquet au restaurant Holborn. En l'absence de M. Rija Bey, Imam de l'ambassade de Turquie, empêché, M. Shairani, secrétaire de la Société Panislamique, fit la Khotba d'usage, des nappes couvrant le plancher, pour que la prière ne se fît pas sur un sol impur. Au même moment, l'Association musulmane faisait la même cérémonie au Christ College de Cambridge.

La fête des Sacrifices vient d'être célébrée de même à Londres et à Liverpool. A Londres, c'est encore la salle du restaurant d'Holborn qui a été utilisée pour la réunion. Les assistants, Turcs, Indiens, Persans, Cynghalais, Arabes, dont beaucoup portaient le turban ou le fez, ôtèrent leurs souliers pour faire la prière sur les nappes étendues à terre. C'est un marchand de tabac, M. Emin Bey, qui officiait comme Imam.

A Liverpool, après une réception donnée à l'Institut musulman par les consuls de Turquie et de Perse et par le « Cheikh ul Islam » des Iles Britanniques, la fête fut célébrée le lendemain, à la mosquée, avec Azan donné par le frère Osman Ahmed de Constantinople, M. Quilliam officiant comme Imam. Une soixantaine de fidèles entouraient le Cheikh Quilliam qui fit lui-même le sacrifice. A la sortie de l'office, on envoya des télégrammes de réjouissance au Sultan de Constantinople, au Chah de Perse et à quelques autres souverains musulmans.

***

Les étudiants égyptiens du King's College de Londres se sont groupés à la fin de l'année en « Association Égyptienne d'Angleterre ». Ils disposent, pour se réunir, du local du cercle Hindou de l'Université, mis à leur disposition par le cercle.

Les étudiants orientaux ne bénéficient pas à Londres seulement de sympathies intelligentes. Ceux de l'Université d'Edimbourg ont maintenant un « Home des Étudiants Indiens », dont le local a été acquis en partie avec le produit d'une vente à l'occasion de laquelle M. Asquith, ministre des Finances a prononcé un important discours. Il a insisté sur l'utilité réciproque de bons rapports entre les étudiants des deux pays. Le « Home » en effet ne sera pas seulement un club pour les étu-

diants indiens, mais aussi un centre où les Anglais pourront venir étudier les langues, la littérature, le droit et l'histoire de l'Inde.

A. L. C.

En Russie.

La Députation musulmane. — La seconde Douma comptait plus de quarante députés musulmans. Il s'en faut de beaucoup que la situation soit comparable à la troisième Douma. Les premiers renseignements avaient fait connaître six élus musulmans : savoir, Mohammed Châkir Tokayeff, membre de la seconde Douma pour Oufa, du parti musulman; Koutlough Bâhir Tevkiloff, professeur à Oufa, du parti musulman; Cheref ud-Dîn Mahmoûdoff, comme lui professeur à Oufa et membre du parti musulman; 'Alî Asghar Sartlanoff, d'Oufa, membre de l'Union des Musulmans; Khalîl Bey Khâsim Mohammedoff, pour Guendjè, Érivan et Bakou, membre de la seconde Douma; Djihânguîr Noûr 'Aliyeff Baybourin, d'Orenbourg, membre de l'Union des Musulmans. Des renseignements postérieurs ont fait ajouter à ces noms ceux de l'ingénieur Haïderooff (Caucase), de Sadr ud-Dîn Maksoûdoff et de Isâ 'Yenguiyeff (Kazan).

Une fois la Douma réunie, les députés musulmans ont fait savoir qu'ils reprenaient, pour leur compte, toutes les revendications dont leurs prédécesseurs, à la seconde Douma, s'étaient faits les défenseurs; mais, quelques jours plus tard, un discours du député Sirtlanoff a causé quelque surprise dans le milieu musulman.

Après avoir déclaré que ses coreligionnaires n'étaient pour rien dans les attentats commis pendant ces derniers mois, il a ajouté que les Musulmans étaient les sujets loyaux de l'Empire. Ils ont accueilli avec joie le décret du 17 octobre, et ne refuseront pas leur concours au gouvernement.

Que signifie cela ? demande la presse. Le Comité directeur de Saint-Pétersbourg ferait-il, ainsi que les députés, cause commune avec les Cadets ?

***

La Société contre la polygamie. — Tous les députés musulmans ne sont pas cependant ainsi en discussion avec leurs électeurs. L'un d'eux, M. Maksoudoff, s'occupe activement de la Société contre la polygamie, ce qui lui a naguère valu de recevoir une lettre collective contenant les désidérata suivants :

1° Interdiction d'épouser une seconde femme, si la première est bien portante et s'y oppose;

2° Interdiction d'épouser une seconde femme, si la première est enceinte ;

3° Interdiction d'épouser une seconde femme pour cause de la stérilité de la première, à défaut d'impossibilité absolue pour celle-ci de concevoir ;

4° Faculté pour la femme pauvre, qui a consenti à un second mariage de son époux, de se séparer en réclamant sa dot avec une pension alimentaire, si elle juge la vie impossible pour elle avec sa concurrente ;

5° Énumération obligatoire de ces conditions, dans le contrat de mariage.

On ne manquera pas de remarquer la précision et la portée de ces revendications, que M. Maksoudoff, ancien élève de la Sorbonne et de la Faculté de droit de Paris, était particulièrement qualifié pour prendre en mains.

L. B.

La Vie et la Presse musulmanes. — Sous cette rubrique nous trouvons ce qui suit dans un des principaux organes musulmans en langue russe, de Transcaucasie, *Kaspîy* (la Caspienne), de Bakou, vingt-septième année d'existence.

Dans l'article « Voyez ce qui se passe chez nous », « Vakt » décrit les difficultés avec lesquelles s'est trouvée aux prises l'école de Tomsk. De riches bienfaiteurs de Tomsk, d'accord avec les personnes instruites, ont dépensé l'an dernier de 40 à 50.000 roubles pour fonder une nouvelle école « Ruchdiyé », où on a fait venir d'Égypte, de Constantinople et de Kazan, les « muellim » les meilleurs et les plus expérimentés. Sous leur direction, l'enseignement a été conduit on ne peut mieux. Mais toujours et partout on rencontre des ennemis du progrès. Aussi l'imam Hamza Molla, bien connu ici pour son fanatisme, quoique partisan des missionnaires, s'est mis à adresser à l'administration dénonciation sur dénonciation : l'école était un foyer de révolution, on y organisait des meetings, on y propageait des idées panislamiques, les fondateurs et les maîtres de l'école dénigraient l'Islam et avaient en général des idées subversives. Ses efforts pour qu'à tout prix l'administration fermât l'école, n'ont pas été couronnés de succès. Non content de cela, il s'est mis à prêcher à la mosquée, pour convaincre ses fidèles de la nécessité de fermer ce foyer d'hérésie, mais ni l'administration ni la population n'y ont prêté attention. L'époque des examens est arrivée, les élèves ont fait montre de leurs connaissances, ils ont reçu de la population des récompenses selon leur mérite et on a ouvert une deuxième école.

Hamza Molla ne s'est pas encore calmé et continue à fulminer contre les « hérétiques ».

* * *

Nouveau projet pour les écoles primaires indigènes en Russie. — La Commission siégeant à Pétersbourg pour l'examen de la question des écoles primaires indigènes, d'accord avec le Ministère de l'Instruction publique, a établi un projet de nouveaux règlements applicables à ces écoles.

Ces règlements visent les circonscriptions académiques de Kazan d'Orenbourg, d'Odessa, du Caucase, de la Sibérie occidentale et les gouvernements et territoires du ressort du territoire du Turkestan et les lieutenances générales d'Irkoutstk et de l'Amour.

C'est une des questions qui tiennent le plus à cœur les populations indigènes, tant musulmanes que chrétiennes, et *Kaspiy* reproduit *in extenso* le texte de ce nouveau projet, mais sans commentaires.

Des quinze paragraphes de ces règlements, nous ne retiendrons que les traits principaux :

Les écoles primaires pour les indigènes ont pour but, d'une part, d'élever le niveau de leur culture morale et intellectuelle et de leur ouvrir ainsi une voie pour l'amélioration de leur condition et de l'autre de répandre parmi eux la langue russe et les rapprocher du peuple russe dans l'amour pour la patrie commune.

Il est permis d'ouvrir des écoles pour les indigènes, en se conformant aux lois générales établies pour les écoles primaires de l'Empire et aux règlements particuliers des diverses localités, cela en appliquant les règles exposées dans le projet.

L'instruction religieuse est donnée dans la langue du culte, mais peut être donnée en russe, si de la part des parents il n'y a pas d'opposition.

La langue maternelle des enfants, dans les deux premières années d'école, sert de langue d'enseignement ; les années suivantes c'est la langue russe, mais la langue maternelle reste l'objet d'un enseignement et servira d'instrument pour faciliter aux maîtres l'enseignement du russe et des autres objets.

* * *

L'École du dimanche à Bakou. — L'instruction post-scolaire a conquis peu à peu, chez nous, droit de cité. Le peuple, reconnaissant que

ce qui lui manquait le plus c'était l'instruction, s'est jeté avec ardeur dans tous les établissements qu'on lui a ouverts. Mais le manque de ressources est partout un empêchement à l'instruction. Voilà pourquoi les gens du peuple se précipitent en masse aux écoles du dimanche, aux cours du soir, etc.

Ces cours post-scolaires sont appelés à jouer un rôle très important dans l'éducation de la masse et parmi eux les écoles du dimanche occupent la première place.

Celle de Bakou est une des plus anciennement fondées en Russie et elle a son histoire. Elle a été ouverte en 1893. Elle avait alors à sa tête un pédagogue éminent, E. S. Kamensky. Pendant toute une série d'années, l'école n'a cessé de fonctionner; seuls, les événements de février 1905, qui, on peut le dire, avaient interrompu toute la vie de Bakou, la fermèrent temporairement, jusqu'à la fin de novembre 1906. Mais maintenant cette école, qui donnera bientôt un compte rendu de son œuvre, est en pleine activité. Plus de quarante jeunes gens ou jeunes filles y enseignent. Le contingent principal des maîtres et maîtresses est fourni par les élèves de huitième et neuvième classes des gymnases et établissements secondaires de la ville.

A l'école on enseigne : les langues russe, tatare et arménienne, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, l'histoire, la géographie, le dessin graphique et linéaire et les langues modernes.

Les cours ont lieu le dimanche, de 9 heures du matin à 3 heures du soir. Le nombre des élèves varie entre 300 à 350. Les seules ressources sont les 400 roubles que la ville donne actuellement à l'école. C'est peu. Les élèves sont, pour la plupart, des ouvriers qui n'ont pas le moyen d'acheter des livres, même à bon marché. La bibliothèque est très pauvre. Aujourd'hui, 17 novembre, il y a une soirée au profit de l'école. Les organisateurs se flattent de l'espoir que la société de Bakou y assistera, tendant ainsi la main aux adultes qui n'ont pu dans leur jeune âge fréquenter l'école et apprendre à lire.

***

Progrès de l'instruction. — Dans le district de Kapal (Semiritchinsky), dit le journal *Yoldouz*, l'instruction a fait, depuis quelques années, des progrès rapides.

Une école, où l'enseignement était basé sur la méthode phonétique inventée par Ismaïl Bey Gasprinsky, avait été ouverte en 1905 : elle avait 55 élèves la première année, 120 la seconde, 180 la troisième. Et on a dû refuser des élèves, faute de place. A l'origine il n'y avait que 3 professeurs; maintenant il y en a 5, et on doit construire une seconde école au printemps prochain. Châh Ahmed Bey 'Abdus-Settâroff a réuni,

l'année dernière, 4.000 roubles pour la fondation d'une école *Ruchdiyé ;* il a, de plus, érigé en wakf une maison d'un revenu annuel de 5 à 600 roubles pour assurer l'existence de cette école.

Voici quelques chiffres concernant Karghali. Pour une population de 12.000 habitants, il y a 9 médresés, 18 imams ou muezzins et 400 étudiants. On regrette qu'il n'y ait pas de salle de lecture.

* * *

Les Étudiants russes à Constantinople. — Depuis longtemps déjà, Vâ'iz Nevroûzî Efendi travaillait activement pour faire admettre, dans les écoles ottomanes, les étudiants tartares. Le gouvernement turc lui avait demandé de produire un titre attestant qu'il avait le droit d'agir au nom de ses coreligionnaires de Russie; ce titre lui a été fourni par le mufti d'Orenbourg, qui donne à Vâ'iz Nevroûzî Efendi tous les pouvoirs nécessaires.

* * *

Pétition des habitants de Bakou. — Quelques centaines d'habitants pauvres de Bakou viennent d'adresser au maire de la ville une pétition collective :

« Voilà plus de deux ans que nous et nos familles sommes privés de dentiste, depuis que le conseil municipal a supprimé celui de l'hôpital Mikhaïlovsky. C'est bien dur pour nous pauvres gens, qui ne sommes pas en état de payer 3, 5 ou 8 roubles par dent ou 50 kopeks par consultation, et surtout nos femmes musulmanes sont cruellement éprouvées. Un dentiste à l'hôpital de la ville est indispensable, les médecins de l'hôpital l'ont reconnu et en ont choisi un, mais le conseil n'a pas encore ratifié ce choix.

« Il serait aussi indispensable d'avoir une femme médecin, car nos Musulmanes n'osent se montrer à des hommes. C'est pourquoi les signataires, musulmans pauvres pour la plupart, demandent instamment qu'on nomme une femme médecin à l'hôpital de la ville. »

J. R.

Turquie.

Nouvelles archéologiques. — La place nous a manqué ces derniers temps pour parler du mouvement des travaux archéologiques en Turquie. Faute de mieux, voici quelques mots à leur sujet.

A Pergame, où les travaux ont duré trois mois, de septembre à novembre, un petit chemin de fer a servi à activer les déblais. Le Gymnase qui avait été transformé en bassin, et où on a retrouvé vingt colonnes, est en partie dégagé. De même les ruines d'un temple d'Hercule de 15 mètres sur 11. On estime que les édifices devaient appartenir à trois époques différentes. D'autres fouilles se poursuivent dans le voisinage, à Yeghma Tapé, à Apa Anvia, à Tchandarli, l'ancienne Helena, également sous la direction de M. Dreyfeld, de l'École allemande d'Athènes.

Près de Naplouse, ce sont les Américains qui pratiquent des fouilles pour le compte de l'Université de Cambridge (Massachusets) représentée par M. Reister.

A Natuon (Aïdin), qui serait l'ancien Colophon, le Musée impérial de Constantinople s'occupe d'un temple d'Apollon dorien, remarquable par ses colonnes doriques et ses revêtements de marbre.

Signalons à ce propos que l'*Amalthia*, journal grec important, demande un dédoublement du Musée impérial, en faveur de Smyrne, de manière que les découvertes de la région s'y trouvent concentrées.

On a découvert à Doughouli (Er Toghoul) un hippodrome de 15 mètres de long, avec deux portes encadrées de marbre.

En Palestine, le professeur autrichien, Ernest Seiden, va reprendre, avec son collègue Watzenger, les fouilles de l'année dernière.

Signalons encore, dans un autre ordre d'idées, qu'un Iradé impérial a ordonné la reconstruction du tombeau du Cheikh Sadr ud dîn Konavi, à Konia. Puis, d'autre part, que les Musulmans de Durazzo (Albanie) ont obtenu du Sultan l'envoi, dans leur mosquée, des poils de la barbe du Prophète, conservés dans le trésor impérial. Ils sont partis par le train de Monastir, sous la surveillance d'un agent spécial. Le clergé attendait, à la gare, l'arrivée de cette relique, qui a été transportée à la mosquée, où des prières ont été dites pour le Sultan (1).

L. B.

* * *

Le mouvement industriel. — Si les faits réalisés ne répondent pas partout aux projets, il n'en est pas moins certain que le mouvement industriel tend de plus en plus à s'étendre en Turquie.

A Constantinople, Hassan Efendi Ihssan demande la concession, pour cinquante ans, d'un réseau de tramways urbains à vapeur. Un ingénieur de Konia, M. Riccio, a demandé une concession, de cinquante ans aussi, pour l'exploitation d'une chute d'eau, près du village

(1) I. 31. 12. 07.

de Deyrmen Keuy, à 17 kilomètres de la ville. Entre autres redevances, il fournirait gratuitement la force motrice aux machines de l'école des arts et métiers.

Les études pour l'organisation des transports par autobus, entre Alexandrette et Bagdad, continuent. Quelques voitures à seize places sont déjà commandées et on travaille aux routes de Mossoul et d'Eddir. A Angora, une concession de transports par autobus est également en instance, à la demande d'Othman Efendi Wehbi.

D'autre part, on prête à quelques capitalistes musulmans de Constantinople le projet de création d'une compagnie de navigation à vapeur, pour l'organisation d'un service de cargos entre Constantinople et la mer Rouge.

* * *

Le grand malheur pour la Turquie, où les éléments de prospérité sont si nombreux, est que l'insécurité et l'anarchie y témoignent encore, au vingtième siècle, d'un état de choses en retard de trois ou quatre siècles.

Dans les tribus arabes il y a constamment des assassinats de Cheikhs. Chez les Soubeih de Syrie, c'était, au commencement de décembre, le meurtre du Cheikh Hamadi Chéhab, par un Oumbachi chargé de l'arrêter. Dans la région de Bassorah, il n'y a pas eu moins de neuf Émirs tués pendant les dix ou douze dernières années. En 1313, Mobarak As-Sabah assassine ses deux frères, Mohammad et Garrah; en 1314, Khiza'al Khan tue son frère Cheikh Khiza'al Khan, gouverneur de Mohammara; en 1323, un bandit met fin aux jours du Cheikh Ahmad Ben Thani, poussé, dit-on, par le père de la victime. Vers les débuts de 1325, le « Sultan des Nègres », Ar-Rachid, assassine, à 'Haïl, l'Émir Abd-El-Aziz avec trois de ses fils et neveux.

Et enfin, tout dernièrement encore, le Cheikh Khaled Aoûne est tué en pleine rue de Bassorah.

C. D.

On sait, d'autre part, combien la situation continue à être troublée dans les provinces asiatiques de la Turquie, par suite de la mauvaise administration du pays. Une nouvelle taxe établie sur les animaux domestiques avait déjà abouti, il y a deux ans, à un refus de payement par les habitants de la Haute-Albanie. Il en a été de même dans le vilayet d'Erzeroum, à peu près au même moment. Et le vali chargé d'assurer la perception fut alors chassé par la population.

Un nouveau vali tenta de s'en prendre au mufti qui avait encouragé

le peuple à la résistance, en s'appuyant sur la loi religieuse. Les troupes refusèrent de marcher et le vali dut suivre l'exemple de son prédécesseur : s'en aller. La faim s'en mêlant par suite des mauvaises récoltes, le vilayet reste dans une situation révolutionnaire, caractérisée par un rapprochement sensible entre les Arméniens et les Musulmans.

On peut se faire une idée de ce qui doit en être par le groupement qui s'est constitué à Paris, à la fin de 1907, et qui comprend simultanément les associations suivantes, d'après le *Mechveret :*

Comité ottoman d'union et de progrès. — Organes officiels : *Chouraï-Ummet* et *Mechveret.*

Fédération révolutionnaire arménienne. — Organe officiel : *Droschak.*

Ligue ottomane d'initiative privée de décentralisation et constitution. — Organe officiel : *Teracqui.*

Comité israélite d'Égypte. « *Rédaction de Khilafet* » (Londres) (organe de propagande en arabe et turc).

Rédaction du journal « *Armenia* ». — Organe de propagande (Marseille).

Rédaction du « *Razmig* ». — Organe de propagande (Pays Balkaniques).

Rédaction du « *Haïrénik* ». — Organe révolutionnaire (Amérique).

Comité Ahdi Osmani, Égypte.

La *Frankfürter Zeitung*, du 15 janvier, en parlant du mouvement d'Erzeroum, mentionne l'action locale d'un certain nombre de feuilles rédigées en turc et en arménien, qui circulent dans tout le pays et y propagent les idées nationales et constitutionnelles. Elle ajoute, ce qui est à noter, venant de cet important organe allemand, que si l'agitation n'est pas encore étendue, elle représente cependant le commencement d'un mouvement nécessaire pour l'introduction des réformes.

Il peut être intéressant à ce propos d'indiquer que le mouvement révolutionnaire est beaucoup plus développé, comme organisation, dans plusieurs pays musulmans, qu'on ne le pense en général. On n'a pas été sans remarquer quelques particularités du mouvement révolutionnaire de Fès. Il semble bien que l'exemple des révolutionnaires russes, imité si largement en Perse par les Fèdavis, ait des imitateurs de divers autres côtés. En tout cas, si les avances faites au gouvernement ottoman par les compagnies de chemins de fer allemandes ont permis d'éviter, pour la fête du Courban Beiram, le retour des manifestations provoquées dans la garnison de Constantinople par la suppression des payements de soldes, usuels, aux fêtes précédentes, il faut que la situation soit bien tendue, du côté de l'Asie Mineure orien-

tale et des pays Kurdes, pour qu'on se soit décidé, dernièrement, à licencier l'Ecole de la Tribu, c'est-à-dire le Collège des fils de Chefs. A. L. C.

***

Voici, à titre de spécimen, un extrait du *Choûrâyi 'Osmânî* (1), qui donne une idée de ce qui se passe :

« *Nos frères d'Erzeroum.*

« Voici un télégramme, envoyé de Constantinople par l'Agence Reuter, à la date du 6 novembre 1907 :

« La situation présente, à Erzeroum, est de tout point semblable à celle qui règne dans les grandes villes de Perse. L'exercice de l'autorité est resté entre les mains de Commissions nationales nommées par la population ; et la population musulmane, qui souffrait d'une mauvaise administration, est satisfaite de cet état de choses.

« La question du prix du blé et de la farine avait bientôt provoqué un mouvement hostile au gouvernement, et les notables musulmans d'Erzeroum ont fondé une Commission locale ayant pour but de réglementer le prix du pain, de la farine et des autres objets de première nécessité pour la population. Mais l'importance de la Commission s'accrut, le cercle de son action s'étendit, et, maintenant, tout ce qui concerne les habitants est de sa compétence.

« C'est la Commission qui décide si les impôts doivent ou non être payés ; tous les actes de l'administration locale s'accomplissent au grand jour, contrôlés par tous les habitants. De même que dans les villes de Perse où se sont formées des assemblées locales, la population a chassé les fonctionnaires nommés par le souverain ; on ne leur a laissé aucune autorité. A Erzeroum le gouverneur est resté à sa place, tenant dans ses mains les rênes du pouvoir ; mais il lui est impossible de tenter de s'opposer aux actes de la Commission : il a compris que, dans le mouvement qui a précédé ces faits, les habitants agissaient comme un seul homme.

« Les troupes aussi sont d'accord avec les habitants : le gouvernement, ayant voulu remplacer, par d'autres, les troupes de la garnison d'Erzeroum, la population s'est agitée et a manifesté contre lui à plusieurs reprises. Bon gré mal gré, le gouvernement a dû renoncer à ce projet. »

1 15 novembre 1907.

Choûrâi-'Osmânî. — « Bravo, habitants d'Erzeroum ! Vous avez honoré la race ottomane (1) ! Vous avez démontré que les Ottomans sont des hommes comme les Européens. Si le gouvernement actuel n'est pas satisfait de ce que vous avez agi en hommes libres, Allâh en est satisfait. Si les bandes de Yildiz sont mécontentes de vous, l'esprit du Prophète sera transporté de joie. Si les microbes de Constantinople sont irrités à cause de vous, la nation vous tiendra pour des saints.

« Il y a quelques mois encore, la nation était dans la torpeur. La lassitude et le désespoir avaient pénétré dans les cœurs. Ceux de nos compatriotes qui, témoins de ces faits, avaient été pris de désespoir, doivent être attentifs, cela n'est pas douteux.

« Tomber dans les bras l'un de l'autre est l'espoir de chacun : qui profitera de ce trésor ? Saisissant la garde de fer de l'épée, l'acte fatal s'accomplit. Du désespoir naît l'espérance (2) ! »

L. B.

Arabie.

Pendant que le monde musulman, conscient de l'avenir, se prépare à ouvrir, au mois de novembre prochain, les assises solennelles qui vont marquer sa place dans l'humanité moderne, la politique du Khalifat hamidien continue avec une ténacité remarquable à imposer à l'attention des fidèles, accourus vers les villes saintes, les manifestations de son activité. Un jour, c'est l'inauguration des travaux de la gare du chemin de fer du Hedjaz, à Médine. Les principaux personnages de la ville tiennent à honneur de poser les premières pierres de l'édifice. « L'enthousiasme a été tel, dit le *Thamarat et Fonoun*, que des cheikhs d'Arabes nomades qui s'étaient d'abord tenus à l'écart de la manifestation ont sollicité du général Othman Pacha, gouverneur de la ville, la réédition de cette solennité. » Peu après, une cérémonie de même ordre réunit 30.000 assistants pour la pose de la première pierre de la mosquée Hamidyeh, ainsi nommée à cause de l'iradé impérial auquel elle est due. C'est elle que les pèlerins trouveront en sortant de la gare.

L'installation de l'éclairage électrique a cessé d'appartenir seulement

(1) Littéralement : Vous avez blanchi son visage.

(2) Ces vers sont d'un jeune et distingué littérateur, notre compatriote qui fait ses débuts et sera une des gloires de la nation. (*Note du Journal*.)

au domaine des projets. Elle a donné lieu à la réunion sur place d'une commission comprenant le colonel Ramez Bey, de la marine, l'adjudant major Hilmy Bey, le capitaine Othman Saadi Efendi et les lieutenants Kamel Efendi, Sefwet Efendi et Ali Sittar Efendi. Trois autres membres de la Commission, Ali Efendi, Djafar Efendi et Sebri Efendi, restent à Médine pour recevoir le matériel, qui doit être concentré à la gare de Naïfa et de là continuer par le chemin de fer.

***

On pouvait s'attendre à bien des mécomptes du fait de la rapidité de la construction de la ligne. Cependant, disait le *Times* à la fin de décembre, le travail à la tâche a donné d'excellents résultats ; la vitesse des travaux a surpassé celle qu'ont obtenue les Russe en Sibérie, et l'ensemble de l'entreprise montre que les Turcs sont capables de surmonter de grands obstacles, pour atteindre un certain idéal. Mais on a eu le tort de sacrifier parfois la qualité au bon marché, par exemple en employant une trop grande quantité de traverses en bois. Puis, quoique la Commission ait fait œuvre utile et honnête, la traction laisse encore beaucoup à désirer. Les mécaniciens musulmans ne sont pas à la hauteur de leur tâche, la plupart provenant des équipages de la flotte, où tout est stationnaire depuis longtemps. Aussi le cinquième des machines est-il constamment en réparation. Une douzaine des meilleures ont été mises hors de service en moins d'un an.

***

Bien qu'on se soit déjà beaucoup occupé du choléra dans la presse quotidienne, quelques détails rétrospectifs pourront être intéressants en montrant la situation lamentable faite aux pèlerins.

Le *Lancet*, qui suit de près la marche du fléau, a signalé, en décembre, ses progrès dans la Mer Noire. Un bateau, venant d'Odessa, le *Gregory Merck*, débarquait, le 27 novembre, à Sinob, un certain nombre de pèlerins pour lesquels on installa une quarantaine de fortune. Huit jours après, ils comptaient 68 malades et 51 morts. Depuis, les provenances russes sont inspectées à Kavack, à l'entrée du Bosphore avec évacuation sur Sinob ou, pour les pèlerins sur Clazomène, près de Smyrne, en cas de contagion. Malgré les précautions prises sur les voies de terre, pour les pèlerins venant de Russie, par la Hongrie et la Roumanie, il y a là bien des sujets d'inquiétude pour Constantinople, où aboutissent tous les pèlerins de l'Asie centrale.

Au moment où le *Lancet* signalait l'apparition du choléra dans la Mer Noire, le *Mouayyad* annonçait l'embarquement, à Constantinople, sur l'*Assouan*, de 900 pèlerins de l'Asie Centrale ou de l'Extrême-Orient, dont beaucoup assez misérables pour que le Sultan ait pourvu aux frais de voyage de 130 de ceux de Bokhara, de la Kachgarie et du Turkestan chinois.

A l'arrivée à Djedda, la situation n'est pas moins douloureuse, et par les souvenirs d'un pèlerin marocain, que nous donnons en tête de ce numéro, on peut s'en rendre compte. Il y a eu, au dernier pélerinage, jusqu'à des menaces de révolte sur plusieurs bateaux. Tel a été le cas pour les pèlerins des quatre steamers *Angora, Garbié, Pudjié* et *Marmara*, qu'on voulait envoyer à l'île de Camaran, nous dit le *Rheinische Kurier*. On se décida, heureusement pour eux, à envoyer simplement les malades à l'hôpital de Djeddah.

C'est en ce moment que se dessine la lutte engagée contre le choléra en Syrie, et par conséquent en Turquie. Aura-t-on réussi à enrayer le mal et à l'empêcher de s'étendre dans le vilayet de Damas, au moment du retour des pèlerins, le 25 janvier ? C'est par cette ville que passaient les grandes caravanes qui allaient s'embarquer à Beyrouth et à Caïffa. Du résultat des mesures prises pour un trajet, abrégé par le chemin de fer, dépend la sécurité de l'Empire ottoman pour cette année. Et il y a d'autant plus à craindre, que les avertissements de la Mer Noire ont été plus sérieux.

* * *

Quel aura été le sort de la Mission du Yémen, si éprouvée déjà à Sanâa par la mort d'un de ses membres, le Cadhi Hanéfite ? Elle est arrivée à la Mecque au commencement de l'épidémie, après un séjour inutile d'un mois dans la capitale du Yémen. Comme la mission précédente, elle n'avait pas obtenu d'entrevue de l'Imam, auquel elle a alors demandé par lettre de préciser ses intentions, en insistant sur la nécessité pour lui de s'entendre avec les Turcs et sur les motifs de haute convenance qui devaient le porter à reconnaître la suprématie du chef spirituel de l'Islam. L'Imam s'est borné à répondre négativement, en déclarant que, tant que l'indépendance complète du Yémen supérieur ne serait pas reconnue par la Porte, il se refuserait à tout rapport avec elle.

D'après *El Ahram*, on chercherait cependant à rouvrir la discussion sur la base d'une constitution qui serait octroyée par le Sultan.

A. L. C.

Sur la côte d'Arabie.

La vie arabe semble bien peu active à Aden. Peu de relations avec le monde musulman ; le seul journal qui, officiellement du moins, peut y pénétrer, est *Al-Moukattam*, l'organe bien connu du Caire. Il n'y avait pas, jusqu'à présent, de presse locale ; mais un Musulman de la ville songe, bien qu'il ne rencontre guère d'encouragements, à y fonder un journal arabe ; il doit acheter, dans ce but, une linotype.

***

Dans la mer d'Oman, la navigation n'a pas changé depuis la seconde moitié du dixième siècle, époque à laquelle Bozorg ibn Chahriyâr, marin de Romhormoz, écrivit ses *Adjâïb Al-Hind* « Merveilles de l'Inde », qui contiennent le récit d'environ deux cents croisières de ses compatriotes: on sait que ce livre plein d'intérêt a été édité par Van der Lith et traduit par Michel Devic; il est plein de renseignements sur Bassorah, Reïsout et la côte hindoue. Comme au temps de Bozorg, ce sont les barques à voiles dits *dhows*, propres à l'Oman, qui parcourent la mer.

***

M. Brockelmann signale à Mascate, dont les bibliothèques ont été cataloguées, quelques manuscrits ibadites : huit en tout, dont deux pour l'histoire, cinq pour le droit et la théologie pratique, un pour la poésie. Au point de vue historique, il n'y a rien de bien neuf à trouver après Sâlih ibn Razzîk (Badgen) et les travaux qu'énumère Oppenheim. Les deux seuls lettrés de la ville, le cadi Sâlih et le Cheikh Sa'îd ibn Nâsir Al-Kindî, Ibadites tous les deux, ont signalé l'existence d'un neuvième manuscrit, le *Kitâb ad-Da'âïm* du Cheikh Ibn An-Nadhr As Samâïli Al-'Omânî.

Après une période de grande activité, la littérature ibadite est, aujourd'hui, déchue. La seule imprimerie dont elle disposât, celle de Zanzibar, n'a pas survécu au sultan Sayyid Bargach, qui la subventionnait, et dont la mort remonte à une vingtaine d'années. Cette imprimerie, qui avait une importance réelle, a publié, pendant la seule année 1297, 16 volumes, sur 70, du *Kâmoûs Ach-Charî'a*, grande collection de droit ibadite compilée par Ibn Khamîs As-Sa'dî et dont il existe, à Mascate, un manuscrit accompagné d'un commentaire plus complet, formant 93 fascicules. Maintenant les Ibadites ont recours aux imprimeurs du Caire.

Mascate n'a pas de journal ; seul, le *Mouayyad* y circule, plus ou moins librement. On n'y trouve pas même d'écrivain public, à part le kâtib du palais de l'Imam Faïsal.

La population est en décroissance, la mortalité infantile (70 p. 100) étant considérable. Le chiffre des habitants s'élève à 400.000 pour tout l'imamat ; à 30.000 pour la ville de Mascate. Dans le nombre, beaucoup d'Hindous et quelques Banians. Les Baloutchis viennent de plus en plus nombreux, et seraient 60.000 dans l'imamat. Peu de Juifs. Les Bagdadis sont partis, et on voit quelques Yéménites de passage. Enfin, quelques Chaldéens de Mardin.

Le commerce porte principalement sur les dattes dites de Bassora, qu'on expédie à New-York. Beaucoup de fusils y sont importés d'Angleterre, pour être réexpédiés dans le Fars, la révolution se propageant dans le Sud, et les relations entre Chiraz et Bender-Bouchir étant interrompues. Les transactions se font au moyen de thalers autrichiens, à l'effigie de Marie-Thérèse et au millésime de 1780, que l'Imam continue de faire frapper.

L. M.

En Perse.

La Révolution. — Nous avons signalé ici même, à plusieurs reprises, les analogies qui existent entre la Révolution française de la fin du dix-huitième siècle et la Révolution persane actuelle.

Il semble en ce moment que celle-ci tende à évoluer dans une autre direction, par l'adhésion du Châh à la Constitution, après l'insuccès de son 18 Brumaire, et sous la pression des conseils de l'Angleterre et de la Russie. La manière de voir que nous avions exprimée ne s'en trouvait pas moins répondre au jugement de plusieurs écrivains persans. Voici en effet quelques extraits significatifs du *Habl Oul Mâtin* de Calcutta.

C'est d'abord un article envoyé de Paris et publié en novembre.

L'auteur commence par résumer l'histoire de la Révolution de 1789. Il avait, dans son exposé, bien des difficultés lexicographiques à surmonter ; il s'en est tiré habilement. Bien que, pour plus de sûreté, il ait cru devoir donner, à côté de la traduction persane, le texte français (en lettres latines ou en transcription arabo-persane), on reconnaîtra sans hésiter l'Assemblée nationale constituante dans *Bènâm-é Techkîlât Medjlis-é Milliyé*, et la Déclaration des Droits de l'homme dans *E'lân Hokoûk-é Bachar*.

Dans un autre article intitulé : *En quel état se trouve la Perse ?* on apprend, par demandes et par réponses, que la Révolution persane suit exactement la même marche que la Révolution française. Mohammed

'Alî serait le Louis XVI de la Perse. La Perse en est venue au même point que la France de l'ancien régime où les gouvernants avaient perdu toutes les notions de justice et d'humanité.

***

Le Club national de Bender-Bouchir. — C'est le 15 chawwâl 1325 (22 novembre 1907), qu'a eu lieu la séance solennelle d'ouverture du Club national de Bender-Bouchir. Cette Assemblée s'est réunie dans la maison qui a été louée pour elle, au centre de la ville, par le syndic des marchands, Hâdj Medhat od-Dooulè, et richement décorée pour la circonstance. Une salve d'artillerie a annoncé le commencement de la cérémonie, à laquelle assistèrent le gouverneur et les officiers de la garnison en grande tenue, les fonctionnaires, les notables, le clergé et les élèves des écoles. Les troupes, revêtues du nouvel uniforme, ont rendu les honneurs. La joie de la population fut à son comble et son entente avec les autorités, complète. Sadr ol-Islâm, au nom du clergé, a prononcé un discours applaudi ; on a aussi donné lecture de poésies à la louange de la nouvelle Assemblée (1).

***

Correspondances. — Nous recevons d'un ami de la *Revue*, qui n'est pas de nos compatriotes et qui, connaissant la Perse de longue date, vient d'y retourner, une lettre particulièrement intéressante au point de vue des impressions provoquées par la constatation, sans transition, de l'état de choses actuel. En voici quelques passages :

« Aux yeux des Européens connaissant quelque peu le pays et ses habitants, la précipitation des Persans à vouloir immédiatement triompher des difficultés innombrables surgies avec le nouveau régime, devait fatalement, jointe à leur absolue ignorance en matières sociales et économiques, les rendre victimes de ces difficultés mêmes. Dès le début, un obstacle énorme les arrêtait : l'état financier déplorable et le manque de crédit qui rendait plus lourd encore le déficit du budget. Pour faire table rase du passé, une réforme urgente s'imposait. Tentée dès les premiers jours, elle échoua misérablement. La fondation d'une Banque nationale avait été décidée. En échange de certaines concessions, elle s'engageait à fournir au gouvernement des sommes qui paraissaient alors suffisantes pour faire face aux nécessités du moment. Or, si les actions en furent souscrites avec une étonnante rapidité, elles ne furent

(1) *Mozaffarî*, 27. 11. 1907.

point payées de même. Les commanditaires demandèrent des garanties avant de verser les capitaux promis. Celles-ci faisaient défaut et l'avortement du projet de Banque ne prit guère plus de temps que n'en avait demandé sa conception. Bientôt, le Mèdjlis de Téhéran s'aperçut que ses rêves de paix heureuse, sous un règne de justice, n'étaient qu'autant de chimères, car, si l'on a pu dire avec justesse que l'argent est le nerf de la guerre, son défaut engendre bien souvent les luttes intestines.

... « L'anarchie la plus complète règne actuellement sur le pays, dont la ruine, de jour en jour, s'affirme davantage. La Constitution, dont on espérait tout, a été incapable de faire face à la désastreuse situation qui se présentait à elle ; son but de rétablir d'abord l'ordre, d'introduire ensuite les réformes, n'a pu être atteint. Sans argent et sans troupes, la première partie de son programme était déjà d'une prétention outrée. Une difficulté que le Parlement n'escomptait pas, devait s'ajouter aux autres trop nombreuses. Les députés étaient loin de s'attendre à voir S. M. Mohamed Ali prendre un malin plaisir à déjouer leurs combinaisons et à brouiller les cartes. Chaque effort tenté par eux fut habilement contrebalancé par une manœuvre du shah, dont l'intention évidente était de prouver au peuple l'incapacité, partant l'inutilité de la Chambre. La lutte, sourde d'abord, éclata alors manifeste. Des sociétés secrètes se fondèrent dans un but unique, celui de déposer le souverain actuel. Si celui-ci s'efforçait de saper par la base la Constitution accordée par son père, le Parlement, à son tour, tout en affectant une soumission parfaite, travaillait à la ruine de Mohamed Ali, gagnant par ses propagandes une partie de la cour d'abord, les nobles ensuite, enfin le peuple tout entier.

« Tandis que se poursuit la lutte entre les deux partis, le pays devient la proie des brigands, des malfaiteurs et... des étrangers. Dans les villes des bandes se sont formées, des individus ignorés se sont réunis en groupes, sous des dénominations diverses ; mais Télèbehs, Fidayis ou Mudjahids, leur but est toujours le même — profiter de l'anarchie pour prélever à main armée des contributions, en variant à l'infini leurs prétextes. Leur excuse reste une pourtant : ils ont besoin d'argent pour sauver la patrie ! Opprimés de ce côté, les habitants des villes sont encore torturés par la famine. Ce n'est pas que les récoltes aient manqué, ou que le blé fasse défaut. Des greniers entiers débordent de grain, mais certains négociants, mais les Mudjtehids (grands-prêtres), mais Mohamed Ali Shah lui-même, jouent à l'accaparement. Le souverain prétend, il est vrai, constituer des réserves de guerre pour ses soldats imaginaires; mais ses instincts de monarque oriental doivent également être flattés à l'idée de milliers de sujets agonisant de faim, alors qu'il lui

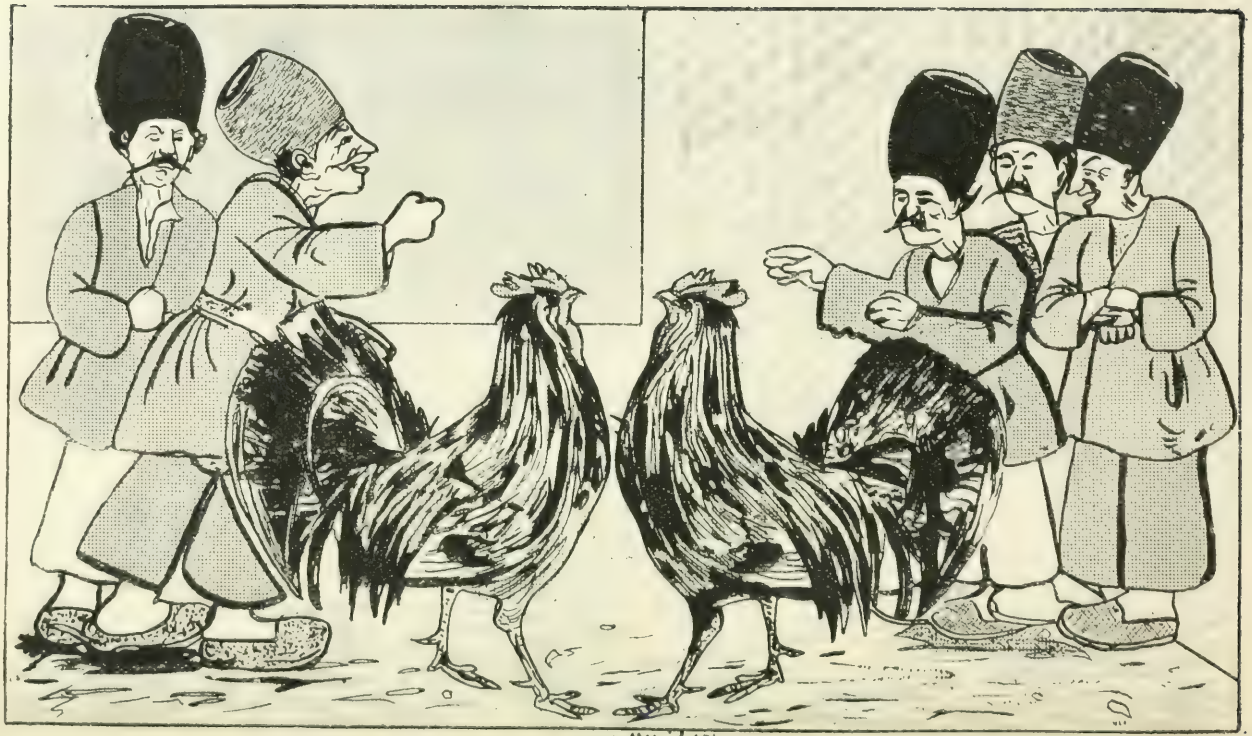

بعد از ۱۳۰۱ ه

۱۱

serait facile de remédier à cette part d'infortune voulue de son peuple. — A l'intérieur, des tribus nomades vivent du produit de leurs vols et de leurs assassinats La route d'Astérabad à Mesched est entre les mains des Turcomans, qui y dépouillent tous les pèlerins. La frontière mésopotamienne est infestée de bandits. La route de Yezd à Kirman est sillonnée par des troupes de cavaliers qui pillent les caravanes et dévalisent les voyageurs. Enfin la plaine d'Urmiah et de Saoudjboulak est parcourue par des bandes de Kurdes, qui en massacrent les habitants et remontent dans leurs montagnes, chassant devant eux les troupeaux des villages saccagés. Les quelques expéditions tentées contre eux ont échoué de si piètre façon que leur hardiesse s'en est trouvée accrue et, sentant derrière eux les Turcs, dont ils font le jeu, dont, par suite, ils se sentent secrètement protégés, ils deviennent d'une rare témérité. Dans le désarroi qui règne à Téhéran, les appels à l'aide du Kurdistan passent inaperçus. Les Turcs se sont eux-mêmes établis en maîtres dans tous les villages de la frontière. Leur marche un moment ralentie vient de reprendre soudain et, le 12 de ce mois, nous apprenions que Saoudjboulak avait été pris, que Miandoab était menacé. En même temps l'Enjumen de Tabriz recevait la dépêche suivante, datée du 11 décembre, dont le ton sarcastique montre suffisamment l'écœurement de malheureux ne sachant plus qui implorer et se rendant corps et biens à l'envahisseur :

« A l'Enjumèn saint de Tabriz ! Que les yeux vigilants du gouvernement et de la nation s'illuminent ! Les habitants de la province, par suite des tyrannies excessives, se sont vus obligés de laisser pénétrer les Turcs. La province de Kurdistan est perdue. Hurrah ! Hurrah ! pour le courage des valeureux habitants de la Perse ! Nos vies, nos biens, notre honneur, nos familles, nos enfants sont assiégés sans issue... toute la population de Saoudjboulak, Mehmed, Soleiman, Abass, Hussein, etc... etc... » (des noms suivent).

« La nouvelle d'ailleurs manquait d'exactitude. Saoudjboulak n'était pas aux mains des Turcs, mais de Serdar Mikri, un chef kurde, de leur avant-garde. L'émoi à Tauris fut grand ; le gouvernement se décida enfin à faire une démonstration.

« Mais chaque fois que ce dernier prend une décision méritoire, une foule de détails viennent en différer l'exécution : Firman Firma, gouverneur de Tauris, commandé sur la frontière pour reprendre Saoudjboulak, n'a pu se mettre en route immédiatement. L'argent nécessaire à la campagne était à trouver, et quelques jours s'écoulèrent avant qu'on ne lui remît le montant dérisoire de 35.000 francs. Dans le même laps de temps on réunit en grande hâte, en battant la campagne, environ deux cents cavaliers irréguliers, et avec ce contingent et

4 pièces d'artillerie d'un très vieux modèle, Firman Firma a quitté aujourd'hui Sardarout (à 10 kilomètres de Tauris), où il se trouvait, pour marcher contre les Kurdes. Un régiment d'infanterie doit, dit-on, le rejoindre. L'issue de la campagne n'est pas à envisager. Malgré toute la valeur de Firman Firma, il est évident d'avance que sa cause est désespérée, et les Persans eux-mêmes s'en rendent si bien compte que toutes sortes d'histoires circulent déjà sur ce départ, les uns prétendant que le gouvernement de Tauris a l'intention pure et simple de regagner Téhéran, les autres qu'il simule une marche sur la frontière turque, pour, en cas de trouble, revenir sur Tauris.

« Cette question de territoire occupé par les Turcs, commencée par des escarmouches entre douaniers, est, à l'heure présente, devenue si importante, qu'une commission spéciale a été désignée pour délimiter la frontière turco-persane. Cette commission doit se réunir à Urmiah. De quelque façon que le différend soit tranché, on ne se demandera pas moins quel était le but de la Sublime Porte en venant violer le sol persan. La question présente un côté très grave, car on ne peut s'empêcher de voir dans les faits actuels un essai de démembrement de la Perse ; cela naturellement amène à penser que les Turcs ne sont pas seuls dans cette affaire et n'agissent pas pour leur compte. Cette campagne, inutile pour dire le moins, leur a été certainement suggérée par un politicien habile à brouiller tous les jeux, à brusquer les dénouements, parfois à son détriment. Il sait bien actuellement qu'une entente est survenue entre les deux pays qui convoitent la Perse, que les conditions de son partage ont été déjà stipulées, et, indirectement, il cherche à amener le krach final. Alors, il saura proclamer ses droits, revendiquer sa part, quand ce ne serait que la prolongation du fameux chemin de fer de Bagdad...

« Le krach final... Il aura bien lieu, je le crains, peut-être plus tôt qu'on ne s'y attend. La Perse, avec son régime actuel, se rue vers l'étranger et le problème se présente si embrouillé, si compliqué qu'on n'entrevoit plus qu'une seule solution, la colonisation de l'empire de l'Iran. Sur la frontière russe de l'Azerbaïdjan, plus de 20.000 cosaques n'attendent qu'un signe pour avancer, cependant qu'ici le peuple s'affole dans la discorde et la guerre civile. Las de souffrir, ce signe, ne le fera-t-il pas lui-même ?

« Je ne veux pas dire que d'ici demain la Perse, en tant que pays autonome, n'existera plus. Son agonie peut être plus longue ; j'entends seulement que le cas me paraît sans espoir. La colonisation semble fatale. »

***

Cette lettre importante présente, à un point de vue particulier, la ques-

tion des empiétements turcs. Sans entrer dans le détail des faits qui ont suivi l'entrée en campagne du prince Firman Firma, et dont la presse quotidienne a donné le récit, voici un exposé d'ensemble de conclusions différentes. Il est emprunté à un article récent des *Hamburger Nachrichten* :

Le territoire qui est cause des difficultés actuelles entre la Perse et la Turquie s'étend au sud-ouest du lac Ourmia, sur une longueur de 160 kilomètres. L'ancienne frontière suit une chaîne de montagnes de 3.000 à 3.500 mètres d'altitude. Des plaines fertiles longent le lac : au nord celles de Salma, au sud celles de Ausal, Ourmia, Dol, Souldouz. Entre ces plaines et la montagne s'étend une région de collines, qui abritent de belles vallées habitées surtout par des Kurdes sunnites.

Ces territoires sont, du sud au nord : Lahiddjan habitée par les Kurdes Chaoundj Udjun, Mergovar, Dadjt, et Tergovar, ce dernier aux Kurdes Djabar.

La plaine d'Ausal, entre Ourmia et Salma, ainsi que ces deux centres, Dol et Sulduz, est habitée surtout par des Tartares Chyytes parlant turc, et les autres habitants de la région sont des nestoriens et des arméniens, avec quelques turcs et israélites.

Depuis 1905, les Turcs prétendant que les Persans ont avancé leurs postes douaniers vers l'ouest, se sont eux-mêmes portés en avant dans le Lahiddjan. L'année dernière, des troupes irrégulières turques sont venues dans le Mergovar et le Tergovar prélever des impôts jusqu'à Ourmia, puis s'y sont installées.

De leur côté, les Persans ont été pendant l'été chez les Kurdes Bezzadek pour y poursuivre les malfaiteurs, mais les Turcs en ont profité pour s'avancer vers le sud-ouest du lac d'Ourmia, après les avoir repoussés.

En fait, les difficultés sont dues surtout aux Kurdes Sunnites qui ne cessent d'attirer les Turcs en les appelant à leur aide.

On vient de réunir une commission de frontières. C'est la seconde depuis 1905. Et le fait que, malgré les protestations des ambassadeurs d'Angleterre et de Russie à Constantinople, la première n'a pas suffi, peut faire douter que la seconde se montre plus efficace. R.

***

Nous recevons de Recht une lettre, dont voici quelques extraits. Il ne faut peut-être pas accepter comme définitive cette version un peu rétrécie des causes du coup d'État manqué de Téhéran, qui a été, somme toute, l'aboutissement d'une lutte prolongée entre le parti de la cour et celui du peuple, entre la réaction et la révolution. Cette lettre n'en est

pas moins caractéristique d'un état d'esprit général dans la bourgeoisie persane.

... « L'agitation actuelle de la Perse, autant qu'on peut le savoir, a été causée par ceci : que le Chah avait demandé à Nacer oul-Molk, ministre des finances, une somme de 60.000 tomans; que celui-ci lui avait répondu que l'argent était bien à sa disposition, mais qu'il devait en référer au Parlement, « car, ajoutait-il, vous savez que je serai interpellé ». Le Chah, après une longue discussion, devenu perplexe, dit : « Si le Parlement ne vous autorise pas, vous ne me donnerez pas cette somme ? » Le pauvre Nacer oul-Molk était consterné; car s'il disait non, peut-être allait-il lui arriver malheur. Aussi il répondit : « Bien; l'argent est prêt, je vous le donne. » Le Chah lui dit : « Faites un mandat. » Il répondit que l'argent était chez lui, qu'il rentrait et qu'il allait l'envoyer. Puis, ayant reçu congé, il sortit.

« Après cela le Chah avait donné l'ordre à 'Ala oud-Daouleh d'aller à tout prix prendre cet argent à Nacer oul-Molk et de le lui apporter. 'Ala oud-Daouleh sortit cinq minutes après Nacer oul-Molk, le rejoignit à l'entrée de Meïdané Ark, et lui dit que le Chah lui avait commandé de lui prendre cet argent à tout prix. Le ministre des finances lui fit valoir leur responsabilité devant le peuple et ajouta : « Allons informer le Parlement ; j'annoncerai la chose de façon à ce que nous recevions l'autorisation. » 'Ala oud Daouleh lui dit : « Je suis le domestique du Chah ; je ne comprends pas ces paroles, je veux l'argent. » Nacer oul-Molk, consterné par ce discours, dit : « Je ne donnnerais rien sans l'ordre du Parlement. Quant à vous, agissez selon vos instructions. » Sur quoi, ils s'étaient séparés.

« Quelques fanatiques avaient assisté à l'entretien, et l'affaire dégénéra en bataille. Nacer oul-Molk finit par arriver au Parlement et raconta la chose ; puis il rentra chez lui, prépara ses malles et partit pour Recht. Avant-hier, il s'est embarqué pour l'Europe : à Recht, il avait été retenu quelque temps, mais quand il eut expliqué sa conduite, on le laissa partir.

« Quant à 'Ala oud-Daouleh, lorsqu'il vit que l'affaire tournait mal, et que le peuple se préparait à lutter contre le gouvernement, que les balles pleuvaient à Téhéran, que cela allait être la grande révolution, que le plus grand désordre régnait dans la capitale, il écrivit au Chah pour lui demander ses instructions. Sa Majesté lui fit dire qu'il n'en avait pas, et qu'il fît ce que bon lui semblait. Aussi, le lendemain, quittait-il également Téhéran pour Recht, d'où il s'embarquait hier pour l'Europe.

« Mais maintenant à Téhéran l'anarchie est au comble (*Piyâmat bar pâst*) : les fils télégraphiques sont coupés, les courriers postaux sont

arrêtés. Il n'y a pas moyen d'avoir de nouvelles authentiques sur ce qui s'est passé depuis huit jours. Le peuple est-il vainqueur, ou bien le gouvernement triomphe-t-il ? On ne peut affirmer la vérité ou le mensonge d'aucune information : tout ce que l'on sait, c'est que les bazars sont fermés, que les balles pleuvent dans les rues et que le désordre est considérable. On dit que quelques députés ont été tués : mais, est-ce vrai ? Les dépêches envoyées de Recht à Téhéran sont restées sans réponse ; la poste n'arrive plus. Tout ce que l'on télégraphie de Tabriz, de Gazwine et des environs, c'est que le gouvernement est affolé et qu'il faut déclarer la guerre sainte !

« Aussi dans Recht, chacuna-t-il ramassé ses meubles, son argent, ses marchandises, pour les cacher en lieu sûr. On se bat. Comme Anûr Azam est parti à la frontière et que le palais du gouvernement est fermé, les affaires sont en toute hâte envoyées au parlement. Tout le monde se prépare à la guerre contre le gouvernement ; par petits groupes, les hommes apprennent l'exercice militaire. Le danger est grand : que Dieu nous protège !... »

MIRZA ROUKNÉ'D-DINE.

Un Service funèbre à Tauris.

Le mardi, 11 novembre, la population entière de Tauris était conviée à la cérémonie funèbre qui fut célébrée à l'archevêché arménien, pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Mikreditch Ier, catholicos et patriarche de tous les Arméniens, mort « en la paix de Dieu » à Utchmiazine, le 29 octobre dernier.

La cérémonie fut ce qu'on pouvait attendre du clergé de Tauris et de ses faibles ressources ; cependant, elle fut honorée de la présence du prince Firman Firma, du consul général de Russie, du consul de France, du gérant du consulat d Angleterre, du Qal'eh Béghi, du Kargouzar, de M. Castelli, du docteur Grunfield.

Elle fut, de plus, relevée par de nombreux discours dont le premier fut fait en un français très fleuri et très élégant, qu'on s étonnait de rencontrer à Tauris ; le second, charmant, plein d'esprit et d'humour, fut dit en persan, avec une bonne grâce et une franchise captivante par l'orateur chaldéen ; et enfin, un discours de Mirza Gaffar, qui avait été envoyé par l'Endjouman, m'a réellement émerveillé.

L'orateur avait pris pour sujet — sans se soucier autrement de la condamnation qui avait atteint le *Habl oul Matine* de Téhéran pour avoir publié un article libéral — qu'il fallait que l'homme fût avant tout orné des qualités humaines, et, ce point acquis, mais alors seulement, il devait se préoccuper de rechercher une religion.

Celle-ci, mise ainsi au second plan, fait singulière figure et vaudra à celui qui la relègue une excommunication majeure. Mirza Gaffar est un jeune homme de trente-deux ans environ, petit, sec, le geste sobre, la parole abondante, pleine d'images admirablement appropriées au sujet: en un mot, un véritable orateur, qui vit sa péroraison accueillie — malgré le lieu — par des applaudissements enthousiastes. Certainement, nous entendrons parler de lui dans l'avenir.

A. L. M. N.

Aux Indes.

Congrès Musulmans. — Les principaux événements de nature à intéresser directement les milieux musulmans pendant les dernières semaines de 1907 sont les réunions de la *Mohamedan Educational Conference*, de Calcutta, le 16 décembre, de l'*All India Mohamedan Educational Conference*, à Kurrachee, le 26 décembre, puis de l'*All India Moslem League*, le 29 décembre.

***

La conférence de Calcutta, présidée par M. Earle, directeur de l'Instruction publique, s'est occupée, entre autres, de la création des titres à décerner aux étudiants qui ont passé les derniers examens des médressés. Elle ne paraît pas s'être montrée très enthousiaste des résultats obtenus dans les *Maktabs*, faute d'instituteurs payés et suffisamment préparés.

La conférence a insisté sur la nécessité de rendre les cours de ces écoles gratuits et d'instituer des bourses pour les élèves qui en sortent et veulent continuer leurs études. Puis, enfin, elle s'est prononcée pour l'enseignement obligatoire de l'anglais, de l'arabe et du persan, ce qui est beaucoup à la fois.

***

L'*All India Moslem Educational Conference* a été plus animée et plus importante, quoique s'étant surtout occupée du Sindh, puisqu'elle se tenait à Kurrachee, où ses membres reçurent l'hospitalité de Mir Sir Faiz Mohammed Khan, gouverneur de l'Etat de Khaipur.

En souhaitant la bienvenue aux congressistes, auxquels il donna lecture d'un télégramme du gouverneur de Bombay, le commissaire du Sindh, M. Younghusband, avait exhorté les Musulmans, au nom du gouvernement, à secouer leur apathie pour s'intéresser aux questions d'éducation et aux affaires publiques. Il leur annonçait aussi la création

de dix bourses scolaires. Son vœu semble avoir été écouté par l'assemblée.

M. Edward Giles, directeur général de l'Instruction publique, fit remarquer que, de son côté, la communauté musulmane n'était pas trop en retard pour l'instruction primaire, mais qu'elle était la seule qui négligeât conplètement l'éducation supérieure, privant ainsi ses membres de l'accès aux fonctions publiques.

Malgré ces interventions, c'est à l'Hon. Sadik Ali, vizir de l'État de Khaipur qu'échut le rôle principal à la conférence. Il y retraça, en effet, toute l'histoire de l'éducation dans le Sindh, avec des détails qui seraient à reproduire en entier.

Bien que le Sindh ait été gouverné par des Musulmans pendant près de onze siècles, l'instruction publique y a fait très peu de progrès. Le gouvernement s'en désintéressait, et les zagirdars, comme les zemindars, qui représentaient la classe féodale, étaient eux-mêmes fort ignorants. Il y avait cependant des écoles privées où les Moulvis et les Moullah enseignaient l'arabe et le persan. Mais lorsqu'en 1823 le gouvernement anglais voulut ouvrir des ecoles de sanscrit, d'arabe et d'anglais, les Hindous n'acceptèrent que les dernières, voulant que leurs enfants apprissent le sanscrit chez eux. D'autre part, 8.000 Musulmans signèrent une pétition contre l'enseignement officiel, en déclarant que si le gouvernement ne voulait plus des écoles privées d'arabe et de persan, c'est qu'il voulait convertir tous les Hindous au christianisme.

En 1852 il y avait encore 643 écoles indigènes, avec 7 443 élèves, dont 827 filles. Les élèves payaient quelques annas par mois ou donnaient un peu de grain, de pain, d'étoffe. Mais les Moullahs et les Moulvis finirent par perdre la partie, faute de pouvoir enseigner gratuitement l'arabe et le persan, pendant que les écoles officielles, où on avait été jusqu'à créer un alphabet spécial, donnaient leur enseignement sans rétribution.

L'arabe et le persan disparurent donc comme enseignement indigène. Les Moullah et les Moulvis durent se plier aux exigences des examinateurs de l'administration anglaise pour professer dans ses écoles. — Si les écoles indigènes musulmanes disparurent ainsi, il n'en résulta pas une fréquentation plus active des écoles administratives supérieures. On en a la preuve par quelques chiffres comparatifs, qui témoignent d'une décadence certaine. — A l'époque de la Compagnie des Indes, tous les zagirdars étaient Musulmans. Il n'y en a plus que 25 p. 100 qui le soient. — Les classes cultivées de la société indigène comptent 200 « graduates » hindous contre 10 musulmans. — 200 « doctors » hindous contre 1 musulman; 200 avocats ou avoués hindous contre 20 musulmans. Sur 20 juges indigènes, il n'y a qu'un

musulman ; et sur 72 muktyarkar, 12 musulmans. Cette situation est d'autant plus frappante que, somme toute, c'est par le Sindh qu'avait débouté la conquête musulmane.

On comprend l'intérêt pratique que présentent de tels exposés de faits, en présence d'un congrès réunissant des délégués de toute l'Inde, et on peut se faire une idée de ce que sont ces congrès. en notant que celui-ci était complété par la « Troisième exposition des arts de la femme », exposition consacrée au travail de la femme indigène, et organisée en partie double, avec une section Purdah, pour les « Purdah ladies ».

On ne peut pas dire que les conclusions du congrès aient été très imprévues. Le commissaire du Sindh avait annoncé dans son discours d'ouverture que le gouvernement allouait dix bourses d'enseignement supérieur, dont quatre pour Aligarh, aux Musulmans du Sindh. Le congrès demanda qu'il y en eut davantage; puis que les appointements des musulmans employés à l'instruction publique fussent augmentés. Il se prononça en faveur du développement des études agricoles et vétérinaires, en réclamant les créations favorables, puis du développement des études industrielles, en demandant des bourses pour le « Roorkas College ». Mais, d'autre part, l'assemblée, avant de se séparer, vota le principe de l'établissement d'une taxe spéciale d'enseignement chez les Musulmans du Sindh. Elle ne s'est donc pas cantonnée seulement dans un platonicisme inactif.

Tout le monde, cependant, n'est pas de cet avis. Une gazette dont le directeur écossais a dû, il y a quelques mois, aller chercher d'autres occupations en Europe, et qui marque sa place dans la presse musulmane, par la naïveté avec laquelle elle accueille les études d'imagination, vient de partir en guerre contre les « Anjuman », qui, dit-elle, apparaissent comme des champignons et sont, pour la plupart, des organisations créées par des agitateurs égyptiens.

Malgré l'optimisme avec lequel on estimait naguère aux Indes qu'on était parfaitement au courant de tout le mouvement pan-islamique, il est certain qu'on a été ensuite un peu troublé de constater l'activité de certaines propagandes locales. Mais ce n'est pas en faisant ce que propose le *Pioneer*, en réunissant des Musulmans influents pour publier un manifeste de désapprobation, qu'on pourra enrayer le mouvement. C'est en enlevant aux agitateurs ce qui fait leur force, c'est-à-dire en supprimant les causes profondes de mécontentement qui subsistent chez les Musulmans des Indes, malgré leur politique raisonnée d'un loyalisme d'actualité.

***

On remarque avec quelque surprise en Angleterre que les Musulmans de Lahore ont appris les premiers le nouveau projet du gouvernement ottoman, pour la vallée de l'Euphrate. Des nouvelles de source musulmane, disait la première dépêche de Lahore, signalent la décision prise de construire un grand barrage sur le canal Hindieh pour l'irrigation en grand du Bas-Euphrate.

A ce sujet, le *Morning Post* vient de consacrer au mouvement musulman un long article, qui témoigne d'un solide bon sens et d'une intelligence avisée qu'on aimerait à trouver ailleurs. Sans discuter l'exactitude ou l'inexactitude de la dépêche de Lahore, il dit que le seul fait de rapports entre les Musulmans de Turquie et ceux des Indes, permettant l'envoi d'une telle nouvelle de Lahore, suffit pour montrer qu'il est temps de mettre de côté, en matière de politique musulmane, les idées arriérées et rétrécies qui faisaient abstraction du mouvement actuel de l'Islam.

Le grand journal anglais rappelle, à ce propos, que l'empereur d'Allemagne réclamait, il n'y a pas longtemps, pour le monde germanique, une « place au soleil » dans le monde asiatique.

***

Les lecteurs de la *Revue* sont depuis longtemps au courant des sympathies ottomanes des Musulmans de Lahore, dont les télégrammes de dévouement envers la Porte ont été signalés à plusieurs reprises. Il est certain qu'il y a de ce côté quelque esprit d'opposition. Ainsi, au moment où les Compagnies de chemins de fer du Nord ont eu des difficultés avec leur personnel hindou, l'*Anjuman i-Islamia* de Lahore a-t-il trouvé l'occasion favorable pour appeler l'attention des Musulmans sur la destruction et la violation de tombeaux vénérés par toutes les sectes, sur le tracé de la voie du « Lahore Cantonment. »

A la suite d'un meeting tenu à Islamia Hall, sous la présidence du Nawab Fateh Ali Khan, on a envoyé une délégation à la Compagnie, et si cette manifestation n'a pas modifié le tracé de la voie, elle a du moins troublé les esprits.

Cela n'empêche pas l'Islam de progresser à Lahore. Une maîtresse d'école écossaise s'est convertie en novembre à la religion musulmane, pour épouser le docteur Nizam ud Dim.

La conversion a lieu à la mosquée Shabi, avec enregistrement de la déclaration écrite de la néophyte.

La seconde réunion de l'*All India Moslem League* a eu lieu le 29 décembre, sous la présidence de sir Adamji Peerbhoy, désigné sur la proposition du Nawab Vicar ul Mulk, qui a rappelé les générosités infatigables de sir Adamji. On évalue à plus de 50 lakhs de roupies la totalité actuelle de ses donations de tout ordre. En dernier lieu il a consacré plusieurs centaines de mille francs au collège des sciences d'Aligarh.

C'était la seconde réunion de l'*All India Moslem League*. La première réunion avait eu lieu à Dacca l'année précédente. Mais comme l'ont rappelé les orateurs, la préface du mouvement, auquel répond la ligue, remonte à la députations des Musulmans, présentée à Simla, au vice-roi par l'Aga Khan.

Nous reviendrons sur les décisions prises, dans les discussions qui suivirent les discours de sir Adamji, du Nawab Vicar ul Mulk, de Syed Ali Imam de Patna, de Hadji Mousa Khan, etc.

Disons du moins de suite, que, si la Ligue consacra une bonne part de ses délibérations aux rapports des Musulmans avec l'administration anglaise, à leur intervention dans les conseils provinciaux, au nombre de places qui peuvent lui être réservées, il n'en est pas moins très important qu'en deux ans les Musulmans de l'Inde aient réussi à se donner une organisation. Pour apprécier la portée de ce résultat, il ne faut pas perdre de vue qu'ils forment un cinquième de la population totale de l'Islam et que les précédents des Indes et de Russie vont singulièrement faciliter la tâche du Congrès universel.

L'accueil fait au projet de M. Ismaïl Bey Gasprinski a naturellement été très chaleureux. Le *Riad* de Delki suggère à ce propos l'idée d'une visite du directeur de *Terdjuman*, aux Indes.

***

Le 1er janvier a été marqué, dans les environs de Calcutta, par des désordres d'une extrême violence entre Hindous et Musulmans. Un jeune ouvrier d'une fabrique de jute ayant été poussé dans l'eau pendant qu'il était en train de boire, une bataille générale s'engagea entre les deux milieux. De part et d'autre on se battait à coups de bâtons et de lathis.

Les Européens ne purent rétablir l'ordre. Vers le soir, des ouvriers des autres fabriques intervenant aussi, il y eut jusqu'à 6.000 hommes engagés dans ce combat qui, par explosion subite de l'antagonisme latent, mettait aux prises des Hindous et des Musulmans. L'acharnement était tel que les blessés allaient se faire panser à l'hôpital, puis revenaient se battre. Ce n'est que le 2 janvier au soir que l'ordre finit

par se rétablir, après l'intervention du surintendant de la police avec un détachement commandé par un officier européen.

***

Nous ne pouvons, faute de place, que résumer sommairement les principaux événements survenus aux Indes, en dehors des milieux musulmans proprement dits.

Grève des chemins de fer. — Le mouvement s'était calmé à la fin de novembre, par la décision prise, à Asansol, d'accepter la décision arbitrale du secrétaire de l'*Amalgamated Society of Railway servants*. Le renvoi d'Egleken, l'organisateur de la grève, avait même été accepté. Mais, au commencement de décembre, une circulaire de l'agent de l'*East India Railway Company* imposant des amendes aux grévistes, faillit remettre le feu aux poudres.

Au commencement de janvier, la situation reste tendue, dans des conditions d'autant plus fâcheuses, que le mécontentement du personnel de l'*East India Company* semble justifié par la morgue inintelligente des représentants de la compagnie.

On n'est pas sans se préoccuper beaucoup à ce propos des attentats de tout ordre qui compromettent la sécurité des voyageurs des chemins de fer de l'Inde, réputés jusqu'alors comme faisant un heureux contraste avec les chemins de fer d'Europe. — En décembre, la tentative de déraillement d'un train où se trouvait le lieutenant gouverneur du Bengale, et surtout la tentative d'assassinat de M. Allen, juge de Dacca, à la gare de Goalimdo, ont causé une profonde émotion. M. Allen a reçu une balle dans la poitrine et sa vie a été un moment en danger, malgré les prières publiques votées dans un meeting présidé par le Nawab Salim ullah Bahadur, pour tous les temples et toutes les mosquées.

Les assassins ont pu s'enfuir sans que les assistants s'y soient opposés, et depuis, les primes de 5.000 roupies promises par les deux gouvernements du Bengale n'ont pas suffi pour les faire livrer.

Quelques jours après, une dame européenne était attaquée dans l'express de Delhi, par un malfaiteur européen, dit-on, qui lui arrachait ses bagues et la précipitait sur la voie, à moins qu'elle ne s'y soit jetée elle-même.

***

Ces attentats qui témoignent d'un grand changement dans les traditions de l'Inde, où ils étaient inconnus, appellent l'attention sur le

Fédavism. Nul doute que les sociétés secrètes de tout genre, politiques et révolutionnaires, se multiplient aux Indes, comme en Chine, comme en Perse, comme dans l'Asie russe, comme en Turquie, si bien que l'histoire prochaine du monde asiatique est peut-être en train de se préparer tout autrement qu'il ne semble par ses manifestations apparentes. En tout cas il existe aux États-Unis un centre d'organisation de ce mouvement révolutionnaire asiatique. On peut s'en rendre compte par la profusion des feuilles séditieuses qui sont distribuées aux Indes, ou dans les colonies anglaises. Le *Pioneer* citait dernièrement l'exemple de proclamations révolutionnaires en hindoustani, envoyées à Johannesburg.

***

Mentionnons, à ce propos, en passant, que les Musulmans de Lahore continuent à protester vivement contre la politique anti-asiatique du gouvernement du Transvaal.

L'*Englishman* de Calcutta, qui est un journal très anglais, mais de culture élevée et d'idées libérales, n'a pas hésité à condamner les procédés employés envers les Hindous du Transvaal. Il ajoute en même temps que, s'ils ont raison dans le fond, ils ont tort dans la forme, l'empreinte des doigts étant de longue date en usage aux Indes, dans les villes, dans les villages, dans les bureaux du gouvernement. Il y a des siècles que les empereurs mongols signaient leurs décrets avec l'empreinte en bleu de leurs mains.

***

Quoi qu'il en soit, le mouvement national continue à suivre le cours de ses destinées. Le *Homeward Mail* signalait, en décembre, une amusante circulaire envoyée aux élèves des écoles, pour leur proposer à prix modique une médaille *Bande Mataram* très appréciée par les dames et les étudiants, et particulièrement recommandée pour tous ceux qui ont à passer des examens. La médaille porte d'un côté l'image de la déesse Lakshimi, et de l'autre les *mains* de la nation hindoue priant pour la prospérité du peuple. C'est un ornement national et un porte-bonheur.

***

La grosse question du moment est encore celle du « Congrès national » dont nous regrettons de ne pouvoir parler en détail, car il y a là une

manifestation de psychologie sociale d'un très grand intérêt pour l'étude du mouvement actuel des Indes.

On s'attendait à ce que le Congrès de l'*All India* eut cette année une importance exceptionnelle. Il devait se réunir le 26 décembre à Surat, et avait été précédé de diverses réunions préparatoires. A la fin de novembre, meeting de l'*All India Congress Committee* chez sir P. Mehba. C'est là qu'on choisit Surat pour la réunion plénière. Réunions ensuite à Calcutta. M. Lajpat Rai auquel on propose la présidence, la refuse, en conseillant lui-même de choisir M. Rash Behari Ghose. C'est en effet dans ces conditions que s'ouvre le Congrès. M. Lajpat Rai et M. Ghose arrivent ensemble. On dételle leur voiture, on les acclame. Le 26 au soir, le *Bengalee* de M. Surendra Nath Banerjee publiait à Calcutta un numéro supplémentaire, ajoutant à ces renseignements, exacts quant à l'arrivée de MM. Lajpat Rai et Ghose, que celui-ci avait pris la parole et prononcé un discours présidentiel acclamé par toute l'Assemblée. Le *Bengalee* reproduisait ce discours *in extenso* et le supplément s'arrêtait aux applaudissements qui avaient salué la péroraison de M. Ghose.

C'était là du journalisme un peu trop moderne. M. Ghose n'avait pas pu prononcer son discours en présence d'un désordre et d'un tapage indescriptibles. Au moment de l'ouverture, la salle du Congrès, qui peut contenir 7.000 personnes, était comble. Il y avait là 2.000 délégués avec pouvoirs réguliers. Après le chant du *Bande Mataram* par un chœur de dames, M. Malvi, président du Comité de réception, avait ouvert la séance, en rappelant l'histoire du Congrès et en insistant sur la nécessité d'une politique de modération.

De suite, des cris hostiles l'avaient interrompu. Dewan Bahadur Shakarlal proposa cependant l'élection de M. Ghose comme président, et M. Surendra Nath Banerjee vint appuyer cette proposition. Mais le tapage devint tel aussitôt que M. Malvi dut lever la séance dans une confusion extraordinaire, presque une véritable bataille.

Voici, en résumé, les causes de cette révolution. Depuis un certain temps déjà, il y avait des divergences de vues parmi les leaders du mouvement hindou sur l'orientation à lui donner. Ils se divisaient, au moment de l'ouverture du Congrès de 1907, en trois partis : les modérés, le centre et les extrémistes. Ceux-ci, qu'on a accusés d'être des agents provocateurs, de faire le jeu du gouvernement, avaient à leur tête M. Tilak, propriétaire et directeur de deux journaux hebdomadaires, dont l'un en mahratti, tirant à 12.000, et l'autre en anglais, à 20.000. Appuyé, par l'université de Poona, il représentait en même temps le nationalisme révolutionnaire et l'Hindouisme occidental, en opposition à celui du Bengale.

M. Lajpat Rai, Ghose, Surendra Nath Banerjee et tous ceux qui au Congrès de 1906 avaient approuvé la politique du Swadeshisme et du Swarajisme intensifs, mais constitutionnels, étaient devenus des « modérés », malgré leurs démêlés avec les autorités anglaises, pour les extrémistes révolutionnaires.

Aussi, à peine M. Malvi eut-il levé la séance du Congrès, le 26 décembre, qu'un partisan de M. Banerjee montant à la tribune déclara le Bengal insulté par les Mahrattes. On continua à discuter jusqu'au soir, et ce fut dans la soirée seulement que les sections provinciales purent se réunir séparément pour examiner la situation.

Les extrémistes, de leur côté, avaient décidé de s'opposer à la présidence de M. Ghose, si on ne décidait au préalable l'inscription au programme du Congrès actuel des revendications ajournées lors du Congrès précédent. Et en effet, dès la réouverture du Congrès le 27 au matin, M. Tilak proposa un amendement en ce sens. Il n'en fallut pas davantage pour déchaîner une lutte, qui devint telle que la police dut intervenir. — C'était la fin du *Congrès national* tel qu'il avait fonctionné jusqu'alors.

Les délégués se sont partagés en deux groupes, d'importance inégale, un certain nombre s'étant retirés. Un millier de délégués avec MM. Lajpat Raï, Ghose et Banerjee, représentaient les deux partis « Modéré » et « Centre » fusionnés en un seul. Ils continuèrent le Congrès en discutant quelques questions, celle des Hindous du Transvaal en particulier, et surtout celle du programme futur.

A cet égard, les décisions prises ont été ce qu'on pouvait attendre : réorganisation du Congrès en vue d'obtenir par des moyens constitutionnels un *Colonial Self government*. — Un certain nombre d'extrémistes se sont ralliés à cette formule et comptent dans le comité chargé de préparer, sous la présidence de M. Lajpat Rai, le Congrès constitutionnel de 1908. — On estime que quelques Musulmans y prendront part.

En même temps, un millier des assistants du 26 décembre, dont 400 délégués environ, se réunissaient sous la présidenee de M. Tilak dans un autre endroit. Avec M. Tilak, ce Congrès extrémiste comptait comme personnalité marquante, M. Nevinson, un émule de M. Keir Hardie, qui, pendant les derniers jours de 1907 et au commencement de 1908, a beaucoup fait parler de lui aux Indes, comme conférencier socialiste.

Les décisions prises par les extrémistes ont été également de préparer leur Congrès pour 1908, avec un programme nationaliste non constitutionnel.

Aux dernières nouvelles, la presse de l'Inde continue à se passionner pour ou contre les deux Congrès à venir. L'*Homeward Mail* signale à ce propos une très intéressante lettre d'un correspondant de Calcutta au journal d'Allahabad. Chaque parti, dit-il, rejette sur l'autre la faute des désordres de Surat. Les modérés sont en grande majorité à Calcutta. Ils ont formé à Surat une *Convention* qui les lie. Mais c'est en décembre prochain seulement qu'on saura quel parti peut garder le titre de Congrès national. Jusque-là, l'agitation continuera.

Il est à noter à ce propos que le mouvement révolutionnaire avait en fait débuté au Bengale. C'est maintenant Poonah qui est devenu le centre de l'orage politique. Sans doute, ce déplacement géographique est important. Il est intéressant aussi de constater une décision d'autant plus significative que plusieurs centaines de délégués n'ont pris part ni aux délibérations des modérés, ni à celles des extrémistes. Mais il subsiste bien des indices d'un mécontentement qui peut préciser ses objectifs et les rendre plus pratiques, sans cesser pour cela de gagner du terrain.

A. L. C.

Afghanistan.

La question du voyage de l'émir Habibullah agite beaucoup en ce moment les « politiques » de l'Inde anglaise. A son retour des Indes, le souverain de l'Afghanistan, qui venait de donner à l Empire britannique une preuve importante de ses sentiments de déférence et de sympathie, avait été s'installer dans le Turkestan afghan, où il était moins loin de l'Empire russe, autre objet de ses préférences. Allait-il, après cette seconde démonstration, contre-partie de la première, reprendre la route des Indes, pour se rendre sur les bords de l'Océan indien, théâtre de son initiation à la navigation et, de là, gagner l'Europe, où l'attendait, en Angleterre, un accueil enthousiaste ? Nul doute, disait-on ; il est attendu à Kandahar et on aménage les routes pour qu'il puisse s'y rendre en automobile. Pas du tout, disait-on d'autre part. Après un court séjour à Caboul, il va aller passer l'hiver à Jellalabad. Pour le moment, c'est ce dernier pronostic qui semble se réaliser. Cependant, le *Times of India* persistait à penser, au milieu de janvier, que le voyage en Europe n était pas aussi impossible qu'on le prétendait.

Ces alternatives sont d'autant plus intéressantes à suivre, que l'Afghanistan rappelle le Maroc à bien des égards. C'est un des pays musulmans où la Sounna est le plus en honneur : non pas la Sounna du Prophète, mais celle de l'émir Abdur Rahman, pour le moment, comme celles de Moulay Sliman et de Moulay Hassan au Maroc.

Dans l'autobiographie qui a été son testament politique, l'émir Abdur Rahman avait conseillé à ses fils de développer peu à peu les routes de l'Afghanistan, en facilitant les voyages individuels et temporaires des Européens, mais de retarder le plus possible la construction des chemins de fer et des télégraphes, jusqu'à ce que les Afghans eussent une armée en état de faire respecter leur indépendance. Fidèle à ce programme, l émir Habibullah a emprunté à l histoire coloniale de la Belgique une formule nouvelle pour le réaliser.

Il monopolise à son seul profit tout le mouvement économique de l Afghanistan, de manière à rester plus sûrement maître de son avenir industriel. Tout devenant « domaine royal », il n'aura pas de surprises.

Ce n'est pas, nous dit le *Pioneer*, qu'il n'y ait quelques manifestations de tendances vers le progrès. M. Burn et C° d'Howrah ont reçu, par exemple, la commande d'un pont suspendu métallique, lors du voyage de l'Émir aux Indes, et quelques parties de ce pont sont déjà en route pour Jellalabad. Mais, destiné au service d'une route de 3 mètres de large, il n'a pas davantage et ne pourra servir qu'aux piétons ou aux bêtes de somme, si tant est qu'on le monte.

La voirie d'Afghanistan est encore si rudimentaire que, pour transporter les chaudières, les poutres en fer, les machines destinées aux mines dont l'exploitation commence, on fait accompagner par des éléphants les chars indigènes, qui ne se tireraient pas des passages difficiles. Les Afghans préfèrent d'ailleurs les chameaux pour leur propre usage.

Malgré cet état de choses, le correspondant du *Times* à Caboul et un agent commercial américain, M. Clark, se sont montrés, il y a quelque temps, très optimistes. M. Clark voyait même déjà l'Afghanistan devenir un marché pour les machines américaines. Mais toutes les petites manufactures de Caboul appartiennent au gouvernement, qui s'en sert pour tuer les industries indigènes indépendantes. Toute la politique économique de l'Émir est orientée vers les monopoles d'État, afin d'éviter la mainmise de l'étranger.

A. L. C.

LA PRESSE MUSULMANE

« Bahloûl. »

Nos lecteurs n'ont pas oublié le *Bahloûl*, ce spirituel organe satirique de Bakou dont la *Revue* donnait, l'année dernière, le compte-rendu (1). On trouvera, ci-après, la reproduction des illustrations de son numéro du 14 juillet dernier, la première a trait aux événements de Perse ; les autres, aux Musulmans du Caucase, à leurs rapports avec les Russes et à la sécurité dont ils jouissent dans la ville où se publie *Bahloûl*.

On voit d'abord quels dangers menacent, en Perse, la liberté réclamée par la nation et que le gouvernement a été contraint d'accorder. Les partisans de l'absolutisme n'ont pas perdu tout espoir, et le personnage qui menace de son fouet des hommes du peuple les apostrophe

(1) No. 9, août-septembre 1907, p. 160-167.

en ces termes : « Si le Chah vous donne la liberté, nous, nous ne vous donnerons pas l'indépendance (fig. 1) ! »

Les Musulmans viennent présenter leurs suppliques à l'administra-

Fig. 1.

tion russe ; une bousculade se produit devant la porte, bien gardée, qu'ils voudraient franchir. C'est en vain qu'ils implorent, dans les termes les plus humbles et les plus tendres, les policiers, les suppliant

Fig. 2.

Fig. 3.

FIG. 4.

de les laisser déposer leurs requêtes, promettant de ne plus revenir à la charge. Son bâton à la main, Bahloûl regarde les quémandeurs d'un air sévère (fig. 2).

C'est du même œil sévère que le fameux personnage regarde un homme riche et égoïste qui, devant ses richesses, exprime son dédain pour ses semblables, ainsi que le désir de continuer éternellement l'existence qu'il mène (fig. 3).

La dernière figure nous montre le brigandage dans les rues de Bakou. Munis de revolvers et de lanternes sourdes, les malfaiteurs opèrent sous l'œil de la police, qui ne trouble en rien leurs opérations. « Heureusement que mes pneus n'étaient pas neufs ! » s'écrie un cocher dont on vient de saccager la voiture (fig. 4).

Ajoutons que, depuis ce moment, *Bahloûl* a décidé de ne paraître qu'une seule fois par mois, au lieu de deux. On ajoute que ce ne serait pas la gêne matérielle, mais le désir de ne pas faire de tort à ses confrères musulmans, qui lui aurait fait prendre cette détermination (1).

La Presse musulmane de Russie.

D'après une information parvenue au *Yoldouz*, 'Iyâz Efendi Ishâkî, rédacteur des journaux *Dhâñ* et *Tavouch*, aurait été déporté, à la date du 24 octobre/6 novembre, dans le gouvernement d'Arkhangel, où il sera interné pendant trois ans (2).

A partir de 1908, le *Terdjumân*, qui paraîtra deux fois par semaine, publiant des articles sur des questions politiques, littéraires ou sociales, donnera des primes à ses abonnés. En voici le détail : Un dictionnaire scientifique, *Kâmoûs i 'ilmî u fennî*, formant un volume de 400 pages. Les éléments de la science sociale, *Mebâdî-i 'Ilm-i Iktisâd*, et enfin, ouvrage sur lequel on attire particulièrement l'attention des lecteurs, L'Épreuve de l'Islam, *Belâyi Islâm*, livre orné de six photographies et dont la lecture est toute d'actualité (3).

Un Deuil national.

Le 28 novembre/11 décembre dernier, mourait à Bakou, à l'âge de 66 ans, Hasan Bey Melikoff Zerdâbî, surnommé Aboû'l-Mouharririn « le Père des Journalistes ». L'*Irchâd* du lendemain a paru encadré de

(1) *Irchâd*, 11. 1907.
(2) *Terdjumân*, 16. 11. 1907.
(3) *Ibidem*, 13. 11. 1907.

noir, et donne, avec son portrait, la vie de cet homme de bien qui consacra quarante ans de son existence à améliorer la situation matérielle et morale des Musulmans russes, donnant sans compter son temps, ses efforts et ses biens.

Hasan Bey Melikoff était né à Zerdâb, en 1841. Élève, en 1856, de

Hasan Bey Melikoff Zerdâbi

l'école fondée à Chamakhi par le gouverneur général du Caucase, le prince Woronzoff, il y passa, trois ans plus tard, un examen si brillant, que le curateur scolaire, baron de Nicolaï, voulut l'envoyer à ses propres frais au gymnase de Tiflis; la famille s'y opposa tout d'abord, mais finit par céder. Après avoir obtenu, avec son diplôme, une médaille d'honneur, Hasan Bey Melikoff alla étudier à l'Université de Moscou, grâce à une bourse du gouvernement russe. Rentré au Caucase en 1869,

il devint, six mois plus tard, professeur à l'école réale de Bakou, et fonda, en 1875, avec l'autorisation du gouvernement, l'*Ekindji* « Semeur », le premier organe qu'aient possédé les Musulmans de Russie.

La Résurrection de l' « Irchâd ».

On se souvient que l'*Irchâd*, que dirigeait à Bakou, d'une manière si remarquable, Ahmed Bey Agayeff, cessa de paraître, faute de fonds, en juillet dernier. En même temps disparut le *Progress*, qui formait, en quelque sorte, son édition russe.

Tous les esprits libéraux, tous les Musulmans partisans du progrès regrettèrent vivement la disparition de ces organes dont ils avaient pu apprécier la valeur. Des télégrammes et des lettres de condoléances affluèrent à Bakou.

Deux notabilités musulmanes bien connues dans cette ville, Mourtezâ Moukhtâroff et 'Isâ Bey 'Achoûr Beyoff, entreprirent de relever l'entreprise qui s'était terminée d'une façon si malheureuse. Il fallait des sommes importantes : 20.000 roubles étaient nécessaires pour que l'imprimerie de l'*Irchâd* pût fonctionner. Mourtezâ Moukhtâroff et 'Isâ Bey 'Achoûr Beyoff entreprirent de les réunir; ils y sont parvenus.

C'est une Compagnie, formée de souscripteurs en nombre illimité (actuellement ils sont 54), qui publie l'*Irchâd*. Aux termes des statuts, publiés, avec les détails que nous venons de donner, dans le numéro 116, le premier de la nouvelle série (1), cet organe paraîtra trois fois par semaine, jusqu'à nouvel ordre : la prudence ne permet pas d'en faire, comme par le passé, un quotidien, du moins au commencement. En revanche, son format a été agrandi; on donne 1.800 lignes au lieu de 1.200, et le papier est de meilleure qualité. C'est du zèle des souscripteurs que dépendront les progrès de l'*Irchâd* : pour faire partie de la Compagnie, il suffit de prendre une action, du prix de 75 roubles; on cède aussi des moitiés d'action à 37 roubles.

« Ed-Dîn vè'l-Edeb. »

La *Revue* a eu, plusieurs fois déjà, l'occasion de mentionner *Ed-Dîn vè'l-Edeb*, cette revue tartare fondée à Kazan, en 1324 de l'hégire (1905). Nous pouvons, aujourd'hui, en parler plus en détail, un de nos amis, M. Mohammed Kurd-Ali, ayant bien voulu nous en envoyer un numéro,

(1) Du 17/30 novembre

le neuvième de la deuxième année, en date du 1er djoûmâdhâ'l-oûlâ 1325 (3/16 juin 1907).

Ed-Dîn vè'l-Edeb « la Religion et la Littérature » a pour rédacteur en chef et gérant son fondateur, Mollâ 'Âlem Djân El-Bâroûdî, dont nous annoncions dernièrement le voyage à Constantinople, d'où, aussitôt que son état de santé le lui a permis, il est reparti pour le Caire. Elle paraît deux fois par mois, à l'imprimerie Kharitonoff, de Kazan, par fascicules in-8 de 32 pages. L'abonnement coûte 3 roubles l'année, 1 rouble 50 pour 6 mois, le numéro se vend 12 kopeks.

L'analyse du numéro précité donnera à nos lecteurs une idée de ce qu'est cette revue tartare, l'une des plus répandues et des mieux rédigées qui paraissent en Russie.

On trouve, d'abord, des préceptes de la religion musulmane, en arabe, expliqués et commentés en turc; une note finale insiste sur l'importance des devoirs religieux, et sur le peu de temps que prennent les pratiques d'obligation, exigeant, en tout, trente à quarante minutes de la journée pour 5 prières et 17 *rouk'at*, pratiques que cependant de malheureux ignorants négligent, ou ne connaissent pas.

C'est sous la même forme qu'on a présenté les *Recommandations du Prophète* (Vasiyèt-i Nebeviyè), dont la publication avait commencé dans un numéro précédent; onze versets arabes sont accompagnés de leur commentaire de détail, en langue turque.

Puis un article de morale, sur l'alcoolisme. Cet article, assez étendu, abonde en citations; les textes arabes sont donnés dans les originaux et en traduction. L'auteur étudie l'alcoolisme surtout en se plaçant au point de vue religieux, et, s'appuyant sur les paroles du Prophète, sur Boukhârî et Mouslim, montre que l'Islam le réprouve d'une façon absolue; mais il ne néglige pas, pour cela, les arguments que lui fournissent les médecins et les hygiénistes, et montre, d'après des savants américains, quels ravages exerce l'alcool.

Un article, dont les premières pages avaient été insérées dans le numéro précédent, parle de l'écriture, de l'écriture arabe, dont les défauts sont bien connus et qui s'adapte mal à la langue turque; une seule lettre, le *vâv*, servant à représenter quatre voyelles différentes et ayant, en outre, la valeur consonnantique. On devra chercher à remédier à ces défauts, dont les Congrès d'enseignement se sont préoccupés.

Bâb at-Takrîz « Chapitre de l'éloge », loue la revue turque *Mir'ât-i 'Ouloûm* « Miroir des Sciences », publiée en Égypte, et lui emprunte un de ses articles, signé 'Izmzâdè Rafik, sur la *zakât* ou aumône légale. Quelques lignes aussi, pour compléter une notice élogieuse, parue dans le numéro précédent, sur Ahmed Bay, l'un des Musulmans russes les plus dévoués à leurs coreligionnaires.

La *Pédagogie* forme une rubrique à part, contenant la fin d'une étude sur le développement intellectuel et moral de l'enfance, développement qui se partage en trois périodes : 1° de six à huit ans ; 2° de huit à dix ; 3° au-dessus de ce dernier âge. Nous avons là une nouvelle preuve de l'importance que prend la pédagogie, science d'origine européenne, dans les milieux musulmans : ceux de Russie l'étudient avec le même soin que leurs coreligionnaires de Turquie, de Perse et d'Égypte.

Un Arbitrage.

L'âkhônd Yoûsouf Tâlibzâdè avait été accusé d'avoir, par ses manœuvres, amené la disparition de la revue tartare *Fuyoûzât*, de Bakou. Voulant mettre fin à ces accusations, il a réclamé la nomination d'un jury qui trancherait la question, après examen. Ce jury, composé de six personnes, s'est réuni le 23 novembre/6 décembre dernier ; il a mis l'âkhônd hors de cause (1).

La Collection du « Mozafferî ».

Le *Mozafferî*, de Bender-Bouchir, a fixé de la manière suivante le prix des volumes de sa collection.

Première, deuxième et troisième année, formant chacune un volume de 24 numéros de 16 pages, 2 tomans chaque ; quatrième année et les trois premiers mois de la cinquième, formant un volume de 39 numéros, 3 tomans ; les six autres mois de la cinquième année, réunis en un volume de 24 numéros, 12 krans sur papier blanc de qualité supérieure et 8 krans sur papier « marbré ».

On trouve aussi, à l'administration du journal, la traduction persane du *Décaméron*, dont le premier volume a paru. Il se vend 2 tomans, port en sus.

La Presse clandestine en Turquie.

Des journaux imprimés clandestinement ont fait leur apparition en Turquie et, d'après le *Chourâyi 'Osmânî*, ils auraient exercé une influence considérable sur les derniers événements, sur ceux d'Erzeroum en particulier. On cite, entre autres, le *Rehber-i Umoûr-i Vatan* « Guide dans les affaires nationales », dont le lieu d'impression n'est

(1) *Irchâd*, 25. 11. 1907.

pas connu, et le *Sabâh ul-Khaïr* « Matin du Bien », de Van. Ces organes réclament, pour la Turquie, le régime constitutionnel (1).

« Stamboul. »

Stamboul, journal quotidien politique et littéraire, est un des organes les plus importants de Constantinople ; il en est aussi un des plus anciens, car il entre dans sa quarantième année. Il est entièrement rédigé en français et se fait remarquer par l'abondance de ses informations. Son directeur, rédacteur en chef en même temps, est M. Régis Delbœuf (2).

Nous donnons, ci-après, le sommaire de son numéro du 11 octobre 1906.

Autour de l'Encyclique. — Analyse d'un article de la *Revue des Deux-Mondes* (opinions de MM. Francis Charmes et Fonsegrives).

Télégramme du jour. — En France. — La Conférence de la Haye. — Entrevue de Rabat. — En Autriche-Hongrie. — Autriche-Hongrie et Turquie. — En Angleterre. — L'Accord anglo-russe. — L'Italie et le Vatican. — En Italie. — En Allemagne. — Décès (du prince Alfred de Lichtenstein). — En Serbie (Agences Nationale, Fournier et de Constantinople).

Un Monument à René Goblet; un discours de M. Clemenceau (avec portrait de M. Goblet).

Au jour le jour, Constantinople et Orient. — Nouvelles concernant les ambassades, légations et consulats, les ministères et administrations publiques, les arrivées et départs, les tribunaux, etc. Les nouvelles de province sont assez peu nombreuses. Dans la chronique judiciaire, on relève les condamnations, variant de six mois à six ans de travaux forcés, d'un commissaire de police de Constantinople et de quatre de ses agents, coupables de brutalités de toutes sortes ayant provoqué la mort de l'une de leurs victimes. On signale une vendetta à Salonique.

Zigzags. — La chromothérapie.

Société du chemin de fer ottoman Salonique-Monastir. — Tirage du 1er octobre dernier.

La Situation agricole des provinces. — Pour Mételin et la Turquie d'Asie, cette situation, en raison des pluies, est mauvaise.

(1) *Terdjumân*, 16. 11. 1907.

(2) Adresse : 7, rue Dervich, Péra, Constantinople. — Abonnements d'un an et de six mois : Constantinople, 1 L. T. et demi L. T.; Poste locale et Province, 1 L. T. 50 et 0,75 L. T. ; Étranger, 40 et 25 p. — Annonces : 15 piastres en 1re page, 7 en 2e, 6 en 3e, 3 en 4e.

Revue de la Presse (*Écho de Paris*, *Débats*, *Journal*, *Rappel*, *Italie*, *Petit Parisien*).

La Criminalité et la Presse. — Article non signé, sur l'influence que peut exercer la presse sur la criminalité.

Le Roman français est-il immoral ? — Étude de M. Marcel Prévost.

Théâtre. — Annonces. — Cours de la Bourse (Galata, Londres, Paris, Berlin, Vienne et Bruxelles), des marchés et du change. — Notes et informations financières.

Ces dernières rubriques sont très chargées. Les renseignements financiers et économiques sont très nombreux, et les annonces, qui occupent une bonne partie de la troisième page et la totalité de la quatrième, sont absolument semblables à celles de nos quotidiens. Plusieurs sont accompagnées de clichés.

« Le Monde Musulman. »

Al-ʿÀlam Al-Islâmî « Le Monde Musulman » est un organe politique paraissant chaque mois au Caire ; son propriétaire est le célèbre Moustafa Pacha Kamel, et sa fondation remonte à trois ans. C'est l'imprimerie du *Liwâ* qui l'édite. L'abonnement annuel coûte 50 piastres pour l'Égypte, 15 francs pour l'étranger.

Chaque numéro d'*Al-ʿÀlam Al-Islâmî* compte une quarantaine de pages ; les informations les plus variées y sont réunies sur les Musulmans des diverses parties du monde et leurs progrès sociaux. Comme exemple, nous donnerons un aperçu des articles contenus dans le numéro d'août dernier, dont nous devons la communication à M. Mohammed Kurd-Ali.

Mon pays ! Mon pays ! — Article de Moustafa Pacha Kamel, paru dans *le Figaro* et dont on donne, ici, le texte arabe.

Les Débats de la Chambre des députés (en sous-titre : *La Nation persane*). — Traduction du compte rendu, paru dans le *Mèdjlis* de Téhéran, d'une séance de la Chambre persane consacrée à l'agitation et aux révoltes survenues dans le pays.

Le Parti constitutionnel en Perse. — Son programme et ses tendances, d'après le *Habl oul-Matîn*.

Témoignage d'un étranger. — Entre Turcs et Arméniens ; au sujet d'un article signé Mihran, paru dans le *Choûrâyi Ummet*, l'organe jeune-turc bien connu.

Les Musulmans dans l'île de Crète. — Lettre de Raïhân Efendi, Musulman crétois, sur l'accord intervenu entre ses coreligionnaires et leurs compatriotes chrétiens.

Le Mouvement musulman en Chine. — D'après un journal tartare, le *Yoldouz*. Sur le commerce musulman à Kouldja.

La Patrie et la Liberté. — Reproduction d'un article paru dans l'*Étendard Égyptien*, sans nom d'auteur.

L'Égypte et l'Indépendance. — Long article sur les aspirations politiques des Égyptiens, l'attitude de l'Europe à leur égard et les campagnes de presse menées à ce sujet.

Le Mouvement scientifique. — Dans la régence de Khiva (situations des écoles, leurs progrès, d'après le *Terdjumân*).

Les Musulmans de Bosnie-Herzégovine. — Leurs revendications religieuses, d'après un journal tartare, le *Vakt*.

Aden. — Lettre d'un correspondant du *Liwâ*, sur la mission envoyée par le négus Ménélik auprès du Sultan, qui a fait un séjour dans cette ville.

Les Musulmans de Valachie en Russie. — Les Musulmans dans ces deux pays, d'après une lettre adressée au *Vakt* par Mohammed Sâbir El-Hasanî.

Anniversaire de l'Assemblée nationale persane. — Célébration de cet anniversaire, le 25 juillet dernier, d'après l'*Ettelâ'* de Téhéran.

Les Égyptiens à Lausanne. — Fondation de la Société égyptienne des étudiants.

Les Femmes musulmanes en Chine. — Progrès moral et émancipation des Musulmanes chinoises pendant ces dernières années, d'après une feuille française.

Constantinople. — Lettre politique du correspondant du *Liwâ*. Elle a, pour sous-titre : *Illusions et Vérités*, et parle surtout du Japon : la main-mise définitive de cette puissance sur la Corée, qui perd toute indépendance, le prochain voyage de sa flotte en Europe, l'antagonisme de l'Orient et de l'Occident. Puis il est question d'un article du *Temps*, à propos de l'interdiction faite aux infidèles de pénétrer dans les mosquées pendant le séjour des cheikhs du Yémen dans la capitale ; il est faux que ce soit pour ne pas éveiller les susceptibilités des cheikhs ; une fois de plus, on a exploité le prétendu fanatisme musulman. Pour terminer, quelques mots sur la Conférence de la Haye.

La Sublime-Porte et le Yémen. — D'après le journal *Vakt*, ce sont les réclamations des révoltés demandant, pour se soumettre, que la langue arabe soit, chez eux, la langue officielle ; que les lois en vigueur soient conformes à la Charî'a ; qu'une plus grande autonomie leur soit accordée, et que des immunités religieuses leur soient garanties.

Informations de Russie. — Extraits de la presse musulmane et russe : le Caucase réclame une administration autonome ; les Musulmans de Tachkent ; prévisions sur la troisième Douma ; les Musulmans russes.

Informations d'Égypte. — Les Égyptiens en Europe ; une voix égyptienne en Europe ; Discussion médicale (sur les eaux du Caire) ; S. A. le Khédive et la Société égyptienne de Lausanne ; Budget de l'instruction publique.

Journaux égyptiens.

Eddestour (La Constitution), organe politique et commercial, paraissant tous les jours, rue Derb el Gemâmiz, au Caire, et créé par actions, en 1907, par Mohammed Farid Madjdy.

Sommaire du n° 6 de la première année, 22 novembre 1907 :

1° Nos aspirations, aujourd'hui ;

2° Nous ne saurions nous taire, tant que nous posséderons de quoi nous faire entendre ;

3° L'accueil enthousiaste de la nation à la demande d'une constitution ;

4° Récits et nouvelles ;

5° Télégrammes de tous pays ;

6° Bibliographie.

* * *

Madjellat el ahkâm ech-cher'yat (La Revue des actes judiciaires), paraissant le 15 de chaque mois hégirien ; le Caire, imprimerie du *Mouayyad ;* directeur-fondateur M. Hassan bey Homadeh, avocat, ancien élève de l'École impériale de droit de Constantinople.

Cet organe réserve ses premières pages aux écrivains et spécialistes qui veulent entrer en discussion sur des décisions juridiques, des interprétations de la loi, telles qu'elles ressortent de jugements prononcés ; il donne des articles sur l'organisation des services de la justice, puis des séries d'arrêts et de jugements créant des précédents ; enfin, il est désigné par le ministre de la Justice pour l'insertion des annonces légales.

Sommaire du n° 5 de la sixième année (juin-juillet 1907) :

1° Sur les lenteurs de la justice au sujet des épouses abandonnées ou maltraitées, — réorganisation des tribunaux ;

2° Arrêts et jugements : détournements du directeur des Wakfs ; en appel : des clauses dans les constitutions d'un Wakf ;

3° Sur la capacité de gérer d'un malade ;

4° Sur l'attribution en propre ;

5° De la nullité du divorce en cas de décès ;

6° Sur la comparution, en personne, du demandeur.

***

Madjellat Abougrat el-t'ibbyat (Revue médicale d'Hippocrate), journal médical et hygiénique mensuel, rédacteur en chef directeur H. Yousri ; place de l'Opéra, le Caire.

Cette revue traite de la matière médicale en général, de l'hygiène et des spécialités ; elle s'inspire des derniers travaux et des dernières méthodes des écoles d'Europe.

Sommaire du n° du 1er mai 1907 :

1° Les dangers des eaux de boisson du Caire ;

2° Hygiène des familles : origine des maladies nerveuses chez les enfants ; critique des pratiques surannées au sujet des augures ; de l'influence du mauvais œil et de l'astrologie, quant à la santé des enfants ;

3° La mastication des aliments et la beauté des femmes ;

4° Sur les *rebouteux*, la médication des vieilles femmes et l'empirisme en général ;

5° Sur les sciences naturelles ;

6° Le traitement des blessures et les affections microbiennes consécutives ;

7° Traitement de l'atonie stomacale ;

8° Entretien des ustensiles de cuisine en cuivre ; des œufs comme aliment ; spécialités, avis, réclames, etc.

***

Madjellat Djem'yat el maâdjî el'abbassyat oua makârim el akhlâq el islamyat (Revue de la Société d'assistance El Abbassyat et de la bienfaisance musulmane), paraissant chaque mois à Alexandrie (Égypte), au collège Abbas II. Abonnement en Égypte : 30 piastres ; autres pays, 10 francs, avec réduction de moitié pour les étudiants.

Sommaire du n° 8 de la septième année (septembre-octobre 1907) :

1° Sur l'art d'écrire ;

2° Critique sur le luxe exagéré des honneurs funèbres ;

3° Chronique religieuse : sur les vertus de la prière ;

4° Sur les dangers des jeux de hasard (prose et poésie) ;

5° Morceaux de critique des mœurs, sous forme d'apologues en vers : Entre poissons dans l'eau ;

6° Pièce de vers sur le retour du Khédive ;

7° Compte rendu des récompenses obtenues par l'association El Abbassyat au concours général agricole ;

8° Littérature : Sur les martyrs chez les Romains;
9° Bibliographie.

ISMAËL HAMET.

Un nouveau Journal.

Le 15 décembre 1907 parut un nouveau journal intitulé : *As-Siyâsa Al-Mousawwara* « la Politique illustrée ». Le premier numéro contenait une « description des Anglais » par Hafez Ibrahim, le poète égyptien bien connu (1).

M. B.

Une Revue religieuse dans l'Inde.

Le *Mulk and Millut* (2) a annoncé, pour le commencement de 1908, l'apparition d'une nouvelle revue musulmane à Calcutta, la *Reform*. Le but de cette publication serait de répandre les vrais principes de l'Islam.

La Presse arménienne en Turquie.

Sous le régime actuel, la presse ne peut exister, au vrai sens du mot; il existe simplement une publication de journaux défigurés, tronqués, garrottés, qui ne sont même pas autorisés à reproduire les nouvelles sociales de l'étranger. Ainsi telles nouvelles, publiées dans le *Stamboul*, un journal français de Constantinople même, ne sauraient être reproduites par un journal arménien, grec ou turc; de même, un journal arménien n'a pas le droit d'insérer ce qu'un journal turc serait autorisé à enregistrer. Si une nouvelle suspecte, mais qui a échappé à la censure, paraît dans un journal arménien, ce crime lui attire les foudres de la préfecture de police, quoique, d'un autre côté, celle-ci soit indulgente jusqu'à un certain point pour le journal turc qui a lancé cette nouvelle.

Si la liberté de la presse n'existe pas, en général, en Turquie, que dire de la presse arménienne ? Celle-ci est surveillée étroitement, car tous les Arméniens sont suspects et considérés comme révolutionnaires. Il y a des censeurs arméniens pour les journaux et les périodiques (même les livres et les brochures ont des censeurs spéciaux, attachés au ministère de l'Instruction publique). Le censeur arménien fait tous les jours sa visite aux bureaux des journaux arméniens, pour

(1) *Mouayyad*, 12. 12. 1907.
(2) 12. 11. 1907.

contrôler et autoriser la publication des colonnes prêtes à être mises en page. Ces censeurs sont eux-mêmes strictement surveillés par des « inspecteurs », qui s'empressent de présenter leur rapport au préfet de police au moindre bruit. Outre le censeur et les « inspecteurs » du Préfet de police, un autre fléau, et non le moindre, pèse encore sur les journaux arméniens de Turquie : le Patriarche arménien de Constantinople, auquel on attribue des rapports secrets contre les journaux. Récemment deux d'entre eux, le *Massis* et le *Puzantion*, s'étant attiré les mauvaises grâces de Mgr Ormanian, patriarche actuel, en critiquant les affaires du patriarcat arménien, ont été suspendus.

Aussi ne peut-on guère donner le nom de « presse arménienne » à des feuilles cantonnées dans les petites nouvelles, les faits divers et les traductions des nouvelles, des romans et des feuilletons de la presse européenne.

Bien entendu, d'ailleurs, l'administration impose à ces feuilles la ligne de conduite qui lui convient et les oblige à marcher dans telle ou telle voie, à lancer de fausses nouvelles, à servir comme bon lui semble sa politique d'opinion.

L'imprimerie arménienne a pénétré en Turquie dès 1677, et la première apparition d'un journal arménien en Turquie date de 1832. En 1831, Alexandre Blaque avait fondé à Constantinople un journal français, *le Moniteur Ottoman*, comme organe officiel de la Sublime-Porte. L'année suivante, ce journal parut en turc et en arménien (en caractères arméniens, mais en langue turque). Le titre du nouveau journal arméno-turc fut alors changé en *Takvimi Vakai* ; *Lro Kir*, ce qui signifie « Journal des évènements, journal des nouvelles ! » La publication cessa au bout d'un an. Six ans plus tard, en 1839, une nouvelle revue, en langue et en caractères arméniens, paraissait à Smyrne sous le titre de *Shdémaran bida ni Kideleatz*, « Magasin des connaissances utiles ». Cette revue avait été fondée par des missionnaires américains ; c'était un piège pour la religion des Arméniens, car c'est à partir de ce moment et par cette revue même que le protestantisme se répandit en Turquie.

En 1840, peut-être pour contrebalancer la propagande protestante, Lucas Baltazarian créa à Smyrne une revue mensuelle : *Archalouyce Araradian*, « l'Aurore de l'Ararat ». Après avoir continué sa revue jusqu'en 1886, Baltazarian en cessa la publication ; pourtant, dans le courant de 1907, un écrivain connu, M. Kéchichian, reprit le titre d'*Aurore* en omettant le nom de l'*Ararat*, qui, trop arménien, aurait pu donner de l'ombrage au gouvernement turc.

Les journaux arméniens paraissant actuellement en Turquie sont assez nombreux, eu égard à la population. Tous se publient à Cons-

tantinople, excepté l'*Aurore* et la revue *Arévélian Mamoul* « Presse Orientale ». Cette dernière paraît aussi à Smyrne depuis 1873, par les soins de M. M. Mamourian, dont le fils, M.V. Mamourian, en est l'éditeur.

La Presse Orientale est une revue hebdomadaire, « nationale, littéraire et politique » et qui a beaucoup de valeur en Turquie, à cause de ses collaborateurs choisis et de ses articles variés (1).

Aujourd hui le plus ancien journal arménien de Constantinople est *Massis*. Il a été fondé en 1852 par M. G.-S. Utudjian, qui, élevé dans la culture française, a ouvert une ère nouvelle en Turquie. Non seulement, M. Utudjian a été pour son journal un directeur habile, mais il a encore traduit, pour les donner en feuilleton, des romans et plusieurs ouvrages français. — *Massis* a subi plusieurs changements depuis sa création. Après avoir paru d'abord comme journal hebdomadaire, « politique, national, philologique et économique », ainsi que l'indique son premier numéro, il devint, suivant les circonstances, tantôt un journal quotidien, tantôt une revue mensuelle ou bi-mensuelle. Après l'apparition du journal *Arévelk* (Orient), *Massis* fut transformé en revue littéraire, d'abord sous la direction de M. Arpiar Arpiarian, publiciste renommé, et ensuite sous celle de son frère, M. Dikran Arpiarian. Actuellement, *Massis* est un « journal hebdomadaire, national, littéraire, scientifique et politique », mais sans publier aucune nouvelle politique (2). Un numéro, que nous avons sous les yeux, contient : un article sur une Société de publications, signé par le directeur et le rédacteur en chef actuel, M. Enok Armène ; « Un tableau », par Tchèfté-Saraf ; un petit article de « Domino » sur *Mon testament philosophique* de Sully-Prudhomme ; une poésie par Hrand Nazarian ; la traduction d'une étude littéraire d'Émile Faguet sur Alexandre Dumas fils ; une traduction d'Anatole France : *Les Premières Pluies* ; une autre traduction de : *Mon Chat*, par Alexandre Dumas ; un article sur l'arménien moderne, par Arménag Indjéyan ; et un éloge de Charles Guérin, par Léon Essadjanian.

Cette liste prouve éloquemment que, chez les Arméniens, la littérature française est considérée comme au premier rang de la littérature en général ; et les grands écrivains français, comme des maîtres à suivre.

(1) M. M. Mamourian fils, directeur de la revue *Arévélian Mamoul*. Smyrne.

L'abonnement : 9 francs par an pour le pays ; pour l'étranger : 12 francs ; le numéro : 0 fr. 25.

(2) L'abonnement du *Massis* est de 60 piastres, 14 francs pour les pays étrangers. Le numéro : 25 centimes. Rédaction de la revue *Massis*, 38, avenue de la Sublime-Porte, Constantinople, Imprimerie Djihan.

Aussi, tous les littérateurs arméniens s'inspirent-ils de la littérature française, excepté les Arméniens protestants qui subissent l'influence des missionnaires américains et celle de la littérature anglaise.

Avédaper = le *Messager*, et le *Magasin* de Smyrne se sont fondus en un seul organe, consacré à la propagande du protestantisme, qui paraît chaque semaine à Constantinople. Le *Messager* a pris la place du *Magasin* qui avait cessé de paraître peu après avoir été transféré à Constantinople. Il a deux éditions, l'une en langue arménienne et l'autre en langue turque avec caractères arméniens. Le rédacteur en chef du *Messager*, « journal de matières religieuses, scientifiques et littéraires », est un missionnaire, le docteur H.-S. Barnum (1).

Manzouméi Efkiar = *la File des Idées*, « journal arménien du matin, intérieur, national, politique, littéraire, scientifique et économique », paraît tous les jours en quatre pages comme tous les journaux quotidiens arméniens de Constantinople. Ce journal, comme d'ailleurs le titre principal l'indique, était un journal en langue turque avec caractères arméniens ; son fondateur, M. Garabed Panossian, étant un Arménien de Césarée, où les Arméniens ne parlent que le turc; mais aujourd'hui il est écrit en langue arménienne, bien que le propriétaire actuel, M. Ohannès-F. Kaïssérian, soit un Arménien de cette même ville d'Anatolie. Il existe depuis 1858 (2).

Pountch = *le Bouquet*, journal hebdomadaire, « national, littéraire, scientifique et politique ». Ce journal a été fondé en 1866 par M. Hampartzoum S. Aladjajian, qui est mort l'année dernière.

Son fils, M. Simon H. Aladjajian, continue l'œuvre paternelle, sous la direction de M. Simon Tcheumlekdjian. Le *Bouquet* était d'abord un petit journal quotidien : il a été transformé en journal hebdomadaire, et il est avant tout littéraire (3).

Arévelk = *l'Orient*, « journal quotidien, national, littéraire et politique », fondé en 1883 par un groupe d'actionnaires. Ce journal a joué le même rôle en Turquie que le journal *Massis*, car depuis que ce dernier est devenu une revue littéraire, l'*Arévelk* est le seul journal quotidien qui se distingue par sa rédaction et par ses rédacteurs. Au-

(1) Rédaction du journal *Avédaper*. Findjandjilar Yokouchou, American-Han, Constantinople. Imprimerie A. Hagop Boyadjian. Prix de l'abonnement ?

(2) Rédaction du journal arménien *Manzoumé-i-efkiar*, 38, Grand'rue de la Sublime-Porte, Constantinople. L'abonnement : 80 piastres par an, 25 fr. à l'étranger ; le numéro : 10 paras (= 5 centimes).

(3) Rédaction de la revue arménienne *Pountch*, 16, Nafié Han, Balouk-Bazar, Constantinople. Imprimerie Zareh N. Berberian. Prix annuel : 50 piastres ; pour l'étranger : 12 francs ; le numéro : 25 centimes.

jourd'hui, l'*Arévelk* n'est plus ce qu'il était auparavant, depuis que les principaux collaborateurs, MM. Puzant Kétchian, Arpiar Arpiarian et Léon Pachalian, élevés dans l'école du *Massis*, ont quitté ce journal pour en fonder d'autres ; c'est ainsi que MM. A. Arpiarian, L. Pachalian et Ohannès Chahnazar ont créé le journal démocratique *Hayrenik*, qui n'a pas vécu longtemps sous le régime hamidien. P. Kétchian a eu l'autorisation de fonder un nouveau journal quotidien le *Puzantion*. *Arévelk* est le journal officieux du patriarcat arménien (1).

Djéridéi-Charkié = *le Journal d'Orient*, « politique, national, commercial, scientifique et financier », fondé en 1877 par M. Dikran Djivéléguian, est un journal quotidien en caractères arméniens, mais en langue turque.

Il est consacré comme le *Medjmoua'i Akhbar* = *Recueil des Nouvelles* (2) aux Arméniens qui ne comprennent pas leur langue nationale, comme la plupart des Arméniens catholiques romains, les habitants de certaines localités d'Anatolie (Césarée, Angora, Brousse, etc.) ou de Roumélie et de Bulgarie (Andrinople, Philippopoli, Varna, etc.). Le *Djéridé* ne donne, lui aussi, que des traductions de journaux et de romans français.

Il ne contient presque pas d'articles de fonds. Depuis la mort de M. Dicran Djivéléguian, le journal a perdu son influence. Le directeur actuel est M. Agop D. Djivéléguian (3).

Dzaghik = *la Fleur*, « journal hebdomadaire, illustré, pour les enfants et les écoliers », fondé en 1887 par Andon Sakayan.

La Fleur a changé plusieurs fois son programme : de revue littéraire, elle devint revue féministe, sous la direction de Mlle Haïganouch Mark ; à présent, c'est un journal pour les enfants, remplaçant le journal *Pourasdan Mangantz* = *Jardin des Enfants*.

Une revue pédagogique, *Dzaghik*, n'a pas eu de succès (4).

Louyce = *la Lumière*, « revue hebdomadaire, illustrée, pour les femmes, littéraire, artistique, d'économie politique, de modes, de travaux manuels, de questions féminines et de choses mondaines », fon-

(1) M. Karékin Boyadjian, directeur propriétaire du journal *Arévelk*, Galata, Constantinople. Prix annuel : 80 piastres ; pour l'étranger : 25 francs ; le numéro : 10 paras.

(2) Journal arménien en langue turque, organe officieux du Patriarcat des Arméniens catholiques romains.

(3) *Djéridéi-Charkié*, 20, avenue de la Sublime-Porte, Constantinople. Prix annuel : 140 piastres ; pour l'étranger : 32 francs ; le numéro : 20 paras.

(4) Revue *Dzaghik*, Constantinople-Galata, Kourchoun-Han, n° 7, Typ. Sakayan. Prix annuel : 30 piastres ; pour l'étranger : 7 francs ; le numéro : 20 paras.

dée en 1895 par le Révérend Père Vahan Der-Minassian. Elle était ainsi dirigée par un prêtre et est publiée aujourd'hui sous la direction de M. Ohannès-F. Kaïssérian (1), avec la collaboration de plusieurs littérateurs arméniens.

Puzantion, « journal arménien quotidien, national et politique, littéraire et scientifique (2) », fondé en 1896. Ce journal a le même rôle qu'*Arévelk*, mais il est plus répandu, car son directeur, M. Puzant Kétchian, est actuellement le plus ancien journaliste de Constantinople et connaît à fond tous les secrets et toutes les ruses de son métier de journaliste (3).

Hanrakidag = *Encyclopédie*. « journal hebdomadaire, illustré, fondé en 1898 ». Le contenu de ce journal ne justifie pas son titre, car tout y figure, excepté ce qui pourrait instruire ou renseigner ses lecteurs. D'ailleurs, *Hanrakidag* n'a pas de lecteurs, mais seulement une subvention mensuelle du gouvernement ottoman (4).

Sourhantag = *le Courrier*, « journal quotidien, national, politique, littéraire et économique », fondé en 1898 par Dicran Djivéléghian. Ce journal est l'édition arménienne du *Djéridé-i-Charqié*, dont nous avons parlé plus haut ; seulement, la direction est confiée à un religieux arménien, le R. P. Dadjad ; c'est un journal du matin donnant toutes les nouvelles de la veille et de la nuit (5).

Malgré les étiquettes de « politique », « national » qu'ils arborent, ces journaux ne peuvent pas écrire un mot sur les questions nationales ni sur les affaires politiques : qu'on n'oublie pas, en lisant ces notes sur la Presse arménienne, qu'elle vit sous le régime de la censure turque et s'en accommode.

K.-J. Basmadjian.

(1) Ohannès-F. Kaïsserian, Bab-Ali Djaddessi, n° 38, Stamboul, Constantinople. Prix annuel : 50 piastres ; pour l'étranger : 12 francs ; le numéro : 40 paras.

(2) Les sous-titres français de ce journal sont : journal arménien, quotidien, politique, financier et littéraire.

(3) Puzant Kétchian, directeur du *Puzantion*, Constantinople, Sultan-Hamam, Mola-Tachi, Imprimerie du *Puzantion*, prix annuel : 100 piastres ; pour l'étranger : 40 francs ; le numéro : 10 paras.

(4) Direction du journal *Hanrakidag*, Constantinople, Bab-Ali Djadessi, n° 52, Imprimerie Assadourian, prix du numéro : 40 paras.

(5) Direction du journal arménien *Sourhantag*, 10, avenue de la Sublime-Porte, Constantinople. Prix de l'abonnement : 75 piastres ; pour l'étranger : 22 francs ; le numéro : 10 paras.

Vie de Mohammed Houssein Khan (Fouroughi) Zoka el Moulk.

Mirza Houssein Kan, dont le surnom poétique était « Fouroughi » et le titre officiel « Zoka el Moulk », naquit à Esfahan, le 15 rébi' es sani de l'an 1255. Il est mort à l'âge de soixante-dix ans et cinq mois, dans la soirée du samedi 11 ramazan 1325.

Son père était feu A. Mohammed Mehdi, fort connu sous le nom de « Erbab ». Ce fut l'un des hommes les plus célèbres de son temps, à Esfahan, quoiqu'il ne fut qu'un simple négociant. Il tint, en effet, un rang élevé dans la science, grâce à son talent et laissa de nombreux ouvrages de géographie et d'astronomie. Il voyagea aux Indes, y résidant de longues années, y fréquentant les Anglais instruits et policés et, de ses fréquentations, retira une connaissance parfaite des sciences nouvelles et des problèmes politiques. Quand il revint à Esfahan, il fit montre des riches acquisitions qu'il avait faites dans ce domaine, mais les esprits n'étaient guère, il y a cinquante ans, préparés à ces idées, et ce que notre voyageur rapporta ne servit pas alors de grand'chose à ses concitoyens.

« Erbab » rendit de signalés services à l'agriculture et au commerce de la Perse en général et d'Esfahan en particulier. Il eût pu, et il voulait en rendre de plus grands encore, mais l'ignorance et l'insouciance de ses compatriotes ne permirent pas à sa patrie de tirer de son existence toute l'utilité qu'il eût été possible.

Zoka el Moulk commença ses études et apprit les éléments de l'arabe à Esfahan même, qui était, à cette époque, la capitale des sciences, puis, il fit un voyage aux lieux saints, où il se perfectionna dans ses connaissances, et, au moment de son retour dans sa patrie, son père revenait des Indes. Il profita beaucoup de ses conversations avec lui au sujet de ces sciences nouvelles, et l'on peut dire que les idées fécondes qui germent à peine actuellement en Perse, furent dès lors son partage et son lot.

Il fit preuve de son talent dès sa jeunesse, peut-être même dès son enfance. Il montrait beaucoup de goût pour la littérature et la poésie. Son amour pour les belles-lettres l'incita à écrire des vers et des ouvrages sur les progrès de la science. Dès vingt-cinq ans, sa prose et sa poésie étaient considérées à l'égal des œuvres des meilleurs maîtres en la matière.

Le premier voyage volontaire qu'il fit, fut celui de Chiraz, « parce que, disait-il, c'était la patrie de Saadi ».

Ce fut à cette époque que s'ouvrit la guerre de Sécession, et que le coton d'Amérique cessa d'affluer dans les fabriques de l'Europe. Les prix montèrent d'une façon formidable. Zoka el Moulk, devant une telle situation, consacra tout ce qu'il avait d'argent à acheter de la marchandise devenue si rare à l'étranger; il se dirigea vers les Indes, pour la revendre. Mais, en route, le bateau qu'il montait fut saisi par une tempête affreuse, et l'on fut obligé de jeter le précieux coton par-dessus bord. Zoka fut obligé de rebrousser chemin, et s'en revint au Fars, tout contrit. Il visita alors Kerman, Yezd, l'Eraq, Kermanchah, Hamadan et l'Eraq Arab.

Bref, durant quatorze années, il visita le monde, et, partout fut accueilli d'une façon courtoise et affable par les grands et les princes, tels que Mohammed Ismaïl Khan Vékil el Moulk et Imam Qouli Mirza Emad ed Dowleh, et tous les « honnêtes gens » des pays qu'il traversait. Il fut alors fatigué des voyages et décida de se retirer à Téhéran.

Ce fut à ce moment que feu Mohammed Hassan Khan E'témad es Saltané le prit avec lui et l'attacha à son administration comme un autre lui-même. Durant des années, il fut pour le compte du gouvernement, directeur du bureau de la presse et des traductions. En outre, il rédigeait les journaux du gouvernement.

A cette époque, il ne s'imprimait rien que d'officiel, et les journaux ne servaient pas à grand'chose; aussi Zoka el Moulk, désireux de réagir, poussa E'témad es Saltané à créer des journaux, entre autres, l'*Ettéla* — qui existe encore aujourd'hui — et bien d'autres, qui ont disparu. Il poussa son chef dans le sens du développement des sciences et dans l'histoire,lui faisant écrire des livres fort utiles.Il l'aida extrêmement dans ses œuvres, au point que la plupart des écrits d'E'témad es Saltané sortent de la plume de Zoka el Moulk.

On peut dire qu'E'témad es Saltané faisait les dépenses nécessaires à l'achat des documents et des livres indispensables, et que Zoka el Moulk en extrayait la moelle,et de cette moelle il composait le livre.

Il souffrit des malheurs et des maux de ses compatriotes durant les temps de la Tyrannie et il songeait toujours aux moyens d'y mettre un terme. C'est ainsi qu'il y a vingt ans, quand commencèrent à apparaître quelques-unes de ces idées relatives au bonheur du peuple, certaines gens de parti pris indisposèrent le Chah contre lui, et le mirent aux prises avec les difficultés de la vie.

Mouzaffer ed Dine monta sur le trône. Dès que Zoka el Moulk sentit les premiers parfums de la liberté, il créa le journal *Terbiét*. Il faut savoir et affirmer que cette feuille fut la première qui parut, libre, en Perse et surtout à Téhéran. Les services rendus à la patrie par ce

journal sont immenses. En effet, en dehors de la masse des connaissances qu'il a répandues dans le peuple, il a changé le caractère des Persans. Ceux-ci, en effet, et c'est un fait, étaient hostiles, par principe, aux journaux. Le *Terbiét* mit tant de douceur dans ses explications, tant de joliesse dans ses expressions, que les Persans, insensiblement, et sans s'en rendre compte, devinrent de grands liseurs de journaux. De plus, les personnes intelligentes savent toutes très bien que tout ce qu'il y avait à dire a été dit par le défunt dans le *Terbiét*. Et, c'est là son grand honneur, qu'à une époque de tyrannie où l'on n'osait parler il l'ait osé, lui, et qu'il l'ait fait par la force de sa plume à l'aide de tous les voiles qu'une rédaction impeccable apportait à son secours. Cela fut fait de main de maître, et de telle sorte que personne ne put faire d'observations.

Néanmoins, les tourments, les tristesses qui lui furent infligés durant le temps où il s'occupait de journalisme — les souffrances que lui infligèrent tant ses amis que ses ennemis, et ce, à la fin de sa vie, qui eût dû être pour lui un instant de repos chèrement gagné — dépassent l'imagination. Ce fut au point, qu'en hiver de l'année dernière, il fut pris d'une longue et douloureuse maladie qui lui enleva le peu de forces qui lui restaient encore. Guéri, il ne put se remettre entièrement, et, comme il était le seul à supporter le poids de la publication et de la rédaction de son journal, il se vit obligé, l'année finie, d'abandonner sa tâche.

Il a encore rendu d'immenses services à son pays par les leçons qu'il donna à l'École des Sciences politiques durant sept années. Il fut même administrateur de cette école pendant trois ans. Il professa surtout la morale, l'économie politique et la littérature. Il fit un choix judicieux des meilleurs passages des poètes, et ses cours réunis formeraient un admirable livre.

Il nous reste de lui quelques livres tant inédits qu'imprimés. Parmi ces derniers nous pouvons citer :

Tarikh Sassanian (Histoire des Sassanides).

Sefer Hechtad Rouzé Doour Dounia (Le tour du monde en quatre-vingt jours).

Qobbé Hindi (La chaumière indienne).

Echq o Houffet (Amour et chasteté).

Reihanet el Efkar (Le bouquet odoriférant des fleurs des pensées).

Dacitan Georges Inglici (Histoire de Georges l'Anglais).

Et quelques autres livres traduits par d'autres, mais auxquels il donna la dernière main. Il a composé beaucoup de vers, mais la plus grande partie en est perdue, cependant ce qui en reste forme un « divan » appréciable.

A.-L.-M. Nicolas.

LES LIVRES ET LES REVUES

Aristide Marre.

Né à Mamers le 7 mars 1823, M. Eugène-Aristide Marre est l'un des doyens de l'orientalisme, en France comme à l'étranger. Il s'est fait un nom à la fois comme philologue et comme mathématicien et doit être regardé comme le véritable fondateur des études malgaches en France.

Après avoir terminé ses études classiques au Collège royal militaire — aujourd'hui Prytanée militaire — de la Flèche, sous la direction de son parent, alors professeur de l'établissement, M. Debette, M. Marre venait à Paris en 1840, pour y mener de front l'étude des langues orientales et celle des mathématiques. En 1846, il devenait professeur adjoint de langue française, d'histoire et de géographie à l'École militaire égyptienne fondée à Paris par Méhémet 'Alî et répétiteur libre de mathématiques au collège Henri IV. La même année, il commençait la série de ses études sur les mathématiciens arabes.

A la Révolution de 1848, M. Marre fut nommé inspecteur de première classe de l'enseignement primaire à Châlons-sur-Marne, puis à Reims, à Douai et dans le département de la Seine. Mais il regrettait le séjour de Paris, et, au bout de quelques années, donna sa démission pour y revenir.

M. Marre occupa alors plusieurs emplois dans l'enseignement libre, continuant à se livrer à ses études favorites. Habile polyglotte, il faisait des traductions, non seulement de l'arabe, du malais et du malgache, mais aussi de l'anglais, de l'allemand, du hollandais, de l'italien, de l'espagnol et du portugais. Il collaborait à un grand nombre de revues scientifiques et publiait, sur les mathématiques, des travaux appréciés. Ce fut lui qui fit connaître et publia le traité d'arithmétique et d'algèbre, *Triparty ou la science des nombres*, composé en 1484 par Nicolas Chuquet, Parisien. Le préfet de la Seine, M. Floquet, obtint

que le nom de Chuquet fût donné à l'une des rues de Paris ; il en fut de même pour François Viète, Christian Huyghens et Sophie Germain, sur les instances de M. Marre qui, à la Bibliothèque nationale, découvrait encore dix-sept lettres, dont quinze demeurées inédites, adressées à Pascal par Sluse. Ces lettres ont été publiées par M. Le Paige, professeur à l'Université de Liège, dans le *Bollettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche* fondé à Rome, en 1868, par le prince Balthasar Buoncompagni, dont M. Marre resta, de longues années, le collaborateur assidu.

Traducteur d'œuvres importantes de la littérature malaise et, en particulier, du *Sadjarah Malayou* et du *Makota Radja Radja*, M. Marre étudiait également la langue malgache et pressentit l'importance qu'elle allait prendre. Voici près de trente ans qu'il demanda l'autorisation de faire un cours public et gratuit de malgache. Le ministre d'alors ne donna pas suite à sa demande ; mais, quand il eut succédé à son professeur et ami, l'abbé Favre, dans la chaire de malais et de javanais de l'École des langues orientales, il se préoccupa d'y organiser l'enseignement de cette langue, comme complément de son cours. Lors de l'expédition de 1895, et sur la demande du général Galliéni, il distribua aux officiers du corps expéditionnaire, 500 exemplaires de sa grammaire et de son vocabulaire malgaches. Ces deux ouvrages rendirent les plus grands services au corps expéditionnaire. Une chaire de malgache a été depuis créée à l'École.

Membre de l'Institut royal Néerlandais, des Académies de Lisbonne, Turin, Messine et Acireale, ainsi que de nombreuses sociétés savantes, M. Marre a été président de la section d'Indo-Chine, de Birmanie et de Malaisie au Congrès des Orientalistes de Rome, en 1899.

Depuis huit ans, M. Marre s'est retiré de l'enseignement, sans renoncer, pour cela, au travail, et de nombreuses publications, dont quelques-unes très récentes, attestent son activité scientifique. Nous donnons, ci-après, la liste de ses ouvrages.

* *

1843. Théorème sur le triangle inscrit dans un cercle (*Nouv. Ann. math.*).

1846. Trouver la somme de toutes les permutations différentes d'un nombre donné (*ibid.*).

1846. Le Khelaçat al hisâb, ou Essence du calcul, de Behâ Eddin Mohammed ben Al Hosain Al Aamouli (*ibid.*).

1846. Du Binôme de Newton, antérieurement à Newton (*ibid.*).

1846. Partie géométrique de l'algèbre de Abou Abdallah Mohammed ben Moussa (*ibid.*).

1848. Note sur les deux expressions $\frac{a}{b}$ et $\frac{a}{a+b}$ (*Journ. Math.*).

1848. Notice sur les systèmes de numération naturelle primaire (*ibid.*).

1864. Manière de compter des anciens avec les doigts des mains et autres parties du corps (*Annali di Mat.*, Rome).

1865. Le Talkhys al hisâb d'Ibn Albannâ, traité d'analyse des opérations de calcul, traduit de l'arabe sur la copie d'un manuscrit inédit de la Bibliothèque Bodléyenne d'Oxford, faite par M. Woepke pour le prince Buoncompagni (*Atti Nuovi Lincei*, Rome).

1865. Résumé du Talkhys d'Ibn Albannâ (*Journ. Math.*).

1865. Le Messâhat de Mohammed ben Moussa Al Kharôzmi, extrait de son algèbre, traduit et annoté (*Annali di Matem.*).

1866. Biographie d'Ibn Albannâ, extraite du *Tekmilet ed-Dibâdj*, de Ahmed Baba, de Timbouktou (*Alti Nuovi Lincei*).

1866. Notice sur un manuscrit arabe possédé par M. Charles, contenant plusieurs traités d'astronomie et un traité d'arithmétique (*ibid.*).

1866. Petit vocabulaire des mots malais que l'usage a introduits dans les langues d'Europe (Rome).

1867. Mémoires autobiographiques d'une famille malaise, écrits par Nakhoda Monda de Samangka et ses fils (Paris).

1868. Manière de compter des anciens avec les doigts des mains, d'après un Kassidéh inédit de Chems Eddin al Mossouli et le *Tratado de matématicos* de Juan Perez de Moya (Rome).

1874. De l'arithmétique dans l'Archipel indien (*idem*).

1874. Problèmes tirés du *Kitâb al mobarek* d'Aboul Wafa Al Djoueïni (*idem*).

1874. Histoire des rois malais de Malaka, de 1252 à 1511 J.-C., résumé historique, extrait du *Sadjârah malayou*, suivi du Cérémonial de la Cour établi par le sultan Mohammed Châh (Paris).

1874. Une révolution à Malaka en l'an 1324 de J.-C., extrait du *Sadjârah malayou*, traduit et annoté.

1874. Histoire des rois de Pasey, en Sumatra, traduite du malais sur le texte publié par M. Dulaurier, avec corrections géographiques et addition de deux appendices (Paris).

1874. Le Code des successions et du mariage en usage à Java, transcrit en caractères latins et traduit en français sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec une préface et des notes (*idem*).

1874. La généalogie des sultans de Chéribou, traduite sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (*Journal Asiatique*).

1874. Une lettre du Sultan d'Atcheh au roi Jacques Ier d'Angleterre (*Revue orientale*).

1874. La langue malaise (notice dans *la Mosaïque*).

1874. Essai sur le malgache ou étude comparée des langues javanaise, malgache et malaise. Mémoire ayant obtenu une médaille d'or au Concours Volney de 1875, à l'Institut.

1875. *Kata-Kata malayou,* recueil des mots malais francisés par l'usage, nouv. édit. (Paris).

1876. Index des manuscrits malais possédés par la Bibliothèque nationale de Paris (*idem*).

1876. Grammaire malgache, fondée sur les principes de la grammaire javanaise, suivie d'exercices et de proverbes (*idem*).

1877. *Ny rahalahi roa* (les Deux Frères), conte traduit du malgache (*Revue orientale*).

1878. *Makota radja rädja* (la Couronne des Rois), par Bokhari de Djohore. l'un des chefs-d'œuvre de la littérature malaise, traduit du malais et annoté (Paris).

1878. Bibliothèque d'un érudit malais au commencement du dix-septième siècle de notre ère (Paris, Maisonneuve, extrait de la *Revue orientale*).

1878. Deux mathématiciens de l'Oratoire (Rome).

1878. Deux lettres inédites du P. Jaquemet de Vienne (Dauphiné) (*idem*).

1881. Notice sur la langue portugaise dans l'Inde française et en Malaisie (extrait des *Annales de l'Extrême-Orient*, Paris).

1881. L'instruction primaire chez les Chinois, dans l'île de Java, traduit du hollandais (*idem*).

1881. Bibliographie malaise : les ouvrages du cap. Badings, d'Amsterdam (extrait du *Journal Asiatique*).

1881. Catalogue des étoiles circumpolaires australes observées en 1600 dans l'île de Sumatra, par Frédéric Houtman (extrait du *Bull. des Sciences math. et astron.*).

1882. Le Triparty ou la Science des nombres, de Nicolas Chuquet, Parisien, le plus ancien traité d'algèbre écrit en français (1484), publié sur le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale et précédé d'une notice sur l'œuvre de Nicolas Chuquet (extrait du *Bollettino*, Rome).

1882. Compte rendu du *Jornal de Sciencias matematicas e astronomicas publicado pelo Doctor F. Gomes Teixeira* (extrait du *Bull. des Sciences math.*).

1882. Les pronoms personnels dans le dialecte de Menangkaban (Sumatra), traduit du hollandais et annoté (Paris).

1883. Appréciation nouvelle et singulière du grand Fermat, par

M. Ch. Henry, bibliothécaire à la Sorbonne, simple note par M. A. M. (*idem*).

1883. Coup d'œil sur le district montagneux de l'Arakan et sur les tribus sauvages qui l'habitent (*idem*).

1883. Notes de philologie malaise. Examen critique d'un article de M. Devic, publié dans le *Journal Asiatique* (extrait du *Muséon*, Louvain).

1883. Compte rendu du Congrès international des Orientalistes, tenu à Leyde en septembre 1883, par M. Aristide Marre, premier secrétaire élu de la section de Malaisie et de Polynésie au dit Congrès.

1883. Un poète portugais contemporain, Francisco Gomes de Amorins. Notice bibliographique.

1883. Huit lettres inédites du P. Claude Jaquemet de l'Oratoire (Rome).

1884. Vocabulaire systématique, comparatif, des principales racines communes au malgache et aux langues malayo-polynésiennes, précédé d'un aperçu philologique sur les affinités du malgache avec le javanais, le malais et les autres langues de l'Archipel indien (extrait des *Actes du Congrès*, Leyde, 1884).

1884. Du Lorens et Rotrou (extrait du *Monde poétique*, Paris).

1884. De la poésie malaise (*idem*).

1884. Lettre à M. le président de l'Académie royale de Lisbonne sur René-François de Sluse et sur sa correspondance inédite avec Pascal (Lisbonne).

1885. L'immigration malaise dans Madagascar a-t-elle précédé ou suivi l'introduction de l'hindouïsme dans Java ? Solution lexicologique de cette question (Louvain).

1885 Biografia di Abdallah ben Abdel Kader de Malaka, lue à l'Académie des Sciences (Turin).

1885. Quelques remarques sur les noms des mois en langue malgache (Leyde).

1886. De la poésie malgache (extrait du *Monde poétique*, Paris).

1887. Théorème du carré de l'hypothénuse, démonstration des Hindous (Rome).

1887. Une idylle à Java, fragment d'un ancien poème malais, intitulé : *Kén Tambouhan*, traduit en français (extrait du *Monde poetique*, Paris).

1888. Deri hal orang monangkap ikao paous. La pêche de la baleine, racontée par un professeur malais à ses élèves, extrait du *Kitâb tekaketi terbang* (Louvain).

1894. Grammaire malgache, suivie de nombreux exemples. Seconde édition (Vaucresson, chez l'auteur).

1895. Vocabulaire français-malgache (Paris et Vaucresson, chez l'auteur).

1896. Vocabulaire des principales racines malaises et javanaises dans la langue malgache.

1896. Les Galibis, tableau véritable de leurs mœurs, avec un vocabulaire de leur langue, par Antoine Biet, revu et publié par Aristide Marre.

1896. De l'introduction des termes chinois dans le vocabulaire malais.

1898. Proverbes et similitudes des Malais avec leurs correspondants dans les diverses langues d'Europe et d'Asie.

1898. Tableau comparatif de mots usuels malais, javanais et malgaches (extrait de l'ouvrage de Guillaume de Humboldt).

1899. Des noms de nombre en usage dans Madagascar, aux Philippines, dans la Malaisie et dans la Polynésie.

1899. Le Code moral des enfants, en 250 quatrains, extraits de la *Morale de l'enfance* de Morel de Vindé, revus, publiés et augmentés d'un appendice.

1899. Hikayat tvnan poutir Djouher Manikam, texte malais.

1899. Proverbes, maximes et conseils traduits du tagalog.

1900. Madagascar et les Philippines, vocabulaire comparatif.

1900. Le Sadjarah Malayou (le Livre des chroniques de la Malaisie), publié pour la première fois en français (Louvain).

1902. Grammaire tagalog (Philippines), composée sur un nouveau plan.

1902. Madagascar au début du vingtième siècle (linguistique).

1902-1904. Aperçu bibliographique (langues malayo-polynésiennes, dans l'*Année linguistique*).

1906. Manuel lexique à l'usage des jeunes Français-Anglomanes (Versailles).

1907. Suger et Vaucresson (Versailles).

L. Bouvat.

Deux ouvrages de M. Margoliouth.

Le quatrième volume du *E. J. W. Gibb Memorial* est une histoire de la civilisation arabe tirée, par M. Margoliouth, du grand ouvrage de Georges Zaïdân (1), ouvrage qui, on s'en souvient, a été aussi favorablement accueilli en Europe qu'en Orient.

(1) *Umayyads and 'Abbâsids, being the fourth Part of Jarji Zaydâns History of islamic Civilization, translated....* Leyden, E. J. Brill., London, Luzac and Co, 1907, in-8, XII-325 p.

Ce livre comprend trois chapitres, complétés par un ample index. Le premier est une introduction, le second est consacré à la période des Omeyyades, et le troisième à celles des Abbasides. Nous retiendrons, de préférence, l'introduction, ayant l'intention de revenir sur l'évolution de l'histoire musulmane telle qu'on commence à l'envisager en sortant un peu du domaine étroit des annalistes, suivant la méthode dont Van Vloten et le R. P. Lammens ont donné des exemples différents.

Voici donc seulement l'analyse de l'introduction. Avec les khalifes « orthodoxes » et les Omeyyades, les Arabes dominent d'une façon presque absolue. Généraux et gouverneurs appartiennent à la race conquérante. Il fallait, nécessairement, parler, à ce propos, de la vie des Bédouins et des habitants des villes, du patriotisme arabe avant l'Islam, patriotisme de tribu, dérivé de l'esprit de famille.

A cela se rattachent les vieilles rivalités entre Arabes et Persans, le matriarcat, si imposant dans l'ancienne Arabie, et le rôle, non moins important, de la parenté en ligne collatérale. L'adoption, la répudiation, l'esclavage, modifiés par la venue de l'Islam, la clientèle, qui, chez les Arabes comme à Rome, jouait un grand rôle, y sont décrits. Quelques pages aussi sur les vertus légendaires des Arabes et leur esprit chevaleresque.

Avec l'Islam, bien des choses vont changer. « Tous les Croyants sont frères », avait dit le Prophète, et, sans être appliqué d'une façon tout à fait rigoureuse, ce précepte influa sur la politique des premiers gouvernants. Les anciennes institutions de l'esclavage et de la clientèle persistèrent, mais modifiées.

Parmi les pages intéressantes de ce livre, celles consacrées au chauvinisme arabe méritent, tout particulièrement, d'être signalées. En attendant une occasion de reparler de ce bel et utile ouvrage, disons que les *Umayyads and ʿAbbásids*, rappellent à quelques égards, pour l'ancien monde musulman, ce que la *Cité antique*, ce chef-d'œuvre de Fustel de Coulanges, est pour l'ancien monde latin.

* * *

Le second ouvrage de M. Margoliouth a été composé dans des conditions assez particulières. C'est pour accompagner les peintures de M. W. S. L. Tyrwhitt que le savant professeur d'Oxford a, comme diversion à ses travaux ordinaires, écrit *Cairo, Jerusalem and Damascus* (1).

(1) London, Chatto and Windus, 1907, in-8, xvi, 301 p

Dans ce livre, dédié à la princesse Nazli, fille de Moustafâ Fadl Pacha et descendante de Mohammed Ali Pacha, le texte est accompagné d'illustrations en couleur qui représentent, de préférence, des scènes de la vie journalière ou des aspects des trois grandes villes musulmanes.

M. Margoliouth a utilisé les sources arabes et les meilleurs travaux européens d'érudition : ʿAlî Pacha Moubârak, MM. Ravaisse, Casanova, Van Berchem, Herz Bey, Zaïdân, Lestrange, Sauvaire, Stanley Lane Poole, etc., ont été mis à contribution.

Les pages consacrées au Caire suffiraient pour former un volume. Elles contiennent l'histoire de cette ville à toutes les époques : avant et sous les Fatimites, sous les Eyyoubites et les Mamlouks, pendant la période turque et sous la dynastie actuelle. Comme on le sait, le temps des Fatimites vit l'art arabe réaliser de grands progrès. El-Azhar et le grand hôpital furent alors construits, et Kaietbay fut celui des Fatimites qui embellit le plus le Caire.

L'auteur a procédé de même pour Jérusalem, donnant, avec la description des monuments, l'histoire de la ville depuis la conquête musulmane, à partir des visées du prophète Mohammed, la bataille du Yarmouk et les Croisades. Une mention spéciale est due aux pages consacrées aux monuments des sultans mamlouks.

Capitale du khalifat à l'origine, Damas méritait, comme le Caire et Jérusalem, d'être décrit par un savant et un artiste tels que MM. Margoliouth et Tyrwhitt. Le premier a choisi, dans les auteurs arabes, les pages les plus curieuses et les plus caractéristiques sur cette ville célèbre; le premier chapitre donne quelques exemples des louanges qu'ils en faisaient.

Aux scènes populaires des trois grandes villes musulmanes, se joignent des vues de leurs principaux monuments et quelques détails d'ornementation. Quelques-unes des planches sont en noir ; mais la majorité, reproduites en couleurs avec beaucoup de soin, peuvent donner l'illusion des originaux.

* * *

Nos lecteurs nous sauront gré de donner, ici, la liste complète des publications de M. Margoliouth, liste que, sur notre demande, le savant arabisant anglais a bien voulu nous envoyer.

Analecta orientalia ad poeticam Aristoteleam, 1887. Traduction arabe de la Poétique, faite par Abu Bishr Matâ, publiée selon le MS de la Bibliothèque nationale 882 A : Fragment de la traduction syriaque ; Sommaire arabe de la Poétique par Avicenne ; Sommaire syriaque par Barhebréus ; Introduction et Notes.

Arabic Commentary on the Book of Daniel, by R. Jephet the Karaite, 1889. Texte arabe, publié selon les MSS d'Oxford, de Londres et de Saint-Pétersbourg, avec traduction anglaise.

The Book of the Apple, ascribed to Aristotle, J. R. A. S. 1892. Texte persan avec traduction anglaise.

Arabic Papyri of the Bodleian Library. London, 1893.

Letters of Abu'l-'Alâ of Ma'arrah, edited fron the Leyden MS with the Life of the Author by al-Dhahabî, and with translation, notes, indices and biography. Oxford, 1898.

Chrestomathia Baidâwiana. London, 1894. Traduction anglaise du Commentaire de Baidâwî sur la troisième Surate avec éclaircissements.

Correspondence of Abu'l-'Alâ of Ma'arrah on Vegetarianism, J. R. A. S. 1902.

Dîwân of Muhammad b. 'Ubaidallah, called Sibt Ibn al-Ta'âwîdhî. Caire, 1903. (Texte arabe entièrement vocalisé avec une table des matières et un registre des noms.)

Mohammed and the Rise of Islam : New York and London, 1905.

The Discussion between Abû Bishr Matâ and Abû S'aid al-Sîrâfi on the Merits of Logie and Grammar. J. R. A. S. 1905.

Contributions to the Biography of 'Abd al-Kâdir of Jîlân. J. R. S. 1907.

Cairo, Jerusalem and Damascus, three Chief Cities of the Egyptian Sultans. London, 1907.

Yâkût's Mu'jam al-Udabâ (Dictionary of Learned Men) called Irshâd al-arîb ilâ ma'rifat al-adîb. Vol. I, Cairo and London, 1908.

Umayyads and'Abbâsids. Translation of G. Zaidan's, *History of Islamic Civilization*, vol. IV. London, 1907.

The Royal Correspondence of Diyâ al-dîn al-Jazarî. Transactions of Congress of Geneva, 1896.

On the Arabic Version of Aristotle's Rhetoric : Oriental Studies in memory of A. Kohut (about 1896).

Une Grammaire d'arabe littéral [1].

M. R. Armez, vice-consul de France à Tripoli de Syrie, vient de publier une grammaire d'arabe littéral suivant la méthode Gaspey-Otto-Sauer, qui est appelée à rendre de bons services à tous ceux dont les études pratiques doivent dépasser l'apprentissage de l'arabe vulgaire.

(1) *Nouvelle Grammaire arabe (arabe littéral)*. Heidelberg, Jules Groos. pet. in-8, x-445 p.

Outre une introduction consacrée aux préliminaires (lettres, voyelles, accents, etc.), l'ouvrage comprend 49 leçons, en deux parties que suivent un « appendice » de quelques pages sur la langue parlée, et un lexique. Ce n'est, en réalité que la première section de la grammaire arabe complète. Les 49 leçons ne dépassent pas en effet le « *Sarf* », c'est-à-dire la déclinaison. Pour les lettres, les accents, les mots, les déclinaisons, c'est un manuel substantiel et détaillé dont on pourra se servir avec fruit. Il resterait, pour une grammaire d'arabe littéral complète, à consacrer à la Syntaxe « *Naḥon* la place si importante qui lui revient.

Il est à noter que tous les termes arabes sont donnés en transcriptions, même pour les exercices de lecture. Est-ce bien utile pour des étudiants déjà familiarisés avec l'arabe écrit ? Les grammaires de Beyrout sont, à ce point de vue, conçues autrement, et s'il en résulte moins de facilités apparentes, peut-être cela vaut-il mieux au point de vue des progrès de l'élève. Cette manière de voir n'enlève rien, ajoutons-le, au mérite très réel de l'ouvrage de M. R. Armez.

Un traité d'An-Nakchbandî.

Les études musulmanes n'ont jamais été délaissées en Suède ; nous avons une nouvelle preuve de l'activité scientifique des arabisants de ce pays avec la thèse que M. Ernest von Döbeln, licencié de Stockholm, a présentée à l'Université d'Upsal pour le grade de docteur en philosophie (1). C'est une édition, accompagnée d'une traduction suédoise et d'un commentaire détaillé, du traité de grammaire composé en vers, sous ce titre, *Nihâyat al-Bahdja* « Le Comble de la Satisfaction », par Ibrâhîm Ach-Chabistarî An-Nakchbandî (vers 907 = 1511 et 920 = 1514). Ce petit poème avait été conservé dans trois manuscrits, l'un à Paris (Slane, 4196), l'autre à Dresde (Fleischer, 180, 3), et le troisième au Caire (t. IV, p. 77 du Catalogue imprimé). Il en existe, de plus, un commentaire à Gotha (Pertsch, 262).

Le Livre de la Création de l'Histoire (2).

Notre éminent collaborateur, M. Cl. Huart, vient de faire paraître le deuxième fascicule du tome IV du grand ouvrage de Motahhar ben

1) *Ur Nihajat al Bahga af Ibrâhim Aš Šabistarî An Nakbašndî. Text. Offversättning och Kommentar.* Leipzig, W. Drugulin, 1906, in-8, 16 — 32 p.

(2) Paris, Ernest Leroux, 1907, in-8, VI-264 p. pour la traduction, plus les p. 145-242 du texte. *Public. de l'École des Langues orientales,* quatrième série, t. XXI.

Tàhir El-Maqdisî. Ce tome comprend cinq chapitres consacrés aux religions, à la géographie, à la généalogie des Arabes et à l'histoire anté-islamique de la tribu de Qoréïch, et enfin à la vie entière du Prophète. Cette partie est intéressante à plusieurs titres. Une diatribe sur les athées, comme le fait remarquer M. Huart, jette des lumières sur l'état de la société musulmane en Orient, au quatrième siècle de l'hégire ; les passages relatifs à l'Inde et aux Juifs, particulièrement importants, ont été largement mis à profit par les écrivains postérieurs; enfin, les données géographiques sont à relever. Cité par Tha'libî, qui nommait l'auteur, un passage sur les religions de l'Inde a permis de restituer à Maqdisî la paternité de cet ouvrage.

Bibliographie arabe.

M. Victor Chauvin, professeur à l'Université de Liège, continue la publication, commencée il y a une dizaine d'années, de sa *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885 ;* on sait que cet important et minutieux travail a été couronné à deux reprises par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (prix Delalande-Guerineau et Saintour). Le dixième fascicule (1) vient de paraître : consacré au Coran et à la tradition, il présente un intérêt tout particulier pour nos études.

Le Collier de perles, qui se publie à l'Imprimerie populaire de Beyrouth, est un répertoire consacré aux écrivains arabes ayant produit de 50 à 100 ouvrages et au-dessus. On y trouve les titres de plus de 6.000 ouvrages avec les noms d'auteurs par ordre alphabétique. Une table générale indique ceux de ces ouvrages qui ont été imprimés et ceux qui sont déposés dans les bibliothèques publiques.

On peut souscrire à cette utile publication entre les mains du Cheikh Ahmed Efendi Tabareh, à Beyrouth, ou de Arfane Efendi Djazzar, Bab el 'Ali, à Constantinople.

Prix : 1 réal medjidié, outre le port, pour les pays musulmans, et 6 francs, port compris, pour les autres pays.

Li. H.

(Thamarât el fonoûn.)

(1) Liège, H. Vaillant-Carmane, et Leipzig, O. Harrassowitz, 1907, in-8, 146 p.

La Parure, les vêtements et le voile.

Le petit ouvrage de Mohammed ibn Moustafâ ibn El-Khodja, *La Quintessence des règles concernant la parure, les vêtements et l'action de se voiler* (1), résume les opinions musulmanes sur ces matières ; il est des plus curieux et atteste une réelle érudition.

Dans son premier chapitre, consacré « aux règles concernant la parure », qu'il définit : tout ce qui embellit le corps, qu'il s'agisse ou non des vêtements, l'auteur établit, avec preuves à l'appui, que se parer n'est en rien contraire à la religion musulmane. Le Prophète lui-même en a donné l'exemple ; il portait un manteau ayant coûté 1.000 dirhems selon les uns, 400 dinars selon les autres ; il aurait, dit-on, donné 17 chamelles pour un vêtement de soie.

D'éminents docteurs ont pu, de la sorte, établir que la recherche dans les vêtements était légitime ; elle se rattache de près à la propreté corporelle dont l'Islam a fait une obligation rigoureuse et qui fait partie de la morale. Se parfumer serait un acte aussi louable que l'emploi du cure-dent, recommandé par les traditions. Il est permis de se teindre la barbe et les cheveux, de laisser pousser ceux-ci et de les séparer par une raie. Pour la barbe, les docteurs musulmans, en général, désapprouvent absolument ceux qui la rasent sans nécessité. Mais, si une femme prend de la barbe, elle est tenue de la faire disparaître, afin de ne pas ressembler à un homme.

Nous passerons, des longues discussions auxquelles cette question de la barbe a donné naissance, à celle des vêtements. Ceux-ci doivent cacher les parties qu'on ne doit pas laisser voir et garantir en même temps de la chaleur et du froid. Ils seront, dit la Sounna, de coton, de lin ou de laine. Les chaussures seront noires, comme celles que le Négus d'Abyssinie envoya au Prophète. Le noir, couleur des Abbasides, est aussi la couleur du deuil ; en Algérie, le rouge est porté par les chefs.

Le pantalon ne devra pas descendre jusqu'aux pieds. Chaque sexe évitera soigneusement tout emprunt au costume de l'autre. Une longue discussion s'engage à propos des décorations, invention européenne que les quatre sectes orthodoxes réprouvaient ; on peut cependant les tolérer, en raison du principe auquel elles doivent leur création. Quant aux vêtements de soie, leur emploi est réglementé, pour

(1) *Al-Loubâb fi ahkâm az-zaïna wa'l-libâs wa'l-ihtidjâb*. Alger, imprimerie Pierre Fontana, 1325-1907, petit in-8, 102 p. (Publication du Gouvernement général de l'Algérie).

les hommes, d'une manière assez sévère. Défense de se servir, pour boire et manger, de vases d'or et d'argent ; défense aussi de porter le chapeau, a-t-on dit.

Un important chapitre est consacré à la question de la diversité des vêtements. Les peuples musulmans n'ont pas un costume uniforme ; beaucoup, parmi eux, ont adopté les modes européennes. Ces innovations ont été blâmées. Que doit-on faire ? L'auteur est d'avis que c'est à tort que certains Musulmans ont prétendu que leur religion interdisait d'adopter tel ou tel costume ; chacun, avec l'Islam, est libre de choisir le sien.

Il reste encore un chapitre, très étendu, sur la question du voile. Les opinions de nombreuses autorités sont données, et il s'en dégage cette conclusion : une femme occupant un certain rang ne doit pas laisser voir son visage ; en se voilant, elle cessera d'exciter les désirs des hommes. La loi, cependant, exige qu'elle comparaisse à visage découvert devant le cadi ; mais il y a des raisons pour cela . On trouvera, dans ce chapitre final, une importante contribution à l'étude d'une question agitée, aujourd'hui, dans presque tout l'Orient musulman, dans l'Inde en particulier ; là, comme dans le reste de ce petit ouvrage, Ibn El-Khodja a déployé sa vaste érudition.

L. B.

Les Manuscrits de la Médersa de Tlemcen.

Le *Catalogue des manuscrits arabes conservés dans les principales bibliothèques algériennes*, publié par ordre de M. le Gouverneur général de l'Algérie, s'est enrichi d'un nouveau fascicule, consacré à la Médersa de Tlemcen et rédigé par l'un des professeurs de cet établissement, M. Auguste Cour (1).

Ces manuscrits sont au nombre de 110. Ils ont été catalogués, depuis la fondation de la bibliothèque, sans aucun ordre ; les uns étant des copies faites, dans des cahiers déjà reliés, d'ouvrages prêtés par les indigènes ; les autres, provenant de habous ou pris dans des expéditions militaires, ayant été, par mesure d'économie, reliés en volumes contenant des œuvres absolument dissemblables, réunies au hasard des entrées.

Il est inutile d'insister sur les défauts d'un pareil classement. Du moins, M. Cour y a remédié, dans la mesure du possible, par deux index très minutieux, l'un en français, pour les noms d'auteur, l'autre en arabe, pour les titres.

(1) Alger, typographie Adolphe Jourdan, 1907, in-4, 72 p.

Quelques-uns des ouvrages décrits sont d'une grande rareté ; par exemple, la *Baghiyat as-Sâlik fi achraf al-Mamâlik* de Mohammed Es-Sâhelî (n° 63), dont on ne connaît qu'un exemplaire au British Museum. Il faut citer, encore, les ouvrages de Sidi Mohammed ben 'Abderrahmân Boû Qabraïn, auxquels le nom de leur auteur donne une importance particulière. Plusieurs ouvrages seront consultés utilement pour l'histoire des confréries musulmanes ; un certain nombre de manuscrits contiennent des textes inédits, tels que le *Kitâb al-Iktifâ* (n° 27), le *Nadhm ad-Dourr wa'l-Ikyân* (n° 5) et le *Raoudat an-Nisraïn* (n° 41), les seuls livres, du reste, de cette collection, qui aient une valeur historique pure (1).

Bien qu'un grand nombre de livres aient été détruits ou perdus, soit sous la domination turque, soit depuis la conquête, de nombreux manuscrits arabes, en bonne partie inédits, existent encore à Tlemcen. « J'ai pu m'en convaincre facilement, dit l'auteur, car il ne se passe pas de mois que l'un ou l'autre des professeurs de la Médersa n'apprenne l'existence de quelque manuscrit jusque-là inconnu. Le progrès des idées qui se manifeste, quoi qu'on en dise, chez nos indigènes algériens, nous permettra, il faut l'espérer, de faire entrer dans les collections publiques, sinon les originaux, au moins les copies des plus importants manuscrits (2). »

L. B.

La Mutualité indigène en Algérie.

Le *Rapport sur les opérations des sociétes indigènes de prévoyance, de secours et de prêt mutuels des communes de l'Algérie pendant l'exercice* 1905-1906, présenté à M. Jonnart, gouverneur général, par M. J. Varnier, secrétaire général du gouvernement (3), accuse une extension sérieuse de la mutualité pendant ces dernières années. Six nouvelles sociétés se sont fondées dans les communes de plein exercice, contre trois anciennes, qui, incorporées à d'autres, disparaissaient ; le nombre des adhérents s'élève à 466.207, en augmentation de 8.525 sur l'exercice précédent ; la fortune des établissements atteint 15.208.897 fr. 05, avec une plus-value nette de 1.287.579 fr. 34 sur l'avant-dernière campagne. Cette situation financière favorable a permis aux indigènes de supporter, sans trop de peine, la crise agricole de décembre 1905-mai 1906, crise heureusement compensée par les récoltes de la seconde moitié de 1906. L'autorisation administrative a été accordée à neuf

(1) Préface, p. 7.
(2) *Ibidem*, p. 8.
(3) Alger, imprimerie orientale Pierre Fontana, 1907, in-8, 57 p.

nouvelles sociétés de prévoyance ; l'emploi de la charrue française se répand ; des silos en maçonnerie sont construits sur différents points, et les avances faites par les sociétés sont un moyen efficace, bien qu'insuffisant encore, de combattre l'usure.

Petite histoire de France et de l'Afrique du Nord (1).

MM. G. Loth, directeur du Collègue Alaouï ou École normale de Tunis, et P. Aurès, instituteur au même collège, ont rédigé, pour les cours moyen et supérieur des écoles primaires d'Algérie et de Tunisie, un manuel d'histoire dans lequel ils exposent parallèlement les événements principaux qui se sont accomplis en France et dans l'Afrique du Nord : pour les conquêtes de l'Afrique et de la Gaule par les Romains ; les villes et le mouvement communal et l'empire des Almohades, le siècle de Louis XIV et l'Afrique du Nord au dix-septième siècle, par exemple. Bien compris, clair et méthodique, cet ouvrage nous semble répondre exactement au but que les auteurs se proposaient.

Une publication allemande sur le Maroc.

La *Revue* a déjà eu l'occasion de signaler, à propos de l'Orient musulman, les travaux de vulgarisation active et bien comprise qui se publient en Allemagne. Un récent opuscule de M. Oscar Lenz, le célèbre voyageur, consacré au Maroc, rentre dans cette catégorie. Il résume en 76 pages de petit format les données générales acquises sur le pays, sa population et son histoire.

Marokko, Geschichte, Land und Leute (2), forme le tome LXXXV des *Hillgers Illustrierte Volksbücher ;* seize illustrations l'accompagnent. La série à laquelle il appartient est une sorte d'encyclopédie contenant des traités sur tous les sujets. Une dizaine d'entre eux sont consacrés à la géographie et à l'ethnographie ; on y remarque le voyage au Thibet de Sven Hedin, une étude sur le Japon et sa population, de M. Hitomi et une notice du Dr. A. Berg sur les colonies allemandes.

(1) Paris, Ch. Delagrave, s. d., petit in-8 carré VIII, 264 p., figures. Prix : 1 fr. 80.

(2) Berlin und Leipzig, Herman Hillger Verlag, s. d., in-18. Prix : 30 pf.

Bibliographie égyptienne.

Haïat Ezzaoudjine (la Vie conjugale) est une étude littéraire et sociale, concernant les devoirs des époux musulmans, selon la loi et les convenances sociales. En vente chez son auteur Abdellatif Efendi Mostafa, au Caire, et chez les principaux libraires.

Broché : 5 piastres.

Relié : 8 piastres (1).

***

Les Grâces souveraines (El-fotoûhât er-rebbâniet) ou commentaire sur les prescriptions et les interdictions contenues dans le Qoran.

Le mérite de cet ouvrage, unique en son genre jusqu'à ce jour, est de préciser, par un commentaire clair et judicieux, ce qui fait le fond même de la loi divine et le sujet de toute la littérature religieuse dans les quatre rites. L'auteur a employé, dans sa composition, une méthode sûre et toute nouvelle, enfin, il a mis à la portée de tous les Musulmans des explications très condensées, grâce à de longues et minutieuses recherches.

Il a réuni pour chaque verset étudié, avec le commentaire du texte, tout ce qui s'y rapporte en fait de traditions reconnues authentiques et d'études mystiques émanant d'autorités telles qu'El-Ghazzaly.

Le premier volume contient les prescriptions, le second volume, les interdictions. L'ouvrage a été tiré à un nombre limité d'exemplaires destinés à l'extérieur, mais des imprimeurs du Caire ont offert d'en tirer deux mille exemplaires pour être vendus en Égypte. Les 2 vol. 30 piastres et 20 seulement pour les étudiants des écoles musulmanes.

Imprimerie de Mohammed Saïd Errafeï, Essekket El-Djedidet, au Caire (2).

***

M. Ahmed Efendi Hafîz a épuisé la première édition de son ouvrage de géographie moderne, et a dû, pour répondre aux nombreuses sollicitations dont il est l'objet, en faire faire une deuxième édition, qui paraîtra à la fin du présent mois de ramadhan. C'est la preuve évidente que cette œuvre est conforme aux derniers programmes de l'instruction publique et qu'elle a eu un plein succès.

(1) *M.*, 26. 10. 1907.
(2) *M.*, 28. 10. 1907.

Puissent d'autres savants imiter M. Ahmed Efendi Hafîz, en dotant le peuple égyptien d'aussi précieux éléments de progrès, traités dans la langue nationale (1).

***

Ettohfat el-halîmyat fî târîkh Eddaoulat El'Alyat (Le don précieux sur l'histoire de la Turquie) est un copieux ouvrage de M. Ibrâhîm bey Halîm, ancien inspecteur des Wakfs de Damanhoûr. Le produit de la vente est affecté par l'auteur à la ligne du Hedjaz.

En vente au prix de 10 piastres à la bibliothèque « Mindya » et « Khan Khelîly », au Caire.

Echchems El-mochriqat (Le soleil levant) est un ouvrage dans lequel M. Mostafa pacha Kamal expose aux Égyptiens les voies suivies par les Japonais pour réaliser les progrès dont ils ont donné la mesure. Après avoir montré les bases sur lesquelles repose la puissance japonaise, la valeur de ses hommes les plus marquants, l'importance de leurs travaux pour la grandeur de la patrie japonaise, il offre ce pays en exemple aux peuples orientaux qui ont laissé s'éteindre le sentiment patriotique, se sont disloqués, ont perdu toute unité politique et sont tombés en des mains étrangères.

Le premier volume de cet ouvrage comprend :

Une préface ;

Une introduction avec parallèle entre l'Égypte et le Japon ;

Une description géographique de l'archipel nippon ;

Son histoire, de l'antiquité jusqu'à nos jours ;

Son évolution dans les temps modernes jusqu'à l'époque actuelle ;

Le Mikado et sa famille, son influence sur les progrès de son peuple ; ses collaborateurs dans cette œuvre ;

L'histoire du gouvernement du Japon et de sa constitution, la Chambre, son organisation, les partis qui la composent ;

L'administration, la justice, les finances, les dépenses de guerre, l'armée, la marine ;

L'instruction et l'éducation ;

La psychologie des Japonais : patriotisme, haine de l'étranger, etc.

En vente à l'imprimerie du *Liwâ* et chez les principaux libraires, au prix de 15 piastres, 17 par poste.

(1) *M.*, 16. 10. 1907.

La Guinée française.

Chef de cabinet, pendant trois ans, du gouverneur de la Guinée, M. André Arcin, ancien administrateur des colonies, a pu, malgré le peu de loisirs que lui laissaient d'absorbantes fonctions, réunir une documentation extrêmement abondante sur notre possession africaine; il l'a groupée avec méthode, et sous une forme attrayante, dans le volume qu'il vient de faire paraître (1).

Dans les neuf chapitres qui le composent, la Guinée est étudiée sous toutes ses faces. La géographie, qui sert d'introduction, la situation économique, qui est exposée en détail, de même que l'ethnographie, la vie sociale, l'organisation politique et administrative des états, le droit coutumier, les croyances et les rites, l'Islam, auquel est consacré un chapitre que nous examinerons plus particulièrement, et enfin l'action française en Guinée, y sont traités avec autant de soin que de compétence.

Dans le troisième chapitre consacré à l'ethnographie, nous voyons que les théories actuelles admettent généralement une poussée égyptienne en Afrique, à une époque très reculée. M. Arcin est d'avis que l'on trouve du sang blanc chez les principales peuplades de l'Afrique occidentale et de la Guinée en particulier (2).

Les races aborigènes, de sang noir, dont les Yola et les Nalou constituent les principaux éléments, ont été refoulées vers la côte. La race mandé, l'un des plus importants des éléments ethniques récents, est le produit d'un mélange de races, comme il y en eut tant en Afrique. De même que les Soso, ces Asouanek qui, comme les Berbères, embrassaient l'Islamisme vers le dixième siècle, pour « faire colonne » avec eux dans le pays noir, n'ont pas d'autre origine. Mais les Foula, eux, se rattachent nettement, par leurs caractères physiques, au type égyptien ancien. On trouve, dans certaines régions, des mulâtres américains ou portugais. Tandis que les premiers parlent encore l'anglais et se souviennent de leurs origines, les autres ont oublié la langue et abandonné le costume de leurs ancêtres.

De là, nous passerons à l'organisation sociale (chapitre IV), patriarcale en pays nègre, mais qui a varié selon les temps. Cognatique à l'origine, elle est devenue, à notre époque, agnatique, et ce changement est dû à la propagation de l'Islam au Soudan. Le totémisme originel

(1) *La Guinée française. Races, religions, coutumes, production, commerce.* Paris, Augustin Challamel, 1907, in-8, VII-659 p., avec carte et nombreuses figures.

(2) P. 170.

s'est également transformé, avec la désagrégation du clan. Le totem, aujourd'hui, n'est plus l'ancêtre ; on l'associe seulement à la légende fabuleuse du premier patriarche de la phratrie qui a succédé au clan (1).

Une légende curieuse, mais profondément modifiée par l'influence coranique, explique ainsi l'origine des griots que l'on trouve encore parmi certaines populations. Sourakhata, dont le nom signifie en mandé « l'homme cuivré », est leur ancêtre à tous. Mohammadou ayant voulu le convertir, il refusa, et résolut de tuer le Prophète avec l'aide de quatre complices. On ne réussit qu'à le blesser, et Sourakhata ayant bu le sang de la blessure fut maudit par le Prophète, qui le condamna, lui et sa descendance, à errer éternellement. Toutefois, une partie de ses enfants, les Gaolo et les Yéli, devait se convertir (2).

Il y aurait beaucoup à citer des pages concernant l'esclavage. Disons seulement quelques mots d'une catégorie spéciale d'esclaves, particulièrement choyée, les Sofa, véritables soldats laboureurs, la seule milice sur laquelle les chefs pouvaient compter. Les rois musulmans avaient inventé l'organisation des Talibé, jeunes soldats musulmans libres, qui étaient loin d'avoir la même valeur ; d'une bravoure réelle, le Talibé, en revanche, se pliait mal à la discipline.

M. Arcin donne l'énumération, très minutieuse, des tribus de la Guinée : cette partie de son travail mérite une mention particulière. Une fois la question de la généalogie des Guinéens élucidée, on pourra reconstituer leur histoire ; on trouvera, dans cette partie de *la Guinée française*, une vaste réunion de matériaux, réunion qui n'est pas une simple énumération, mais un ensemble bien coordonné où les faits intéressants abondent. Citons-en un exemple, à propos des Mandés. Musulmans fervents, les Silla Soninké sont les frères des Dialonké, fétichistes et buveurs de dolo ; ils sont venus en Guinée beaucoup plus tard que ceux-ci, au temps des luttes d'El Hadj Omar sur le Niger moyen. On les retrouve sous le nom de Kalo dans le Oulada, et ils ont un chef de leur famille à Kankan (3).

La mosquée, dite *missidi*, de l'arabe *masdjid*, est un centre à la fois religieux et politique ; son nom est donné au village qui la possède et au territoire dont ce village est le chef-lieu. Chaque vendredi les *foula*, ou homme libres, s'y réunissent, non seulement pour prier, mais encore pour délibérer sur leurs affaires. Cette habitude, toutefois, tend à se perdre depuis notre arrivée, les chefs restant volontiers dans leurs villages, parce qu'ils s'y sentent plus libres. M. Arcin est d'avis que cette

(1) P. 246.
(2) P. 266.
(3) P. 302.

décentralisation est peu favorable à notre œuvre ; mieux vaudrait restaurer l'autorité des chefs, quand elle est salutaire au pays.

Tout village possédant une mosquée n'est pas *missidi ;* on trouve aussi des *missikoun* ou petites mosquées, ne donnant pas à la localité d'importance politique.

La pénétration de l'Islam a eu pour résultat d'amoindrir l'autorité des conseils de notables qui assistent les souverains. Parmi ceux-ci, les Musulmans écoutent plus volontiers les marabouts, bien qu'ils soient souvent étrangers au pays. L'autorité du chef de province est tempérée par celle des chefs de village, qui se réunissent en conseil et jouent, surtout chez les Musulmans, un rôle considérable. Il est bien rare que le roi, appelé parfois *Almamy* (de l'arabe *amîr al-mou'minîn*?) soit un souverain absolu: il est très peu probable que la terre soit, comme on l'a prétendu, sa nue propriété chez certaines peuplades.

Il y aurait une foule de choses à dire sur la législation indigène. Le droit criminel est fort en retard sur le droit civil. Indulgentes pour des faits qui, chez nous, sont qualifiés de crimes, les lois de la Guinée sont de la plus grande rigueur pour d'autres actes, le vol notamment, qui sont réprimés par d'atroces châtiments corporels, parfois même par des mutilations.

Les croyances présentent de curieuses particularités. De même pour les rites : ceux de la circoncision, en particulier, sont des plus bizarres. Musulmans ou non, les Guinéens se soumettent, en général, à cette pratique précédée, assez souvent, d'une longue retraite.

M. Arcin a recueilli un certain nombre de fables et de légendes ; la plus intéressante de ces pièces est *le Pèlerinage à Maka* (*la Mecque*). Ce devoir religieux est devenu, pour les fétichistes, un sujet de railleries. Le Bouc, « grand marabout qui égrenait constamment son chapelet et marmottait des prières (1) », ira à la Mecque. Le lion et le chameau veulent l'accompagner ; il excite leur colère par son refus et grâce aux intrigues du lapin, le plus rusé et le plus malveillant des animaux, il trouve la mort.

Un long chapitre est consacré à l'Islam dont l'action, après avoir failli devenir prépondérante dans cette partie de l'Afrique, est subordonnée, aujourd'hui, à l'action européenne. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, elle n'en est pas l'adversaire irréductible.

La pénétration musulmane est fort ancienne. Dès l'an 60, dit Ahmed Baba, Gana n'avait pas moins de soixante mosquées; toutefois, on ne peut guère admettre une conversion de l'empire Songhay antérieure au onzième siècle. La Nigritie a fourni des docteurs célèbres, tels que cet

(1) P. 478.

Ahmed ben Abderrahman, Takrour qui professait au Caire au neuvième siècle de l'hégire. « C'est encore parmi les descendants de ces Soninké, Ouakoré ou Takrour que nous trouvons aujourd'hui les marabouts les plus fervents (1). » Diéné, peuplée peu après sa conversion (1050), de tous les éléments musulmans du Nord et surtout des Mondé « So », était « une des grandes places de commerce de l'Islam, en même temps que la métropole religieuse. »

En Guinée, on ne trouve pas de marabouts au sens ordinaire du mot. Le vrai marabout, c'est le chef qui détient la puissance politique, bien plus appréciée, chez les nègres, que l'autorité religieuse. Pourvu qu'il ait une instruction religieuse suffisante, le plus influent deviendra aussi le chef religieux. Le marabout n'est, pour le nègre, qu'un lettré : telle est la traduction exacte du terme *Karamokhoro*.

Parmi les missionnaires, on trouve beaucoup de Maures, de Berbères et d'Arabes. Certains ne sont que des imposteurs, vivant facilement aux dépens des nègres, dont l'ignorance est grande, ruinant en *sékat* (arabe *zakât*, « aumône légale »), la région qu'ils traversent et excitant la jalousie des marabouts locaux. Les habitants des pays vraiment musulmans sont peu disposés à confier à ces hôtes de passage l'éducation de leurs enfants.

Les Musulmans instruits sont plus nombreux qu'on ne s'y attendrait. Ils suppléent par le zèle des néophytes à la rareté des moyens d'étude. Tout vrai marabout connaît la Sounna ; beaucoup ont étudié l'ouvrage de Sidi Khalil et se déclarent malékites. A Toukouma, Mungo Park avait découvert une version arabe du Pentateuque, livre en grande vénération dans le pays. Certains Musulmans, dit le docteur Blyden, payaient 5 livres une copie du Coran et pensaient l'avoir à bon compte. Mais les luttes locales, l'incendie de Kankan par Samory, en 1891, en particulier, ont détruit un grand nombre de ces livres. M. l'administrateur Gautier trouvait le Coran, l'Évangile, le Pentateuque, les deux *Moukhtasar*, la *Moudawwana*, le recueil de Boukhari et quantité d'autres ouvrages. L'administrateur de Timbo signalait au Fouta-Dialon de nombreux livres arabes, tels que les *Dalaïl al-Khaïrat;* on y voyait, à côté de manuels classiques, des œuvres de savants locaux; ceux-ci ont commenté plusieurs fois, pour en citer un exemple, la soura de Marie.

Les écoles sont très nombreuses, le Ditina, à lui seul, en comptait 346, avec 2.962 élèves. Bien rétribuées dans la Haute-Guinée, les fonctions d'instituteur sont estimées partout et les chefs transmettent volontiers le savoir qu'ils ont acquis. Rudimentaire dans beaucoup de con-

1 P. 454.

trées, où l'Islam n'est suivi que pour la forme, l'instruction devient sérieuse, là où se trouvent des marabouts en renom. Pour l'enseignement, le Coran est divisé en deux parties, dont la seconde, commençant à la 20e soura, n'est abordée que par les élèves ayant des connaissances suffisantes. Toutefois, on ne trouve guère plus de 10 élèves sur 1.000 capables de traduire correctement le livre sacré.

En revanche, tous les rites sont observés d'une façon scrupuleuse. Sans comprendre, bien souvent, le sens de leurs prières arabes, les indigènes ne les en récitent pas moins avec attention et respect. Le vendredi est célébré avec une réelle ferveur dans les mosquées. Celles-ci, ajoutons-le en passant, sont de simples cases, couvertes de chaume comme les autres, mais plus hautes et plus grandes. Le ramadan est observé, mais sans exagération, et on peut obtenir des dispenses.

Les Musulmans de la région font rarement le pèlerinage de la Mecque et n'aiment pas envoyer leurs enfants étudier au loin. La création d'écoles locales favorise le mouvement politique et étend l'influence des marabouts locaux.

Dans le gouvernement de la Guinée, les principaux centres de l'islamisme sont le Bouré, Kankan, Beyla, ainsi que le Fouta-Dialon avec des prolongements à l'Est et à l'Ouest. Cette religion y eut pour propagateurs les Soninké et les Dialo, pour lesquels toutefois la religion n'était qu'un prétexte à conquêtes et à razzias. A un moment donné, Samory avait converti la Guinée presque entière ; mais, une fois qu'il fut tombé, les fétichistes revinrent aux anciens cultes. Des centres musulmans se retrouvent un peu partout, au milieu des fétichistes; Toguy, où se trouve installé un Tidiane et Didi, entre autres, ont des écoles comptant chacune environ cent élèves. Mais l'Islam doit ses progrès les plus sérieux à l'accroissement de la population Soninké venue du Nord. Dans la région de Baleya, les Musulmans sont assez nombreux.

Autour de leur grand centre religieux de Kankan, les Musulmans sont 18.000, répartis en 27 villages ; les fétichistes sont 30.000, mais dispersés dans 200 petites localités. Dans le reste du cercle de Beyla, on ne voit guère que des immigrés Soninké. L'islamisation eut quelque succès dans la partie méridionale de la Haute-Guinée ; mais elle est nulle chez les Lélé. Le Kissi proprement dit n'a que trois villages musulmans. Et l'Islam a bien périclité dans le cercle de Dinguiraye, rattaché aujourd'hui au Fouta, retraite où le célèbre El Hadj Omar se recueillit pour préparer son apostolat et ses campagnes. Les Musulmans n'y formeraient plus que le cinquième de la population et auraient perdu leur ancienne ardeur. Les Musulmans de la Haute-Guinée seraient, pour la plus grande partie, d'origine étrangère. Leurs premiers missionnaires y auraient été les Kamara Soninké, répandus partout.

Au Fouta-Dialon, la situation est bien différente. Les Musulmans, venus du dehors pour conquérir le pays, ont pris la religion pour base de leur état social et politique. Leur chef est un marabout, Elimane (Imâm), devenu Almamy (Amîr Al-Mou'minîn). Mais, dans l'Est, des schismes ont ébranlé leur autorité. Des marabouts, vénérés comme saints, ont fondé de véritables provinces indépendantes et soutenu, avec les chefs du pays, de longues guerres. D'autres personnages moins importants se sont aussi révoltés, tels que Fodé Kadialou, chef de Bogdadia, village dont le nom indique suffisamment les tendances Kadria; ajoutons cependant que cette secte, presque la seule qui existât à l'origine, est bien déchue aujourd'hui.

Les Musulmans du Fouta-Toro et Dialon n'ont pour ainsi dire pas de relations avec la Mecque. Mais en 1902, une lettre venue de cette ville par Fez circulait de village en village. « Il y était parlé, écrit le commandant du cercle de Timbo, de la fin du monde, des modifications apportées à la doctrine du Prophète dont elle ordonnait la stricte observation au sujet du nombre des femmes, de la paix et de l'union entre les croyants ; elle édictait un jeûne de trois jours dès sa réception et le quatrième jour on devait se réunir, se rendre solennellement à la mosquée et faire des aumônes aux veuves, aux vieillards et aux enfants (1). »

Dans les régions méridionale et occidentale, de nombreux chefs sont devenus musulmans, parfois avec ostentation, alors que la masse de la population est fétichiste et porte volontiers le costume européen. Pendant ces dernières années, on a fait, jusque dans les plus petits villages, des simulacres de mosquées. Mais l'Islam est fortement imprégné des anciennes croyances locales. On fait des sacrifices aux *bari*, conservés sous le nom arabe de *djina* et le droit coutumier a défiguré les prescriptions religieuses. Très peu de Musulmans sont fanatiques. Leurs centres sont assez rares; ils n'ont guère que Conakry, ville du reste cosmopolite.

Les prolongements du Fouta vers l'Océan, comme Kadé, sont en revanche très musulmans et en majorité Tidiania. Beaucoup de petits chefs se donnent le titre religieux d'Almamy, à la grande colère des Foutadialonké. Le Sud contient aussi des groupements islamiques formés, en partie, par l'immigration Soninké.

Les progrès de l'Islam en Afrique s'expliquent aisément. Sa législation criminelle et civile s'adapte aisément à l'état social des nègres ; plusieurs de ses pratiques religieuses, comme la circoncision, lui sont communes avec le fétichisme. Le Musulman a une dignité, un *self-res-*

(1) P. 515.

pect dont les fétichistes sont, le plus souvent, dépourvus ; enfin, la connaissance de l'écriture arabe lui vaut un grand prestige, dans un pays où l'instruction vaut au lettré, au Karamokho, de véritables titres de noblesse et des situations enviées. Cela explique les conversions si faciles des chefs. Mais les progrès de l'Islam ont pour résultat de créer une véritable aristocratie dans la société nègre, égalitaire à ses débuts. Souvent un marabout de passage épouse la fille d'un chef ou d'un notable, qui lui est donnée uniquement à cause du respect qu'il inspire, et sans qu'il ait de dot à constituer.

Ainsi, la religion islamique est d'un grand poids dans la politique du pays. Elle tend à grouper les indigènes, qui doivent se consacrer, dès lors, à l'œuvre de propagande et de défense communes. La venue d'un chef ambitieux et vénéré, dit M. Arcin, pourrait avoir des conséquences redoutables avec ces populations, d'autant plus susceptibles de fanatisme qu'elles sont plus incultes et superstitieuses. A plusieurs reprises, des visionnaires annonçant la prochaine venue du Mahdi et l'expulsion des blancs ont été signalés.

Ces extraits détaillés permettent de se rendre compte du grand intérêt pratique que présente l'ouvrage de M. Arcin. Il est de ceux qui témoignent d'un grand progrès dans l'évolution coloniale, par l'intervention de plus en plus fréquente de la littérature scientifique, à la place de la littérature du politico-exploratisme d'antan.

Littérature arabico-malgache.

MM. E.-F. Gautier et H. Froidevaux ont publié, dans les *Notices des Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques* (1), un curieux manuscrit en langue malgache et en caractères arabes contenant un récit des campagnes de La Case dans l'Imoro, de 1659 à 1663. Le texte, publié en caractères originaux et en transcription latine, est accompagné d'une traduction française ; une longue introduction, surtout historique, donne tous les détails désirables sur cette période peu connue de l'histoire de nos premières colonisations, ainsi que sur la littérature spéciale, peu connue elle aussi, dont fait partie ce texte. Le manuscrit qui l'a conservé est un des plus importants que nous possédions ; c'est peut-être le meilleur de ces manuscrits Antaimoro dont le dépouillement, peu actif, n'avait, jusqu'à présent, guère

(1) T. XXXIX. Tiré à part sous ce titre : *Un Manuscrit arabico-malgache sur les campagnes de La Case dans l'Imoro de* 1659 *à* 1663. Paris, Klincksieck, 1907, in-4, 151 p.

donné de résultats (1). Un administrateur colonial, M. Vergely, a aidé les auteurs de son expérience des choses locales. Au moment où l'Académie malgache fait rechercher les manuscrits arabico-malgaches, il convenait de mentionner cette publication.

L'Action française en Orient (2)

L'action française en Orient remonte à l'époque où François Ier obtint du Sultan Soliman le droit de protéger les chrétiens établis en pays ottoman. Ce droit de protectorat, nous dit M. A. Malzac, ne fit que croître en importance. La France acquit en Orient un tel prestige, que petit à petit, de l'année 1699 où les Autrichiens arrachèrent au Sultan les mêmes prérogatives par le traité de Carlowitz, jusqu'à nos jours, toutes les grandes puissances européennes, ainsi que les États-Unis, s'efforcèrent d'obtenir de semblables avantages. Aujourd'hui chaque puissance a le droit de protéger ses nationaux : mais seules, la France, l'Angleterre et la Russie gardèrent une véritable prépondérance. La France, surtout, répandit une vive lumière sur le monde oriental, et le mot « Frengui » désigna tout ce qui venait d'Europe. La prospérité sans cesse grandissante de nos écoles et de nos institutions eut pour les Musulmans le résultat de stimuler leur activité. Les Turcs, qui sont des administrateurs et des soldats de race, créèrent à leur tour des écoles, et depuis quelque temps le Gouvernement osmanli remplace la bureaucratie chrétienne qui occupait les sérails des vilayets par des Musulmans instruits à Galata-Seraï ou ailleurs, et bientôt, ajoute M. Malzac, les chrétiens ottomans n'occuperont plus dans l'administration que les fonctions qui leur sont garanties par les lois constitutionnelles de l'Empire.

Ne trouvant plus dans leur patrie que des occupations infimes, les chrétiens ottomans émigrent pour chercher ailleurs des buts plus en rapport avec leurs ambitions développées. M. Malzac propose un remède contre ces émigrations dont le résultat serait pour nous, à jour proche, la perte de notre influence. La Syrie est un pays de richesse, d'une remarquable fertilité, les flores tempérées et semi-tropicales y prospèrent facilement ; d'autre part, l'Égypte voit tous les jours s'accroître sa population, elle demande du bétail, des fruits, des céréales ; la Syrie pourrait lui fournir ces denrées, si une exploitation méthodique lui rendait sa première opulence. La France devrait prendre à tâche d'y développer l'enseignement agricole et industriel que les Turcs ont bien

(1) Page 7.
(2) *Revue politique et parlementaire* (10 sept. 1907).

introduit, mais qu'ils ont laissé dépérir. Le Gouvernement français pourrait offrir à la Turquie d'envoyer des maîtres dans toutes les écoles d'arts et métiers et d'agriculture. La Porte, qui comprend très bien la nécessité d'avoir de telles écoles, ne refuserait pas. Les Français ont tout intérêt à la création d'une industrie en Turquie ; elle ramènerait l'aisance dans un pays qui trouverait à bon marché les produits que lui vendent très cher l'Angleterre, les États-Unis, l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne. Nous serions toujours sûrs de conserver le monopole des objets de luxe, et nous gagnerions auprès des Musulmans en influence, n'essayant plus de créer des fonctionnaires toujours mal vus. L'enseignement agricole et industriel étant neutre et n'offrant pas de place à l'éducation religieuse, nos missions laïques ne manqueront pas d'être protégées par le Gouvernement osmanli. Ce qu'il est important surtout de retenir, c'est que notre rôle en Turquie ne doit pas être pour les catholiques contre les Musulmans, et puisque sur le terrain religieux aucune fraternité n'est possible entre catholiques, orthodoxes, israélites et musulmans, il faut nous efforcer de réunir au moins sur le terrain économique ces gens nés sur le même sol et vivant de la même vie. « Les Musulmans, dit encore M. Malzac, qui refusent d'accorder aux rayas l'égalité politique, acceptent qu'ils soient leurs égaux ou leurs supérieurs au point de vue économique. Quand la fertilité sera revenue dans les campagnes turques, et que dans les villes l'industrie sera prospère, grâce à l'application de nos méthodes, les intérêts des Musulmans seront si intimement liés à ceux de leurs compatriotes chrétiens que ceux-ci seront admis facilement à avoir une part dans la vie publique et participeront, en quelque mesure, à la conduite des destinées de l'Empire. » Le Gouvernement turc, termine M. Malzac, ne trouvera pas dans notre action une arrière-pensée de conquête politique et la France travaillera au relèvement de la Turquie par tous les Ottomans et pour tous les Ottomans.

Inutile d'ajouter que la Revue s'associe complètement aux vues si sages et si libérales exposées par M. Malzac. C'est dans l'ordre du progrès matériel que le monde musulman trouvera la base de son évolution d'avenir vers le grand rôle qui l'attend. Il ne peut qu'être digne de la France de s'associer par son enseignement à une renaissance qui a toutes ses sympathies.

A. F.

Notes de bibliographie ottomane.

On annonce l'apparition du *Konia Sâlnâmèsi*, Annuaire officiel du vilayet de Konia pour l'année administrative 1322. L'*Ikdâm* le recom-

mande à ses lecteurs comme contenant, avec les documents administratifs, une foule de renseignements utiles.

***

Bir Tchalghedjeneñ Siyâhéti « Le Voyage d'un musicien » est un roman qui avait paru d'abord en feuilleton dans le journal *Sè'âdet* ; il a été, par les soins de ce périodique, réédité en volume, du prix de 10 paras. En vente à Constantinople, aux bureaux du *Sè'âdèt* (1).

La Librairie du « Terdjumân ».

Une annonce insérée dans le *Terdjumân* fait savoir que ce journal met en vente, à des prix fort modiques, une édition du Coran très correcte et très élégante, imprimée à Baghtché-Séraï, ainsi que tous les ouvrages nécessaires aux écoles.

La librairie tartare semble, du reste, avoir une certaine importance dans cette ville ; car Hâdjî 'Abdullâh Ibrâhîmoff y tient une maison vendant, à des prix minimes, un grand choix d'ouvrages musulmans. C'est la librairie *Emniyet* (Confiance). Quant à l'imprimerie du *Terdjumân*, elle a la spécialité des ouvrages classiques (2).

Ce même journal édite aussi en ce moment une histoire générale, *Tarikh-i-'Umoûmî*, en turc, sans nom d'auteur. Le premier volume a paru, et le second le suivra de près. Chacun d'eux coûte 60 kopeks, 70 par la poste.

Néologismes tartares.

'Azîz Bey Hâdjî Beyoff a compilé, principalement pour faciliter la lecture des journaux, qui, on le sait, abondent en néologismes et en termes empruntés aux langues européennes, un dictionnaire turc-russe et russe-turc, *Turk-Rous ou Rous-Turki Loughate*, contenant les expressions techniques, politiques, économiques, juridiques ou militaires qui manquent dans les autres dictionnaires. Cet utile ouvrage est en vente chez 'Abbâskouli Kiâzimzâdè et Mîrzà Aga 'Aliyoff, ainsi que chez les autres libraires de Bakou, au prix de 80 kopeks, 90 par la poste. L'éditeur, Mohammed Emin Resoûlzâdè, fera une remise de 20 à 25 p. 100 aux dépositaires de cet ouvrage ; on devra, pour traiter avec lui, écrire aux bureaux de l'*Irchâd*, à Bakou.

(1) *Id.*, 24. II. 1907.
(2) *Terdjumân*, 28.9.1907.

Notes de bibliographie persane.

Les librairies de Terbiyet et de Faros tiennent en dépôt plusieurs ouvrages traduits ou composés par Matras Khân Melikiantz : *Marco*, en français et en persan ; *Chèms-é Tâlé'* « Le Soleil Levant », et le *Nokhost Nâmé* « Premier livre » (1).

***

Vient de paraître le premier volume des Œuvres du prince Malcome Khan, ministre de Perse à Rome. Orné de la photographie de l'auteur, il comprend douze opuscules et a été édité par les soins de Rabî'zâdè, à la librairie de Terbiyet. Toutes les grandes librairies de Téhéran le tiennent en dépôt, au prix de 12 krans broché, 15 relié (2).

***

Feu le prince Hâdj Mohammed Tâher Mirzâ avait traduit en persan *Les Mystères de Paris*, d'Eugène Süe ; le premier volume de cette traduction (il y en aura sept), a paru à Téhéran, librairies de Terbiyet et de Cherâfet, au prix de 5 krans (3).

***

Afâk od-Dooulè, sœur de l'adjudant-général d'artillerie Aga Mirzâ Ismâ'îl Khân, a traduit du turc en persan la comédie de Nérimanoff, *Dans le Gourgan va le Talyche*, et a chargé Nasîr ol-Atebbâ de la publier à Téhéran. En vente à la librairie de Cherâfet. Prix : 4 krans relié (4).

***

Le *Djong ol-Edviyè* « Carnet des Médicaments », en vente dans toutes les librairies de la capitale, a pour auteur Nasîr ol-Atebbâ (5).

***

Dans le numéro du *Mozafferî* du 7 octobre, nous trouvons une annonce pour les pilules Pink, disant, entre autres choses, qu'une brochure explicative sera envoyée aux personnes qui en feront la demande.

(1) *Mèdjlis*, 7.9.1907.
(2) *Ibid.*, 2.9.1907.
(3) *Ibid.*, 21.8.1907.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

* * *

Viennent de paraître les *Besâtîn ol-'Olemâ* « Jardins des docteurs », ouvrage de controverse religieuse dû à un savant qui a voulu garder l'anonymat, mais dont le journal *Mèdjlis* fait grand éloge. Ce livre, bien imprimé, a pour objet de défendre l'existence de l'Imam de l'époque contre ceux qui l'ont révoquée en doute. Il est en vente au prix de 2 tomans 10 chahis (port en sus pour les autres villes) :

A Téhéran, chez Hâdjî 'Alî Aga et chez le cheikh E'termâd ol-Korrâ' Hamadânî;

A Tauris, chez Mechhedî 'Alî Kouli Aga;

A Recht, chez Aga Seyyed Ahmed Djevâhirî;

A Hamadan, chez Aga Mohammed Takî, directeur de l'École Fakhriyè Mozafferî.

* * *

La librairie de Terbiyet, à Téhéran, s'est trouvée trop à l'étroit dans son local du boulevard Nâserî, en face du Chems ol-'Emârè. Aussi l'a-t-elle échangé contre d'autres magasins, plus vastes, situés également sur le boulevard Nâserî, mais en face du Dâr ol-Fonoûn (1).

* * *

Avec la traduction persane des *Mystères de Paris* d'Eugène Süe, « le meilleur des romans de mœurs », que nous avons annoncée, vient celle de *Paul et Virginie*, dont on avait voulu donner une première édition, il y a six mois. Maintenant la librairie de Cheràfet, à Téhéran, en tient une édition illustrée, au prix de 4 krans (2).

L. B.

Exégèse musulmane.

Un volume des *Levâmi' ot-Tenzîl* « Splendeurs de la Révélation » a été envoyé, de Lahore, au journal *Mozafferî*, de Bender-Bouchir, qui en fait grand éloge et donne, sur lui, les détails résumés ci-après.

Les *Levâmi' ot-Tenzîl* ont été composées par Hâdj Seyyed Aboû'l-Kâsem Rizavî, de Koum, qui 'avait conçu le projet d'écrire, sur chacune des trente sections du Coran, un commentaire qui aurait formé un volume. Il ne vécut pas assez pour cela, et ne put même achever le treizième tome. Mais, après lui, son fils, Aga Seyyed 'Alî, savant des

(1) *Mèdjlis*, 2. II. 1907.
(2) *Ibidem*.

plus distingués, voulut achever son œuvre. Il commença par compléter et livrer à l'impression le treizième tome, celui que vient de recevoir le *Mozafferî*, et travaille maintenant à rédiger le quatorzième. Son travail est complètement désintéressé : il a envoyé les *Levâmic ot-Tenzîl* aux ulémas de l'Irak, et informe ceux de la Perse que, pour avoir gratuitement un volume de cet ouvrage, ils n'auront qu'à s'adresser à son frère, Aga Seyyed Aboû'l-Fazl Rizavî Koumî, à Lahore.

Un Nouveau manuel persan.

M. G.-S. A. Ranking, « lecturer » de persan à l'Université d'Oxford, vient de publier un petit manuel de la langue persane parlée et écrite, à l'usage des commençants. L'ouvrage est très court, 72 pages grand in-16 en tout, mais très bien compris et répondant à son but. Les notions de grammaire et de syntaxe, accompagnées de nombreux exemples, que donne l'auteur, sont suivies de textes, empruntés à des auteurs contemporains ; en tête de chacun de ces extraits se trouve un petit glossaire. M. Ranking a eu, de plus, la bonne idée de donner quelques extraits de journaux persans. Un choix de thèmes, accompagnés, comme les extraits, de petits glossaires, forme la conclusion de l'ouvrage (1).

Un Livre persan édité au Caire.

'Abdallâh Efendi, demeurant au Caire, chemin neuf, quartier d'Emîn Hindiyé, fait savoir aux lecteurs du *Habl oul-Matîn* (2), qu'il imprime, en ce moment, Le Livre des Secrets du Bonheur, Souvenir de la Patrie, ouvrage estimé de Hâdj Seyyâh ol-Molk. Les souscriptions, reçues dès maintenant, seront de 25 krans tant que l'impression ne sera pas achevée ; passé ce délai, l'ouvrage coûtera une livre anglaise.

La Littérature védique.

Bien que sortant du cadre habituel de la *Revue*, le tome X de la *Harvard Oriental Series* (3) ne peut être passé sous silence. C'est un

(1) *A Primer of Persian, containing Selections for reading and composition with the Elements of Syntax.* Oxford, at the Clarendon Press, 1907. Prix : 2 sh. 6 d. net.

(2) Numéro du 30 septembre.

(3) *A Vedic Concordance, being an Alphabetic Index to every line of every stanza of the published Vedic Literature and to the liturgic formu-*

index alphabétique de toute la littérature védique, rédigé par M. Maurice Bloomfield, professeur de sanscrit et de philologie comparée à la John Hopkins University de Baltimore. On conçoit la somme énorme de travail qu'a dû coûter à son auteur une œuvre de cette envergure. M. Bloomfield a dépouillé, stance par stance, toute la littérature védique, et noté ses formules liturgiques ; en outre, il a relevé toutes leurs variantes. Il fallait le vaste savoir de M. Bloomfield, sa puissance de travail et sa patience pour mener à bien une pareille entreprise, entreprise qui a demandé des années de labeur et a failli lui coûter la vue.

Un Dictionnaire anglais-guzerati.

Le dictionnaire anglais-guzerati commencé par MM. Ardeser Framji Moos et Manabhay Rustomji Ranina a été achevé, après leur mort, par le docteur Nanabhay Ranina. La deuxième partie, W-Z, est sous presse (1).

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, VI, 3-4.

Continuant la série de ses *Notes sur les Chams*, M. E.-M. Durand consacre son cinquième article à la Déesse des Étudiants.

Tel est le nom donné à Pô Darâ « la Dame noire », la déesse principale du petit sanctuaire de Pô Nagar, vénérée par les étudiants et les littérateurs, et à laquelle les maîtres envoient leurs élèves, sur le point de passer des examens, porter des suppliques poétiques, véritables élégies.

M. Durand donne un curieux spécimen des chants destinés à célébrer la déesse de la sagesse et du savoir. Des survivances musulmanes s'y rencontrent fréquemment. Il y est question du Nabi (en arabe « prophète »), espoir et refuge des malheureux, et de 'Alî, dont on fait aussi un prophète : on invoque la déesse « par les mérites d'Allâh ». — « On remarquera, ajoute l'auteur, que, bien que le sujet soit d'inspiration purement brahmanique, ou, pour mieux dire, d'origine exclusivement chame, les Musulmans ont, ici, comme toujours, tenté de s'y introduire, assez gauchement du reste, dans la personne sacrée d'Allah, du Nabi son prophète et d'Ali le bien-aimé, ancêtre religieux des Chiites (2). »

las thereof, that is an Index to the Vedic Mantras, together with an account of their Variations in the different Vedic Books. Cambridge Massachusets, published by Harvard University, 1906, gr. in-4. XII-1078 p.

(1) *The Parsi*, 13, 10, 1907.

(2) P. 287.

***

M. Ed. Huber parle cette fois, dans ses *Études de littérature bouddhique*, de la destruction de Roraka. Il a démontré que cette ville est la même que celle désignée, dans l'Itinéraire de Hiuan-tsang, sous le nom de Ho-lao-lo-kia. Ses habitants, ayant méprisé la statue miraculeuse du Bouddha, qui descendit des airs pour se fixer chez eux, et ayant recouvert de sable un Lo-han, ou Arhat, qui lui avait rendu hommage, une pluie de sable et de terre fit disparaître la ville. Seul un habitant qui, ayant eu pitié de l'Arhat, lui avait fait passer de la nourriture, fut épargné. Averti par l'Arhat, il creusa un souterrain par lequel il put s'échapper, et alla se fixer dans la ville de P'i-mo (Bhima), où la statue du Bouddha se transporta à son tour. La ressemblance frappante de ce récit avec celui que donne le *Divyâvadâna*, précédemment analysé par M. Huber, ne laisse aucun doute sur l'identité de la Roruka du texte sanscrit avec cette « Pompéi du Turkestan » dont parle le voyageur chinois. Quant à la légende, elle est, sûrement, d'origine locale et ne provient pas de l'Inde. M. Sylvain Lévi en a signalé un écho dans le *Sûryagharba* qui « décèle bien son inspiration locale par le relief qu'il donne à Khotan ».

L. B.

Les Manuscrits de l'Université de Leyde.

Bien qu'ayant peu de rapports avec les études musulmanes, nous ne pouvons ne pas parler du premier fascicule, paru récemment, du Supplément au Catalogue des manuscrits javanais et madourais de l'Université de Leyde, rédigé par le docteur H. H. Juynboll. Classés d'après leurs sujets, et décrits minutieusement, les manuscrits faisant l'objet de cette publication sont au nombre de 770. Dans ce chiffre, sont compris 198 manuscrits madourais (1).

Société Asiatique.

La Société s'est réunie, le 10 janvier, sous la présidence de M. E. Senart. Trente membres étaient présents.

Après avoir arrêté la marche à suivre, désormais, pour l'examen des

(1) *Supplement op den Catalogus van de Javaansche en Madoereesche Handschriften der Leidsche Universitäts-Bibliothek. Deel I. Madoereesche Handschriften, Oudjavaansche Inscripties en Oud en Middeljavaansche Gedichten.* Leiden, E.-J. Brill, 1907, in-8, XVIII-280 p.

demandes de subventions, la Société accorde 500 francs au Musée Guimet, pour la publication de l'ouvrage de M. Weill sur les premières dynasties égyptiennes, et pareille somme à M. Henry de Castries pour ses *Sources inédites de l'histoire du Maroc*. Deux commissions sont nommées pour examiner les demandes de MM. Basmadjian et Félix Lacôte.

Quelques renseignements sont donnés, par M. le Président, sur la situation du *Journal asiatique;* il exprime le vœu que les membres y collaborent avec plus d'activité.

Deux présentations d'ouvrages sont faites par Mgr Graffin et M. le général de Beylié. M. Allotte de la Fuÿe fait une communication sur la chronologie des patésis de Lagash, puis M. Foucher donne quelques détails sur la situation de l'École française d'Extrême-Orient, aujourd'hui confiée à la direction de M. Maître, et sur le Boro-Boudour, qu'il a visité lors de son passage à Java, et dont le gouvernement néerlandais se préoccupe activement d'assurer l'étude et la conservation. Après quelques remarques de M. le Président, émettant le désir que cet exemple soit suivi par la France, qui, en vertu du dernier traité avec le Siam, possède maintenant les monuments d'Angkor, la séance est levée.

Columbia University Oriental Studies.

L'Université de Colombie vient de publier les quatrième et cinquième volumes de sa série d'études orientales. Ces volumes, du plus grand intérêt, méritent d'être l'objet de comptes rendus détaillés ; mais nous tenons à les signaler dès maintenant, quitte à en reparler plus tard. Ce sont, tous les deux, des ouvrages historiques.

M. Frederick Karl Eixlen, professeur de langues sémitiques et d'exégèse de l'Ancien Testament au Garrett Biblical Institute d'Evanston, a retracé le passé de Sidon, depuis les premières données que nous avons sur cette ville jusqu'à l'époque actuelle. La vie politique, sociale, religieuse et économique de Sidon à travers les âges, son action au dehors, les questions d'archéologie qui s'y rattachent, rien n'a été oublié dans ce beau livre (1).

Nous pouvons en dire autant de l'Histoire de Gaza (2), par M. Martin-A. Meyer, qu'un séjour à l'École américaine de Jérusalem avait préparé à un travail semblable. La partie archéologique est à signaler :

(1) *Sidon, a Study in Oriental History*. New York, The Columbia University Press, 1907, in-8, 172, p., fig.

(2) *History of the City of Gaza, from the Earliest Times to the present day*, New York, 1907, in-8, fig., 182 p.

mais elle n'a pas été traitée au détriment du reste de l'ouvrage, aussi complet qu'intéressant.

L'Itinéraire de Benjamin de Tudèle.

M. Marcus Nathan Adler, que plusieurs travaux ont déjà consacré comme un hébraïsant de mérite, vient de donner une édition critique, avec traduction anglaise et commentaire, de l'*Itinéraire de Benjamin de Tudèle* (1). Cet ouvrage célèbre, et si important pour l'étude du monde connu chez nous au moyen âge, monde que le voyageur de Tudèle parcourut presque en entier, avait été publié à Constantinople, par Eliezer ben Guerchon, en 1543. Mais il fallut attendre trois siècles pour qu'il fût apprécié à sa valeur et connu comme il méritait de l'être. L'édition de M. Adler donnera satisfaction à tous, aux philologues comme aux historiens et aux géographes. Le texte hébreu est accompagné, au bas des pages, des variantes des manuscrits ; trois index, l'un en anglais, les deux autres en hébreu, rendent les recherches faciles, dans le texte comme dans la traduction. Les notes, extrêmement nombreuses et savantes, méritent aussi nos éloges. Enfin une carte en couleurs et plusieurs fac-simile de manuscrits accompagnent cette édition.

Le Messianisme dans le Talmud et le Midraschim (2).

On n'avait pas assez tenu compte, dit M. Marcus Rabinsohn, du Talmud pour faire l'histoire du messianisme juif. Les uns attribuaient aux Apocalypses une importance exagérée; les autres, plus rares, qui ont entrepris une étude détaillée du messianisme rabbinique, ou se sont attachés à des points de détail, ou ont voulu rattacher ce messianisme à celui des Apocalypses, ou bien encore ont manqué de méthode.

M. Rabinsohn, dans son petit volume, a voulu rendre au Talmud la place qui lui revenait. Les idées apocalyptiques ont eu quelque influence sur la synagogue ; mais cette influence ne doit pas être exagérée. Le mérite des rabbins a été « d'opposer une digue aux entraînements du mysticisme », sans toutefois nier les croyances messianiques, qui ont toujours été des croyances officielles, promettant à la communauté un

(1) *The Itinerary of Benjamin of Tudela, Critical Text, Translation and Commentary*. London, Henry Frowde, 1907, in-8, XVI + 94 + 98 p., carte et fac-simile;

(2) Paris, Ernest Leroux, 1907, in-8, 108 pages.

bonheur idéal sur la terre, mais ne cherchant guère à résoudre la question du sort futur de l'individu, « de plus en plus orienté vers le ciel. »

Le Juif tunisien (1).

M. Eusèbe Vassel, qui étudie sur place, depuis de longues années, le dialecte, la mentalité et les usages des Juifs tunisiens, et qui a commencé, il y a deux ans, la publication d'un livre important sur leur littérature populaire, a réédité à part l'étude qu'il a consacrée, dans la *Revue indigène* du 30 juillet (n° 15), à leur histoire, leurs mœurs et leur état social. Très courte, elle n'a pas plus de quatre pages, cette étude est du moins substantielle et se fait remarquer par son ton impartial. M. Vassel n'a pas caché les défauts de cet élément important, et destiné à s'accroître, de la population tunisienne, et les lacunes de son état social, mais il a foi dans son avenir et l'évolution qui le rapproche de plus en plus de la France. « Actuellement, les Juifs tunisiens représentent une force encore un peu aveugle, qui a besoin d'être éduquée et dirigée pour le bien de la Tunisie française. »

Church Missionary Society.

Chaque année, la Church Missionary Society réunit, dans un petit volume, les rapports et les statistiques de l'année précédente, en y joignant des notices sur chacune de ses missions.

De nombreuses illustrations, portraits, types ethniques, groupes, vues, accompagnent celles-ci et leur donnent un réel intérêt.

Le volume consacré à l'année 1906-1907 (2) a paru, nous en extrairons quelques détails sur l'action des missionnaires en pays musulman.

Au Caire, où une ancienne élève de l'école de filles a été baptisée, l'école de garçons a dû, en raison de la cherté de la propriété bâtie, être transférée dans la vieille ville. On veut organiser un service hospitalier pour les femmes et les enfants, et cinq adultes, dont un jeune cheikh dont on publie les impressions, se sont convertis. On trouvera encore, dans la notice consacrée à l'Égypte, quelques détails sur la population des Dinkas et ses croyances religieuses.

La Société est très satisfaite de son œuvre en Palestine. La création

(1) Paris, aux bureaux de la *Revue indigène*, 33, rue Truffaut, in-8. — Prix : 15 centimes.

(2) *Church Missionary Society. The story of the year being the short Annual. Report for* 1907-07, London, Church Missionary House, Salisbury Square, E. C s. d., pet. in-8, 160 p., avec cartes et figures. Prix : 1 sh.

d'un conseil religieux indigène a donné de bons résultats ; au collège anglais de Jérusalem, le nombre des élèves augmente, et les fondations hospitalières prennent de l'extension ; à Gaza, les Musulmans, pour témoigner leur reconnaissance, ont fait un don de 100 livres à l'hôpital. Un cheikh lit la Bible à son entourage. Mais le peuple reste bien ignorant.

Dans l'Arabie turque, la situation est moins bonne, et les autorités voient les missionnaires d'un mauvais œil.

En Perse, le nouveau régime a fait naître bien des espérances, et la liberté religieuse a ses défenseurs ; mais l'œuvre des missionnaires rencontre de sérieuses difficultés. Plusieurs gouverneurs lui sont nettement hostiles. Cependant, un mariage de Persans chrétiens a été célébré pour la première fois. On signale quelques nouvelles conversions, celle, par exemple, d'un fumeur d'opium de Yezd.

Plusieurs conversions dans l'Inde, dont celle d'un notable musulman et d'un fakir sikh qui atteste que Jésus est le véritable Gourou, le seul vivant, alors que Mohammed et Nanak sont morts.

Pour l'exercice 1906-1907, le budget de la Société s'est élevé à 403.590 livres sterling ; il n'a pu être soldé qu'avec un déficit de 21.240 livres. Il y a toutefois lieu de croire que cette situation défavorable ne sera que passagère, et le Conseil de la Société est rassuré pour l'avenir.

***

Pour répondre à un appel de la Conférence musulmane réunie au Caire, en avril 1906, Mme Annie van Sommer et M. Samuel M. Zwemer viennent de publier un volume intitulé : *Our Moslem Sisters* (1). Ce volume, orné de nombreuses et intéressantes illustrations, a été rédigé par des missionnaires des pays les plus divers. C'est avant tout une œuvre de propagande chrétienne. M. Yusuf Ali, dans son *Life and Labour of the People of India* (2) nous a montré la Musulmane moderne sous un tout autre jour. L. B.

All about Philippine.

Ce titre a été mentionné à tort, antérieurement, dans la Bibliographie. C'est celui d'une nouvelle qui n'a rien à voir avec les Philippines comme l'auteur de la fiche bibliographique aurait pu s'en rendre compte de suite. A. L. C.

(1) London, Fleming, Rewell and C°, in-8, 299 p.
(2) V. *Revue du Monde Musulman*, II, 6, p. 255.

Le Gérant : DROUARD.

1-2-08. — Tours, Imp. E. ARRAULT et C^ie

LA " REVUE DU MONDE MUSULMAN "

EST EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES SUIVANTES :

ALGÉRIE

Alger. Ad. Jourdan.
Michel Ruff.
Constantine. D. Braham.
Tlemcen. Th. Desbonnet.

ALLEMAGNE

Berlin. A. A. Asher et Cie.
Bonn. Fried. Cohen.
Breslau. W. Koebner.
Francfort. J. Baer et Cie.
Gotha. Justus Perthes.
Hambourg. C. Boysen.
Lucas Grässe.
Leipzig. F.-A. Brockhaus.
O. Harrassowitz.
K.-W. Hiersemann.
Simmel et Cie.
A. Twietmeyer.
Voss Sortiment.
Munich. Buchholz.
Riedel.

ALSACE

Strasbourg. E. d'Oleire.
F. Staat.
C. Schmidt.
Treuttel et Wurtz.

ANGLETERRE

Londres. Dulau et Cie.
H. Grevel et Cie.
D. Nutt.
Luzac et Cie.
Bernard Quaritch.
Bristol. William George's Sons.
Cambridge. Deighton, Bell et Cie.
Edimbourg. Otto Schulz.
Oxford. B.-H. Blackwell.
Parker and Son.

AUTRICHE

Vienne. W. Braumüller.
Guillaume Frick.
Gerold et Cie.

BELGIQUE

Bruxelles. H. Lamertin.
Misch et Thron.

BOHÊME

Prague. Bursik et Kohont.
Calve.
Topic.

CHINE

Shanghai, Hongkong. Kelly and Walsh.

DANEMARK

Copenhague. Hagerup.
Reitzel.

ÉGYPTE

Alexandrie. L. Schuler et Cie.
Le Caire. Delbourgo et Cie.
Finck et Baylaender.

ESPAGNE

Madrid. Dossat.
Adrian Romo.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

New York. Lemcke et Büchner.

FRANCE

Amiens. Courtin Hecquet.
Bordeaux. Feret et fils.
Clermont-Ferrand. Delaunay.
Grenoble. E. de Vallée.
Libourne. Malleville.
Lyon. L. Brun.
Cumin et Masson.
Marseille. Carbonnel.
Montpellier. Coulet et fils.
Nancy. Grosjean-Maupin.
Nîmes. Lavagne-Peyrot.
Reims. L. Michaud.
Toulouse. Ed. Privat.

GRÈCE

Athènes. Beck et Barth.
Const. Elefteroudakis.

HOLLANDE

Amsterdam. Feikema, Caarelsen et Cie.
Frédérik Müller.
La Haye. Martinus Nijhoff.
Stockum et fils.
Rotterdam. Kramers et fils.

INDE

Bombay. Thacker et Cie.
Calcutta. Thacker, Spink et Cie.

INDO-CHINE

Hanoï. E. Schneider.

ITALIE

Rome. Bocca frères.
Loescher et Cie.
B. Lux.
Bologne. L. Beltrami.
Florence. Lumachi.
Seeber.
Gênes. L. Beuf.
Milan. Bocca frères.
U. Hoepli.
Naples. Detken et Rocholl.
Pise. Spoerri.
Turin. Bocca frères.
Venise. Ferd. Ongania.

MAROC

Tanger. La « Dépêche marocaine ».

NORVÈGE

Christiania. Jacob Dybwad.

POLOGNE

Varsovie. Gebethner et Wolff.

PORTUGAL

Lisbonne. Ferreira et Oliveira.

ROUMANIE

Bucarest. Socec et Cie.

RUSSIE

Saint-Pétersbourg. C. Ricker.
M.-O. Wolff.
Zinserling.
Moscou. A. Lang.
Odessa. G. Rousseau.
Riga. W. Kymmel.

SUÈDE

Stockholm. A.-B. Nordiska Bokhandeln.

SUISSE

Berne. A. Francke.
Fribourg. Otto Gschwend
Genève. Philippe Durr.
Eggimann.
Kündig.
Lausanne. B. Benda (Sach Sr)
Vevey. L. Schlesinger

TUNISIE

Tunis. Danguin.

TURQUIE

Constantinople. E. Heydrich.
Otto Keil.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

COMTE HENRY DE CASTRIES

LES SOURCES INÉDITES DE L'HISTOIRE DU MAROC DE 1530 à 1845

RECUEIL DE LETTRES, documents et mémoires, conservés dans les Archives européennes. Avec planches, cartes, fac-similés, etc.

I. Archives et bibliothèques de France. Tome I, gr. in-8 . 25 fr. »
II. Archives et bibliothèques des Pays-Bas. Tome I, gr. in-8 25 fr. »
III. — — — Tome II, gr. in-8 25 fr. »

AUG. COUR

L'ÉTABLISSEMENT DES DYNASTIES DES CHÉRIFS AU MAROC et leurs rivalités avec les Turcs de la Régence d'Alger (1509-1830). In-8 . . . . . 7 fr. 50

G. DELPHIN

FAS, SON UNIVERSITÉ et l'enseignement supérieur musulman, in-8, carte. . . . . 3 fr. »
L'ASTRONOMIE AU MAROC, in-8, planche . . . . . 3 fr. »

LE COMMANDANT FRISCH

LE MAROC, géographie, organisation politique, in-18, carte 3 fr. 50

O. HOUDAS

LE MAROC, de 1631 à 1812. Texte arabe et traduction, in-8. 15 fr. »
HISTOIRE DE LA DYNASTIE SAADIENNE AU MAROC (1511-1670). Texte arabe et traduction. 2 vol. in-8. Chacun 15 fr. »
LES TRADITIONS ISLAMIQUES, par EL BOKHARI. Traduction et notes, tomes I et II, gr. in-8. . . . Chacun 16 fr. »

ERNEST MERCIER

HISTOIRE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française, 3 vol. in-8, cartes . . . . . 25 fr. »

D^r F. WEISGERBER

TROIS MOIS DE CAMPAGNE AU MAROC. Étude géographique de la région parcourue. Un beau volume in-8, avec 44 illustrations, cartes, photographies, dessins. . . . . 5 fr. »

Tours. — Imp. E. ARRAULT ET C^ie.